

# Contrat de Baie de la Rade de Toulon et des Îles d'Or

2023  
2027



## Fiches-actions

MÉTROPOLE  
**TOULON**  
PROVENCE  
**MÉDITERRANÉE**



[www.metropoleTPM.fr](http://www.metropoleTPM.fr)

 **Contrat de Baie**  
RADE DE TOULON  
& ÎLES D'OR

## ENJEU A :

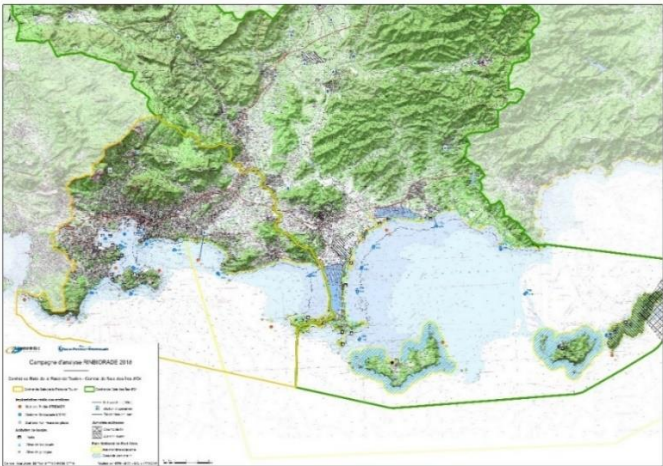
REDUIRE LES POLLUTIONS POUR  
AMELIORER LA QUALITE DES EAUX

## Objectif A.1 :

---

Développer des réseaux de suivi pérennes de la qualité des eaux sur le territoire du contrat de baie

---

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Suivi de la qualité chimique des eaux littorales à l'échelle du périmètre du Contrat de baie : campagnes trisannuelles RINBIO-RADES</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.1. Développer des réseaux de suivi pérennes de la qualité des eaux sur le territoire du Contrat de baie</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	 <p>Ensemble des masses d'eau côtières du Contrat de baie</p>
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	RINBIO est un réseau de suivi de la qualité du milieu marin développé par l'IFREMER depuis 1996. Cette technique utilise les propriétés de bioaccumulation des moules pour évaluer la contamination chimique des eaux côtières sur plusieurs paramètres. Elle permettra ainsi d'évaluer les pollutions chimiques sur les masses d'eau côtières du Contrat de baie.
Contenu technique de l'opération	<p>En 2018, la Métropole TPM a mené une vaste campagne de mesures RINBIO sur le territoire des deux contrats de baie (étude mutualisée), sur 19 stations au total. Cette campagne a été complétée par la campagne trisannuelle de l'IFREMER qui a étudié 9 stations sur le territoire de la Métropole dans le cadre du suivi DCE. La coordination de ces campagnes a permis une mise à l'eau des moules à la même période et une interprétation conjointe des résultats.</p> <p>Les conclusions de ce travail ont démontré qu'une vaste campagne, à la fois sur le plan spatial et en termes de contaminants recherchés, tous les 10 ans ne permettait pas de dégager des tendances précises sur certains paramètres. Il est</p>



	<p>donc proposé à travers la présente fiche, de mettre en place un suivi plus régulier et plus ciblé sur certaines stations. Ces campagnes intermédiaires pourraient s'appuyer sur les campagnes trisannuelles de l'IFREMER et ainsi bénéficier des moyens nautiques et logistique de l'IFREMER (navire Europe, présence de bassins à bord du navire pour maintenir les poches de moules en eau avant immersion). Le choix des stations à suivre à une fréquence plus élevée (tous les 3 ou 6 ans), ainsi que la sélection des contaminants à analyser a été déterminé avec l'aide du Conseil Scientifique des Contrats de baie. Cela concernera entre 5 et 10 stations. Les prochaines campagnes visées par cette fiche-action auront lieu en 2024 et 2027.</p>
--	--

### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	50 000€ pour la campagne 2024			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	50 000€	25 000€
	Région SUD			
	Département du Var	Contactez le Département		
Commentaires				

### CALENDRIER DE L'OPERATION

Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
		—————			—————
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					

### SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Nombre de stations suivies pour les deux rades
--	--

### LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

**CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]**

**Métropole TPM**

**Suivi de la qualité du milieu marin au droit des rejets des stations d'épuration AmphitriA, AmphorA et l'Almanarre**

**CLASSEMENT DE L'OPERATION**

Objectif(s) du Contrat de baie visé

**A.1.Développer des réseaux de suivi pérennes de la qualité des eaux sur le territoire du Contrat de baie**

Nature de l'opération

- |   |                                    |  |   |
|---|------------------------------------|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Etude | <input type="checkbox"/> Travaux   | <input type="checkbox"/> Etude et travaux                | <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation |
| <input checked="" type="checkbox"/> Suivi | <input type="checkbox"/> Animation | <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation |   |

**DESCRIPTION DE L'OPERATION**

Localisation de l'opération

Cette étude se déroule au droit des rejets des stations d'épuration suivantes :

- AmphitriA – La Seyne Sur Mer
- AmphorA – La Garde
- Almanarre – Hyères les Palmiers

Contexte et objectif / gain environnemental attendu

Conformément aux arrêtés préfectoraux de rejets des stations d'épuration de la Métropole TPM, des études d'impact des rejets des stations au milieu marin doivent être mises en œuvre tous les 3 ans. Elles permettent de suivre l'évolution de la qualité du milieu marin dans le temps.

Contenu technique de l'opération

Ce suivi concerne : la qualité des sédiments, des peuplements benthiques, le suivi ichtyologique (poissons), espèces particulières, molécules émergentes et l'estimation des flux contaminants.

Les prescriptions sont issues du Guide méthodologique 2011 de l'AERMC.

Les stations de prélèvement et les analyses qui ont été réalisées lors des précédentes études devront être conservées lors des prochains suivis, dans le but de poursuivre l'analyse temporelle des données.

Ainsi, le futur programme de surveillance du milieu marin proposé pour le suivi du milieu récepteur est le suivant :



Tâche	STEP AmphorA	STEP Almanarre	STEP AmphitriA	Prochain suivi	Nombre de stations suivies
1	X	X	X	Continue	//
2	X	X	X	Continue	//
3			X	Continue	//
4			X	Au démarrage du suivi	//
5			X	Trimestrielle	4
6	X	X	X	2024	15

		sédiments					
7	Qualité de la matière vivante	X	X	X	2024	4 + 1 témoin	
8	Peuplements benthiques	X		X	2024	15	
10	Suivi d'espèces particulières Posidonie	X	X	X	2024 ou exploitation données DCE 2023	2	
10	Suivi d'espèces particulières Coralligène	X		X	2024 ou exploitation données DCE 2023	2	
10	Suivi d'espèces particulières Algues du médiolittoral			X	2024	2.8km linéaire côtier	
11	Tests biologiques spécifiques			X	2024	3 + 1 témoin	
12	Cages expérimentales			X	2024	3 + 1 témoin	
13	Molécules émergentes	X	X	X	2024	3 + 1 témoin	
14	Bancarisation des données	X	X	X	Continue	//	

#### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	200 000€ pour la campagne 2024			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	200 000€	100 000€
	Région SUD			
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires				

#### CALENDRIER DE L'OPERATION

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					

**SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION**

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action

- ☞ Amélioration ou à minima non dégradation du milieu marin au droit du rejet des STEP
- ☞ Rapport d'étude

**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)

Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)


Lien avec les autres démarches du territoire



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]	
<b>Commune de La Londe-les-Maures</b>	<b>Suivi du milieu marin autour du rejet de la station d'épuration des Bormettes</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.1.Développer des réseaux de suivi pérennes de la qualité des eaux sur le territoire du Contrat de baie</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	L'opération se situe sur l'émissaire de la STEP des Bormettes à La Londe.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Ces campagnes de suivi permettent d'apporter une connaissance supplémentaire sur l'état du milieu récepteur du rejet de la STEP, ainsi que son évolution dans le temps. Les résultats des analyses réalisées dans le cadre de ces campagnes permettront notamment d'alimenter le futur tableau de bord de suivi environnemental du Contrat de baie.
Contenu technique de l'opération	<p>Située à proximité du port Miramar, la station d'épuration des Bormettes (~36 000 EH), collectant les eaux usées de la commune de La Londe, a été modernisée et mise en conformité en 2007.</p> <p>Les eaux traitées sont rejetées en mer, dans la rade d'Hyères, via un émissaire de 780 m de long, dans une zone située vers 10 m de profondeur.</p> <p>Après un point zéro effectué en 2005, un programme de suivi écologique du milieu récepteur a été mis en place afin de surveiller la qualité des écosystèmes marins à proximité du rejet. Plusieurs campagnes de suivi ont été réalisées (2007, 2009, 2012, 2015 et 2018).</p> <p>Le présent projet concerne la mise en œuvre du nouveau programme de suivi du milieu de rejet tel qu'imposé par l'Arrêté Préfectoral d'autorisation du système d'assainissement de La Londe, en date du 29 Juin 2018 venant modifier et compléter l'Arrêté Préfectoral du 3 Mars 2006. L'arrêté préfectoral complémentaire précise le suivi du milieu récepteur à opérer, en référence au guide méthodologique « Surveillance des rejets urbains et des systèmes d'assainissement en Méditerranée ».</p> <p>La surveillance prévue est une « surveillance légère » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition du "Flux à la mer" des matières polluantes (annuel) ;</li> <li>• Etat de la "Qualité de la matière vivante" par l'immersion de 5 poches de moules (tous les 3 ans) ;</li> <li>• "Suivi des espèces vivantes" par le suivi de deux stations de l'herbier à posidonies (annuel) ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>"Bancaisation des données" sur les plateformes de données idoines (annuelles).</li> </ul> <p>Le protocole opératoire sera identique d'une année à l'autre, afin de pouvoir comparer les résultats et ainsi apprécier l'évolution de la qualité du milieu autour de la zone de rejet.</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Suivi prévu dans le cadre de la DSP attribuée à Véolia Eau				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC				
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires	Pas de demande de financement.				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
	▬			▬	
Année d'engagement	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	RAS				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ résultats d'analyses				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Suivi de la qualité des eaux portuaires au droit du rejet des aires de carénage des ports métropolitains</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.1. Développer des réseaux de suivi pérennes de la qualité des eaux sur le territoire du Contrat de baie</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	L'opération concernent les aires de carénage des ports métropolitains accueillant au moins 2 navires par jour : ports du Brusç, de Porquerolles, de Saint-Elme et Toulon Darse Nord.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Application de l'arrêté préfectoral datant du 31 mai 2021 portant prescriptions spécifiques, en application de l'article L.214-3 du code de l'environnement, à l'exploitation des aires de carénage dans le Var au regard des rejets de polluants vers le milieu marin.</p> <p>L'aire de carénage du port doit être équipée d'une unité de traitement des eaux permettant le carénage des bateaux sur une plateforme étanche dont les eaux de ruissellement sont collectées par des caniveaux.</p> <p>Toutes les aires de carénage implantées dans le département du Var sont concernées par ledit arrêté. Toutefois, il ne s'applique pas aux aires de carénage dont la capacité reste strictement inférieure à deux navires par jour et justifiant de mesures de pollution réalisées sur les effluents bruts inférieurs au seuil R1.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>Le responsable du respect de la mise en œuvre de cet arrêté est le maître d'ouvrage c'est-à-dire l'autorité portuaire. Le concessionnaire devra fournir à l'autorité portuaire les éléments demandés dans l'arrêté permettant de s'assurer des conditions d'exploitation et d'entretien optimales dans les dispositions définies par l'arrêté.</p> <p>Un suivi qualitatif et quantitatif sera réalisé par l'autorité portuaire en sortie de chaque ouvrage de traitement des aires de carénage chaque année en période d'activité maximale par temps sec lors d'une phase de carénage avant rejet dans le milieu. Un rapport annuel détaillant les conditions de fonctionnement, d'entretien et de surveillance sera alors transmis à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Var avant le 1er mars de l'année N+1.</p> <p>Afin permettre à l'autorité portuaire de réaliser ce rapport, l'Occupant devra fournir au bureau du port, un rapport annuel de ses activités de carénage mentionnant le nombre de bateaux carénés, la période d'intensité de carénage et les volumes d'eau consommés.</p> <p>La mise aux normes des aires de carénage des ports de Saint-Elme, Darse Nord et Porquerolles est par ailleurs prévue : mise en place d'un regard entre la sortie</p>

	des eaux traitées et avant rejet en mer.				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	4 000 € pour la phase 1 du Contrat				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC		Non éligible		
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	Tous les ans à partir de 2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Efficacité des prélèvements variable en fonction des unités de traitement				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					



**CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]**

**Commune de Hyères**

**Suivi de la qualité des eaux portuaires au droit du rejet de l'aire de carénage du port Saint-Pierre**

**CLASSEMENT DE L'OPERATION**

Objectif(s) du Contrat de baie visé

**A.1.Développer des réseaux de suivi pérennes de la qualité des eaux sur le territoire du Contrat de baie**

Nature de l'opération

- Etude     Travaux     Etude et travaux     Gestion / Exploitation  
 Suivi     Animation     Communication / Sensibilisation

**DESCRIPTION DE L'OPERATION**

Localisation de l'opération



Contexte et objectif / gain environnemental attendu

L'aire de carénage du Port Saint Pierre (**7 610m<sup>2</sup>**) est coupée en deux par une ligne de rupture de pente.

Cette ligne définit de facto deux aires de carénage :

- L'une de 4 750m<sup>2</sup>
- L'autre de 2 860m<sup>2</sup>

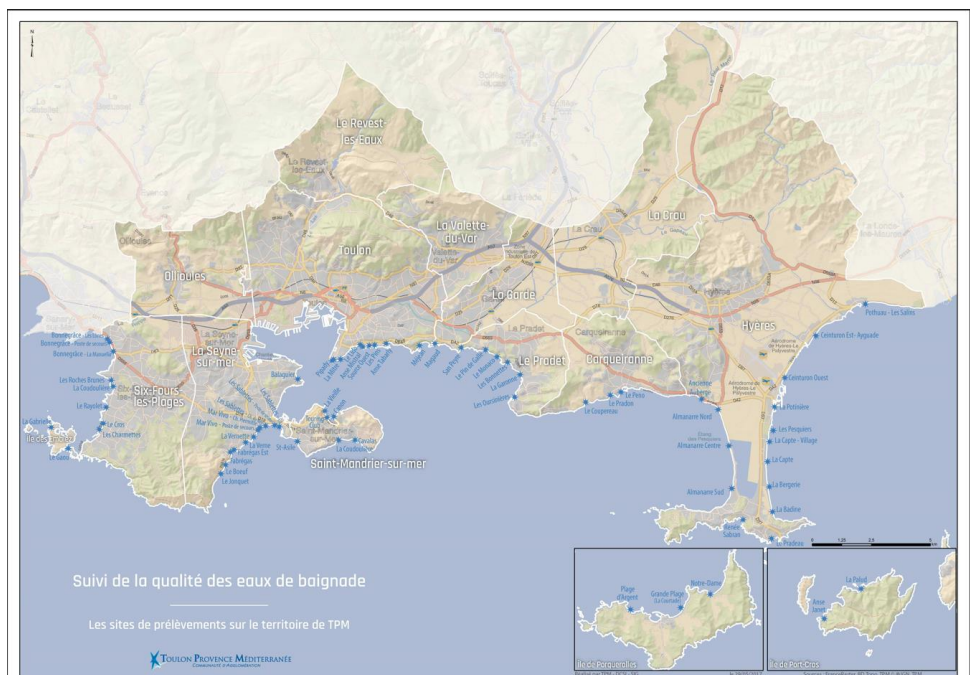
Chacune d'entre-elle comprend des installations spécifiques en termes de collecte, le traitement des eaux étant commun aux deux zones.

L'aire de carénage est gérée en régie par la Commune d'Hyères-Les-Palmiers. En moyenne, le nombre de manutentions aux cours des dernières années s'élèvent à 3 000 Unités/an.

Le site comprend les équipements suivants :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grilles avaloirs de collecte des eaux de ruissellement (le dégrillage permettant la rétention des macro déchets à hauteur des grilles) ;</li> <li>• Réseaux, afin d'acheminer les eaux résiduaires de toute la zone (7 610m<sup>2</sup>) jusqu'au système de traitement via 2 postes de relevage.</li> <li>• Déversoir d'orage : permettant de traiter les premières eaux de pluies chargées (entre 20mn et 30mn des premières eaux), et de laisser les eaux pluviales peu chargées s'écouler par surverse sans traitement par la suite.</li> <li>• Débourbeur, permettant la décantation des sables et particules.</li> <li>• Déshuileur et séparateur à hydrocarbures permettant la séparation des huiles et des liquides légers (hydrocarbures).</li> <li>• Unité de filtration sur médias absorbants et absorbants pour affiner le traitement</li> <li>• Enfin, rejet dans le milieu récepteur (port) muni d'un clapet anti-retour.</li> </ul> <p>Ce suivi permet, dans un premier temps, de répondre aux critères de <u>l'arrêté préfectoral du 31 mai 2021 de la DDTM</u>, portant prescription spécifique, en application de l'article L.214-3 du code de l'environnement, à l'exploitation des aires de carénage dans le Var au regard des rejets polluants vers le milieu marin.</p> <p>Il permet également d'améliorer très significativement la qualité des eaux du Port Saint-Pierre et contribuera aux objectifs liés à la démarche.</p>																				
Contenu technique de l'opération	<p>Le contrôle du rejet des effluents traités s'effectue de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dispositif de traitement est aménagé de façon à permettre des prélèvements en sortie d'ouvrage.</li> <li>- Une période de prélèvement sur les eaux rejetées en sortie de dispositif de traitement est réalisée chaque année en période d'activité maximale de l'aire de carénage par temps sec. Les prélèvements sont réalisés lors d'une phase de carénage avant rejet dans le milieu.</li> <li>- Les prélèvements et analyses sont réalisés par un prestataire qualifié au titre du code de l'environnement. <i>cf. : Arrêté préfectoral du 31 mai 2021.</i></li> </ul>																				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>																					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	5 200 €																				
Co-financements possibles	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;"><i><b>Partenaire financier</b></i></th> <th style="width: 20%;"><i><b>Taux</b></i></th> <th style="width: 20%;"><i><b>Assiette éligible</b></i></th> <th style="width: 30%;"><i><b>Aide financière</b></i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Agence de l'Eau RMC</td> <td></td> <td>Non éligible</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Région SUD</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Département du Var</td> <td>Contacteur le Département</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autre(s) :</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	<i><b>Partenaire financier</b></i>	<i><b>Taux</b></i>	<i><b>Assiette éligible</b></i>	<i><b>Aide financière</b></i>	Agence de l'Eau RMC		Non éligible		Région SUD				Département du Var	Contacteur le Département			Autre(s) :			
	<i><b>Partenaire financier</b></i>	<i><b>Taux</b></i>	<i><b>Assiette éligible</b></i>	<i><b>Aide financière</b></i>																	
	Agence de l'Eau RMC		Non éligible																		
	Région SUD																				
	Département du Var	Contacteur le Département																			
Autre(s) :																					

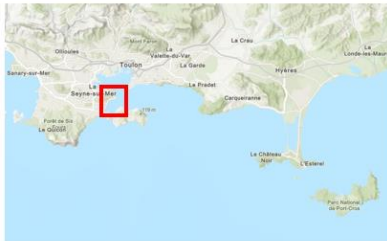

Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	Tous les ans à partir de 2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Poursuite du suivi sanitaire de la qualité des eaux de baignade sur le littoral métropolitain et campagnes d'investigations sur les sites sensibles</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.1.Développer des réseaux de suivi pérennes de la qualité des eaux sur le territoire du Contrat de baie</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'objectif de la présente fiche-action est de poursuivre le suivi sanitaire de la qualité des eaux de baignade mis en place par la Métropole TPM depuis 2006 sur son littoral.</p> <p>Ce suivi sanitaire, effectué chaque année du 1er juin au 30 septembre, se traduit par un triple dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Le suivi en "gestion active"</b> des sites de baignade jugés sensibles (environ 500 analyses par saison estivale). Le choix des sites dits « sensibles » est réétudié au début de chaque saison estivale en concertation avec les référents communaux et l'Etat. Cette stratégie s'appuie notamment sur l'exploitation des résultats ARS et ceux d'auto-</li> </ul>



	<p>surveillance des 4 dernières années.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Le suivi en "gestion de crise"</b> qui permet de réaliser, à la demande des communes, des analyses bactériologiques en cas de suspicion de pollution ou de pollution avérée sur un site de baignade.</li> <li>- <b>Des campagnes d'investigation</b> qui ont pour objectif d'améliorer la connaissance du fonctionnement des sites pour lesquels des épisodes de pollution restent inexplicés.</li> </ul>			
<p>Contenu technique de l'opération</p>	<p>Chaque année avant la saison estivale, la Métropole TPM analyse les résultats du suivi sanitaire de la baignade pour les 4 dernières années (données d'autosurveillance et données ARS).</p> <p>Ces données sont présentées aux référents communaux et permettent de définir un calendrier de suivi pour la saison estivale sur les sites « sensibles ». Il s'agit de l'autosurveillance en gestion active. Les analyses sont financées par TPM au titre de la compétence « Contrats de baie » et réalisées par le prestataire de la Métropole.</p> <p>Trois types d'analyses sont mobilisables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les analyses rapides enzymatiques avec des résultats en 3h pour 1 à 9 échantillons simultanés,</li> <li>▪ Les analyses moléculaires avec des résultats en 4h30 pour 1 à 9 échantillons simultanés,</li> <li>▪ Les analyses microplaques réglementaires avec des résultats en 24 h pour la prélecture et 48h pour le résultat définitif.</li> </ul> <p>En cours de saison les communes, au titre du pouvoir de police du Maire et avec leur budget, ont la possibilité de réaliser des analyses en gestion de crise. Celles-ci sont demandées en cas de pollution ou de suspicion de pollution. Dans ces cas, la Métropole et l'ARS apportent un soutien technique pour l'aide à la décision mais la responsabilité de fermer ou rouvrir un site à la baignade reste de l'autorité de la commune.</p> <p>En cours de saison, en collaboration avec la commune concernée et l'ARS, la Métropole met en place ses campagnes d'analyses sur des sites pour lesquels l'origine de pollution récurrente n'a pas été identifiée. Ces campagnes d'analyses sont habituellement réalisées avec la technique de microplaques.</p> <p>Chaque fin de saison, un bilan de la saison estivale est réalisé avec l'identification de pistes d'amélioration.</p>			
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>				
<p>Montant prévisionnel de l'opération (HT)</p>	<p>140 000 €/ an, soit 280 000 € pour la phase 1 du Contrat</p>			
<p>Co-financements possibles</p>	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	<p>Agence de l'Eau RMC</p>		<p>Non éligible</p>	
	<p>Région SUD</p>			
	<p>Département du Var</p>			
	<p>Autre(s) :</p>			
<p>Commentaires</p>				

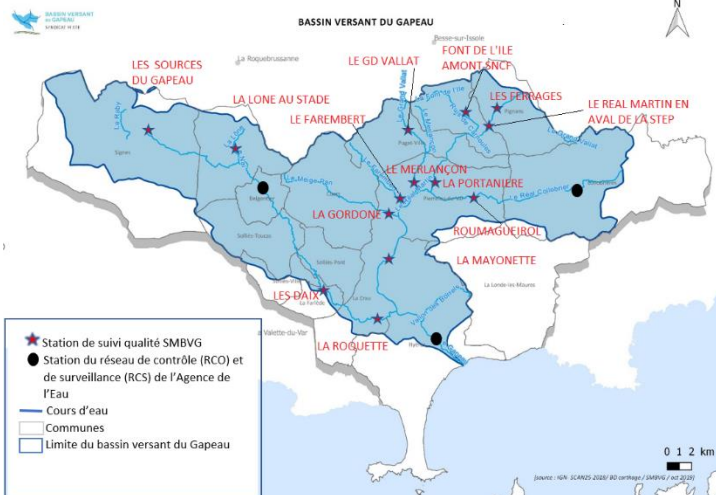
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	Tous les ans				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La poursuite de l'opération est conditionnée à la validation annuelle des budgets nécessaires pour réaliser les analyses.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Classement ARS des sites de baignade de la Métropole TPM				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Poursuite du suivi microbiologique de la baie du Lazaret et campagnes d'investigations</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.1.Développer des réseaux de suivi pérennes de la qualité des eaux sur le territoire du Contrat de baie</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	<p style="text-align: center;"><b>Localisation de la baie du Lazaret + Points de suivi de la qualité des eaux</b></p>  
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>En tant que gestionnaire des réseaux d'Assainissement Métropolitain, La Métropole TPM a missionné le titulaire de la Délégations de Service Public (DSP) du système d'assainissement de la Seyne St-Mandrier pour assurer un suivi microbiologique de l'eau de mer au niveau des principaux exutoires pluviaux de la baie du Lazaret.</p> <p>En effet, en cas de dysfonctionnement du système d'assainissement, ces réseaux pluviaux sont les vecteurs des pollutions vers la baie, le suivi de leurs exutoires permet d'identifier des apports qui habituellement passeraient inaperçus.</p> <p>Ce suivi est d'autant plus important que le milieu récepteur est une zone conchylicole qui risque un déclassement à cause de mauvais résultats microbiologiques obtenus dans les moules dans le cadre du suivi REMI réalisé par IFREMER.</p>

	<p>Ainsi, outre l'impact sur le milieu, tous rejet d'assainissement dans ce secteur ferait peser un risque sanitaire pour les consommateurs de coquillages et, en cas de récurrence, pourrait entraîner le déclassement de la baie et la fin de cette activité patrimoniale.</p> <p>L'objectif visé est donc d'identifier le plus tôt possible d'éventuels dysfonctionnement du système d'assainissement Métropolitain et de coordonner les investigations de terrain pour remonter à la source et la supprimer.</p> <p>Il est à noter que ce dispositif permet également d'identifier les éventuels rejets d'assainissement privés de cette zone intensément urbanisée.</p>				
Contenu technique de l'opération	<p>Le dispositif déployé consiste en un suivi de 12 points dans la baie du Lazaret et d'un point dans la baie de Balaguier. Les prélèvements et analyses sont réalisés sur tous les points toutes les deux semaines et toutes les semaines en juin, juillet, aout et décembre.</p> <p>En complément, une sonde de suivi en continu (analyse toutes les 15min des paramètres température, chlorophylle A et conductivité) est déployée dans la baie. Elle contribue à améliorer la compréhension de son fonctionnement et aide à l'interprétation des résultats microbiologiques dans l'eau.</p> <p>La direction de l'assainissement de la Métropole encadre l'intervention du délégataire VEOLIA et le service Concession de plage et qualité des eaux de la Métropole coordonne les opérations de recherche des pollutions lorsque des pollutions sont identifiées (coordination des équipes de terrain des antennes métropolitaines de la Seyne et de St Mandrier ainsi que des équipes communales, notamment du service d'hygiène de la Seyne).</p> <p>Une information est faite auprès de la Marine Nationale, l'IFREMER, de la DDPP notamment pour le lancement d'éventuelles alertes niveau zéro dans le cadre du suivi REMI.</p> <p>Un reporting du suivi est fait lors des Commissions de cultures Marines</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	60 000 € /an, soit 120 000€ pour la phase 1 du Contrat				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC		Non éligible		
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de	Tous les ans				




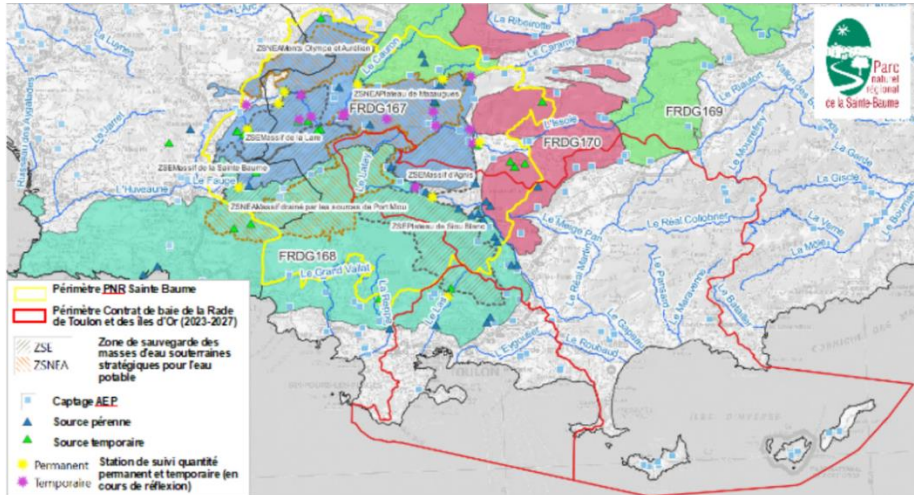
service)	
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Nécessité de disposer de cette prestation dans le contrat de DSP du système d'assainissement métropolitain.
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>	
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Suivi du classement de la baie du Lazaret
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau</b>	<b>Suivi de la qualité des eaux superficielles du Gapeau et de ses affluents</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.1. Développer des réseaux de suivi pérennes de la qualité des eaux sur le territoire du Contrat de baie</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le bassin versant du Gapeau est concerné par deux réseaux de suivi : celui de l'Agence de l'Eau RMC (3 stations) et celui du SMBVG (14 stations en 2022). Ces dernières ont été définies en fonction des usages du territoire (viticulture, agriculture, zone urbaine...) et en couvrant au mieux le territoire (logique d'amont-aval...). L'objectif est de suivre l'état biologique et physicochimique de l'eau sur ces secteurs pour y apporter des mesures correctives.</p> <p>Analyse de la qualité des eaux superficielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat chimique (analyse des hydrocarbures aromatiques polycycliques et des pesticides) + PCB et phosphore sur sédiment</li> <li>- Etat écologique (analyse physico-chimique + indice biologique diatomées et indices invertébrés multimétriques)</li> </ul>
Contenu technique de l'opération	Suivi une année sur deux

MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	50 000€ pour la phase 1 du Contrat				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	50 000€	25 000€	
	Région SUD	30%	50 000€	15 000€	
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
		▬		▬	
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Taux de réalisation				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	D.2.11 du SAGE Gapeau « Poursuivre en le complétant le suivi de la qualité des eaux »				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Suivi de la qualité des eaux et des sédiments des Salins d'Hyères</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.1. Développer des réseaux de suivi pérennes de la qualité des eaux sur le territoire du Contrat de baie</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	L'opération concerne spécifiquement les sites des salins d'Hyères (Pesquiers et Vieux salins) mais elle intègre des apports les bassins versant associés dans la réflexion.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Par leur richesse écologique, les zones humides nécessitent une attention particulière sur la qualité des eaux pour la gestion du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eviter les dérèglements des paramètres d'oxygène dissous avec une baisse de sa saturation et du potentiel rédox dans un contexte de forte température et accroissement de la salinité en période estivale.</li> <li>- Contrôler puis supprimer les pollutions chimiques issues des activités des bassins versants proches (HAP, Cuivre, Mercure, TBT principalement)</li> </ul> <p>Les sites des salins d'Hyères nécessitent donc une attention particulière des paramètres physico-chimique (eaux, sédiments, poissons) au niveau des ambitions de gestion du site.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>Pour les salins d'Hyères, en complément des suivis hebdomadaires réalisés en régie (niveau d'eau, température, salinité, oxygène dissous), il est proposé de mettre en place un suivi de la qualité des eaux plus complet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur la qualité physico-chimique des eaux, une campagne semestrielle</li> <li>- Sur la qualité physico-chimique des sédiments, une campagne annuelle</li> <li>- Sur l'état de santé des poissons, une campagne de mesures chaque année pour les 3 premières années du suivi puis tous les 5 ans.</li> </ul> <p>Cette action est également associée à des démarches de réduction des apports sur les bassins versant, notamment sur les paramètres cuivre et phytosanitaires en lien avec la chambre d'agriculture du Var, les HAP et le cuivre avec les chantier naval) ou les pollutions organiques (pluvial de l'Hippodrome).</p>

MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	25 000 € / an				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC				
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Finalisation de l'étude Eau intégrée fin 2022				
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Evolution des paramètres physico-chimiques</li> <li>☞ Nombre d'événements de déséquilibre du milieu (mortalité de piscicole dans les canaux de ceinture, prolifération algales, mauvaises odeurs...)</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Parc naturel Régional de la Sainte Baume</b>		<b>Mise en œuvre du réseau complémentaire de suivi quantitatif et qualitatif des eaux souterraines stratégiques de la Sainte Baume</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.1. Développer des réseaux de suivi pérennes de la qualité des eaux sur le territoire du Contrat de baie</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	 <p>Carte identifiant les périmètres de gestion du PNR de la Sainte Baume et du contrat de baie de la Rade de Toulon et des îles d'Or (2023-2027) et la localisation des points de suivi quantité (à valider) et des sources pérennes et temporaires identifiées pour la réflexion de suivi qualité (à valider).</p> <p>La mise en place de ce dispositif de suivi des eaux souterraines porte sur un périmètre intéressant les unités hydrogéologiques de type karstique identifiées comme ressource stratégique pour l'eau potable qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en intégralité, l'unité FRDG167 « Massifs calcaires de la Sainte-Baume, du Mont Aurélien et de l'Agnis »,</li> <li>- pour partie, l'unité FRDG168 « Calcaires du Bassin du Beausset et du Massif des Calanques » qui s'étendent vers le Sud-Est jusqu'aux sources de Dardennes et vers le Sud-Ouest jusqu'aux sources de Port Miou,</li> <li>- puis l'unité FRDG170 « Massifs calcaires du Centre Var » appartenant aux massifs du Pilon St Clément et de la Loube (partie orientale comprise en le périmètre du PNR de la Sainte Baume).</li> </ul>			



	<p>Il s'intéresse ainsi, entre autres, à l'unité karstique du plateau de Siou-Blanc définie comme « zone de sauvegarde » et alimentant le bassin versant du Ragas compris dans le contrat de baie.</p>
<p>Contexte et objectif / gain environnemental attendu</p>	<p>Le projet d'un réseau pérenne de suivis quantitatifs et qualitatifs des eaux souterraines complémentaire aux réseaux existants, s'inscrit dans la démarche initiée fin 2018 par le Parc naturel régional de la Sainte Baume de définir la gestion des ressources en eau considérées comme stratégique par le SDAGE. Il découle notamment de la stratégie d'action visant à renforcer la protection et à améliorer la connaissance des zones de sauvegarde définies pour la préservation à long terme du potentiel d'exploitation de l'eau potable. Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le suivi des débits des sources et des cours d'eau directement à l'aval de ces sources (24 points prévisionnels), permettra de mieux comprendre le soutien d'étiage des aquifères karstiques aux cours d'eau.</li> <li>- Le suivi de niveaux piézométriques des nappes (7 points prévisionnels), par le biais de piézomètres existants et/ou dans des grottes, apportera des connaissances sur les niveaux d'eau dans les karsts et leur fluctuation qui sont quasi inexistantes aujourd'hui.</li> <li>- Enfin le suivi qualitatif des masses d'eau souterraines karstiques par des prélèvements (20 prélèvements prévisionnels) et analyses en laboratoire d'eau souterraine brute via des sources et des forages existants, devra compléter la caractérisation de l'état chimique des ressources en eau de la Sainte Baume, en particulier dans des secteurs à enjeux (pollutions potentielles en lien avec des activités industrielles et agricole) et ainsi renforcer les connaissances déjà acquises par les réseaux de surveillance la Directive Cadre sur l'Eau (réseau de contrôle opérationnel (RCO) et réseau de contrôle de surveillance (RCS)).</li> </ul>
<p>Contenu technique de l'opération</p>	<p>Ce projet de réseau local et complémentaire de suivi des eaux souterraines est proposé dans un objectif de complémentarité avec les réseaux existants. Ainsi il est prévu que l'exploitation des données de ces nouveaux suivis soit faite en intégrant les suivis des autres réseaux. La fin de l'année 2022 aura permis d'établir un avant-projet du dispositif de suivi comprenant : l'inventaire des réseaux existants, une pré-localisation de points de suivis complémentaires, l'acquisition de matériels pour la réalisation de mesures ponctuelles, la rencontre des différents producteurs et gestionnaires de données actuels en vue de créer un comité technique à activer en 2023. En 2023 l'opération se déroulera en 5 actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <u>L'animation d'un à deux comités techniques avec les gestionnaires de réseau</u> existant et acteurs intéressant la démarche de suivi afin de valider la proposition du projet de réseau et se mettre d'accord sur les nouveaux points de suivi en lien avec les autres démarches de suivi portées entre autre par la DREAL, le BRGM, les syndicats de rivières..., définir précisément les caractéristiques de chacun des points (acquisition de mesures terrain, bancarisation et valorisation des données), réfléchir sur la mise à disposition des données nouvellement produites par le PNR mais également celles issues des réseaux existants afin de construire un « modèle d'évaluation globale » des masses d'eau souterraine à l'échelle du territoire de la Sainte Baume.</li> <li>2) <u>La réalisation de campagnes de mesures ponctuelles</u> des débits sur les points présélectionnés en vue de valider la faisabilité technique et financière d'équipements pour des suivis en continu et pérennes à partir de 2024.</li> <li>3) <u>La réalisation de campagnes de prélèvements et analyse d'eau</u> souterraines en vue d'établir des états de la qualité de certaines masses d'eau actuellement non suivis par les réseaux de surveillance existants ou qui nécessitent d'approfondir les connaissances au regard de sites ou d'activités pouvant affecter la qualité des eaux souterraines.</li> <li>4) <u>Le développement d'un outil type « cartographie interactive »</u>, pour diffuser, en collaboration avec l'ensemble des producteurs et gestionnaires, des données de suivi et d'observation des masses d'eau souterraines avec</li> </ol>

	<p>notamment la possibilité d'une déclinaison « grand public ».</p> <p>5) <u>L'élaboration de rendu présentant</u> : les suivis réalisés en 2023, sur la base d'une évaluation financière, l'élaboration d'une proposition de pérennisation du réseau de suivi sur le moyen et long terme à valider en comité technique, le détail spécifique de la faisabilité technique et financière de suivi en continu de certains points à mettre en œuvre en 2024.</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	<p>Montant salaire agent (salaire brut + charges) : 22 100 €</p> <p>Montant prestations extérieur SIG : 1 400 € HT</p> <p>Montant prestation extérieurs (analyses en laboratoire) : 12 600 €</p> <p><b>Montant prévisionnel total de l'opération pour 2023 : 36 100 €</b></p>				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	70%	36 100€	25 270€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
Commentaires	Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
	Mise en œuvre des 5 actions du réseau de suivi complémentaire des ESO	Continuité des suivis avec la mise en œuvre en plus de suivis en continu			
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La réalisation du projet est conditionnée par l'obtention de la subvention de l'AERMC.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de comité technique</li> <li>☞ Nombre de campagne de mesures de débits et de prélèvements d'eau</li> <li>☞ Réalisation d'un bulletin de suivi annuel</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					




## Objectif A.2 :

---

Réduire les pollutions  
microbiologiques


---

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Actualisation du schéma directeur d'assainissement</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	Toutes les communes de la Métropole TPM : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Système d'assainissement Amphitria</li> <li>- Système d'assainissement Amphora</li> <li>- Système d'assainissement Almanarre</li> <li>- Commune de La Crau / système d'assainissement Vallée du Gapeau</li> </ul>
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) a été approuvé en juin 2016. Depuis, la Métropole a entrepris un programme de renouvellement des collecteurs, de sécurisation des postes de refoulement, et de restructuration des chaînes de transferts sur les secteurs prioritaires. De plus, le diagnostic permanent a été mis en place et les réseaux ont été cartographiés avec une plus grande précision.</p> <p>Il est nécessaire d'effectuer une actualisation de l'étude afin de prendre en compte les actions engagées jusqu'alors, de mesurer leurs effets, d'affiner la cohérence du programme avec les documents d'urbanisme récents et d'ajuster le programme d'actions et la stratégie d'exploitation des systèmes d'assainissement pour les années 2025 à 2035, et de consolider la prospective tarifaire.</p> <p>L'objectif principal reste la protection des milieux naturels, par une conformité des systèmes et la maîtrise et réduction de l'occurrence des débordements par temps de pluie.</p>
Contenu technique de l'opération	L'actualisation du SDA devra permettre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La compilation des données existantes et des études, diagnostics, et travaux réalisés</li> <li>- L'identification des secteurs à enjeux nécessitant des diagnostics complémentaires</li> <li>- L'optimisation de la gestion patrimoniale : meilleure connaissance des réseaux, exploitation des données d'autosurveillance et de diagnostic, mise à jour précise des données du SIG, programmation pluriannuelle de renouvellement des réseaux</li> <li>- L'analyse des risques de défaillance sur les réseaux et ouvrages</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise à jour et l'approbation du zonage d'assainissement</li> <li>- L'étude de la vulnérabilité des ouvrages faces au risque d'inondation en cohérence avec le SCOT, l'étude de l'adaptation du système d'assainissement à l'élévation du niveau marin</li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	300 000€ (Phase 1 : 2023-2024)				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	300 000€	150 000€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	Le CCTP devra être soumis pour avis à l'Agence de l'eau				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Remise des rapports d'étude				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	SCOT Provence Méditerranée				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]			
<b>Marine Nationale</b>	<b>Mise en place de dispositifs pour améliorer les connaissances sur les ouvrages d'assainissement de la Base navale de Toulon</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>			
Localisation de l'opération	Base Navale de Toulon		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Surveillance des rejets d'eaux usées		
Contenu technique de l'opération	<p>La base navale de Toulon est rattachée au système d'assainissement d'Amphitria et dispose d'installations de soutien sensibles qui nécessitent la mise en œuvre de travaux de rénovation commune eaux usées/eaux potables (tranchée unique).</p> <p>Pour ces deux réseaux l'engagement financier prévu (réseaux AEP inclus) est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2023 : 1 000k€</li> <li>• 2024 : 5 000k€</li> <li>• 2025 : 10 000k€</li> </ul> <p>La première phase de travaux (2023-2024) concerne la zone Vauban avec un budget évalué à 1,2 M€ (budget global avec AEP 1,8M€).</p> <p><b>Pour l'année 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de débitmètres sur tous les postes de relevage qui n'en sont pas dotés (une dizaine) pour affiner les mesures de volume rejeté (chiffrage en cours, environ 8k€ par appareil)</li> <li>- mise en place d'un système de surveillance à distance (supervision) des rejets EU (environ 480 K€).</li> </ul>		



<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	560 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	560 000€	280 000€	
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	🔗 Nombre de débitmètres installés				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

**CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]**

**Communauté  
d'Agglomération  
de la Provence Verte**

**Construction de la nouvelle station d'épuration de  
Méounes-lès-Montrieux**

**CLASSEMENT DE L'OPERATION**

Objectif(s) du Contrat de  
baie visé

**A.2. Réduire les pollutions bactériologiques**

Nature de l'opération

- |                                |   |  |  |
|--------------------------------|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Etude | <input checked="" type="checkbox"/> Travaux | <input type="checkbox"/> Etude et travaux                | <input type="checkbox"/> Gestion /<br>Exploitation |
| <input type="checkbox"/> Suivi | <input type="checkbox"/> Animation          | <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation |  |

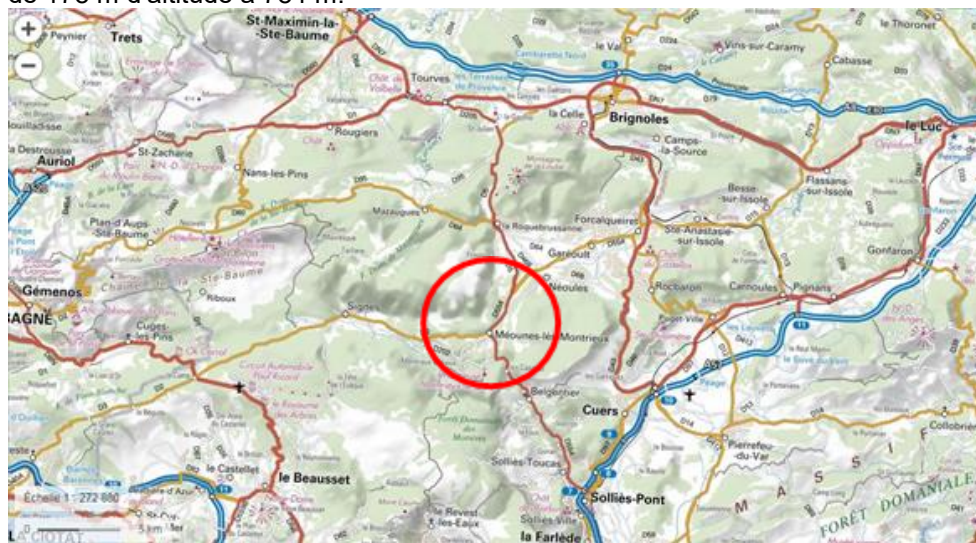
**DESCRIPTION DE L'OPERATION**

Localisation de l'opération

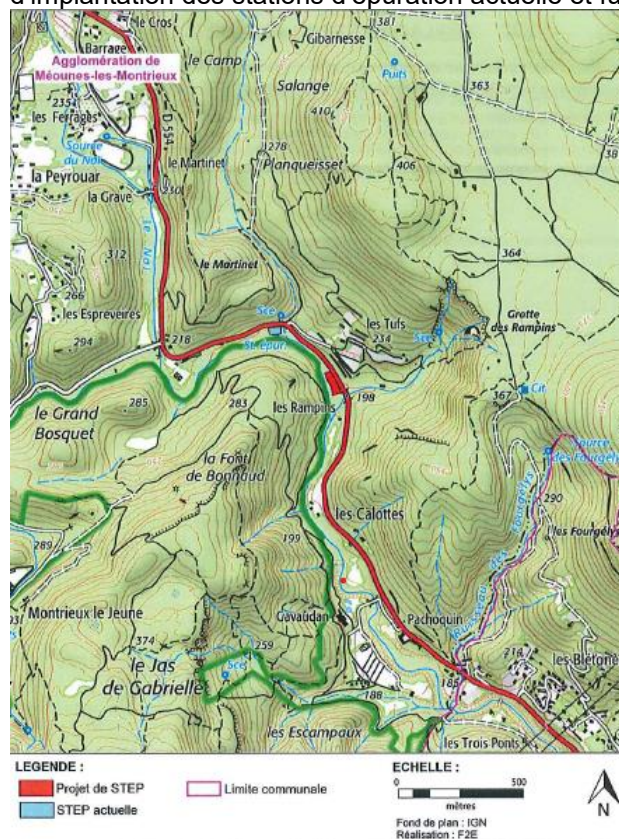
La Commune de Méounes-lès-Montrieux est située au centre-ouest du Département du Var, à mi-distance de Toulon et de Brignoles. La Commune est desservie par la D2 et D202 vers Signes et est traversée par la D554 suivant un axe nord sud.

D'une superficie de 41 km<sup>2</sup> environ et limitrophes aux communes de Belgentier, La Roquebrussanne, Néoules, Mazaugues, Garéoult et La Valette du Var, MEOUNES-LES-MONTRIEUX est une Commune rurale de la Communauté d'Agglomération Provence Verte (basée à Brignoles). Une grande majorité de la population est regroupée dans le vieux village et les quartiers adjacents (Les Ferrages, Saint Lazare, La Colle, Cros de l'Etang, ... : secteurs desservis par le réseau d'assainissement).

Le reste de la population se répartit en habitat diffus (non assaini collectivement). La commune se caractérise par de nombreux espaces forestiers, une forte présence de l'eau, une altitude moyenne de 250 m et un relief très marqué variant de 178 m d'altitude à 784 m.



La future station d'épuration communale, de type Boues Activées – Aération prolongée, sera d'une capacité nominale de 2 300 EH. Son rejet se fera également dans la rivière Gapeau un peu plus à l'aval. Ci-après la localisation des sites d'implantation des stations d'épuration actuelle et future :



Contexte et objectif / gain environnemental attendu

La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV) est compétente en matière d'assainissement collectif depuis le 1er janvier 2020.

Sur le territoire de la Commune de Méounes-lès-Montrieux, commune-membre de la CAPV, l'actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) communal 2004 a été réalisée par le bureau d'études SIAGE en 2018 et un programme de travaux a été établi, il conclut sur la nécessité de créer une nouvelle station d'épuration. En effet la station actuelle est vétuste et subie de surcroît des intrusions d'eaux claires parasites (ECP) importantes. Ce point est confirmé par les non-conformités en équipements et en performance vis-à-vis de la directive de 1991. La nouvelle station a été dimensionnée dans le SDA en fonction d'un volume d'effluents réduit c'est à dire calculé après diminution des ECP.

L'Agglomération s'est engagée dans :

- 3 tranches de travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées (AMO : Régie des eaux de la Provence Verte, Moe : BM études eau, entreprise : SAUR)
- La reconstruction d'une nouvelle station d'épuration (AMO : Régie des eaux de la Provence Verte, Moe : cabinet Merlin)

La qualité du rejet de la station d'épuration au Gapeau (niveaux de rejets et rendements épuratoires) et la gestion des boues seront améliorées. Le traitement du phosphore demandé par l'arrêté du 09/10/2010 concerne les STEP > 10 000 EH. Malgré tout, le projet de la nouvelle STEP prévoit un traitement poussé Pt et NTK pour respecter la sensibilité du Gapeau.

Contenu technique de l'opération

En septembre 2022, la Phase PRO est en finalisation avec ACT prévu fin octobre 2022 et un objectif de début des travaux début 2023.

Les travaux consistent en la création d'une nouvelle station en remplacement de celle existante incluant la création d'un nouveau poste de refoulement et d'un réseau de transfert et la destruction de la station d'épuration actuelle.

Le marché sera alloté comme suit :

- Lot 1 : Construction de la nouvelle STEU et du PR / Démolition de l'ancienne STEU,
- Lot 2 : Canalisation de refoulement et réseau gravitaire entre réseau existant et nouveau PR.

Ainsi, les installations projetées sur la nouvelle station d'épuration de la commune de Méounes-les Montrieux comprennent donc :

La filière eau ancienne station :

- Un poste de relevage avec dégrilleur et dispositif de pompes
- Un bassin d'orage au droit des anciens lits de séchage.
- Une canalisation de refoulement des eaux brutes vers le site de la nouvelle station.

La filière eau nouvelle station :

- Un prétraitement constitué d'un dégrilleur
- Un dessableur-dégraisseur aéré
- Une zone de contact équipée d'un agitateur
- Un bassin d'aération avec turbines d'aération
- Une déphosphatation de type physico chimique
- Un regard de dégazage à l'aval du bassin d'aération,
- Un clarificateur
- Un poste de recirculation des boues
- Un dispositif de comptage des eaux traitées de type Canal Venturi
- Un poste « toutes eaux »
- Une canalisation de rejet des effluents vers le milieu naturel

La filière boues nouvelle station :

- Un poste d'extraction des boues en excès du clarificateur
- Une unité de déshydratation fixe composée d'une presse à vis

Traitement de l'air de la nouvelle station :

- Ventilation des locaux et traitement de l'air vicié par adsorption sur charbon actif.

La durée des travaux est estimée à 12 mois dont 2 mois de préparation. Les ouvrages projetés étant situés sur une emprise n'empiétant pas sur les ouvrages existants, il n'y aura pas d'incidence majeure des travaux sur le fonctionnement de la station d'épuration en service. La station existante de la commune de Méounes-les-Montrieux ne sera détruite qu'une fois les nouveaux ouvrages en service. Les travaux lourds seront réalisés entre octobre et mars comme le conseille l'étude faune flore.

MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	2 500 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	780 592€	390 296€	
	Région SUD	0			
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) : DETR	20 %	2 115 350 €	423 070 €	
Commentaires	Garantie de taux 50% (AERMC) Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)				
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	<p>La réalisation de cette opération est liée à la fiche action « Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la commune de Méounes-lès-Montrieux pour lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites ».</p> <p>La mise en service de cette opération sera sous-tendue par l'obtention de l'autorisation réglementaire correspondante.</p>				
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Ordres de service de démarrage des travaux</li> <li>☞ Obtention de l'arrêté préfectoral d'autorisation</li> <li>☞ Réception des travaux</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	ASS0402				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Production et valorisation de biogaz à la Station de traitement des Eaux Usées de l'Almanarre - Hyères-les-Palmiers</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Station d'épuration de l'Almanarre – Hyères les Palmiers			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Engager le « programme d'actions afin notamment d'améliorer l'efficacité énergétique, [...] d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de valoriser le potentiel en énergie de récupération » s'imposant aux collectivités territoriales (Article L229-26 du code de l'environnement),</li> <li>▪ Assurer la compatibilité de ses actions avec l'objectif de « développement de la valorisation par méthanisation des boues » retenu par le Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux du département du Var devenu exécutoire le 25 juillet 2017,</li> <li>▪ Se conformer à l'objectif de valorisation des déchets d'assainissement non dangereux fixé par le Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets adopté par le Conseil régional par délibération du 26 juin 2019,</li> <li>▪ Optimiser le fonctionnement du digesteur qui est en sous-charge,</li> <li>▪ Réduire la quantité des boues produites sur la station d'épuration AmphorA par le traitement en digestion avant incinération. Comparaison avec les précédentes études pour suivre l'évolution de la qualité du milieu marin.</li> <li>▪ Revendre du biogaz et générer des recettes pour la Métropole TPM</li> </ul>			
Contenu technique de l'opération	<p>La Métropole Toulon Provence Méditerranée souhaite réhabiliter et construire l'ensemble des ouvrages et des équipements nécessaires à une production optimale de biométhane sur le site de l'Almanarre.</p> <p>La production de biométhane nécessite la mise en place des équipements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Création d'un nouveau bâtiment pour accueillir deux pompes à chaleur destinées au réchauffage du digesteur (les chaudières existantes ne serviront plus que d'appoint)</li> <li>· Création d'une unité de purification du biogaz</li> <li>· Installation d'un poste d'injection du biogaz GRDF</li> <li>· Divers travaux : électricité, contrôle commande, raccordement au traitement d'air existant, ...</li> </ul> <p>Actuellement, au vu de la production de boues de la station de l'Almanarre, le</p>			



digesteur est utilisé à 50 % de sa capacité maximale.  
 Afin d'optimiser la production de biogaz, il est nécessaire d'augmenter les quantités de boues et de graisses reçues dans le digesteur.  
 C'est pourquoi les boues de la station d'Amphora seront accueillies pour atteindre cet objectif de production.

La valorisation de ces boues extérieures nécessite la mise en place de nouvelles installations de réception et d'insertion dans le processus de digestion existant, à savoir :

- Création d'un nouveau bâtiment d'accueil des boues extérieures
- Mise en place d'un prétraitement de type dégrilleur-compacteur au niveau de la réception des graisses
- Reconversion de la bache du traitement des graisses existant (= Biolix®) en bache d'homogénéisation
- Création d'un bâtiment pour la mise en œuvre d'un prétraitement sur l'alimentation de la digestion du type défilasseur

Deux phases de travaux peuvent être distinguées :

➤Phase 1 : travaux d'adaptation du digesteur existant et de mise en place d'une unité de valorisation du biogaz pour injection

➤Phase 2 : travaux portant sur les ouvrages et équipements nécessaires à l'accueil des entrants (boues et graisses)

#### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)


**4 320 000 € (Phase 1 : 2023-2024)** comprenant les études de maîtrise d'œuvre et les travaux en phase 1  
 Phase 2 : 2 390 000€

Nature des postes de dépenses d'investissement	Montant	
	HT	TTC
<b>Etudes MOE phase 1 et 2 (avenant en cours)</b>	<b>320 000 €</b>	384 000 €
<b>Travaux Phase 1</b>	<b>4 000 000 €</b>	4 800 000 €
Travaux Phase 2	2 370 000 €	2 844 000 €
Autres (CT-CSPS-essais géotechniques)	20 000 €	24 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 710 000 €</b>	8 052 000 €

Co-financements possibles

Partenaire financier	Taux	Assiette éligible	Aide financière
Agence de l'Eau RMC	Avance remboursable 50%	4 320 000 €	2 160 000€
Région SUD			2 x 750 000 € 1er dossier MOE+Phase 1 2ème dossier : Phase 2
Département du Var	Contacteur le Département		
Autre(s) : DSIL ADEME Etat (Fond vert)			250 000 € 121 039€ (10% des équipements d'injection de biogaz dans le réseau)

Commentaires	<p>Avance remboursable 50% (AERMC)</p> <p>Partenaires à inclure dans le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ADEME</li> <li>- DREAL</li> <li>- ENGIE</li> <li>- Exploitant</li> </ul>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	<p>Planning prévisionnel avec reprise des études et dossier réglementaire en adéquation avec nouvel AMPG ICPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise PRO et dossier ICPE : 1<sup>er</sup> trimestre 2023</li> <li>- Instruction DREAL : avril à septembre 2023</li> <li>- ACT et consultation travaux : octobre 2023 à février 2024</li> <li>- Notification marché, début période de préparation : juillet 2024</li> <li>- Démarrage des travaux : novembre 2024</li> <li>- Démarrage injection : septembre 2025</li> </ul> <p>- Travaux phase 2 intégrés à la future DSP, en consultation fin 2024, négociations 2025 et notification 2026</p> <p>Ce planning prévisionnel est sujet à adaptation à ce stade de l'opération, un scénario de report après 2026 en travaux concessifs n'est pas exclu.</p>				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	<p>Dossier Installation Classée pour l'Environnement</p> <p>Dossier de permis de construire</p>				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Diminution des tonnages de boues</li> <li>☞ Revente du biogaz</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]			
<b>Métropole TPM</b>	<b>Construction de la nouvelle station d'épuration de l'Île de Porquerolles</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>			
Localisation de l'opération	<p>La station d'épuration actuelle est située au Sud de l'Île, à proximité de la route du phare à l'adresse « Chemin communal n° 154 dit du Phare - 83400 PORQUEROLLES » sur la parcelle OJ 1443 de l'Île de Porquerolles Commune de Hyères les Palmiers.</p> <p>Il s'agit d'une parcelle réservée qui ne fait pas partie de la classification « Cœur de Parc ». La nouvelle unité dans sa globalité sera incluse dans cette parcelle.</p> 		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Construite en 1975, la station d'épuration de l'Île de Porquerolles a fait l'objet d'un diagnostic de fonctionnement en 2013 aboutissant aux conclusions d'un sous-dimensionnement en été, surdimensionnement en hiver et un traitement des graisses inefficaces.</p> <p>De plus, elle est déclarée non conforme par la DDTM 83 depuis 2016.</p> <p>Cette nouvelle station d'épuration sera adaptée aux variations de charges et aux apports importants de graisses. Elle sera également équipée d'un séchage des boues in situ afin de supprimer les évacuations vers le continent en période estivale (1er Avril au 31 Octobre).</p> <p>La capacité de la nouvelle station d'épuration est de 6 500 E.H. en haute saison..</p>		

Contenu technique de l'opération

Une étude préalable architecturale, paysagère et environnementale a été réalisée en 2015 a permis d'appréhender les attentes des services de l'Etat (DREAL et ABF).

Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été notifiée en 2018 pour la passation et le suivi du marché de travaux.

La procédure de conception réalisation a été choisie pour ces travaux du fait des contraintes techniques de réalisation rendant indissociables la conception et la réalisation de l'ouvrage.

Pour assurer le bon fonctionnement d'un bâtiment aussi complexe qu'une station d'épuration, la construction du génie civil et sa fonctionnalité par rapport à l'installation des nombreux équipements qui composent les filières de traitement ne peuvent être dissociés.

Le choix de la procédure a été justifié par les éléments de complexité suivants :

- La nécessité d'un engagement du titulaire sur les garanties de fonctionnement et les performances du traitement à mettre en place, afin de rejeter une eau conforme à la législation en vigueur. Les enjeux réglementaires du projet nécessitant une maîtrise totale du process. Cet engagement et ces enjeux requièrent des technologies issues de la recherche et de l'innovation propres à chaque entreprise, qui rendent indissociables conception et réalisation.
- Le mode de réalisation des ouvrages, compte tenu des contraintes à respecter en termes d'intégration paysagère, architecturale, et environnementale dans ce site particulièrement complexe et sensible (Parc National de Port Cros, Site classé DREAL, Natura 2000) est conditionné par la conception de l'installation et les process qui seront mis en œuvre.
- La nécessité d'assurer la continuité du service public de la station existante pendant les travaux impliquant de déterminer dès la phase de conception, le phasage des travaux.
- La qualité du rejet de la station ne devra pas mettre en cause la réutilisation des eaux usées traitées en sortie des lagunes par le Parc national de Port Cros.

Le marché de travaux porte sur les études d'exécution des installations, qui seront réalisées à partir du projet remis par l'entreprise en réponse à la consultation, puis sur la construction et la mise en route de la station. La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont précisées dans le Programme Fonctionnel Détaillé (CCTP du marché de conception réalisation).

La capacité nominale de la nouvelle station d'épuration sera de 6 500 EH (contre 4 500 EH dans la situation actuelle).

Le marché de travaux comprend les missions distinctes de conception, de construction et d'exploitation jusqu'à la réception des nouvelles installations de traitement des eaux usées de la station d'épuration de l'île de Porquerolles.

Dans le marché, le Maître d'ouvrage distingue deux types de missions :

A) Les missions de prestations intellectuelles : Les études de conception architecturales et techniques comprenant les éléments suivants :

- Phase 0 : Finalisation de l'APD sur la base du rendu de l'offre
- Phase 1 : Projet
- Phase 2 : études d'exécution
- Phase 3 : maîtrise d'œuvre VISA des études d'exécution
- Phase 4 : maîtrise d'œuvre DET (Direction de l'Exécution du contrat de travaux)
- Phase 5 : maîtrise d'œuvre AOR (Assistance aux Opération de réception) et assistance mise en service

	<p>B) Les missions de réalisation des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 6 : Période de préparation</li> <li>• Phase 7 : Réalisation des travaux</li> <li>• Phase 8 : Mise en service incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La période de mise au point d'une durée de 1 mois,</li> <li>- La période de mise en régime d'une durée de 1 mois,</li> <li>- La période d'observation d'une durée de 3 mois.</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Montage de l'opération</u>  En complément du marché d'AMO, des prestations annexes de géotechnie, topographie, coordination en matière de sécurité et de protection de la santé, contrôle technique, essais de garantie pourront être assurées soit par les marchés à bons de commande existants à la Métropole TPM, soit par des marchés spécifiques à l'opération.</p>
--	--


**MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	<p>7 700 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestation annexe autre que AMO : 200 000 €</li> <li>• Travaux : 7 500 000 €</li> </ul>
--	---

	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
Co-financements possibles	Agence de l'Eau RMC	30%	712 098€	213 629€
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			

Commentaires	<p>Aide exceptionnelle 30% (AERMC)  <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau :</u>  Année d'engagement 2024 + lancement STERE (fiche-action 194)</p> <p>Partenaires techniques à associer au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DDTM</li> <li>- Parc national de Port Cros</li> <li>- DREAL</li> <li>- Architecte des Bâtiments de France</li> <li>- Mairie de Hyères</li> <li>- Exploitant</li> </ul> <p>L'assiette éligible pourra être revue avec les données d'autosurveillance disponibles au moment de l'étude du dossier de demande d'aide.</p>
--------------	---


**CALENDRIER DE L'OPERATION**

	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					


Année d'engagement (notification / ordre de service)	Notification marché de travaux : Mars 2023 Dépôt du permis de Construire et instruction : Mars 2023 – novembre 2023 Travaux : 2024-2025 avec arrêt chantier gros travaux période estivale
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Dossier au titre de la loi sur l'eau Permis de construire et de démolir
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>	
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Conformité du rejet de la station d'épuration</li> <li>☞ Accueil des graisses de restaurateurs</li> </ul>
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	




CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>		<b>Mise en conformité du système de traitement des eaux usées de la zone vie de l'emprise militaire DGA sur l'île du levant</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Site de la DGA ; Ile du Levant.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Amélioration du traitement des eaux usées			
Contenu technique de l'opération	Réalisation de la STEP : demande d'autorisation en phase 1. 2023 : 1572 k€			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	1 310 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	Non-éligible		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires				

<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Université de Toulon</b>	<b>Diagnostic des réseaux d'eaux usées pour lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites sur le campus universitaire de La Garde et priorisation des travaux à mener</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions microbiologiques</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	L'opération se situe sur le campus universitaire de La Garde			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Les réseaux d'eaux usées sur le campus de La Garde datent de 50ans. Des fuites d'eau sont constatées régulièrement à cause de systèmes racinaires ayant détériorés le réseau. En effet, de nombreux pins arborent le campus, disséminant leurs épines sur le campus et dans les réseaux en sous-sol. Lors du nettoyage de certaines chambres de tirage de réseaux Telecom, les chambres étaient éclatées et remplies par des racines, de la boue et des épines de pins.</p> <p>L'objectif de l'opération est de diagnostiquer les réseaux d'eaux usées pour lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites sur le campus universitaire de La Garde et de prioriser des travaux à mener.</p> <p>Ces réseaux sont reliés au système d'assainissement Amphora Toulon Est qui fait l'objet d'une action d'amélioration de son fonctionnement au PAOT en déclinaison du PDM du SDAGE 2022-2027.</p> <p>Cette opération s'inscrit dans un projet plus vaste de requalification du Campus. L'université souhaite repenser le Campus et répondre aux objectifs de préservation de la ressource en eau, valorisation de la biodiversité, gestion alternative des eaux pluviales en favorisant la désimpermeabilisation.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>L'opération consistera au diagnostic des réseaux d'eaux usées pour lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites sur le campus universitaire de La Garde. Elle déterminera la priorisation des travaux à mener et visera la fiabilisation des données. Le linéaire de réseau d'eaux usées est estimé à 4,5 km environ (sur la base de plans non mis à jour). Le diagnostic devra permettre de définir précisément le réseau, son cheminement et son état de vétusté, pour définir les actions correctives et préventives à mener.</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	25 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>

	Agence de l'Eau RMC	50%	25 000€	12 500€	
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires	Garantie de taux 50% (AERMC) Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La réalisation de cette opération est liée à l'obtention de financement et/ou la validation d'appel à projets.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	ASS0302				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Restructuration du réseau d'assainissement collectif des quartiers Moutonne / Gavary à La Crau</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	<i>Quartier de La Moutonne et Gavary – 83260 LA CRAU</i>			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le Schéma Directeur d'Assainissement a mis en évidence des dysfonctionnements sur les infrastructures eaux usées du quartier de La Moutonne à La Crau, en particulier une saturation du réseau par temps de pluie entraînant des débordements à proximité des habitations.</p> <p>Le SDA proposait différents pistes d'amélioration qui ont été développées dans une étude diagnostic réalisée en 2019, qui a permis de retenir un scénario optimum pour lequel les études de maîtrise d'œuvre ont été réalisées entre 2020 et 2022.</p> <p>Le projet est dimensionné en prenant en compte une occurrence de pluie bisannuelle dans l'objectif de supprimer tout débordement intempestif du réseau en amont.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>Reprise de la chaîne de transfert Moutonne-Gavary :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création PR Estagnol 60 m³/h + refoulement 2 220 ml Ø160</li> <li>- Création bassin de rétention 550 m³</li> <li>- Restructuration PR Moutonne 10 m³/h + refoulement 360 ml Ø75</li> <li>- Création PR Gavary 20 m³/h + refoulement 1 340 ml Ø110</li> <li>- Création et renouvellement réseau gravitaire 1 520 ml Ø250-400</li> </ul>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	3 700 000€ Action déjà financée hors contrat de baie.			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC			
	Région SUD			

	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	* Convention AERMC 2017-1412 : 1 078 800 € avance + 1 488 000 € subvention				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023 (ACT) 2023-2024 travaux				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Dossiers réglementaires Loi sur l'Eau et Natura 2000 Autorisations foncières (implantation réseau sous servitudes)				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Réalisation des travaux, mise en service</li> <li>☞ Caractérisation de débordements par temps de pluie</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	ASS0302				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]			
<b>Métropole TPM</b>	<b>Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées pour lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites</b> <b>Système d'assainissement Amphora</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2 Réduire les pollutions microbiologiques</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Localisation de l'opération	Système d'assainissement Amphora (La Garde)		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le diagnostic effectué lors de la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement a mis en évidence la présence d'un volume important d'eaux parasites dans les réseaux d'eaux usées. La réduction de ces volumes est nécessaire pour limiter les déversements d'effluents non traités vers le milieu récepteur par temps de pluie et améliorer le fonctionnement du réseau et du traitement.</p> <p>Le diagnostic permanent déployé sur le réseau de collecte des eaux usées de la Métropole permet d'identifier les secteurs à enjeux. Ces investigations s'appuient sur des campagnes de mesures (sectorisation, mesure de débit et cheminements nocturnes) et des inspections vidéo pour identifier les ouvrages défectueux et les intrusions d'eaux claires permanentes.</p> <p>Les travaux sont programmés en fonction du résultat des études et diagnostics réalisés sur le réseau pour l'identification des zones d'intrusion d'eaux parasites permanentes (métrologie, cheminements nocturnes, inspections vidéo). Les travaux consistent à renouveler les tronçons de canalisations, les branchements et regards de visite présentant des défauts d'étanchéité avérés.</p> <p>L'objectif est de réduire la proportion d'eaux parasites présentes dans les effluents ; le diagnostic permanent déployé sur le territoire permettra de suivre l'impact des travaux sur le fonctionnement du réseau.</p> <p>Enfin, il est à noter que le réseau de collecte de la station d'épuration d'Amphora est déclarée en voie de conformité par le service de la police de l'eau et qu'il fait l'objet d'une action d'amélioration de son fonctionnement au PAOT en déclinaison du PDM du SDAGE 2022-2027.</p>		
Contenu technique de l'opération	En fonction de l'état de dégradation des ouvrages et de la complexité de mise en œuvre, les réseaux peuvent être totalement renouvelés par technique traditionnelle ou réhabilités par technique sans tranchée (chemisage continu ou tubage).		







CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]			
<b>Métropole TPM</b>	<b>Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées pour lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites (Amphitria)</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2 Réduire les pollutions microbiologiques</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>			
Localisation de l'opération	Système d'assainissement Amphitria (la Seyne-sur-mer)		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le diagnostic effectué lors de la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la Métropole TPM a mis en évidence la présence d'un volume important d'eaux parasites dans les réseaux d'eaux usées. La réduction de ces volumes est nécessaire pour limiter les déversements d'effluents non traités vers le milieu récepteur par temps de pluie et améliorer le fonctionnement du réseau et du traitement.</p> <p>Le diagnostic permanent déployé sur le réseau de collecte des eaux usées de la Métropole permet d'identifier les secteurs à enjeux. Ces investigations s'appuient sur des campagnes de mesures (sectorisation, mesure de débit et cheminements nocturnes) et des inspections vidéo pour identifier les ouvrages défectueux et les intrusions d'eaux claires permanentes.</p> <p>Les travaux sont programmés en fonction du résultat des études et diagnostics réalisés sur le réseau pour l'identification des zones d'intrusion d'eaux parasites permanentes (métrologie, cheminements nocturnes, inspections vidéo).</p> <p>Les travaux consistent à renouveler les tronçons de canalisations, les branchements et regards de visite présentant des défauts d'étanchéité avérés.</p> <p>L'objectif est de réduire la proportion d'eaux parasites présentes dans les effluents ; le diagnostic permanent déployé sur le territoire permettra de suivre l'impact des travaux sur le fonctionnement du réseau.</p>		

Contenu technique de l'opération	<p>En fonction de l'état de dégradation des ouvrages et de la complexité de mise en œuvre, les réseaux peuvent être totalement renouvelés par technique traditionnelle ou réhabilités par technique sans tranchée (chemisage continu ou tubage). Les travaux incluent toutes les prestations annexes nécessaires à leur réalisation : études géotechniques, diagnostics amiante, essais de réception.</p> <p>Ces travaux s'insèrent dans le programme de renouvellement patrimonial qui porte sur une moyenne de 10 km / an (10 à 12 M€ d'investissements). Le programme de renouvellement de réseaux pour lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites est estimé à 4 000 000 € HT correspondant à 1000 ml de réseau / an</p>
----------------------------------	---

### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	4 000 000€ pour la période 2023-2024			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'Agence		
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
Commentaires				

### CALENDRIER DE L'OPERATION

Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023-2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					

### SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION


Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Linéaire de renouvellement de réseau</li> <li>☞ % eaux parasites (diagnostic permanent)</li> <li>☞ % chlorures &lt; 3g/l en entrée station (objectif 2027)</li> </ul>
--	--

### LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	




CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées pour lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites (Almanarre)</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions microbiologiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Système d'assainissement Almanarre (Hyères)			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le diagnostic effectué lors de la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la Métropole TPM a mis en évidence la présence d'un volume important d'eaux parasites dans les réseaux d'eaux usées. La réduction de ces volumes est nécessaire pour limiter les déversements d'effluents non traités vers le milieu récepteur par temps de pluie et améliorer le fonctionnement du réseau et du traitement.</p> <p>Le diagnostic permanent déployé sur le réseau de collecte des eaux usées de la Métropole permet d'identifier les secteurs à enjeux. Ces investigations s'appuient sur des campagnes de mesures (sectorisation, mesure de débit et cheminements nocturnes) et des inspections vidéo pour identifier les ouvrages défectueux et les intrusions d'eaux claires permanentes.</p> <p>Les travaux sont programmés en fonction du résultat des études et diagnostics réalisés sur le réseau pour l'identification des zones d'intrusion d'eaux parasites permanentes (métrologie, cheminements nocturnes, inspections vidéo).</p> <p>Les travaux consistent à renouveler les tronçons de canalisations, les branchements et regards de visite présentant des défauts d'étanchéité avérés.</p> <p>L'objectif est de réduire la proportion d'eaux parasites présentes dans les effluents ; le diagnostic permanent déployé sur le territoire permettra de suivre l'impact des travaux sur le fonctionnement du réseau.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>En fonction de l'état de dégradation des ouvrages et de la complexité de mise en œuvre, les réseaux peuvent être totalement renouvelés par technique traditionnelle ou réhabilités par technique sans tranchée (chemisage continu ou tubage).</p> <p>Les travaux incluent toutes les prestations annexes nécessaires à leur réalisation : études géotechniques, diagnostics amiante, essais de réception.</p> <p>Ces travaux s'insèrent dans le programme de renouvellement patrimonial qui porte sur une moyenne de 10 km / an (10 à 12 M€ d'investissements).</p>			

	Le programme de renouvellement de réseaux pour lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites est estimé à 1 000 000 € - 500 ml / an				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	2 000 000 € pour la période 2023-2024				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'Agence			
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023-2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Linéaire de renouvellement de réseau</li> <li>☞ % eaux parasites (diag permanent)</li> <li>☞ % chlorures &lt; 3g/l en entrée station (objectif 2027)</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					




CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>		<b>Rénovation des réseaux d'eaux usées du PEM Saint-Mandrier</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Pôle Ecoles Méditerranée (PEM) de SAINT MANDRIER			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Réduction des pollutions microbiologiques dans la rade et réduction des entrées d'eaux parasites dans les réseaux.			
Contenu technique de l'opération	Remplacement et rénovation des canalisations et stations de relevage. Création d'un bassin tampon pour la station nord. Convention de travaux mutualisés avec MTPM (rénovation station de refoulement nord et conduite extérieur PEM).			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	5 700 000€ (dont 195 k€ TTC financés par MTPM)			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Pas de demande		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires				

<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>	<b>Travaux de rénovation des réseaux d'eaux usées au sein de la base navale pour lutter contre les entrées d'eaux claires parasites</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Base Navale de Toulon			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites			
Contenu technique de l'opération	<p>La base navale de Toulon, qui dispose d'installations de soutien sensibles, nécessite la mise en œuvre de travaux de rénovation commune eaux usées/eaux potables (tranchée unique) visant notamment la lutte contre les intrusions d'eaux claires parasites dans le système d'assainissement.</p> <p>La première phase de travaux (2023-2024) concerne la zone Vauban avec un budget évalué à 1,2 M€.</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	1 200 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	Pas de demande		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			

Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées pour lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites</b> <b>Système d'assainissement Vallée du Gapeau</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2 Réduire les pollutions microbiologiques</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	Système d'assainissement Vallée du Gapeau (Commune de La Crau)
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le diagnostic effectué lors de la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la Métropole TPM a mis en évidence la présence d'un volume important d'eaux parasites dans les réseaux d'eaux usées. La réduction de ces volumes est nécessaire pour limiter les déversements d'effluents non traités vers le milieu récepteur par temps de pluie et améliorer le fonctionnement du réseau et du traitement.</p> <p>Le diagnostic permanent déployé sur le réseau de collecte des eaux usées de la Métropole permet d'identifier les secteurs à enjeux. Ces investigations s'appuient sur des campagnes de mesures (sectorisation, mesure de débit et cheminements nocturnes) et des inspections vidéo pour identifier les ouvrages défectueux et les intrusions d'eaux claires permanentes.</p> <p>Les travaux sont programmés en fonction du résultat des études et diagnostics réalisés sur le réseau pour l'identification des zones d'intrusion d'eaux parasites permanentes (métrologie, cheminements nocturnes, inspections vidéo).</p> <p>Les travaux consistent à renouveler les tronçons de canalisations, les branchements et regards de visite présentant des défauts d'étanchéité avérés.</p> <p>L'objectif est de réduire la proportion d'eaux parasites présentes dans les effluents ; le diagnostic permanent déployé sur le territoire permettra de suivre l'impact des travaux sur le fonctionnement du réseau.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>En fonction de l'état de dégradation des ouvrages et de la complexité de mise en œuvre, les réseaux peuvent être totalement renouvelés par technique traditionnelle ou réhabilités par technique sans tranchée (chemisage continu ou tubage).</p> <p>Les travaux incluent toutes les prestations annexes nécessaires à leur</p>

	<p>réalisation : études géotechniques, diagnostics amiante, essais de réception</p> <p>Ces travaux s'insèrent dans le programme de renouvellement patrimonial qui porte sur une moyenne de 10 km / an (10 à 12 M€ d'investissements).</p> <p>Le programme de renouvellement de réseaux pour lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites est estimé 500 000 € - 125 ml / an.</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	500 000€ pour la période 2023-2024				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC				
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023-2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Linéaire de renouvellement de réseau</li> <li>☞ % eaux parasites (diag permanent)</li> <li>☞ % chlorures &lt; 3g/l en entrée station (objectif 2027)</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					



**CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]**

**Communauté  
d'Agglomération  
de la Provence Verte**

**Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la  
commune de Méounes-lès-Montrieux pour lutter contre les  
intrusions d'eaux claires parasites**

**CLASSEMENT DE L'OPERATION**

Objectif(s) du Contrat de  
baie visé

**A.2. Réduire les pollutions bactériologiques**

Nature de l'opération

- |                                |   |  |   |
|--------------------------------|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Etude | <input checked="" type="checkbox"/> Travaux | <input type="checkbox"/> Etude et travaux                | <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation |
| <input type="checkbox"/> Suivi | <input type="checkbox"/> Animation          | <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation |   |

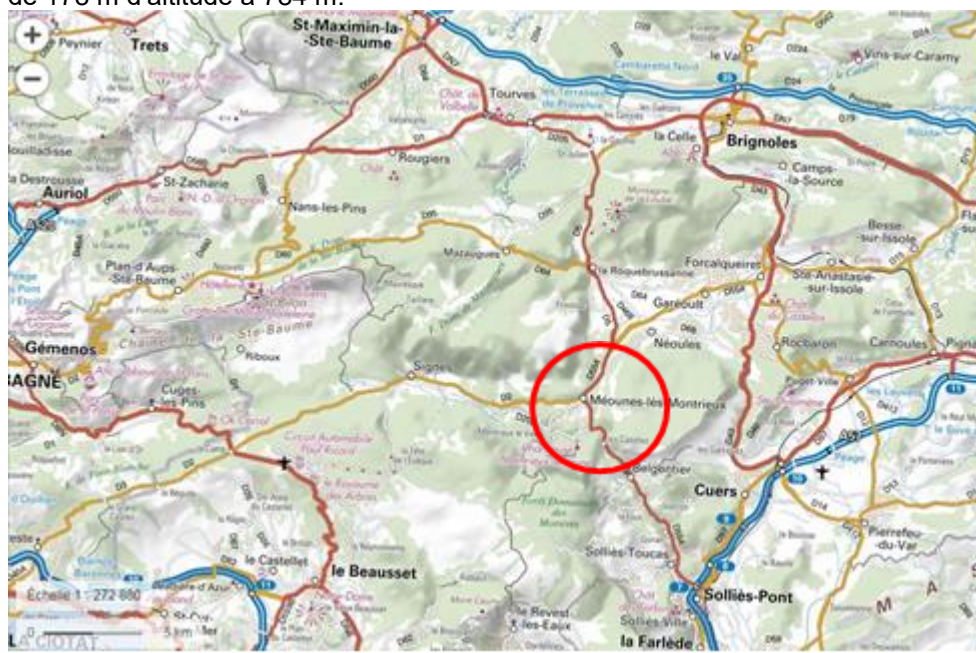
**DESCRIPTION DE L'OPERATION**

Localisation de l'opération

La Commune de Méounes-lès-Montrieux est située au centre-ouest du Département du Var, à mi-distance de Toulon et de Brignoles. La Commune est desservie par la D2 et D202 vers Signes et est traversée par la D554 suivant un axe nord sud. D'une superficie de 41 km<sup>2</sup> environ et limitrophe aux communes de Belgentier, La Roquebrussanne, Néoules, Mazaugues, Garéoult et La Valette du Var, MEOUNES-LES-MONTRIEUX est une Commune rurale de la Communauté d'Agglomération Provence Verte (basée à Brignoles).

Une grande majorité de la population est regroupée dans le vieux village et les quartiers adjacents (Les Ferrages, Saint Lazare, La Colle, Cros de l'Estang, ... : secteurs desservis par le réseau d'assainissement).

Le reste de la population se répartit en habitat diffus (non assaini collectivement). La commune se caractérise par de nombreux espaces forestiers, une forte présence de l'eau, une altitude moyenne de 250 m et un relief très marqué variant de 178 m d'altitude à 784 m.





<p>Contexte et objectif / gain environnemental attendu</p>	<p>La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV) est compétente en matière d'assainissement collectif depuis le 1er janvier 2020.</p> <p>Sur le territoire de la Commune de Méounes-lès-Montrieux, commune-membre de la CAPV, l'actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) communal 2004 a été réalisée par le bureau d'études SIAGE en 2018 et un programme de travaux a été établi, il conclut sur la nécessité de créer une nouvelle station d'épuration et de (parallèlement) réhabiliter le réseau d'eaux usées. En effet la station actuelle est vétuste et subie de surcroît des intrusions d'eaux claires parasites (ECP) importantes. Ce point est confirmé par les non-conformités en équipements et en performance vis-à-vis de la directive de 1991.</p> <p>Les travaux sur les réseaux ont été définis dans le SDA ; sachant que le dimensionnement de la future STEP est établi en fonction d'un volume d'effluents réduit c'est à dire calculé après diminution des ECP.</p> <p>L'Agglomération s'est engagée dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 tranches de travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées (AMO : Régie des eaux de la Provence Verte, Moe : BM études eau, entreprise : SAUR)</li> <li>- La reconstruction d'une nouvelle station d'épuration (AMO : Régie des eaux de la Provence Verte, Moe : cabinet Merlin)</li> </ul> <p>La qualité du rejet de la station d'épuration au Gapeau (niveaux de rejets et rendements épuratoires) sera améliorée. Au-delà de l'élimination des eaux claires parasites nuisant à la STEP, les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées permettront d'éliminer le rejet d'eaux usées non traitées dans le sous-sol et protégeront ainsi les sols, sous-sol et éventuelles nappes d'eau profondes.</p> <p>Par ailleurs ce réseau de collecte est déclaré non-conforme par le service de la police de l'eau et fait l'objet d'une opération d'amélioration de son fonctionnement au PAOT, en déclinaison du PDM du SDAGE 2022-2027.</p>
<p>Contenu technique de l'opération</p>	<p>Le marché a été monté avec une décomposition en un seul lot réparti sur trois tranches, l'une ferme et deux tranches optionnelles soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tranche Ferme : pose de réseaux neufs EU route de Brignoles</li> <li>- Tranche optionnelle 1 : chemisage de réseaux route de Toulon et divers</li> <li>- Tranche optionnelle 2 : pose de réseaux neufs dans le centre du village et Réhabilitation de regards</li> </ul> <p>Le délai d'affermissement des tranches optionnelles est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tranche optionnelle : 1 de 18 mois après le début des travaux de la tranche ferme.</li> <li>- Tranche optionnelle 2 : 36 mois après le début des travaux de la tranche ferme</li> </ul> <p>La tranche ferme a été notifiée à la société SAUR le 09/05/2022 avec un début de travaux le 13/06/2022. Elle est en finalisation. Elle ne fait pas partie de la présente fiche action.</p> <p>La tranche optionnelle 1 doit être engagée pour mai 2023 et la tranche optionnelle 2 pour 2024. Ces deux tranches optionnelles font partie de la présente fiche action.</p> <p>Ainsi, les installations projetées sur la nouvelle station d'épuration de la commune de Méounes-les Montrieux comprennent donc :</p> <p>Tranche ferme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement de 394 ml de réseau EU avec environ 30 branchements route de Brignoles</li> <li>• Remplacement de 60 boîtes de branchement EU route de Toulon</li> <li>• Remplacement de 50 ml de réseau EU avec environ 13 branchements montée du Calvaire</li> <li>• Remplacement de 57 ml de réseau EU avec environ 13 branchements route de Signes</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement de 26 ml de réseau EU avec environ 10 branchements rue Basse</li> <li>Pose d'un réseau pluvial sur 101ml pour déconnecter une fontaine du réseau d'eaux usées</li> </ul> <p>Tranche optionnelle 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chemisage de 395 ml de réseaux route de Toulon</li> <li>Chemisage en divers points du réseau pour 797 ml</li> </ul> <p>Tranche optionnelle 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement de 245 ml de réseau EU avec environ 50 branchements Grande rue, Montée des anciennes Ecoles, Impasse St Esprit</li> <li>Remplacement de 130 ml avec environ 20 branchements rue des Ormeaux</li> <li>Pose de manchettes inox de réparation par l'intérieur en divers points du réseau</li> <li>Reprise des étanchéités de 47 regards</li> <li>Reprise des étanchéités de 15 boîtes de branchements</li> <li>Remise à niveau de 37 tampons de regards</li> </ul>
--	---


### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	458 500€
--	----------

Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	50%	458 500€	229 250€
	Région SUD	0		
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) : DETR	20 %	848 000 €	169 600 €

Commentaires	<p>Garantie de taux 50% (AERMC)  <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2023)</p> <p>Les aides de la DETR sont pour la tranche ferme et les deux tranches optionnelles. La tranche ferme a fait l'objet d'un premier dossier d'aide de l'agence de l'eau.</p>
--------------	---

### CALENDRIER DE L'OPERATION

	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					

Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023
--	------

Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La réalisation de cette opération est liée à la fiche action « Construction de la nouvelle station d'épuration de la commune de Méounes-lès-Montrieux ».
---	--

**SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION**

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action

- ☞ Ordres de service de démarrage des travaux
- ☞ Réception des travaux
- ☞ Linéaires de réseaux réhabilités
- ☞ Volumes (m3) d'ECP éliminés

**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**Lien avec le SDAGE  
Rhône Méditerranée  
Corse 2022-2027 (DCE)

ASS0302

Lien avec le DSF  
Méditerranée (DCSMM)Lien avec les autres  
démarches du territoire

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Création d'un système d'assainissement collectif sur les hameaux des Borrels à HYERES</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	Hameaux des 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Borrels – 83400 HYERES LES PALMIERS
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le secteur des Borrels compte trois hameaux dont les eaux usées sont actuellement traitées par des dispositifs d'assainissement non collectifs, sur lesquels des dysfonctionnements sont constatés (puits perdus, sans solution pérenne de réhabilitation compte tenu de la configuration des lieux (pateq).</p> <p>La mise en place d'un système d'assainissement collectif sur les hameaux des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Borrels va permettre de garantir l'efficacité et la conformité du traitement des eaux usées sur ce secteur.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>Création d'un réseau de collecte et d'une station de traitement par filtres plantés de roseaux.</p> <p>Le projet initial prévoyait 1 système d'assainissement pour chacun des hameaux, toutefois TPM n'a pas la maîtrise foncière nécessaire à l'implantation de la station de traitement sur les 3<sup>ème</sup> Borrels. L'opération va être scindée en deux tranches et les études de conception reprises afin de raccorder les deux hameaux sur une seule unité de traitement aux 2<sup>ème</sup> Borrels à redimensionner en conséquence.</p> <p>L'opération est estimée à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 390 000 € HT pour la création de la STEP dimensionnée pour les 2 hameaux, soit 160 + 130 = 290 EH, réalisée en tranche 1</li> <li>- 710 000 € HT pour la création des réseaux de la tranche 1 (2<sup>ème</sup> Borrels) soit 890 ml de réseau de collecte + 240 ml de branchements</li> <li>- 1 000 000 € HT pour la tranche 2 (3<sup>ème</sup> Borrels) correspondant aux équipements de process supplémentaires, à 1100 ml de réseau de collecte + 125 ml de branchement + 1200 ml de refoulement</li> </ul>

**MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	1 100 000€ pour la tranche 1 (+ 1M€ pour la tranche 2)			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	30%	510 250€	153 075€
	Région SUD			
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires	Aide exceptionnelle 30% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau :</u> Année d'engagement 2024 + Ordre de service avant le 31/12/2024 du SD AEP métropolitain			

**CALENDRIER DE L'OPERATION**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023 (reprise des études PRO + ACT) 2024-2025 travaux tranche 1 (2 <sup>ème</sup> Borrels) Planning à confirmer pour tranche 2 (3 <sup>ème</sup> Borrels) > 2025				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Dossiers réglementaires Loi sur l'Eau et Natura 2000				


**SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION**

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ % de raccordement des usagers au réseau collectif</li> <li>☞ Conformité du système d'assainissement</li> </ul>
--	---



**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de Cuers</b>		<b>Lutte contre les intrusions d'eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Commune de Cuers			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le schéma directeur d'assainissement de 2015 a identifié 3 secteurs très sensibles aux intrusions d'eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement de Cuers. La commune a déjà engagé des travaux de réhabilitation du réseau de l'avenue du Marechal Leclerc en 2018.</p> <p>Elle compte poursuivre ses efforts et engager les travaux de réhabilitation sur deux secteurs.</p> <p>Par ailleurs ces travaux permettront la mise en conformité du système de collecte déclaré non-conforme par le service de la police de l'eau et qui fait l'objet d'une opération d'amélioration de son fonctionnement au PAOT, en déclinaison du PDM du SDAGE 2022-2027.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>Intervention sur le réseau du haut de l'avenue de Gambetta (coté avenue Hourcade) : 215ml environ en Ø250 =&gt; Environ 90K€</p> <p>Intervention sur le réseau de l'avenue de Lattre de Tassigny : 400ml en Ø200 =&gt; Environ 160K€</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	<p>250 000€</p> <p>- Avenue de Gambetta : 90K€</p> <p>- Avenue de Lattre de Tassigny : 160K€</p>			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	215 250€	107 625€
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		

	Autre(s) :				
Commentaires	Garantie de taux 50% (AERMC) Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2024)				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	ASS0302				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					




CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Commune de Pierrefeu-du-Var</b>	<b>Suppression d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement collectif</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p><b>Route des Maures :</b></p>  <p><b>Bassin versant de Tenti ferme :</b></p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement réalisé en 2020, il a été défini un programme d'action à mener.</p> <p>Objectifs attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La suppression des eaux claires parasites de temps sec et/ou ressuyage</li> <li>- La suppression des eaux claires parasites de temps de pluie,</li> <li>- La réhabilitation et rénovation des réseaux et regards de visite</li> <li>- La mise à niveau règlementaire du système d'assainissement</li> <li>- L'optimisation du fonctionnement du réseau</li> <li>- La mise en place d'une gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement</li> <li>- La reconquête du milieu naturel</li> </ul>

Contenu technique de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement de regards de visite présentant des entrées d'eaux claires parasites</li> <li>- Renouvellement de boîtes de branchement non étanches</li> <li>- Renouvellement de culottes de branchement sur le collecteur principal non étanches</li> <li>- Poste de refoulement Tentiferme : reprise de la canalisation d'évacuation des eaux claires de la chambre des vannes et renouvellement des clapets anti-retour des déversoirs d'orages</li> <li>- Réhabilitation des conduites d'assainissement, chemisage et remplacement</li> </ul>
----------------------------------	--

### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	99 807€ (2023)			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'agence		
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
Commentaires	Travaux route des Maures : 33 362 € HT/Travaux Tenti Ferme : 66 445€ HAUT			

### CALENDRIER DE L'OPERATION

Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					

### SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Linéaire réhabilité</li> <li>☞ Volume ECP éliminées</li> </ul>
--	---

### LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Commune de Pierrefeu-du-Var</b>	<b>Travaux de raccordement des hameaux les Videaux, la Portanière, Saint-Jean et la Tuilière au réseau d'assainissement collectif de la commune de Pierrefeu</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p>Hameaux les Videaux, la Portanière, Saint-Jean, la Tuilière à Pierrefeu-du-Var</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Une partie des hameaux de la Commune présente des dysfonctionnements épuratoires importants nécessitant la rénovation et/ou la mise en place d'un système d'assainissement collectif. Objectifs attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en conformité du système de collecte</li> <li>- La réduction des rejets d'eaux usées bruts vers le milieu naturel</li> <li>- La protection de la biodiversité</li> <li>- La desserte de zones futures de raccordement au réseau d'assainissement collectif où l'assainissement autonome serait très compliqué à mettre en place</li> </ul>
Contenu technique de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suppression de la vieille station d'épuration de la Portanière</li> <li>- Elimination des ouvrages épuratoires en zone inondable sur ce secteur de la Commune</li> <li>- Suppression des rejets directs d'eaux usées non traités vers le Réal Martin</li> <li>- Epurer les hameaux isolés en créant des réseaux de transfert jusqu'au réseau d'assainissement communal</li> </ul>


MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	1450 000 € au total dont <b>1 115 000€ prévus en phase 1 (2023-2024)</b> (2023 : 662 000 € HT - 2024 : 453 000 € HT- 2025 : 335 000 € HT)				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	30%	897 250€	269 175€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
Commentaires	<p>Aide exceptionnelle de 30% (AERMC) sur les travaux prévus en phase 1 (2023-2024)</p> <p>Les travaux seront découpés en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase 1 (2023): du poste de refoulement n°4 de la Tuilière jusqu'au raccordement sur la RD14</li> <li>- Phase 2 (2024): du poste de refoulement n°2 de la Portanière jusqu'au poste de refoulement n°4 de la Tuilière 1310ml</li> <li>- Phase 3 (2025): du hameau des Videaux jusqu'au hameau des Rouves 825ml</li> </ul> <p><b>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau :</b></p> <p>Année d'engagement 2023 + Lancement étude d'identification du potentiel de végétalisation des cours d'écoles sur le territoire métropolitain (Fiche-action n°56)°</p>				
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Linéaire réhabilité				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Commune de Puget-ville</b>	<b>Elimination des eaux claires parasites</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de Baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion/Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	Les travaux d'élimination des eaux claires parasites concernent : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le chemin des Aires : 495 ml de réseaux à remplacer</li> <li>- La rue de la Libération : 950 ml de réseaux à remplacer</li> </ul>
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Le schéma directeur d'assainissement a fait ressortir comme prioritaire le remplacement des canalisations d'assainissement pour éliminer les entrées d'eaux claires parasites. Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le fonctionnement et le rendement de la station d'épuration.</li> <li>- Limiter les surcharges, les débordements ou les risques d'usure prématurée des canalisations.</li> <li>- Diminuer la consommation d'énergie sur les stations de pompage</li> </ul> Par ailleurs ces travaux permettront la mise en conformité du système de collecte déclaré non-conforme par le service de la police de l'eau et qui fait l'objet d'une opération d'amélioration de son fonctionnement au PAOT, en déclinaison du PDM du SDAGE 2022-2027.
Contenu technique de l'opération	Réalisation d'études : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans topographiques, diagnostic amiante, études géotechniques</li> <li>- Maitrise d'œuvre</li> </ul> Remplacement des canalisations d'eaux usées sur toute la longueur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux préparatoires, installation de chantier</li> <li>- Terrassement, déblais, remblais</li> <li>- Dépose des canalisations existantes</li> <li>- Installation de canalisation</li> <li>- Désamiantage</li> <li>- Tests de pression et inspection caméra</li> </ul>


MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	247 800 € Chemin des Aires : 85 800 € /Rue de la Libération : 162 000 €				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	247 800 €	123 900 €	
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) : ETAT	20%	247 800 €	49 560 €	
Commentaires	Garantie de taux 50% (AERMC) Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)				
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
	1		2		
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023 : Chemin des Aires (1) 2023 à 2026 : Rue de la Libération (2)				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Les actions sont prévues au PPI de la Commune. Le marché de maîtrise d'œuvre est en cours de passation pour la rue de Libération. Concernant le chemin des Aires, la maîtrise d'œuvre est interne et les travaux seront réalisés dans le cadre de l'accord cadre de travaux de voirie en cours sur la commune.				
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de mètres linéaires de réseau EU remplacés</li> <li>☞ Quantité d'ECP éliminée</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	ASS0302				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]					
<b>Commune de Pignans</b>		<b>Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de la commune de Pignans pour lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION					
Objectif(s) du Contrat de baie visé		<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques.</b>			
Nature de l'opération		<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	
		<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation	
		<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation			
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Localisation de l'opération		La totalité de la commune de Pignans			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu		Se mettre en conformité avec les normes et réduire les eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement.			
Contenu technique de l'opération		Longueur de réseau à traiter avec les reprises des eaux claires parasites dans le secteur sud de la Commune.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)		116 800 € (1 <sup>ère</sup> tranche)			
Co-financements possibles		<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
		Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'agence		
		Région SUD			
		Département du Var	Contacteur le Département		
		Autre(s) :			




Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	En relation avec la DDTM qui impose de mettre en conformité le réseau d'assainissement.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ La SPL ID 83 est en train d'établir le schéma directeur</li> <li>☞ Le chiffrage final des travaux en cours de finalisation</li> <li>☞ L'opération sera inscrite sur le budget 2023</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	ASS0302				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de Collobrières</b>	<b>Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de la commune de Collobrières pour lutter contre les entrées d'eaux claires parasites</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Centre ancien du village (Secteur place Rouget de l'isle et ses abords, Secteur rue Grammont et ses abords, ...)			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Respect de la capacité nominale de la station d'épuration.            Limiter les impacts sur les milieux naturels.</p> <p>Par ailleurs, le réseau de la station d'épuration fait l'objet d'une opération d'amélioration de son fonctionnement au PAOT, en déclinaison du PDM du SDAGE 2022-2027. Ces travaux permettront la mise en conformité de ce réseau qui a été déclaré non-conforme par le service de la police de l'eau.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>Les travaux visés par la présente fiche concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le remplacement des anciennes conduites en grès et amiante-ciment,</li> <li>- la reprise de la partie publique des branchements,</li> <li>- la déconnexion avec le réseau de collecte des eaux pluviales.</li> </ul> <p>La convention ERU signée par la Commune, l'Etat et l'Agence de l'Eau prévoit la réalisation de travaux sur le réseau pour réduire l'intrusion d'eaux parasites dans le réseau. La réfection de ces réseaux est prévue par le schéma directeur d'assainissement.</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	300 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>

	Agence de l'Eau RMC	50%	210 000€	105 000€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	Garanti de taux 50% (AERMC) Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2024)				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>🔗 MI linéaire réhabilité</li> <li>🔗 Volume d'Ecp éliminé</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	ASS0302				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de La Londe les Maures</b>		<b>Réduction des eaux claires parasites sur le système d'assainissement (réseau et PR)</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Les opérations sont situées à La Londe les Maures concernent : 1 Renouvellement d'un collecteur rue des Sirènes 2 Renouvellement d'un collecteur Boulevard du front de mer 3 Mise à niveau des PR de la Cheylanne et de la Décelle 4 Diagnostic des installations d'ANC quartier de Notre Dame des Maures			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Les collecteurs à traiter sont endommagés : dégradation du revêtement, fissures, décalages, absence de joints, favorisant l'intrusion d'eaux parasites en condition de nappe haute et en période de ressuyage. Le volume d'ECP éliminable au total sur les 2 premières opérations est de 142 m3/J.			
Contenu technique de l'opération				
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant HT	273 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'Agence		
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires				

CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023 / 2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ MI réhabilité</li> <li>☞ Volume ECP éliminé</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>		<b>Travaux de rénovation des réseaux de collecte sur la partie militaire de l'île du Levant</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Site de la DGA ; Ile du Levant.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Amélioration du traitement des eaux usées			
Contenu technique de l'opération	Rénovation du réseau par tranches : <b>2023 : 2722K€</b> <b>2024 : 1746 k€</b> 2025 : 1746k€  2,2km de réseaux prévus pour être réhabilités en phase 1 (2023-2024)			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	2023 : 2722K€ TTC 2024 : 1746 k€ TTC 2025 : 1746k€ TTC <b>Montant total : 5 178 365 (HT)</b>  <b>Dont 3 725 000€ pour la phase 1 (2023-2024)</b>			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	30% (Bonus)	770 000€	231 000€
	Région SUD			
	Département du Var			


	Autre(s) :				
Commentaires	<b>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau :</b> Année d'engagement 2023 + lancement fiche-action n°12				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau</b>	<b>Animation du groupe de travail inter-SPANC sur le bassin versant du Gapeau</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions microbiologiques</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input checked="" type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	Sur la totalité du bassin versant du Gapeau
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Compte tenu des caractéristiques de l'urbanisation du territoire du bassin versant du Gapeau, les pollutions diffuses notamment domestiques liées à l'assainissement non collectif peuvent être à l'origine de la dégradation de la qualité des eaux superficielles et souterraines.</p> <p>Un groupe de travail initié dans le cadre du Contrat de baie des Îles d'Or par le SMBVG se poursuivra dans le cadre du présent Contrat de baie de la Rade de Toulon et des Îles d'Or. Il est composé des communes ou intercommunalités compétentes en matière de SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) sur ce territoire.</p> <p>L'objectif de ce groupe est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'identifier les secteurs d'assainissement non collectif défaillants (points noirs), les problèmes rencontrés, les outils à mettre en place pour appuyer les missions et atteindre les objectifs visés ;</li> <li>• Échanger avec les SPANCS sur les résultats du suivi qualité, des prospections de cours d'eau pour orienter les priorités de réhabilitation ;</li> <li>• De prioriser les programmes de travaux qui pourront être mis en œuvre ;</li> <li>• Etablir un rapport annuel de l'avancement de la mise en conformité des installations non conformes.</li> </ul>
Contenu technique de l'opération	Organisation et animation de plusieurs groupes de travail
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Moyens humains SMBVG
Commentaires	




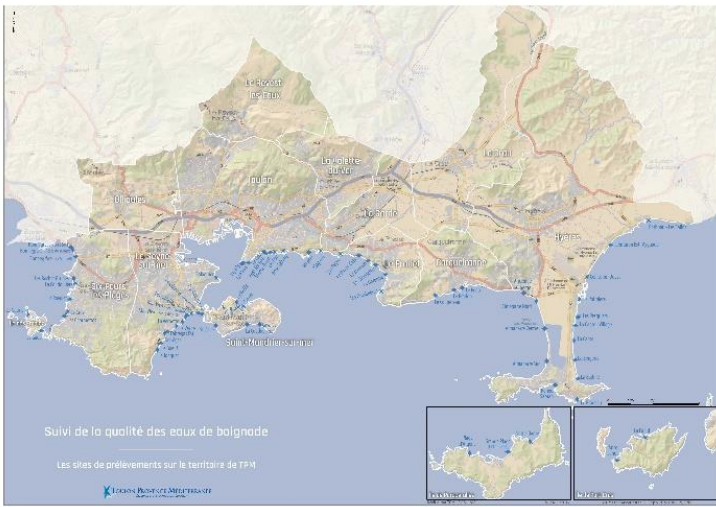
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	2023	2024	2025	2026	2027
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Taux de réalisation</li> <li>☞ Conformité des systèmes d'ANC</li> <li>☞ Nombre / taux de personnes touchées par les actions de sensibilisation / communication</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	D.2.3 du SAGE « Améliorer l'assainissement non collectif »				


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de La Londe les Maures</b>		<b>Diagnostic des installations d'assainissement non-collectif et étude de faisabilité sur le hameau de Notre Dame des Maures</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Hameau de Notre Dame des Maures, route de Collobrières			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	La zone UAa Notre Dame des Maures doit faire l'objet d'une étude pour la faisabilité de l'ANC. Cette étude doit être précédée d'un diagnostic de toutes les installations existantes. Les résultats de ce diagnostic permettront de mettre en conformité l'ensemble des installations			
Contenu technique de l'opération	L'étude comprend : - L'analyse des contraintes existantes - Le diagnostic des installations ANC existantes - La réalisation pour chaque habitation d'une étude à la parcelle pour déterminer la filière ANC à mettre en place			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant HT	16 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires				


<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>		<b>Création d'un réseau de récupération des eaux grises eaux noires des chasseurs de mines</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Quai intendant Malouet, base Navale de Toulon.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Cette action a pour objectif : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'amélioration du dispositif de collecte des eaux usées,</li> <li>- la suppression des opérations de récupération mobile par citerne des caisses dédiées aux eaux grises et eaux noires par la mise en place d'un réseau fixe.</li> </ul>			
Contenu technique de l'opération	Un dispositif de raccordement aux réseaux d'eaux usées de la base navale sera mis en place et permettra une vidange systématique des chasseurs de mines sans faire appel à une intervention par camion.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	175 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'Agence		
	Région SUD	Contacteur la Région		
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires				


<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Analyse des données de suivi de la qualité des eaux des sites de baignade depuis 2006 (travail universitaire)</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	<p style="text-align: center;"><b>Sites de baignade de l'ARS sur le territoire de MTPM</b></p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Dans le cadre du suivi de la qualité des eaux de baignade qu'elle assure, la Métropole TPM fournit aux communes littorales de son territoire un outil d'aide à la décision pour la gestion du risque sanitaire de la baignade. Ce dispositif fait appel depuis 2006 à des prestataires pour réaliser des analyses rapides de la qualité des eaux des sites de baignade jugés sensible. A la demande de la Métropole, ces analyses sont réalisées suivant un calendrier défini en début de saison estivale (gestion active) à raison d'une à deux fois par site et par semaine.</p> <p>Des analyses complémentaires sont réalisées par les communes lors d'épisode de pollution ou de suspicion de pollution (gestion de crise). Des campagnes de surveillance sont également mises en place pour améliorer la compréhension du fonctionnement de certains sites. En 2022, ce sont plus de 800 analyses qui ont ainsi été réalisées et qui s'ajoutent aux analyses réalisées par l'ARS.</p> <p>Cette somme de données, croisée avec les profils de vulnérabilité des plages et les données météorologiques, doit pouvoir être exploitée pour ajuster les modalités de gestion des épisodes de pluies qui constitue la principale cause des fermetures et de déclassement de plages.</p>

Contenu technique de l'opération	<p>La métropole recrutera un stagiaire sur une période d'au moins 6 mois pour exploiter la base de données d'analyses microbiologiques dont elle dispose.</p> <p>Il s'agira dans un premier temps d'améliorer le classement de ces données puis de les croiser avec les données de contexte pour en tirer des conclusions permettant de réactualiser et d'améliorer la procédure de gestion des épisodes pluvieux pour les sites de baignade Métropolitains.</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	5 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023 ou 2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Disposer d'un étudiant de niveau master 2 spécialisé en microbiologie ou l'étude des pollutions pour une durée minimale de 6 mois				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Rendu du mémoire de l'étudiant				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Analyse des données de suivi de la qualité microbiologique des eaux de la baie du Lazaret depuis 2015 (travail universitaire)</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.2. Réduire les pollutions bactériologiques</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	<p style="text-align: center;"><b>Localisation de la baie du Lazaret + Points de suivi de la qualité des eaux</b></p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Dans le cadre du suivi de la qualité de l'eau de la baie du Lazaret, en lien avec le maintien des activités conchylicoles, la Métropole TPM a développé depuis 2015 un dispositif de surveillance sanitaire de la qualité des eaux sur ce secteur, à travers l'installation de 13 stations de suivi réparties autour de la baie, au niveau des principaux exutoires pluviaux.</p> <p>A raison d'un suivi régulier toutes les deux semaines (et toutes les semaines dans les périodes les plus à risque : été + décembre), le nombre de données de suivi acquises est très important. En croisant ces données avec les vents, le modèle de courantologie 3D réalisé par le service des ports de MTPM et les données de sondes de suivi en continue de la chlorophylle a, conductivité et température, il doit être possible d'affiner la compréhension des épisodes de pollution de la baie et d'améliorer le dispositif de suivi et les procédures de recherche des causes.</p>




Contenu technique de l'opération	<p>La Métropole recrutera un stagiaire sur une période d'au moins 6 mois pour exploiter la base de données d'analyses microbiologiques dont elle dispose.</p> <p>Il s'agira dans un premier temps d'améliorer le classement de ces données puis de les croiser avec les données de contexte pour en tirer des conclusions permettant d'améliorer la compréhension du fonctionnement de la baie du Lazaret, l'origine des pollutions microbiologiques, et d'ajuster en conséquence le dispositif de suivi et d'intervention.</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	5 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023 ou 2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Disposer d'un étudiant de niveau master 2 spécialisé en microbiologie ou l'étude des pollutions pour une durée minimale de 6 mois				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Rendu du mémoire de l'étudiant				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

Objectif A.3 :

---

Réduire les pollutions  
chimiques

---


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Etude diagnostique des pollutions au niveau de l'ancienne décharge sur le secteur du Palyvestre</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	 <p><i>Ancienne décharge de Hyères (lieu-dit Le Palyvestre)</i></p>
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Dans le cadre de la requalification de la zone d'activité du Palyvestre, la Métropole TPM étudie la faisabilité d'accueillir du public au sommet de la décharge pour y aménager un belvédère sur le salin des Pesquiers.</p> <p>L'ancienne décharge est constituée d'un tumulus d'environ 20 m de haut étendu sur une superficie de 8,6 Ha. Elle est implantée sur d'anciens terrains marécageux qui ont été progressivement asséchés. Entourée de canaux et fossés drainants, elle borde le site classé du salin des Pesquiers au Sud, propriété du Conservatoire du littoral.</p> <p>Ce tumulus est formé par l'accumulation successive de déchets qui aurait débuté a minima à partir des années 70.</p>

	<p>Les dépôts ont concerné tous les déchets communaux (ordures ménagères /électroménager) jusqu'en 1997. Par la suite, des dépôts sédimentaires de boues portuaires (provenance précise non connue) auraient été déposés sur le premier dépôt d'ordures ménagères jusqu'à une date non connue. L'épaisseur totale de ce dépôt n'est pas connue.</p> <p>La partie haute du tumulus est accessible depuis l'actuelle déchèterie, via un chemin longeant la bordure ouest de la butte. Les sols sont recouverts d'une couche de terre végétale et de végétation. Ainsi l'eau de ruissellement peut s'infiltrer à travers le dépôt de déchets et rejoindre le sous-sol et les eaux superficielles environnantes.</p> <p>Dans ce cadre, la Métropole TPM souhaite la réalisation d'un diagnostic environnemental afin de vérifier la compatibilité des sols avec l'usage projeté, à savoir un belvédère public, et d'évaluer le risque sanitaire par rapport aux futurs usagers de la butte.</p>
--	---

Contenu technique de l'opération	<p>Ainsi, il est proposé la caractérisation des sols peu profonds au droit du site via la réalisation de 25 à 30 sondages à la pelle mécanique pour prélèvements de sols poussés jusqu'à 2 m de profondeur maximum ou au refus. Compte tenu de la non connaissance de la composition exacte des déchets et de leur stabilité, aucun sondage profond à la foreuse n'est prévu à ce stade. Ces sondages seront couplés par des mesures in situ de gaz du sol afin d'évaluer en première approche le dégazage des sols peu profonds (CO, CO2, H2S et CH4).</p> <p>Le programme d'analyse sur les sols superficiels portera sur les traceurs les plus courants : hydrocarbures (hydrocarbures totaux IH C10-C40, les HAP, les BTEX, les PCB, les COHV et les 8 métaux lourds).</p> <p>Des analyses sur les milieux eaux souterraines et superficielles sont également prévues afin de vérifier l'impact éventuel de l'ancienne décharge sur ces deux milieux.</p> <p>Dans ce cadre, il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réalisation d'un contrôle analytique de la qualité des eaux superficielles voisines (3 prélèvements au niveau des fossés bordant le talus) et recherche d'une contamination par les déchets ;</li> <li>- La pose de 3 piézomètres en périphérie du dépôt de déchets (1 en amont et deux en aval), pour le contrôle de la qualité des eaux souterraines en aval de la décharge ;</li> <li>- Il sera proposé s'il y a lieu des moyens de contrôle au cours du temps.</li> </ul> <p>Le programme d'analyse sur les eaux superficielles et souterraines portera sur les traceurs les plus courants : hydrocarbures (hydrocarbures totaux IH C10-C40, les HAP, les BTEX, les PCB, les COHV et les 8 métaux lourds).</p>
----------------------------------	---

**MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	23 215€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			

Commentaires	En dehors de l'emprise de la ZH du Palyvestre.				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La réalisation de cette étude est conditionnée à l'obtention d'une autorisation de la préfecture de pénétrer sur les propriétés privées de la décharge pour y exécuter les diagnostics.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Université de Toulon</b>	<b>Projet BIOFINDIC : étude des biofilms marins comme bio-indicateurs de la qualité chimique de l'eau de mer en milieu côtier méditerranéen.</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	50 sites en zone côtière méditerranéenne y compris le Cap Sicié, la Petite rade, la Grande rade, la sortie Gapeau et l'Île du Levant.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Etude des biofilms marins, notamment les communautés de diatomées analysées par des approches de métagénomiques ciblées, comme bio-indicateurs de la qualité chimique de l'eau de mer en milieu côtier méditerranéen. Evaluation du potentiel de bioaccumulation des contaminants par ces biofilms.			
Contenu technique de l'opération	Mise en place de triplicats de plaques de polyéthylène A4 sur 50 sites stratégiques, y compris 5 dans la baie de Toulon et d'Hyères. Combinaison d'approches multi-omiques (métagénomiques, métabolomiques, métagénomiques) et d'analyses chimiques de bioaccumulation des contaminants métalliques et organiques.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	15 000€ (pour les échantillons des baies de Toulon et d'Hyères)			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'Agence		
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		


	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
	██████████				
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2022-2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Travaux en cours				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	📄 Rapport d'activités et thèse				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Université de Toulon</b>		<b>Etude relative au potentiel de contamination du sol, des rivières, du milieu marin par l'usure des pneumatiques</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Rivières Las, Eygoutier, Gapeau, rade (eau + sédiments)			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	L'objectif est d'évaluer les quantités du polymère caoutchouc issues de l'usure des pneus dans les sols, les rivières et en mer pour mesurer notamment l'effet du lessivage des sols dans le transport de ces matériaux en rivière.			
Contenu technique de l'opération	<p>Prélèvement d'échantillons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sols se situant le long des rivières le Las, l'Eygoutier, et le Gapeau ;</li> <li>- Eau des rivières pré-citées ;</li> <li>- Eau de mer aux embouchures.</li> <li>- Sédiments en mer.</li> </ul> <p>Analyse des teneurs en caoutchouc.</p> <p>Les prélèvements en temps de pluie peuvent donner une indication sur l'effet du lessivage des sols sur la quantité de polluants s'infiltrant dans les rivières par comparaison aux résultats obtenus par temps sec.</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	10 000€ (dont 3k€ pour un stagiaire de master 2).			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			



Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Cette action pourra démarrer si un financement est obtenu.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	📄 Rapport de master 2				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
Université de Toulon		Projet PLASTIC'IMPACT : étude du vieillissement des plastiques en mer et leur impact sur des organismes marins.		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	A.3. Réduire les pollutions chimiques			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Etude s'appliquant à n'importe quel milieu marin.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Les plastiques provenant des activités humaines en mer se dégradent petit à petit sous les effets conjoints des UV solaires et du milieu corrosif marin. Leurs structures chimiques, leur état de surface sont modifiés par rapport à un plastique pur commercial neuf. Il s'agit donc de mieux comprendre l'évolution chimique de ces plastiques et d'en évaluer l'écotoxicité.			
Contenu technique de l'opération	<p>Partie Chimie : étude par différentes techniques complémentaires du vieillissement en mer de plastiques jusqu'ici peu étudiés et provenant de filets de pêche.</p> <p>Partie Biologie : évaluation de l'impact de ces plastiques vieillis sur des organismes vivants (petit zooplancton) par des tests d'incubation à différentes doses suivies de la recherche par observation à la loupe binoculaire du taux de mortalité et d'anomalies du comportement.</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	85 000€			
Co-financements possibles	Partenaire financier	Taux	Assiette éligible	Aide financière
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) : UTLN			

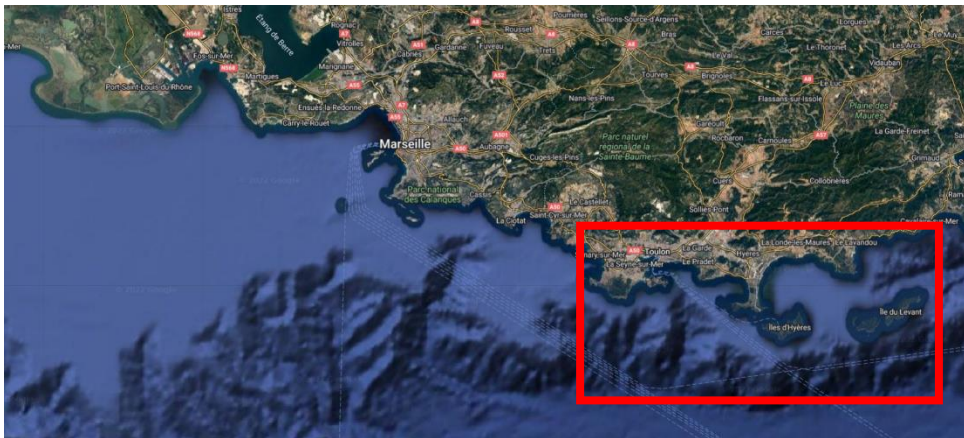
Commentaires	Cette action a démarré fin septembre 2022.				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	En cours				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Cette action est en cours d'exécution.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Rapport d'activité des travaux de recherche</li> <li>☞ Articles scientifiques</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
Université de Toulon		Projet RoBioCop : étude de l'influence du biofilm sur les micros-plastiques dans la Rade de Toulon		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	A.3. Réduire les pollutions chimiques			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Rade de Toulon et étude comparée avec Baie de Honk Hong			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>RoBioCoP étudie l'influence du biofilm (BF) sur les <math>\mu</math>Ps au travers d'un modèle de croissance du BF, de son rôle dans la bioaccumulation de métaux, et de son impact sur une espèce cible.</p> <p>RoBioCoP rassemble différentes expertises pour atteindre avec succès les objectifs fixés. Des expositions in situ dans les baies de Toulon et de Hong Kong fourniront des informations sur les BF (croissance/volume), la bioaccumulation de métaux et la densité. Les résultats serviront à contraindre les expériences de laboratoire et la modélisation mathématique, pour in fine relier les BF aux principales propriétés des <math>\mu</math>Ps (flottaison/sédimentation, dispersion).</p>			
Contenu technique de l'opération	Le transport des $\mu$ Ps sera évalué par des modèles numériques hautes résolutions appliqués aux deux sites. L'ingestion de $\mu$ Ps par les moules sera étudiée car elles représentent une espèce cible parfaite et une importante ressource économique. Enfin, un dispositif innovant pour collecter les $\mu$ Ps sera testé en laboratoire et validé in-situ.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	250 000€ (pour les échantillons des baies de Toulon et d'Hyères)			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			

	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Obtention ANR PRCI				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Rapport d'activités et thèse</li> <li>☞ Publications</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Université de Toulon</b>		<b>Etude des apports atmosphériques urbains à la Rade de Toulon</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Suivi à long terme des apports atmosphériques urbains à la Rade de Toulon			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'étude METFLUX montre que l'apport des contaminants à la Rade de Toulon par les aérosols est du même ordre de grandeur que les apports du Las et de l'Eygoutier.</p> <p>Il paraît important d'avoir un suivi temporel à long terme permettant une mesure des effets de ces actions de contaminations aériennes.</p>			
Contenu technique de l'opération	Quantification des flux atmosphériques à la rade à l'échelle de la dizaine d'année avec un prélèvement mensuel.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	40 000€ (pour les échantillons des baies de Toulon et d'Hyères)			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	50%	40 000€	20 000€
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) : TPM			
Commentaires	Action faisant l'objet de demande de co-financement via l'UTLN.			

CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Rapport d'activités et observation long terme.				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>IFREMER</b>	<b>Thèse sur les contaminants émergents : dynamique et comportement biogéochimique des TCE (Technology Critical Elements) au sein des écosystèmes littoraux méditerranéens</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	 <p>Zone atelier de l'étude = littoral de la Région Sud-PACA, depuis le golfe de Fos jusqu'au Parc National Marin de Port-Cros) avec l'alternance de sites urbanisés, industrialo-portuaires (militaires/civils), de zones naturelles, de petits bassins versants agricoles et de sites aquacoles</p> <p><span style="border: 2px solid red; display: inline-block; width: 15px; height: 10px; vertical-align: middle;"></span> = site principal couvrant la totalité du périmètre du Contrat de baie de la Rade de Toulon et des Îles d'Or.</p>
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Cette étude s'intéresse à une famille de contaminants émergents que constituent les TCE, (Technology Critical Elements ou éléments technologiques critiques). Ils regroupent plusieurs familles d'éléments tels que ceux du groupe des terres rares (ETR : Ce, Dy, Er, Eu, Gd, Ho, La, Lu, Nd, Pr, Sm, Tb, Y, Yb), ceux du groupe du platine (EPG : Ir, Os, Pd, Pt, Rh, Ru), ou encore des métaux et métalloïdes dits " non traditionnels " (Nb, Ta, Ga, In, Ge, Te, Tl et Te).</p> <p>Son objectif général est d'évaluer et appréhender l'impact des TCE sur les socio-écosystèmes marins, en particulier les zones côtières soumises à de fortes pressions anthropiques.</p>




	<p>Les TCE sont naturellement présents dans la croûte terrestre et dans l'environnement, mais à l'état de traces. Au cours des dernières décennies, leurs niveaux dans l'environnement ont augmenté en raison de leur utilisation croissante dans l'industrie : secteurs technologiques de pointe tels que l'électronique/télécommunication (écran, batterie, composant...), l'industrie pharmaceutique (agents de contraste, adjuvants...), la chimie (catalyseurs, pigments...), les énergies renouvelables (aimants permanents, anodes sacrificielles, batteries...) ou encore le transport automobile et aéronautique (alliages, moteurs électriques, batteries...). Les TCE sont ainsi considérés comme critiques.</p> <p>De récents travaux ont par ailleurs mis en évidence la perturbation de leurs cycles biogéochimiques naturels par les activités anthropiques. Ainsi, selon leur utilisation, les TCE peuvent être libérés dans l'environnement non seulement sous forme d'apports directs (effluents industriels et urbains), de très petites (micro à nano) particules atmosphériques (métaux et/ou oxydes) provenant des processus de production, de dégradation ou de retraitement des matériaux.</p> <p>Les zones industrielles et urbaines peuvent constituer une source et/ou un réservoir de ces éléments. Une fois remobilisés, ils subissent de nombreuses transformations physico-chimiques qui modifient leur réactivité, notamment vis-à-vis des organismes aquatiques (relation spéciation/biodisponibilité).</p> <p>L'étude proposée contribuera à répondre aux interrogations suivantes : quels sont les éléments rencontrés, dans quels compartiments et à quels niveaux ? D'où viennent-ils et comment se comportent-ils ? Présentent-ils un risque pour le milieu marin et faut-il les intégrer aux programmes de surveillance de la qualité chimique du milieu marin ?</p>
<p>Contenu technique de l'opération</p>	<p>L'étude comportera 2 volets complémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Diagnostic de la contamination par les TCE et de son évolution spatio-temporel : cartographie et schéma de distribution entre les compartiments (eau/sédiments/biote) ;</li> <li>2) Dynamique et comportement de ces éléments une fois introduits dans le milieu marin (observation « in situ » et simulations en laboratoire de certains processus biogéochimiques (partition L/S, formes échangeables et biodisponibles...) : relation spéciation/distribution/bioaccumulation.</li> </ol> <p>Cette étude sera conduite dans le cadre d'une thèse (2023-2025) co-pilotée par le LERPAC (Laboratoire Environnement Ressources Provence-Azur-Corse) /Ifremer La Seyne sur Mer et le MIO (Institut Méditerranéen d'Océanologie, universités de Toulon). La thèse bénéficie du soutien de l'institut Océan (Aix-Marseille Université) et de la Région Sud PACA pour le cofinancement du Doctorant intervenant sur cette problématique.</p> <p>Le LERPAC et le MIO seront épaulés par les équipes de l'Ifremer basée à Nantes (CCEM), ENIGMA de l'Université de Trent (Canada) et le groupe de Biogéochimie de l'Université de Lancaster (Royaume Uni). Ils recevront également le soutien de la société Ekkopol intervenant sur les problématiques de la lutte contre les pollutions en zones littorales et portuaires.</p>
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	
<p>Montant prévisionnel de l'opération (HT)</p>	<p>40 000€</p>

	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
Co-financements possibles	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
	Commentaires				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	📄 Rapport de thèse				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	Action prospective pouvant être mise en relation avec l'orientation fondamentale N°5A (poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle) Zone d'étude : masses d'eau côtière : FRDCO7g et h				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	Prospective : contaminants émergents non considérés par D8/DCSMM				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>	<b>Evaluation des flux de pollution issus Du ruissellement sur les bassins versants des Côtiers Ouest, du Las et de l'Eygoutier</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3 Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Bassins versants des Côtiers Ouest, du Las et de l'Eygoutier			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Inscrite au Contrat métropolitain de la Rade de Toulon, la finalisation des schémas pluviaux par bassins versant homogènes, prévus début 2023, prend en compte l'ensemble des problématiques liées aux eaux pluviales. Ce travail permet en outre d'améliorer les connaissances concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ruissellement ;</li> <li>• L'aspect qualitatif des eaux pluviales et leur traitement avant rejet dans le milieu naturel ;</li> </ul> <p>Il vise à homogénéiser les formats des données pour une intégration au SIG (dans l'optique de pouvoir disposer à terme d'un outil de gestion patrimoniale à l'instar du réseau EU et AEP) et d'aboutir, une fois les différents schémas mis à jour ou réalisés, à un zonage pluvial urbain métropolitain et d'un règlement de service métropolitain</p>			
Contenu technique de l'opération	Réalisation des schémas pluviaux par bassins versants homogènes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eygoutier</li> <li>• Las et Faveyrolles</li> <li>• Côtiers Ouest</li> </ul>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Pour mémoire (déjà financé)			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC			

	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	En cours				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Université de Toulon</b>	<b>Evaluation des flux de pollution issus des cours d'eau vers la rade de Toulon (finalisation thèse en cours)</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3 Réduire les pollutions</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Rade de Toulon			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'objectif est d'acquérir les données concernant les vecteurs (cours d'eau et principaux réseaux pluviaux) pour faire le lien entre la contamination et l'origine de cette contamination.</p> <p><b>Objectif opérationnel</b> : déterminer les secteurs stratégiques sur le bassin versant où il est nécessaire de mettre en place des bassins de rétention équipés pour piéger la pollution.</p> <p>Cette étude fait suite à l'AMO réalisée en 2015 (bureau d'études ARTELIA) pour élaborer une stratégie pour l'amélioration de la connaissance des flux contaminants des cours d'eau et réseaux pluviaux de la rade de Toulon. Cette étude, actuellement mise en œuvre dans le cadre de la thèse de M. Gaël DURRIEU ne concerne que le volet « cours d'eau », celui relatif à la connaissance des flux contaminants transitant par les réseaux pluviaux étant étudié par la Métropole TPM (Cf. Fiche-action n°49).</p>			
Contenu technique de l'opération	Le travail consiste en l'étude des flux du l'Eygoutier par temps sec et par temps de pluie. Une série de prélèvement sur plus d'un an permet d'estimer les contaminations métalliques associées au dissout et au particulaire. A l'aide des mesures de débit, une estimation des flux et une comparaison avec le Las, mais également les apports aérosols (humides et secs) seront effectuées afin de définir la relative importance des apports fluviaux, et si besoin de les sourcer à partir de leur caractérisation.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Pour mémoire (déjà financé)			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>


	Agence de l'Eau RMC				
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	En cours				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Rapport de master 2				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>	<b>Evaluation des flux de pollution issus du ruissellement sur les bassins versants des Côtiers Est et du Bas Gapeau</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3 Réduire les pollutions</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Bassins versants des Côtiers Est et du Bas Gapeau			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Inscrite au Contrat de baie des Îles d'Or, la finalisation des schémas pluviaux par bassins versant homogènes, prévus début 2023, prend en compte l'ensemble des problématiques liées aux eaux pluviales. Ce travail permet en outre d'améliorer les connaissances concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ruissellement ;</li> <li>• L'aspect qualitatif des eaux pluviales et leur traitement avant rejet dans le milieu naturel.</li> </ul> <p>Il vise à homogénéiser les formats des données pour une intégration au SIG (dans l'optique de pouvoir disposer à terme d'un outil de gestion patrimonial à l'instar du réseau EU et AEP) et d'aboutir, une fois les différents schémas mis à jour ou réalisés, à un zonage pluvial urbain métropolitain et d'un règlement de service métropolitain. Cf. Fiche-action n°49.</p>			
Contenu technique de l'opération	Réalisation des schémas pluviaux par bassins versants homogènes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Côtiers Est</li> <li>• Bas Gapeau</li> </ul>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Pour mémoire (déjà financé)			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC			
	Région SUD			

	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	En cours				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>AIA Cuers Pierrefeu</b>	<b>Etude de ruissellement et possibilités de désimperméabilisation sur le site de l'Atelier Industriel de l'Aéronautique de Cuers-Pierrefeu</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Le périmètre de l'étude est le site de l'Atelier Industriel de l'Aéronautique de Cuers-Pierrefeu (AIA-CP).			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Les objectifs visés par cette étude sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dimensionner les aménagements nécessaires (dos d'âne, caniveaux-grilles, trottoir bateaux...) pour conduire les ruissellements vers des zones sans enjeux ;</li> <li>- Dégager des possibilités de désimperméabilisation sur le site.</li> </ul> <p>Ces surfaces désimperméabilisées permettront de déconnecter les eaux de pluie du réseau d'assainissement et de les infiltrer au plus proche de là où elles tombent.</p>			
Contenu technique de l'opération	Réalisation de l'étude sur la période 2023-2024			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	20 000 € (2023-2024)			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	70%	20 000 €	14 000€
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			

Commentaires	Aide classique 50% et majoration de taux de 20% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2024)</u>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	🔗 Rendu de l'étude				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>AUDAT VAR</b>	<b>Etude des potentiels de végétalisation des cours d'écoles de la Métropole TPM</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Le projet porte sur les 12 communes de la métropole TPM
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>La ville de Toulon engage une réflexion sur la définition d'un programme de requalification des cours d'école. Il a été proposé de généraliser cette réflexion à l'échelle de la Métropole en lien avec la santé et l'urbanisme dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement porté par l'ARS.</p> <p>Les objectifs de l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractériser et prioriser les cours d'écoles à désimperméabiliser et à végétaliser selon différents facteurs environnementaux</li> <li>- Mettre en avant et en partage les initiatives déjà engagées</li> <li>- Aider à la mise en place de nouveaux projets de désimperméabilisation et de végétalisation de cours d'écoles</li> </ul> <p>Cette action sera conduite en lien avec les projets de désimperméabilisation et de végétalisation de cours d'écoles inscrites au présent Contrat de baie.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>Les grandes étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse spatiale et catégorisation des 215 établissements scolaires (maternelles et élémentaires) (4 catégories : vulnérabilité à la chaleur, vulnérabilité aux risques et nuisances, cadre de vie, environnement social)</li> <li>- Argumentaire pour répondre au pourquoi et comment végétaliser une cour d'école (Benchmark, retours d'expérience, pièges à éviter, financements disponibles, préconisations ...)</li> <li>- Focus sur une 30aine de cours d'écoles (rédaction de fiches-types avec enjeux et préconisations spécifiques)</li> </ul>
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	13 715€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC				
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) : ARS	80%	10 972 €		
Commentaires	Mission cofinancée par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Agence Régionale de santé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3</li> <li>- La Métropole TPM dans le cadre du programme partenarial de travail de l'audat.var</li> </ul>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Etude engagée en fin d'année 2022 une fois l'accord de financement de l'ARS notifié. L'action sera mise en œuvre sur l'année 2023 en lien avec la Métropole.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de jeux de données recensés dans l'analyse spatiale</li> <li>☞ Préconisations spécifiques pour la 30aine de cours d'écoles</li> <li>☞ Nombre de publications éditées et nombre de consultations sur le site internet audat.var</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	Scot Provence Méditerranée				

**CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]**

**Commune de la Seyne-sur-mer**

**Désimperméabilisation et végétalisation des cours de récréation du groupe scolaire Victor Hugo**

**CLASSEMENT DE L'OPERATION**

Objectif(s) du Contrat de baie visé

**A.3. Réduire les pollutions chimiques**

Nature de l'opération

- |                                |                                    |  |   |
|--------------------------------|------------------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> Etude | <input type="checkbox"/> Travaux   | <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux     | <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation |
| <input type="checkbox"/> Suivi | <input type="checkbox"/> Animation | <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation |   |

**DESCRIPTION DE L'OPERATION**

Localisation de l'opération

Cour d'école du groupe scolaire Victor Hugo à La Seyne-sur-Mer



Contexte et objectif / gain environnemental attendu

Afin de concourir à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement des administrés et s'adapter aux effets du changement climatique, la ville de la Seyne engage un projet de désimperméabilisation et de végétalisation de la cours d'école dans un objectif également de déconnexion des eaux de pluie du réseau d'assainissement.

Contenu technique de l'opération

Cette école est située dans un quartier fortement urbanisé (cité Berthe). La totalité de la surface de la cour (environ 5000m<sup>2</sup>) est traitée en enrobé.  
Le projet est de réorganiser la cour pour y développer de nouvelles activités pour les enfants : jardin, micro-forêt, espace lecture, abris à insectes etc.  
La cour d'école a une surface de 5 400 m<sup>2</sup> : la proposition de désimperméabilisation porte sur environ 2 200 m<sup>2</sup> soit près de 41% de la surface.

**MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Montant prévisionnel de l'opération (HT)

440 000€

	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
Co-financements possibles	Agence de l'Eau RMC	70%	220 000€	154 000€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	<p>Garantie de taux 70% (AERMC)</p> <p><u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2023)</p> <p>Sous réserve du respect des conditions d'éligibilité : réalisation d'une étude sol et hydraulique, surface végétalisée significative, mise en place d'ouvrage spécifique de gestion de l'écoulement, accompagnement du projet par un volet pédagogique autour de l'importance de l'infiltration des eaux pluviales.</p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Surface désimperméabilisé</li> <li>☞ Surface végétalisée</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Commune de Toulon</b>	<b>Végétalisation et désimperméabilisation de 4 cours d'école</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Les travaux se situeront dans les cours d'école de quatre écoles élémentaires de la Ville de Toulon.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>La prise de conscience du réchauffement de la planète, et des dérèglements climatiques qui en découlent, fait naître chez différents acteurs un besoin et une volonté d'engager une lutte en faveur de la création d'îlots de fraîcheur dans la Ville. Repenser et développer la « nature en ville » devient ainsi une préoccupation majeure des habitants et des usagers de la ville et des territoires urbains et périurbains.</p> <p>Les enjeux écologiques ont mis en évidence la nécessité d'une meilleure maîtrise de l'assainissement et de l'utilisation des eaux pluviales. Désormais, on comprend que la perturbation du cycle naturel de l'eau engendre des conséquences non seulement au niveau environnemental mais aussi pour la qualité de la vie en ville.</p> <p>Des actions de végétalisation et de désimperméabilisation des espaces publics, et tout particulièrement des cours d'écoles s'inscrivent parfaitement dans cette dynamique d'aménagements plus perméables et respectueux de l'environnement.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>La Ville de Toulon a choisi d'être accompagnée par le Conseil Architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Var (CAUE83).</p> <p>L'assistance, le conseil et l'accompagnement du CAUE Var porteront sur l'organisation d'ateliers de rencontres et d'échanges avec les services techniques de la Ville de Toulon, le corps enseignant, l'équipe de la circonscription de l'Education Nationale, les parents, les élèves et les agents chargés de l'entretien des écoles, des espaces verts et du service affaires scolaires.</p> <p>Par le biais d'ateliers qui auront pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mener une action pédagogique auprès des différents publics sur les principes et les bienfaits de l'aménagement de « cours-jardins » en ce qui concerne : le projet d'école, le bien-être des élèves et des enseignants, les ressources pédagogiques « pour faire la classe dehors », une démarche écologique vertueuse au niveau de la biodiversité, de la création d'îlots de fraîcheur, de la gestion des eaux de ruissellement.</li> <li>➤ Susciter l'adhésion de ces acteurs à la démarche et à la pérennisation de l'aménagement.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Recueillir les besoins, les désirs et les envies des enseignants, des parents et des élèves en vue d'en proposer des transpositions en termes d'organisation spatiale et d'aménagements différenciés des différents secteurs de la cour.</li> <li>➤ Définir une programmation et un exemple de planification du projet (phases d'études et phases de travaux) à réaliser. Dans le prolongement de la mission de conseil du CAUE Var, le projet porté par la Ville de Toulon (Maîtrise d'ouvrage) pourra être mis en opérationnalité avec diverses étapes.</li> </ul> <p>La maîtrise d'œuvre paysagère sera conduite en interne :</p> <p>Réalisation avec des entreprises spécialisées en paysage détentrices d'un marché à bons de commande ou en régie Municipale, avec des ateliers pédagogiques de réflexion et conception et avec le concours des enseignants et des élèves (sur des petits postes de travaux, type petites plantations, peinture des sols et du mobilier... à l'échelle et en rapport avec les capacités des élèves) ; entretien et gestion.</p> <p>Désimperméabilisation : Longepierre 1135m<sup>2</sup> Fort Rouge 850m<sup>2</sup> ; Saint Roch 745m<sup>2</sup> ; Muraire 430m<sup>2</sup>/</p>
--	---

**MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	<p><b>410 000€</b></p> <p>2023 : EE Longepierre 100 000€ / EE Fort Rouge 167 000€</p> <p>2024 : EE Saint Roch 100 000€ / GS Muraire 43 000€</p>
--	---

Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	70%	302 500€	211 750€
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			

Commentaires	<p>Garantie de taux 70% (AERMC)</p> <p><u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2023 ou 2024 selon les écoles)</p> <p>Sous réserve du respect des conditions d'éligibilité : réalisation d'une étude sol et hydraulique, surface végétalisée significative, mise en place d'ouvrage spécifique de gestion de l'écoulement, accompagnement du projet par un volet pédagogique autour de l'importance de l'infiltration des eaux pluviales.</p>
--------------	---

**CALENDRIER DE L'OPERATION**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					



**SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION**

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action

- ☞ Surface désimperméabilisée
- ☞ Surface végétalisée

**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**

Lien avec le SDAGE  
Rhône Méditerranée  
Corse 2022-2027 (DCE)

Lien avec le DSF  
Méditerranée (DCSMM)

Lien avec les autres  
démarches du territoire

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]	
<b>Commune de La Garde</b>	<b>Désimperméabilisation de la cour de l'école Maternelle de l'école Maurice Delplace</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input checked="" type="checkbox"/> Animation <input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p>Ecole Maternelle : Maurice Delplace</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'objectif de cette désimperméabilisation, <b>d'une surface de 1 500 m<sup>2</sup></b>, est de renaturer la cour de l'école par la création d'espaces paysagers fleuris, végétalisés et arborés tout en réalisant un ouvrage spécifique de gestion des écoulements et de l'infiltration</p> <p>Il s'agira de privilégier les solutions fondées sur la nature en vue de créer des écrans de végétaux pour casser les rayonnements solaires frappant directement les façades des salles de classes ou d'activités.</p> <p>L'enrobé constituant la cour de l'école sera complètement déposé et remplacé sur certaines zones par des matériaux drainants.</p> <p>Gains environnementaux attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'îlots de fraîcheur pour baisser la température des salles de classes et d'activités ;</li> <li>- Création d'espaces ombragés pour protéger les enfants du soleil lors de leurs activités extérieures ;</li> </ul>


	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un bassin de rétention afin de ne pas encombrer le réseau d'eau pluvial public pendant les grosses pluies</li> </ul>				
Contenu technique de l'opération	<p>Etudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes du sol pour définir la perméabilité, la portance et le dimensionnement nécessaires des infrastructures avec réalisation d'essais.</li> <li>- Définition d'un programme : intégration de l'équipe éducative et du Conseil de Ville des Enfants, dans la rédaction du programme de faisabilité du projet</li> </ul> <p>Travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rabotage des enrobés, création d'espaces végétalisés, création d'équipements nécessaires et dimensionnées pour la gestion des eaux de pluie</li> </ul> <p>Tout au long des travaux, animation d'ateliers pédagogiques autour du projet afin de sensibiliser et informer les élèves (modalités à définir - par exemple : panneaux pédagogiques d'affichage, temps d'explication en classe...)</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	200 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC Programme « Sauvons l'eau 2019-2024 »	70 %	150 000€	105 000 €	
	Département	Contacteur le Département			
	Autre(s) : Autofinancement				
Commentaires	<p>Garantie de taux 70%</p> <p><u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2024)</p> <p>Sous réserve du respect des conditions d'éligibilité : réalisation d'une étude sol et hydraulique, surface végétalisée significative, mise en place d'ouvrage spécifique de gestion de l'écoulement, accompagnement du projet par un volet pédagogique autour de l'importance de l'infiltration des eaux pluviales.</p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					

## SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<p>Indicateurs de suivi de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Tenue régulière d'un comité réunissant les référents techniques en charge du Projet, de l'équipe pédagogique du site, en associant également le Conseil de Ville des Enfants ...durant la phase de réalisation du projet</li> <li>☞ Respect des délais</li> <li>☞ Analyse du respect des couts</li> </ul> <p>Indicateurs d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Analyse du délai de réalisation</li> <li>☞ Analyse du cout définitif</li> <li>☞ Réunions du comité technique après travaux sur une durée à définir pour analyser si le projet répond bien aux enjeux : <ul style="list-style-type: none"> <li>*de changement climatique : ex : impact sur la température au sein de l'établissement</li> <li>*de gestion des eaux : ex : quelle amélioration lors de fortes intempéries</li> <li>*de bien vivre : ex : avis des enfants, des enseignants, des personnels usagers sur les nouveaux usages de la cour, les points positifs, les points négatifs, les pistes d'amélioration et leur mise en œuvre si nécessaire</li> <li>*de sensibilisation des élèves</li> </ul> </li> </ul>
--	--

### LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]	
<b>Commune de La Garde</b>	<b>Renaturation du parking de la Poste et création d'un parc urbain « Accusano »</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p>Le projet se situe à La Garde, dans le Var, au sein de la métropole TPM, à l'emplacement actuel du stade Accusano et du parking dit de La Poste.</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le projet Parc Urbain Accusano s'intègre dans l'opération globale de requalification et de redynamisation du Cœur de Ville de La Garde, laquelle a comme enjeux principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir l'attractivité et renforcer le dynamisme du cœur de ville,</li> <li>▪ Améliorer son fonctionnement global,</li> <li>▪ Conserver son pouvoir fédérateur,</li> <li>▪ Conserver la qualité de vie de ses occupants et d'accueil de ses usagers,</li> </ul> <p>Le projet du parc Urbain Accusano, opération majeure du projet global, consiste à transformer les espaces actuellement occupés par le stade Accusano et le parking dit de « La Poste » en vue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'animer le Cœur de Ville / Renforcer son attractivité en créant un parc offrant des activités dynamiques et conviviales</li> <li>▪ D'implanter de la Nature en ville (Détermination au sein du PLU de la Commune d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) « Nature en Ville » en intégrant une coulée verte.</li> </ul>

Les objectifs de cette opération sont à visée environnementale :

- Désimperméabiliser et végétaliser pour lutter contre l'effet de chaleur urbain et créer de véritables îlots de fraîcheur :
  - Végétaliser l'espace minéral qu'est le parking Accusano en créant un silo qui libèrera de la place au sol Mais aussi végétaliser le stade pour créer des espaces ombragés et frais,
- Créer une armature verte, des liaisons vertes et des trames noires assurant une continuité écologique à l'échelle de la ville
- Développer la biodiversité dans un milieu urbain
- Retrouver le fil d'eau originel, en mettant en valeur les cours d'eau enfouis.

La désimperméabilisation des sols, l'ombre apportée par la surface foliaire, le phénomène de transpiration de l'eau par les feuilles (l'évapotranspiration), la création de points d'eau, sont autant de facteurs qui permettront de rafraîchir l'air.

Les sols végétalisés contribueront également à restaurer le cycle naturel de l'eau, permettront de lutter contre le ruissellement, et contribueront à renforcer la biodiversité en lui servant aussi de refuge. Entre autres, ils contribueront à réduire le taux de CO2 et d'autres polluants.

Le projet Parc Urbain Accusano s'inscrit comme un véritable trait d'union entre le Parc Nature et le tissu urbain du Cœur de Ville et permettra la désimperméabilisation **d'une surface approximative de 8 199 m<sup>2</sup>**.

Il s'étale sur une zone inondable classée zone bleu ou rouge selon les secteurs.

Ce parc aménagé de 2 hectares environ en plein cœur de ville, frais, convivial et très esthétique sera composé d'essences méditerranéennes.

SECTEUR PARC			
		Etat actuel	Etat projet
Surface perméable	Espace vert	1711	17470
	Parking perméable	0	
	Stabilisé	7560	
Surface imperméable	Parking/Voirie/cheminement/Bâtiment	10436	450
	Bâtiment	293	2080

	Etat actuel	Etat projet	Ecart
Total	20000	20000	
Total imperméable	10729	2530	
Total perméable	9271	17470	

Soit environ 8 199 m<sup>2</sup> de dés-imperméabilis

1 475 820,00 € base 180 €/m<sup>2</sup>

Etudes :


- Etudes du sol pour définir la perméabilité, la portance et le dimensionnement nécessaires des infrastructures avec réalisation d'essais.

Travaux :

- Rabotage des enrobés, création d'espaces végétalisés, création d'équipements nécessaires et dimensionnés pour la gestion des eaux de pluie

**MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	1 475 820€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	70%	328 000 €	229 000€

	DSIL 2024	15%		221 373 €	
	Région SUD-Nos territoires d'abord	14 %		206 615 €	
	Département du Var	Contactez le Département			
	<b>Autre(s) : Autofinancement</b>				
Commentaires	Aide classique 50% et majoration de 20 % (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2024)</u> Sous réserve du respect des conditions d'éligibilité : réalisation d'une étude sol et hydraulique, surface végétalisée significative, mise en place d'ouvrage spécifique de gestion de l'écoulement, accompagnement du projet par un volet pédagogique autour de l'importance de l'infiltration des eaux pluviales.				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	Indicateurs de suivi de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Tenue régulière d'un comité réunissant les référents techniques en charge du Projet, durant la phase de réalisation du projet</li> <li>☞ Respect des délais</li> <li>☞ Analyse du respect des coûts</li> </ul> Indicateurs d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Analyse du délai de réalisation</li> <li>☞ Analyse du coût définitif</li> <li>☞ Réunions du comité technique après travaux sur une durée à définir pour analyser si le projet répond bien aux enjeux de changement climatique et de biodiversité, de gestion des eaux et de bien vivre</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Commune du Pradet</b>	<b>Désimperméabilisation des cours de récréation du groupe scolaire Charles Sandro</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Groupe scolaire Charles Sandro au Pradet.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le changement climatique conduit à une augmentation de la fréquence des épisodes météorologiques extrêmes que sont les inondations et les sécheresses. C'est particulièrement le cas dans notre région.</p> <p>À l'échelle des villes, les impacts de ces phénomènes sont considérables : îlots de chaleur urbains, sécheresses, pollution atmosphérique, effondrement de la biodiversité, etc.</p> <p>La Ville du Pradet souhaite s'engager dans cette démarche de lutte contre l'artificialisation des sols et le phénomène d'îlots de chaleur urbains grâce à la désimperméabilisation de ses cours d'école.</p> <p>Les travaux de réaménagement de Ses deux cours d'école (3 000 m<sup>2</sup>) auront pour objectifs la désimperméabilisation du sol et le retour de la nature au sein de l'établissement. C'est également un projet pédagogique fort qui implique la sensibilisation des élèves et riverains au changement climatique et à la préservation de la ressource en eau.</p> <p>Outre le bénéfice direct lié à la réduction de la pollution en limitant le ruissellement et le lessivage des polluants vers les cours d'eau et la réduction des ICU, le verdissement des établissements scolaires, et notamment des cours de récréation, conduit à l'apparition de nouveaux supports de jeux pour les enfants. Les aménagements de gestion durable des eaux pluviales contribuent dans une certaine mesure à recréer ce lien entre les enfants et la nature.</p>
Contenu technique de l'opération	<p><u>En phase étude</u> : réalisation d'une étude de sol et de perméabilité, d'une étude hydraulique, permettant de définir les travaux et de dimensionner les infrastructures.</p> <p>Un état des lieux des surfaces imperméables existantes sera effectué et la présentation des surfaces désimperméabilisées, déconnectées du réseau, et végétalisées, etc. projetées sera réalisée.</p> <p>Un volet éducatif sera mis en œuvre afin de co-construire le projet avec les enfants et l'équipe pédagogique de l'établissement.</p>



	<p><u>En phase travaux</u> : Les travaux consisteront en des opérations de terrassements, de créations d'espaces végétalisés, d'installation de mobiliers d'éveils, de mise en place de revêtements drainants, etc.</p> <p>Des panneaux expliquant le projet ainsi que ses objectifs seront installés à l'entrée du groupe scolaire et dans les cours de récréation.</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	210 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	70%	210 000€	126 000€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
Commentaires	<p>Garantie de taux 70% (AERMC)</p> <p><u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2024)</p> <p>Sous réserve du respect des conditions d'éligibilité : réalisation d'une étude sol et hydraulique, surface végétalisée significative, mise en place d'ouvrage spécifique de gestion de l'écoulement, accompagnement du projet par un volet pédagogique autour de l'importance de l'infiltration des eaux pluviales.</p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023 : études 2024 : travaux				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Surfaces désimperméabilisées				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]			
Ville de Carqueiranne		Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'écoles	
CLASSEMENT DE L'OPERATION			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	A.3. Réduire les pollutions chimiques		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Localisation de l'opération	ECOLES MATERNELLES : Romain Rolland & Saint Exupéry ECOLES ELEMENTAIRES : Jules Ferry & Marcel Pagnol		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Dans le cadre de la stratégie de transition écologique et de résilience de la commune de Carqueiranne, visant à renforcer la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du XXI<sup>e</sup> siècle, et afin de concourir à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement des administrés, la mairie de Carqueiranne engage une démarche de faisabilité pour la désimperméabilisation des sols et la végétalisation des cours de quatre écoles à savoir : les écoles maternelles Romain Rolland et Saint Exupéry et les écoles élémentaires Jules Ferry et Marcel Pagnol.</p> <p>Ces opérations visent à créer des espaces de fraîcheur dans chaque école et offrir des espaces ombragés, de désimperméabiliser les sols et gérer de façon durable les eaux pluviales au maximum à la parcelle, de proposer des espaces récréatifs mixtes et diversifiés et mettre en place des activités pédagogiques en lien avec l'environnement.</p> <p>Un volet éducatif sera développé au sein des établissements afin de sensibiliser les élèves sur le cycle de l'eau et la nature en ville. Ce volet permettra de rendre les enfants acteurs de la préservation des ressources.</p>		
Contenu technique de l'opération	<p><b>PHASAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude hydraulique/perméabilité</li> <li>• Etude de faisabilité avec esquisses</li> <li>• Programme</li> <li>• Phase AVP Etude d'exécution d'avant-projet</li> <li>• Phase Travaux (Direction de l'exécution des contrats de travaux)</li> </ul> <p><b>NATURE DES TRAVAUX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Désimperméabilisation de 75 % de la surface au sol</li> <li>• Végétalisation sur 25 % des sols</li> <li>• Redimensionnement des infrastructures avec dispositifs de gestion de rétention des eaux de pluie (noue, bassin d'orage, bassin filtrant, Captage selon besoin)</li> <li>• Installation ludique et sportive en bois</li> </ul>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Espaces éducatifs et pédagogiques</li> </ul> <p><b>NATURE DU SUIVI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des travaux par tranche géographique</li> <li>Contrôle des volumes des déblais inertes (enrobé silico calcaire).</li> <li>Préservation de la ressource en eau (contrôle des volumes en rétention)</li> <li>Selon le cas mise en place d'un piézomètre pour le contrôle du niveau de nappe et des pollutions éventuelles.</li> </ul> <p><b>TRAITEMENT DES SURFACES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ecole élémentaire Marcel Pagnol/ Total surface cours d'école 3 073m<sup>2</sup> : 2305 m<sup>2</sup> de surface désimperméabilisée et 768 m<sup>2</sup> de surface végétalisée</li> <li>Ecole élémentaire Saint-Exupéry /Total surface cours d'école 1 885m<sup>2</sup> : 1414 m<sup>2</sup> de surface désimperméabilisée et 471 m<sup>2</sup> de surface végétalisée</li> <li>Ecole élémentaire Jules Ferry /Total surface cours d'école 1 156m<sup>2</sup> : 867 m<sup>2</sup> de surface désimperméabilisée et 289 m<sup>2</sup> de surface végétalisée</li> <li>Ecole maternelle Romain Rolland /Total surface cours d'école 1 580m<sup>2</sup> : 1185 m<sup>2</sup> de surface désimperméabilisée et 395 m<sup>2</sup> de surface végétalisée</li> </ul>
--	--

**MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	<p><b>Montant estimatif de 935 k€ de travaux et 31k€ d'étude composé comme suit :</b></p> <p><b>Total phase 1 (2023-2024) : 596 000€</b>  Ecole romain Rolland Etude 6k€, Travaux 189 k€,  Ecole Marcel Pagnol Etude 12k€, Travaux 376 k€  Ecole Jules ferry Etude 5k€,  Ecole Saint Exupéry Etude 8k€,</p> <p><b>Total phase 2 (2025) : 370 000€</b>  Ecole Jules ferry Travaux 231 k€  Ecole Saint Exupéry Travaux 139 k€</p>
--	---

	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
Co-financements possibles	Agence de l'Eau RMC	70%	380 000€	266 000€
	Région SUD			
	Département du Var	Contactez le Département		
	Commune			


Commentaires	<p>Garantie de taux 70%</p> <p><u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)</u></p> <p>Sous réserve du respect des conditions d'éligibilité : réalisation d'une étude sol et hydraulique, surface végétalisée significative, mise en place d'ouvrage spécifique de gestion de l'écoulement, accompagnement du projet par un volet pédagogique autour de l'importance de l'infiltration des eaux pluviales.</p>
--------------	--

**CALENDRIER DE L'OPERATION**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					


Année d'engagement (notification / ordre de service)	Etudes écoles Romain Rolland et Marcel Pagnol en 2023 Travaux écoles Romain Rolland et Marcel Pagnol en 2024 Etudes écoles Saint Exupéry et Jules Ferry en 2024 Travaux écoles Saint Exupéry et Jules Ferry en 2025
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Obtention des autorisations d'urbanisme Obtention des subventions de l'agence de l'eau Disponibilité budgétaire ville
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>	
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ M<sup>2</sup> déconnecté du réseau pluvial</li> <li>☞ Selon le cas mise en place d'un piézomètre pour le contrôle du niveau de nappe et des pollutions éventuelles (mesure pluriannuelle)</li> <li>☞ Dendrométrie et maîtrise parasitaire des végétaux (contrôle annuel)</li> <li>☞ Bien être socioéducatif (autocontrôle parent /élèves)</li> </ul>
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Travaux de désimperméabilisation sur la voirie de la commune d'Hyères</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Désimperméabilisation d'accotements de voies dans le quartier du Port d'Hyères : allée des Tennis, allée Forbin, rue Chevalier Paul (Antenne d'Hyères)			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Le projet consiste à désimperméabiliser les accotements de trois voies pour permettre une infiltration des eaux pluviales sur place et permettre un apport d'eau et d'oxygène aux systèmes racinaires des pins maritimes voisins.			
Contenu technique de l'opération	Les surfaces à désimperméabiliser sont les suivantes : - allée de Tennis : 1300 m <sup>2</sup> - allée Forbin : 510 m <sup>2</sup> - rue Chevalier Paul : 300 m <sup>2</sup>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Allée des Tennis : 169 300 € Allée Forbin : 74 600 € Rue Chevalier Paul : 51 600 € <b>Total 295 500€</b>			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	70%	84 000€	58 800€
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			

Commentaires	Aide classique 50% et majoration de 20% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2024) Sous réserve du respect des conditions d'éligibilité : études de sol et hydraulique, mise en place d'ouvrage spécifique de gestion de l'écoulement, etc.				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Surfaces désimperméabilisées				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Commune de Puget-ville</b>	<b>Travaux de désimperméabilisation de la cour de l'école Leï Cigalos</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Commune de Puget-ville : Cour de l'école élémentaire Lei Cigalos – montée des rabines
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Les problématiques de changement climatiques poussent à repenser les aménagements urbains, vers des espaces plus végétalisés, perméables et reconnectés à la nature.</p> <p>Il s'agit de concilier une gestion durable des espaces, prenant en compte les besoins des usagers, les problématiques liées à la présence d'arbres (racines, feuilles), la gestion in situ des eaux pluviales, et la lutte contre les îlots de chaleur.</p> <p>Dans la continuité des actions déjà entreprises par la commune en matière environnementale, l'opération vise à déconnecter autant que possible les eaux pluviales du réseau, de végétaliser les espaces et de faire revenir de la vie et de la biodiversité dans ces environnements urbains.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>La commune sera accompagnée par le CAUE Var pour cette opération. Il s'agira en premier lieu de sélectionner un maître d'œuvre, puis de phaser les différentes étapes du projet, notamment les travaux. Cette opération nécessite la concertation de nombreux acteurs sur plusieurs mois.</p> <p>Le projet sera phasé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définitions des contours de l'opération avec le CAUE</li> <li>- Concertation avec les différentes parties prenantes (enseignants, élèves, parents d'élèves, services techniques, partenaires financiers)</li> <li>- Sélection d'un maître d'œuvre</li> <li>- Réalisation des études (topo/géotechnique/relevés amiante/tests de perméabilité/mesure des niveaux de chaleur/identification de la faune locale présente)</li> <li>- Réalisation des travaux</li> <li>- Evaluation du projet notamment par l'appropriation des espaces et les modifications des usages</li> </ul> <p>Etudes : année scolaire 2023-2024 et réalisation des travaux en 2024. Surface désimperméabilisée : 1 100 m<sup>2</sup> sur 1 650 m<sup>2</sup></p>



MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	400 000 € 42 000€ (étude 2023-2024) et 358 000€ (travaux 2024)				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	70%	152 000€	106 400€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Etat				
	Autre(s) : FEDER	30%	400 000 €	120 000 €	
Commentaires	Garantie de taux 70% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2024) Sous réserve des conditions d'éligibilité : études de sol et hydraulique, surface végétalisée significative, mise en place d'ouvrages spécifiques de gestion de l'écoulement, projet d'accompagnement pédagogique autour de l'importance de l'infiltration des eaux pluviales.				
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La réalisation de l'opération est conditionnée par l'attribution de subventions				
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Réappropriation de l'espace</li> <li>☞ Coefficient de perméabilité du sol</li> <li>☞ Mesure des débits enregistrés en aval</li> <li>☞ Colonisation par la faune locale</li> <li>☞ Satisfaction des usagers directs ou indirects</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					




CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Commune de Puget-ville</b>	<b>Travaux de désimperméabilisation de la rue de la Libération</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Commune de Puget-ville : Rue de la libération
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Les problématiques de changement climatiques poussent à repenser les aménagements urbains, vers des espaces plus végétalisés, perméables et reconnectés à la nature.</p> <p>Il s'agit de concilier une gestion durable des espaces, prenant en compte les besoins des usagers, les problématiques liées à la présence d'arbres (racines, feuilles), la gestion in situ des eaux pluviales, et la lutte contre les îlots de chaleur.</p> <p>Dans la continuité des actions déjà entreprises par la commune en matière environnementale, l'opération vise à déconnecter autant que possible les eaux pluviales du réseau, de végétaliser les espaces et de faire revenir de la vie et de la biodiversité dans ces environnements urbains.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>Etudes de décembre 2022 à juin juillet 2023 (le marché de maîtrise d'œuvre est notifié cette semaine)</p> <p>Travaux en 4 phases :</p> <p>=&gt; Phase n° 1 : travaux en 2023 pour une durée de 10 mois - dernier trimestre 2023</p> <p>=&gt; Phase n° 2 : travaux en 2024 pour une durée de 4 mois - 3ème trimestre 2024</p> <p>=&gt; Phase n° 3 : travaux en 2025 pour une durée de 8 mois - 3ème trimestre 2025</p> <p>=&gt; Phase n° 4 : travaux en 2026 pour une durée de 8 mois - 1er trimestre 2026</p> <p>- Surface désimperméabilisée : environ 7% de la surface totale soit 500 m<sup>2</sup>.</p>

### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	1 000 000€ au total <b>Dont 450 000€ en phase 1 (2023-2024) pour les travaux</b> (l'étude de 100 000€ n'est pas comptée dans le Contrat)			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	70%	120 000€	84 000€
	Région SUD	40 %	1 000 000 €	400 000 €
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Etat			
Commentaires	Aide classique 50% et majoration de 20% (AERMC) Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)			

### CALENDRIER DE L'OPERATION

	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					<i>Rue libération</i>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La réalisation de l'opération est conditionnée par l'attribution de subventions				

### SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Réappropriation de l'espace</li> <li>☞ Coefficient de perméabilité du sol</li> <li>☞ Mesure des débits enregistrés en aval</li> <li>☞ Colonisation par la faune locale</li> <li>☞ Satisfaction des usagers directs ou indirects</li> </ul>
--	---

### LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Université de Toulon</b>	<b>Maîtrise d'œuvre préalable aux travaux de désimperméabilisation et renaturation sur le campus universitaire de La Garde</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	L'opération se situe sur le campus universitaire de La Garde.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le campus de La Garde est caractéristique des campus péri-urbains des années 70. Etendu sur une surface de 32 ha, dont un tiers composé d'espaces naturels, il est ceinturé par des voies structurantes, entouré de zones commerciales. L'université réfléchit aujourd'hui à son renouvellement urbain, la volonté est de créer un campus connecté à son territoire, démonstrateur d'aménagements durables, vivant et attractif. Le SDIA a permis un premier travail de structuration. Des récentes études hydrauliques et paysagères précisent cette structure. Une étude de designers, devant interroger l'identité et l'usage est également en cours. L'ensemble des partenaires : services de l'Etat, collectivités locales, partenaires économiques (centres commerciaux, parc d'activités proches du campus) ont été interrogés et seront intégrés à la réflexion sur les futurs aménagements. C'est dans ce contexte qu'ont été élaborées plusieurs fiches pour le futur CPER (2021-2027).</p> <p>Les projets s'appuient sur les constats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le réseau d'eau potable est vétuste, particulièrement sur la partie concernant l'IUT et des fuites de plus en plus importantes sont constatées, réparées sans reprendre de véritables portions de réseaux, ce qui entraîne de nouvelles fuites et une surconsommation d'eau potable</li> <li>- Les réseaux d'eaux usées sont vétustes, cassés et encombrés par des racines de pins. Les interventions pour les déboucher sont de plus en plus nombreuses.</li> <li>- Les réseaux d'eaux pluviales sont dans le même état, même si quelques travaux ont pu être entrepris en complément des travaux effectués sur le ruisseau dans le cadre des inondations.</li> <li>- Le réseau de chaleur déployé sous l'IUT a 50 ans et mérite des travaux de remplacement. Ce réseau de chaleur est pourtant un atout. Une production d'énergie type chaufferie biomasse permettrait de le rendre d'autant plus vertueux.</li> <li>- Les voiries sont très abimées : nids de poule, racines ayant soulevé le</li> </ul>

revêtement par endroits, ce qui les rend difficilement accessibles aux PMR par endroits et causes d'accidents piétons. Le parti pris de revêtir systématiquement a par ailleurs fortement imperméabilisé les sols.

- Les cheminements piétons et voitures sont fouillis et mal identifiés, il manque de véritables voies douces à l'intérieur du campus, tout a été pensé pour la voiture.
- Le potentiel paysager est extrêmement important sur le campus qui reste un îlot de fraîcheur par rapport au reste de son environnement. En particulier, « la colline » est un espace boisé classé peu ou mal utilisé. Historiquement le campus était une grande propriété viticole. Des fouilles archéologiques ont mis en évidence la présence d'un moulin et d'un pressoir.


Ce projet propose de redessiner le campus à travers le paysage, en s'appuyant structurellement sur la rénovation de l'ensemble des voiries et réseaux qui sera effectuée par secteurs. Les aménagements extérieurs, que ce soit pour des pratiques sportives, culturelles (amphithéâtre de verdure), sociales (jardins partagés) permettraient de redynamiser la vie du campus, de le rendre particulièrement attractif et de l'ouvrir sur la cité. C'est ainsi plusieurs thématiques qui seront abordées, répondant à nombre d'engagements d'un projet type « éco quartier ».

- La préservation de la ressource en eau
- La préservation et la valorisation de la biodiversité, des sols et des milieux naturels
- L'énergie : réseau de chaleur, chaufferie bois
- La mobilité : itinéraire de mobilité douce
- La qualité de vie et le vivre ensemble : espaces sportifs, culturels et sociaux à développer en extérieur
- La qualité de l'air par la renaturation et la limitation des voitures
- La gestion des risques en limitant au maximum l'imperméabilisation des sols

L'université souhaite mener ce projet multi-partenarial et participatif de création d'un grand jardin méditerranéen au cœur de la Métropole TPM Ce projet s'articule également avec la déconstruction de plusieurs bâtiments en cœur de campus, l'aménagement, la renaturation des espaces ainsi libérés.

Cette démarche paysagère globale adossée à la stratégie de gestion des eaux pluviales croise plusieurs grands axes de projet et a pour objectifs à l'échelle du campus :


- La désimperméabilisation et la végétalisation du parking nord permettant de créer une entrée « paysage » au campus, révélatrice de son identité et appelant à sa traversabilité
- La renaturation de la Planquette, support de nouveaux écosystèmes contribuant à l'îlot de fraîcheur existant sur le campus et la présence d'une promenade plantée confortable pour les étudiants, le personnel et les habitants souhaitant traverser le campus
- La création d'une trame turquoise : des bassins de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert à très forte qualité paysagère, dont l'accessibilité et l'aménagement est pensé en fonction du rôle hydraulique du bassin
- La réalisation d'une lisière plantée le long de la RD pour délimiter le parc, diminuer les nuisances et créer une continuité paysagère propice à la gestion de l'eau, aux mobilités douces et au déplacement de la faune
- Le renforcement du respect des valeurs écologiques de la colline par la sanctuarisation de la garrigue et l'aménagement raisonné de ses abords pour l'accessibilité est-ouest et l'activation du pôle est du campus

Contenu technique de l'opération	<p>L'opération consiste à la Maîtrise d'œuvre préalable aux travaux de désimperméabilisation / renaturation sur le campus universitaire de La Garde.</p> <p>Les premières estimations de surfaces (qui devront être confirmées par des études complémentaires) sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfaces perméables existantes = 190 940m<sup>2</sup></li> <li>• Surfaces perméables créées = 20 200m<sup>2</sup></li> <li>• Surfaces perméables supprimées = 2 100m<sup>2</sup></li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	250 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	70%	250 000€	175 000€	
	Région SUD				
	Département du Var				
Commentaires	<p>Garantie de taux 70% (AERMC)</p> <p><u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)</u></p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La mise en œuvre et faisabilité de l'opération est liée à l'obtention de divers financements, Agence de l'eau, CPER, etc...				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Livrables</li> <li>☞ Evaluation des surfaces à désimperméabiliser</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Poursuivre l'opération collective de réduction des pollutions toxiques dispensées PRO'Baie sur le territoire de la Métropole TPM</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduction des pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	L'ensemble du territoire de la Métropole TPM
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>La stratégie de lutte contre la pollution chimique mise en place dans le cadre du contrat de la Rade Toulon nécessite d'identifier et de maîtriser les rejets polluants à la source.</p> <p>L'opération PRO'Baie a pour objectif de rechercher ces sources de pollutions en identifiant les entreprises qui produisent des flux de contaminants. Ces derniers transitent par les réseaux d'assainissement et parfois par les réseaux pluviaux et les cours d'eau.</p> <p>Les cibles prioritaires de recherche sont les établissements, publics et privés, pour lesquels un contrôle puis un suivi de la gestion des rejets non domestiques issus de leurs activités et leurs process sont nécessaires.</p> <p>L'opération PRO'Baie vise à encadrer et à maîtriser ces rejets par la mise en place d'autorisation de rejet (Art L.1331-10 du code de la santé publique) et à améliorer la qualité des effluents par des changements de pratiques et la mise en œuvre de dispositifs de prétraitement adaptés.</p> <p>Le contrat 2023-2024 mis en place par les partenaires de l'opération (Métropole TPM, Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et AERMC) permet d'accompagner techniquement et financièrement ces entreprises pour leur mise en conformité (subvention AERMC).</p> <p>Sur le territoire de la Métropole TPM, 3700 établissements sont potentiellement concernés et 520 sont jugés prioritaires.</p> <p>A ce jour, environ 480 diagnostics ont été réalisés auprès d'établissements potentiellement émetteurs d'eaux usées non domestiques et 75 diagnostics</p>



	<p>d'établissements spécialisés dans les métiers de bouche. La tâche reste toutefois conséquente car bon nombre de ces sites s'avèrent non conformes lors de la visite diagnostique et la mise en œuvre des travaux nécessaires prend souvent plusieurs années.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>L'opération PRO'Baie est menée depuis 2013 sur l'ensemble du territoire de TPM (12 communes). A ce jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 487 audits en entreprises ont été réalisés (+ 72 métiers de bouche)</li> <li>- 152 autorisations de rejet sont en cours de validité</li> <li>- 126 établissements ont effectué des travaux ou des changements de pratiques de façon à être conformes aux prescriptions du règlement d'assainissement (126 établissements restent à ce jour non conformes)</li> <li>- 146 dossiers de demande d'aides ont été déposés auprès de l'AERMC, pour un montant d'investissements de 9,4 millions d'euros par les entreprises</li> </ul> <p>Pour le contrat 2023-2024, la Métropole TPM souhaite poursuivre ses efforts dans ce sens et orienter ses missions afin d'obtenir la mise en conformité des établissements pour lesquels la gestion des eaux usées non domestiques ne répond pas aux prescriptions du règlement du service d'assainissement et qui génèrent des pollutions toxiques dispersées dans le milieu naturel. La mise en œuvre de l'opération s'articulera ainsi :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Le suivi des établissements non conformes audités au cours de la précédente opération de façon à parvenir aux mises en conformité demandées</li> <li>2) Le diagnostic de la totalité des sites prioritaires (Services Techniques) émetteurs de toxiques</li> <li>3) Le diagnostic exhaustif des entreprises, zone d'activité par zone d'activité, avec recherche à la source des micropolluants identifiés lors des campagnes RSDE STEP.</li> </ol> <p>Pour chaque zone d'activité, TPM réalisera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une identification exhaustive des établissements contributeurs d'END</li> <li>- Le diagnostic des sites concernés avec analyse de la qualité du rejet, incluant les micropolluants retrouvés lors des campagnes RSDE – STEP</li> <li>- Une demande de mise en conformité le cas échéant</li> </ul> <p>La régularisation administrative de l'établissement par la rédaction d'une autorisation de rejet</p>			
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	<p><b>Pour la phase 1 (2023-2024) : 230 000€</b></p> <p>Le montant de la présente fiche-action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Missions d'animation de la démarche collective : 200 000 € (1 ETP ingénieur + 1 ETP technicien)</li> <li>- Campagnes de suivi de la qualité des effluents industriels : 30 000 €</li> </ul>			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	230 000€	115 000€
	Région SUD			
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) :			

Commentaires	<p>Garantie de taux 50% (AERMC)</p> <p><u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement</p> <p>Fiche-action complémentaire des fiches n°68 et 69.</p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de relances (mails, courriers et visites) réalisées auprès d'établissements déjà contrôlés non conformes au cours de la précédente opération</li> <li>☞ Nombre de nouveaux audits réalisés</li> <li>☞ Nb d'établissements contrôlés sur la qualité de l'effluent non domestique</li> <li>☞ Nb d'autorisations de rejet rédigées</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	IND0901				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M032-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]	
<b>Chambre de commerce et d'industrie du Var</b>	<b>Poursuivre l'opération collective de réduction des pollutions toxiques dispersées PRO'Baie sur le territoire de la Métropole TPM</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi <input checked="" type="checkbox"/> Animation <input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	Masse d'eau superficielle « Amont du Las » (FRDR116a) Masse d'eau superficielle « Aval du Las » (FRDR116b) Masse d'eau superficielle « L'Eygoutier » (FRDR115) Masse d'eau côtière « Cap Cépet - Cap de Carqueiranne » (FRDC07g) Masse d'eau côtière « Pointe du Gaou - Pointe Escampo-Barriou » (FRDC07f)
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'opération PRO'Baie a pour objectif de restaurer la qualité des milieux aquatiques en luttant contre les pollutions toxiques dispersées et en mettant en oeuvre des actions de réduction à la source des micropolluants.</p> <p>Les cibles prioritaires sont les établissements, publics et privés, pour lesquels un contrôle puis un suivi de la gestion des rejets non domestiques issus de leurs activités et leurs process sont nécessaires.</p> <p>L'opération PRO'Baie vise à encadrer et à maîtriser ces rejets par la mise en place d'autorisation de rejet (Art L.1331-10 du code de la santé publique) et à améliorer la qualité des effluents par des changements de pratiques et la mise en oeuvre de dispositifs de prétraitement adaptés.</p> <p>La chambre de Commerce et d'Industrie du Var apporte par ailleurs son soutien technique et administratif en accompagnant les entreprises dans l'obtention des aides accordées par l'agence de l'eau.</p> <p>Sur le territoire de la Métropole TPM, 3700 établissements sont potentiellement concernés et 660 sont jugés prioritaires. A ce jour plus de 480 audits ont été réalisés, mais la tâche reste encore conséquente avant d'arriver à un diagnostic exhaustif de l'ensemble de ces établissements.</p> <p>L'opération PRO'Baie est menée depuis 2013 sur l'ensemble du territoire de TPM (12 communes). A ce jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 487 audits en entreprises ont été réalisés (+ 72 métiers de bouche)</li> <li>- 152 autorisations de rejet sont en cours de validité</li> <li>- 126 établissements ont effectué des travaux ou des changements de pratiques de façon à être conformes aux prescriptions du règlement d'assainissement (126 établissements restent à ce jour non conformes)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 146 dossiers de demande d'aides ont été déposés auprès de l'AERMC, pour un montant d'investissements de 9,4 millions d'euros par les entreprises</li> </ul>			
Contenu technique de l'opération	<p>Pour le contrat 2023-2024, la Métropole TPM souhaite poursuivre ses efforts dans ce sens. La mise en œuvre de l'opération s'articulera ainsi :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Le suivi des établissements non conformes audités au cours de la précédente opération de façon à parvenir aux mises en conformité demandées. Cela représente 115 établissements.</li> <li>2) Le diagnostic de la totalité des sites prioritaires (Services Techniques) émetteurs de toxiques. Cela représente 10 nouveaux diagnostics complets (10 diagnostics ont déjà été réalisés).</li> <li>3) Le diagnostic de 250 établissements contributeurs d'END jugés prioritaires : le diagnostic complet du site pourra s'accompagner d'une analyse de la qualité du rejet, incluant les micropolluants retrouvés lors des campagnes RSDE – STEP.</li> <li>4) Le diagnostic sera suivi, le cas échéant, d'une régularisation de l'établissement.</li> </ol> <p>La Métropole TPM estime pouvoir réaliser 250 diagnostics de sites prioritaires sur la durée du contrat (phase 1 : 2023-2024). Les deux techniciens auront la charge de réaliser 100 audits chacun et l'ingénieur responsable de l'équipe en réalisera 50.</p> <p>L'équipe END de TPM s'efforcera à régulariser la situation de 75 établissements.</p> <p><u>Rôle de la CCI du Var :</u>  Dans ce cadre, la Métropole TPM et la CCI du Var réalisent des audits en entreprises dans les secteurs d'activités prioritaires (automobiles, BTP, chimie, hôpitaux, traitement de surface, blanchisserie, mécanique...) ou dans des entreprises occasionnant des problèmes sur les réseaux. Les conclusions de ces audits entraînent un certain nombre de mises en conformité au sein des entreprises.</p> <p>La CCI du Var et MTPM rédigent un compte-rendu de visite intégrant les préconisations de MTPM et des conseils sur la gestion des déchets et sur les pollutions accidentelles. L'objectif est que les entreprises disposent de conseils environnementaux plus globaux.</p> <p>La CCI du Var accompagne les entreprises concernées par les mises en conformité en les conseillant sur les équipements et travaux nécessaires, et en préparant, pour leurs comptes, leur dossier de demande d'aide auprès de l'agence de l'eau. La CCI du Var est le relais d'informations sur les aides auprès des entreprises.</p> <p>Afin de présenter l'opération aux entreprises, les outils de communication créés en 2013 sont régulièrement remis à jour.</p> <p>La CCI du Var s'engage sur 25 diagnostics/an.</p>			
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	93 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	93 000€	46 500€
	Région SUD			
	Département du Var			

	Autre(s) :				
Commentaires	<p>Garantie de taux 50% (AERMC)  <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement</p> <p>35 500 € par an pendant 2 ans pour 50 % ETP CCIV  + frais de communication pendant 2 ans</p> <p>Fiche-action complémentaire des fiches n°67 et 69.</p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La CCI du Var travaillera étroitement avec la Métropole TPM.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de rdv en entreprises (diagnostics et accompagnement)</li> <li>☞ Nombre de dossiers de demande d'aide préparés pour les entreprises</li> <li>☞ Nombre de communications Pro'Baie réalisées</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	IND0901				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M032-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Entreprises privées</b>	<b>Poursuivre l'opération collective de réduction des pollutions toxiques dispersées PRO'Baie sur le territoire de la Métropole TPM</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi <input checked="" type="checkbox"/> Animation <input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	Masse d'eau superficielle « Amont du Las » (FRDR116a) Masse d'eau superficielle « Aval du Las » (FRDR116b) Masse d'eau superficielle « L'Eygoutier » (FRDR115) Masse d'eau côtière « Cap Cépet - Cap de Carqueiranne » (FRDC07g) Masse d'eau côtière « Pointe du Gaou - Pointe Escampo-Barriou » (FRDC07f)
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'opération PRO'Baie a pour objectif de restaurer la qualité des milieux aquatiques en luttant contre les pollutions toxiques dispersées et en mettant en oeuvre des actions de réduction à la source des micropolluants.</p> <p>Les cibles prioritaires sont les établissements, publics et privés, pour lesquels un contrôle puis un suivi de la gestion des rejets non domestiques issus de leurs activités et leurs process sont nécessaires.</p> <p>L'opération PRO'Baie vise à encadrer et à maîtriser ces rejets par la mise en place d'autorisation de rejet (Art L.1331-10 du code de la santé publique) et à améliorer la qualité des effluents par des changements de pratiques et la mise en oeuvre de dispositifs de prétraitement adaptés.</p> <p>La chambre de Commerce et d'Industrie du Var apporte par ailleurs son soutien technique et administratif en accompagnant les entreprises dans l'obtention des aides accordées par l'agence de l'eau.</p> <p>Sur le territoire de la Métropole TPM, 3700 établissements sont potentiellement concernés et 660 sont jugés prioritaires. A ce jour plus de 480 audits ont été réalisés, mais la tâche reste encore conséquente avant d'arriver à un diagnostic exhaustif de l'ensemble de ces établissements.</p> <p>L'opération PRO'Baie est menée depuis 2013 sur l'ensemble du territoire de TPM (12 communes). A ce jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 487 audits en entreprises ont été réalisés (+ 72 métiers de bouche)</li> <li>- 152 autorisations de rejet sont en cours de validité</li> <li>- 126 établissements ont effectué des travaux ou des changements de pratiques de façon à être conformes aux prescriptions du règlement d'assainissement (126 établissements restent à ce jour non conformes)</li> </ul>


	- 146 dossiers de demande d'aides ont été déposés auprès de l'AERMC, pour un montant d'investissements de 9,4 millions d'euros par les entreprises				
Contenu technique de l'opération	Cette fiche-action correspond aux travaux qui seront réalisés par les entreprises (investissements) pour se mettre en conformité sur la qualité de leurs rejets dans les réseaux d'assainissement de la Métropole TPM.				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	1 500 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	40%	1 500 000€€	600 000€	
	Région SUD				
	Département du Var				
Commentaires	Garantie de taux 40% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement Fiche-action complémentaire des fiches n°67 et 68.				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de rdv en entreprises (diagnostics et accompagnement)</li> <li>☞ Nombre de dossiers de demande d'aide préparés pour les entreprises</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	IND0901				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M032-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Favoriser le déploiement de l'opération PRO'Baie sur le reste du territoire du contrat de baie : organiser un RETEX de la Métropole TPM vers les autres collectivités.</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduction des pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Les collectivités n'appartenant pas à la Métropole TPM et incluses dans le périmètre du Contrat de baie.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'opération PRO'Baie, portée par la Métropole TPM depuis 2013, a pour objectif de rechercher les sources de pollutions en identifiant les entreprises qui produisent des flux de contaminants. Ces derniers transitent par les réseaux d'assainissement et parfois par les réseaux pluviaux et les cours d'eau.</p> <p>L'opération PRO'Baie vise à encadrer et à maîtriser ces rejets par la mise en place d'autorisation de rejet (Art L.1331-10 du code de la santé publique) et à améliorer la qualité des effluents par des changements de pratiques et la mise en œuvre de dispositifs de prétraitement adaptés. Sur le territoire de la Métropole TPM, depuis 2013, cette démarche a permis de mener 480 diagnostics d'établissements potentiellement émetteurs d'eaux usées non domestiques et 75 diagnostics d'établissements spécialisés dans les métiers de bouche.</p> <p>Afin de réduire les pollutions liées aux rejets industriels sur l'ensemble du périmètre du Contrat de baie, l'objectif de cette action est de proposer un retour d'expérience de la Métropole TPM vers les autres collectivités du territoire du Contrat de baie afin de les inciter à déployer ce type démarche vertueuse.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>Ce retour d'expérience sera organisé par la cellule d'animation du Contrat de baie avec l'appui de la direction de l'assainissement de la Métropole qui porte la démarche.</p> <p>Il aura pour objectif d'expliquer les contours et l'intérêt de la démarche PRO'Baie en s'appuyant sur des exemples d'entreprises impliquées dans la démarche.</p>
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Compris dans les coûts d'animation du contrat
Commentaires	




CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	2023	2024	2025	2026	2027
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de participants</li> <li>☞ Nombre et type d'expériences valorisées</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de la Londe les Maures</b>	<b>Mise en œuvre du plan d'actions issu du diagnostic RSDE pour réduire les substances dangereuses dans les réseaux d'assainissement de la commune.</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	L'opération se situe sur l'ensemble du territoire communal			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Le plan d'actions a pour objectif de conduire à une réduction/suppression des apports en micropolluants au réseau d'assainissement			
Contenu technique de l'opération	<p>Le plan d'action se caractérise par la mise en œuvre des mesures suivantes :</p> <p>Vérifier les conditions de raccordement de certains sites et la nature des rejets d'eaux usées au réseau collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le cadre réglementaire local des rejets non domestiques</li> <li>• Sensibiliser les particuliers à la réduction des micropolluants</li> <li>• Évaluer l'impact des eaux claires parasites permanentes et des éventuels forages utilisés</li> <li>• Sensibiliser les professionnels à la réduction des micropolluants</li> <li>• Limiter l'impact du ruissellement urbain</li> <li>• vérifier les conditions de raccordement des établissements agricoles et s'assurer de la nature des rejets au réseau collectif</li> </ul>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	150 000 €			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	150 000 €	75 000 €

	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	Garantie de taux 50% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement</u>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	RAS				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de sites diagnostiqués</li> <li>☞ Nombre de conventions/autorisations spéciales de déversement</li> <li>☞ Résultats d'analyses</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	IND0901				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M032-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>AIA Cuers Pierrefeu</b>		<b>Traitement des eaux de ruissellement</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Cette opération de traitement des eaux de ruissellement, concerne les aires de points fixes aéronefs où sont réalisés les essais moteurs.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	L'installation dans son ensemble comporte quatre aires indépendantes, dont une seule actuellement dispose d'un séparateur d'hydrocarbure. Les eaux traitées rejoignent le milieu naturel (rivière FAREMBERT). L'objectif à atteindre est d'assurer le traitement des eaux de ruissellement sur l'ensemble de ces aires. La surface à traiter représente 7456 m <sup>2</sup> .			
Contenu technique de l'opération	Contenu de l'opération sur la période 2023-2024 : réalisation de l'expression de besoin, réalisation des travaux.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	25 000€ pendant la période 2023-2024			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires				

<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Les surfaces concernées seront classées sur la demande du Contrôle Général des Armées, Inspection des Installations classées (CGA/IIC) dans la rubrique 2930-1-a de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous le régime de l'enregistrement.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]			
<b>AIA Cuers Pierrefeu</b>		<b>Dépollution des sols au niveau de l'ancien parc à ferrailles sur le site de l'AIA Cuers Pierrefeu</b>	
CLASSEMENT DE L'OPERATION			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Localisation de l'opération	L'opération de dépollution concerne les anciens parcs à bois et à métaux de l'Atelier industriel de l'aéronautique de Cuers-Pierrefeu, aujourd'hui hors service. La surface concernée représente environ 11250 m <sup>2</sup> .		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'AIA-CP a missionné la société SOCOTEC pour la réalisation d'un diagnostic initial de la qualité des sols en 2019. Dans le cadre des investigations conduites, il a été mis en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une zone de pollution concentrée par les métaux (cadmium, mercure, plomb...) sur les sols de 0 à 2 mètres ;</li> <li>- Des zones de pollution concentrées en hydrocarbures (HCT, HAP et BETEX) à différentes profondeurs. La délimitation de ces zones est imprécise.</li> </ul>		
Contenu technique de l'opération	<p>Contenu de l'opération sur la période 2023-2027</p> <p>⇒ <b>2023-2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'investigations complémentaires au droit du site afin de délimiter les sources de pollution concentrées identifiées dans les sols ;</li> <li>- Investigations sur les eaux souterraines (pose de 3 piézomètres maximum) afin de vérifier si les pollutions en métaux et en hydrocarbures identifiées dans les sols ont migré dans les eaux souterraines ;</li> <li>- Réalisation si besoin, d'une IEM (Interprétation de l'Etat des Milieux) notamment sur le cours d'eau qui longe le site (eaux superficielles et sédiments) pour vérifier si la pollution est sortie du site ;</li> <li>- Détermination du plan de gestion (mission PG de la norme NFX31-620) afin de maîtriser les sources de pollution, et chiffrage des opérations de dépollution.</li> </ul> <p>⇒ <b>2025-2027</b></p>		


	- Lancement des opérations de dépollution sur la base des solutions les plus pertinentes proposées en phase d'étude.				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	40 000€ maximum pendant la période 2023-2024 (20 K€ pour les investigations complémentaires et la pose de piézomètres 20 K€ supplémentaires en cas de déclenchement d'une IEM).				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

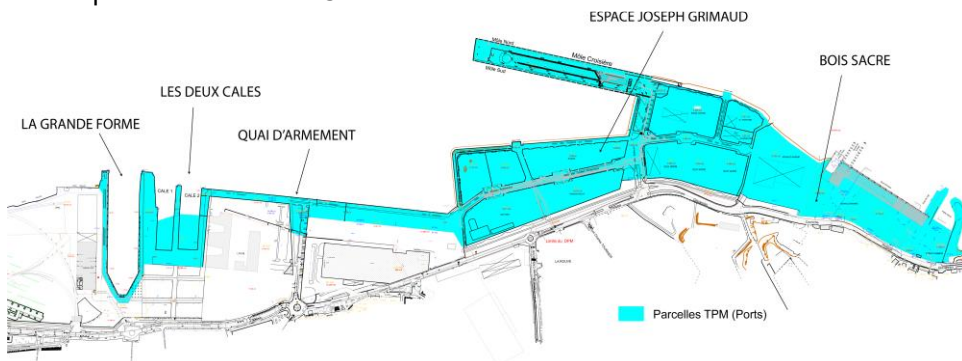
CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>		<b>Limitation des rejets de résidus médicamenteux au sein de l'HIA Sainte-Anne</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Hôpital Saint-Anne			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Le maître d'ouvrage précisera le contexte dans lequel cette opération, la problématique rencontrée et les objectifs attendus grâce à la réalisation de cette action.			
Contenu technique de l'opération	<p>Le maître d'ouvrage précisera le détail technique de l'opération (phases de l'étude / nature des travaux / nature du suivi ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude interne sur le gaspillage,</li> <li>- Sensibilisation du personnel, améliorer la gestion des résidus médicamenteux (intervenant extérieur)</li> <li>- Analyser les résidus médicamenteux dans les eaux de rejet</li> </ul>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	1 700€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			



Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]			
<b>Métropole TPM</b>	<b>Finalisation du guide méthodologique environnemental relatif aux opérations de dragage et travaux maritimes dans la Rade de Toulon</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>			
Localisation de l'opération	Ce guide méthodologique valorisera des expériences de dragage effectuées au sein de la rade de Toulon. Il sera valorisé et diffusé auprès des gestionnaires de ports de l'ensemble du périmètre du Contrat de baie.		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Les résultats de l'étude CARTOCHIM indiquent la présence d'une forte contamination chimique des sédiments marins avec des concentrations maximales vers 15 cm de profondeur correspondant à la sédimentation moyenne du milieu du XXème siècle (période de guerre, sabordage de la flotte et de reconstruction). Les opérations actuelles d'aménagements portuaires, de travaux maritimes ou de dragages sont susceptibles de remettre en suspension ces contaminants et d'impacter la qualité des eaux.</p> <p>La définition d'un protocole pour éviter les risques de contamination lors de ces opérations permettra de préserver la qualité du milieu et le maintien des usages. Un autre intérêt de ce guide sera d'assurer une meilleure protection des milieux et des usages et d'uniformiser les demandes d'autorisations aux services de l'Etat pour ce type d'opérations.</p> <p>Initiée dans le cadre du Contrat de baie de la Rade de Toulon n°2, l'élaboration de ce guide méthodologique n'a pu aboutir. C'est la raison pour laquelle cette fiche-action est reconduite dans la programmation du Contrat de baie de la Rade de Toulon et des Iles d'Or (2023-2027).</p>		
Contenu technique de l'opération	<p>Après avoir travaillé sur une première version du guide méthodologique qui a permis d'exploiter et d'intégrer les données issues de l'opération pilote de dragage menée par la Marine Nationale et les données de CARTOCHIM, la cellule contrat de baie a été accompagnée par une juriste pour cadrer le document sur ces aspects. Cet expert a notamment rencontré les différentes autorités portuaires, services de l'Etat et autres acteurs concernés par cette démarche, ce qui a permis de compléter le guide.</p> <p>La dernière étape pour la finalisation de ce guide est de rencontrer les gestionnaires portuaires locaux et d'intégrer leurs retours d'expérience afin de le</p>		

	rendre plus opérationnel et mieux adapté au contexte local, en intégrant les projets d'aménagements portuaires et maritimes ainsi que les outils et moyens disponibles.				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	25 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD	20%	25 000€	5 000€	
	Département	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre d'expériences de gestionnaires portuaires valorisées</li> <li>☞ Nombre de diffusion du guide</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M014-NAT2				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Traitement des terre-pleins et création d'un point propre Port de Toulon - Site portuaire Forme et Cales</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p>Le site portuaire Forme et Cales est situé au sud de la Petite rade de Toulon.</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le traitement des eaux de ruissellement des terre-pleins permet de répondre à l'objectif de la certification Ports Propres d'amélioration de la qualité du milieu marin. Ce traitement sera fait par la mise en place de caniveaux et d'une unité de traitement des eaux de ruissellement.</p> <p>Le projet de création d'un point propre permet de répondre à l'objectif Ports Propres de gestion des déchets, avec l'implantation d'un point de collecte fermé permettant un tri et une traçabilité de tous les types de déchets portuaires et l'organisation du tri des ordures ménagères sur le port avec traçabilité et valorisation.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>Mise en place d'un dispositif de traitement des eaux de surface (séparateur à hydrocarbures)            Achat d'un bungalow 5 m (module stockage extérieur) avec bac de rétention spécifique déchets dangereux            Achat de collecteurs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• conteneur à batteries et à filtres à huiles</li> <li>• collecteur d'huiles usagées</li> <li>• collecteur à liquides hydrocarbures</li> <li>• conteneur à piles,</li> <li>• bac à sable (300 l).</li> </ul> <p>Achat de signalétique Ports Propres</p>


MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	46 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	40%	46 000€	18 400€	
	Région SUD	20%	46 000€	23 000€	
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	<p>Garantie de taux 40% (AERMC)  <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)</u></p> <p>Unité de traitement : fourniture et installation : 22 000 euros            Bungalow de stockage et collecteurs à déchets : 20 000 euros            Signalétique Ports Propres : 4 000 euros</p>				
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	Traitement du terre-plein : BDC lancé : réalisation programmée en juin 2023 Bungalow, collecteur et Signalétique: 2023-2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]			
<b>Métropole TPM</b>		<b>Port de Saint-Elme : création d'un point propre</b>	
CLASSEMENT DE L'OPERATION			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Localisation de l'opération	Le port de Saint-Elme est situé sur la commune de la Seyne-sur-Mer au nord-est de la baie des Sablettes.		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Le projet de création d'un point propre permet de répondre à l'objectif Ports Propres de gestion des déchets, avec l'implantation d'un point de collecte fermé permettant un tri et une traçabilité de tous les types de déchets portuaires et l'organisation du tri des ordures ménagères sur le port avec traçabilité et valorisation.		
Contenu technique de l'opération	<p>Définition d'un nouveau permis de construire (consultation d'un architecte) pour la construction du local par l'extension de la capitainerie.</p> <p>L'opération consiste à créer un Point Propre, d'une superficie de 29 m<sup>2</sup>, destiné à gérer les déchets industriels spéciaux du port, et à mettre aux normes l'aire de carénage. Cet équipement sera raccordé à l'unité de traitement des eaux de l'aire de carénage déjà existante.</p> <p><u>Utilisation de l'équipement portuaire :</u></p> <p>Le Point Propre sera fermé et son usage réservé aux usagers du port. Il est prévu la construction d'un local de rangement réservé à la capitainerie. Cette pièce sera fermée au public et disposera d'une arrivée d'eau réservée à la capitainerie. Le toit du point propre sera constitué d'une terrasse servant de vigie de la capitainerie.</p> <p>Achat de collecteurs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• conteneur à batteries et à filtres à huiles</li> <li>• collecteur d'huiles usagées</li> <li>• collecteur à liquides hydrocarbures</li> <li>• armoire à déchets dangereux (220 l),</li> <li>• conteneur à piles,</li> <li>• bac à sable (300l).</li> </ul> <p>Achat de signalétique Ports Propres</p>		


MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	135 000 €				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	40%	135 000 €	54 000 €	
	Région SUD	20%	135 000 €	27 000 €	
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	Consultation d'un architecte : 2023 (12 000 €) Travaux : 2023-2024 : (120 000 €) Signalétique : 2024 (3000 €)  Garantie de taux 40% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2024)</u>				
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

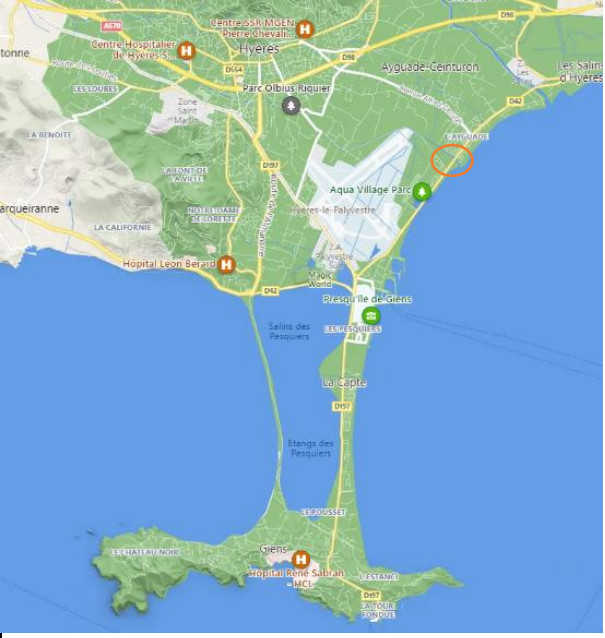
CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>	<b>Club nautique de la Marine Nationale : vers l'obtention de la certification Port Propre</b>			
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>				
Localisation de l'opération	Le Club nautique de la Marine nationale à Toulon est installé dans la partie Ouest de la Darse Vieille de Toulon. Par ailleurs le Club dispose d'un ponton de 60 m sans aucune servitude portuaire dans l'Ouest de Port-Pothuau.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	L'objectif à atteindre est la réalisation d'un audit d'évaluation aboutissant à la certification Port Propre avant 2025.			
Contenu technique de l'opération	<p>Des travaux et des mesures organisationnelles seront réalisés pas à pas chaque année selon les préconisations d'un diagnostic réalisé par la société Artelia</p> <p>Le Club Nautique de la Marine portera son attention sur les actions d'amélioration environnementale de son port à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La finalisation de la transformation de l'aire de carénage ;</li> <li>- L'acquisition d'un second robot D-POL d'EKKOPOL nettoyeur de surface ;</li> <li>- Les économies d'eau ;</li> <li>- Les économies d'énergies ;</li> <li>- La transformation et l'amélioration de la zone « déchetterie »</li> </ul>			
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	15 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'Agence		
	Région SUD	Contacteur la Région		
	Département du Var			




	Autre(s) :	Contacteur l'Ademe			
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Obtention de la certification Port Propre				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]	
<b>Commune de Hyères</b>	<b>Audit de certification "Port propre" du Port Saint-Pierre (Hyères)</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Ensemble du domaine portuaire du port St Pierre
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Unique en Europe, la certification européenne « Ports propres » est depuis 2011 le signe d'excellence environnementale en matière de gestion environnementale des ports de plaisance.</p> <p>Elle traduit une volonté forte de la part des gestionnaires de port de plaisance de prendre des engagements concrets pour lutter en faveur de la préservation des milieux aquatiques et du développement durable des activités littorales et marines.</p> <p>La démarche Ports Propres, en 5 étapes, préalable à l'obtention de la certification, est la solution pour assurer une gestion adaptée à partir de méthodes et d'outils répondant aux enjeux environnementaux.</p> <p>Elle permet aux gestionnaires de ports de plaisance de maîtriser les pollutions chroniques, accidentelles et les déchets toxiques issus de l'activité du port, en accord avec les réglementations en vigueur. Un volet est aussi dédié aux économies d'eau et d'énergie.</p> <p>Afin que leurs engagements soient reconnus, les ports de plaisance ayant fait toute la démarche Ports Propres font contrôler leurs pratiques par un organisme tiers indépendant, comme AFNOR Certification, selon un référentiel de 17 critères établi au niveau européen par l'accord CWA 16987, Certification Européenne Ports Propres : ceci garantit une totale indépendance de décision et une vraie valeur objective de l'attribution de la certification.</p>
Contenu technique de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude diagnostic environnemental ;</li> <li>• Moyens de lutte contre les pollutions chroniques ;</li> <li>• Mise en place de moyens de lutte contre les pollutions accidentelles, économie d'eau et économie d'énergie ;</li> <li>• Formation du personnel portuaire ;</li> <li>• Sensibilisation des usagers du port.</li> </ul> <p>Le jour de l'audit de certification, l'auditeur vérifiera si le port répond favorablement aux critères inscrits dans le référentiel AC-J81-030 : « Propreté des ports de plaisance - lignes directrices ».</p>

	La décision de certification est prise par un comité technique AFNOR. La certification est délivrée pour une durée de 3 ans avec des audits de maintien tous les ans.				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	5 000 €				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD	Non éligible			
	Département	Contacteur le Département			
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	MED33-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Commune de Hyères</b>	<b>Etude de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de l'aire de carénage de l'Ayguade</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'aire de carénage de l'Ayguade comprend 225 unités dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 198 de longueur inférieure à 8m</li> <li>- 7 unités comprises entre 8 et 9m.</li> <li>- Un pic de 17 immobilisations à terre.</li> </ul> <p>L'aire de carénage occupe une surface de 900m<sup>2</sup>. Les opérations de carénage ou d'entretien mécanique de la partie amont sont réalisées sur deux terre-pleins en enrobés, non pourvu d'un dispositif de collecte et de traitement des effluents, dont les écoulements sont directement rejetés dans le Roubaud.</p>

Contenu technique de l'opération	<p>L'étude devra dimensionner le système :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De collecte des effluents</li> <li>• D'imperméabilisation de surface</li> <li>• De relevage des eaux collectées jusqu'à l'unité de traitement</li> </ul> <p>Le système de filtration qui comprendra un débourbeur, un décanteur lamellaire et un filtre à charbon actif avant rejet dans le Roubaud. Les travaux prévus en phase 2 (2025-2027) viseront à mettre en œuvre les préconisations mises en évidence par l'étude.</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	30 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur L'Agence			
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
Commentaires	<i>Aide possible de l'Agence de l'eau au moment du dépôt de dossier de demande de subvention pour les travaux (études de maîtrise d'œuvre + travaux)</i>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	📄 Rapport de l'étude et préconisations de travaux				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M013-NAT2				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de Hyères</b>		<b>Engagement dans la démarche de certification Port propre du port du Niel (Hyères) : réalisation de l'étude diagnostique</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Ensemble portuaire du port du Niel			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Evaluation environnementale du port du Niel afin de créer un programme pluriannuel d'actions à réaliser de manière à améliorer la situation environnementale.</p> <p>Il s'agit de protéger les écosystèmes fragiles et les plans d'eau tout en pérennisant l'activité économique et touristique.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p><u>La présente étude comprend trois phases :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'état des lieux du port comprenant : sa présentation, la description de son environnement, la présentation des nuisances et de leur impact sur le port, les consommations en eau et énergie, la définition des solutions et équipements existants.</li> <li>- La présentation des objectifs de qualités souhaités.</li> <li>- La définition d'un programme d'actions pour atteindre ses objectifs.</li> </ul>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	15 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	20%	15 000€	3 000 €
	Région SUD	20%	15 000€	3 000 €

	Autre : Etat	20%	15 000€	3 000 €	
	Autre : ADEME	20%	15 000€	3 000 €	
	Département	Contacteur le Département			
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	👉 Diagnostic				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M033-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de Carqueiranne</b>	<b>Engagement dans la démarche de certification Port Propre du port des Salettes (Carqueiranne) : réalisation de l'étude diagnostique</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Port des Salettes à Carqueiranne			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Dans le cadre de la stratégie de transition écologique la ville de Carqueiranne souhaite obtenir la certification « Port Propre »			
Contenu technique de l'opération	Etude diagnostique qui aura pour objet l'état des pollutions et des nuisances engendrées ou subies par le port ainsi que l'état des consommations d'eau potable et d'énergies. Ce diagnostic permettra d'établir un programme pluriannuel des actions à entreprendre pour améliorer la situation dans et autour du port des Salettes.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	25 000 €			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	20%	25 000 €	5 000 €
	Région SUD	20%	25 000 €	5 000 €
	Autre : Etat	20%	25 000 €	5 000 €
	Autre : ADEME	20%	25 000 €	5 000 €
	Département	Contacter le Département		
Commentaires				



CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Diagnostic				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M033-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Formation des agents au risque de pollution maritime accidentelle par les hydrocarbures</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Formation pratique à Brest au siège du CEDRE (expert international sur les pollutions accidentelles des eaux).			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Cette action s'inscrit en complémentarité de l'organisation d'un exercice pratique de lutte contre les pollutions aux hydrocarbures (InfraPolmar - fiche n°85).</p> <p>Elle a pour but de développer, sur le territoire de la Métropole TPM, des compétences solides de lutte contre les pollutions aux hydrocarbures en formant des agents au sein du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) situé à BREST.</p>			
Contenu technique de l'opération	Ces formations de plusieurs jours permettront aux agents de bénéficier d'un enseignement reconnu au niveau international et de mettre en pratique les connaissances abordées en manipulant différents matériels de lutte contre les pollutions.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	20 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) :			

Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Nombre de participants aux formations du CEDRE à Brest				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M043-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>	<b>Organisation d'un exercice de terrain pour simuler une pollution maritime aux hydrocarbures sur le littoral de la commune de La Seyne (exercice INFRAPOLMAR)</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Commune de la Seyne-sur-Mer			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>A l'instar de l'exercice organisé en 2021 à Carqueiranne, il s'agit de former sur la base d'un exercice de terrain, les techniciens des communes littorales pour leur faire acquérir des réflexes communs et être en capacité d'intervenir rapidement en cas de pollution par les hydrocarbures sur le littoral.</p> <p>Cette opération organisée dans le cadre du PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde) sera organisée sur la commune de la Seyne-sur-Mer et associera les communes littorales de l'ensemble du périmètre du Contrat de baie.</p> <p>Elle sera organisée en partenariat avec le CEDRE et comprendra un volet théorique et pratique de terrain. Afin de favoriser la structuration d'un réseau d'acteurs opérationnels en cas de pollution réelle, cet exercice pourra associer divers partenaires : DDTM, SDIS, Marine nationale etc. (Cf. Fiche-action n°84).</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>Organisée autour d'un scénario de pollution déterminé par le CEDRE, cette formation de deux journées se composera d'interventions théoriques et d'ateliers pratiques de terrain permettant aux participants de manipuler plusieurs types de matériels de dépollution (lance-impact, barrage flottant, buvards etc.).</p> <p>Il aura également vocation à exercer la commune au déploiement de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à la mise en place d'un Poste de Commandement Communal (PCC) et d'un Poste de Commandement Opérationnel (PCO).</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	20 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		

	Région SUD				
	Département	Contacteur le Département			
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de communes littorales représentées</li> <li>☞ Nombre de participants à l'exercice</li> <li>☞ Nombre de participants aux formations du CEDRE à Brest</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M043-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Acquisition de matériel mutualisé pour lutter contre les pollutions par les hydrocarbures</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.3. Réduire les pollutions chimiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Territoire métropolitain			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Conduire un audit par le CEDRE (Centre d'Expérimentation et de Documentation et de Recherche sur les Pollutions des Eaux accidentelles) afin de doter la Métropole TPM des moyens matériels nécessaires de lutte anti-pollution au sein des ports métropolitains. (Cf. Fiches-action n°84 et 85).			
Contenu technique de l'opération	- Audit par le CEDRE - Marché de fourniture de matériels adaptés			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	50 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD	20%	50 000€	10 000€
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires				

CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Types de matériel acquis</li> <li>☞ Nombre de ports équipés</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					


## Objectif A.4 :


---

Réduire les pollutions par les  
nitrates et les pesticides

---



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Animation territoriale pour lutter contre les pollutions diffuses et ponctuelles au niveau des AAC des 4 captages prioritaires</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.4. Réduire les pollutions par les nitrates et les pesticides.</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input checked="" type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p>Le secteur d'animation s'étend sur la totalité des aires d'alimentation des 4 captages prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Foux : le Pradet</li> <li>• Fonqueballe : La Garde</li> <li>• Golf Hôtel et Père éternel : Hyères</li> </ul> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	La Métropole Toulon Provence Méditerranée assure le rôle de structure animatrice du contrat de baie. A ce titre, elle a engagé depuis 2010 une animation de la démarche de reconquête de la qualité des eaux des aires d'alimentation des 4 captages prioritaires situés sur le territoire de la Métropole (Fonqueballe, La Garde / La Foux, Le Pradet / Golf Hôtel et Père Eternel, Hyères),
Contenu technique de l'opération	Un marché sera lancé par la Métropole pour le développement d'actions concrètes d'amélioration des pratiques agricoles et de réduction des pollutions

	diffuses et ponctuelles sur l'ensemble du périmètre d'alimentation eau potable des captages prioritaires.				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	140 000 € sur 2 ans				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	70 %	140 000€	98 000 €	
	Région SUD	Contacteur la Région			
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	Garantie de taux 70% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2023)				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Lancement de la procédure marché				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Evolution des concentrations en NO3- et pesticides dans les eaux brutes</li> <li>☞ Nombres de jours d'animation auprès des publics cibles</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	AGR0202 AGR0302 AGR0302 AGR0401 AGR0802				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M035-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Chambre d'agriculture du Var</b>	<b>Animation d'un groupe de travail pilote avec les viticulteurs de la commune de la Londe pour réduire l'usage des produits phytosanitaires</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.4. Réduire les pollutions par les nitrates et les pesticides</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	L'opération est localisée sur les communes de La Londe-les-Maures			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	La Chambre d'Agriculture du Var accompagne 12 viticulteurs de l'Association des Vignerons de La Londe qui souhaitent mettre en place des techniques culturales plus respectueuses de l'environnement, et ce à travers l'animation d'un groupe Ecophyto 30 000. Les objectifs sont la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et le développement de pratiques agro-écologiques (préservation de la biodiversité, préservation des sols, ...).			
Contenu technique de l'opération	L'opération est constituée de plusieurs actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation de groupes de travail et d'échanges techniques</li> <li>- Installation d'un réseau de parcelles pilotes et suivi d'indicateurs de résultats sur ces parcelles</li> <li>- Organisation des journées techniques et de démonstration de matériel</li> <li>- Communication sur la démarche et diffusion des résultats</li> </ul>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	7500€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	70%	7500€	5250€
	Région SUD	Contacteur la Région		
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			

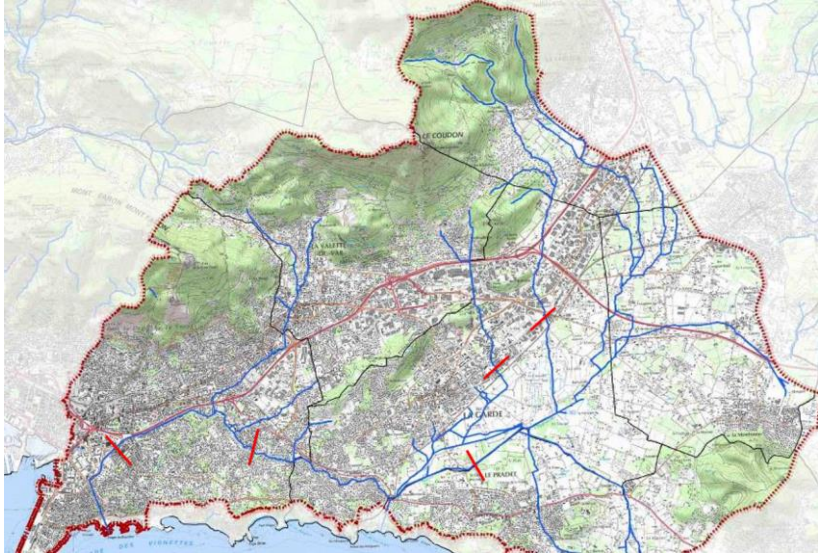

Commentaires	Aide 70% de l'Agence de l'eau sous réserve de l'avis favorable du Comité de sélection régional du projet « Groupe 30 000 »				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de viticulteurs accompagnés</li> <li>☞ Pratiques culturelles vertueuses (ha)</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	AGR0303				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	MED35-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					


## Objectif A.5 :

---

Réduire les déchets dans les  
milieux aquatiques

---


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Syndicat de gestion de l'Eygoutier</b>	<b>Expérimentation sur la mise en place et l'entretien de pièges (barrages flottants amovibles) à macro-déchets sur l'Eygoutier et ses affluents</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.5. Réduire les déchets dans les milieux naturels</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p>Les barrages flottants seront installés à des points stratégiques de l'Eygoutier et ses affluents. Notamment en aval des zones productrices de déchets.</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	 <p>L'objectif est de limiter la présence de déchets dans les cours d'eau et réduire la pollution plastique en mer. Un objectif pédagogique est également attendu. En effet, les barrages sont visibles du public et permettent donc de sensibiliser sur la problématique.</p>

Contenu technique de l'opération	Le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier a acheté 5 barrages flottants. Par ailleurs, un marché va être passé avec une association d'insertion pour réaliser l'entretien des barrages (ramassage des déchets, vérification du bon fonctionnement).				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	37 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
Commentaires	Financé à 100 % par le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombres de barrages en service</li> <li>☞ Nombres de ramassages de déchets réalisés</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	M016-NAT1b				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau</b>	<b>Campagnes annuelles de ramassage des macro-déchets sur le Gapeau et ses affluents</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.5. Réduire les déchets dans les milieux naturels</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	L'opération concerne la totalité du bassin versant du Gapeau. Chaque année, les lieux de ramassage sont définis sur la base de la concertation avec les communes, les EPCI et sur la base de l'expertise du SMBVG.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Dans la continuité de ce qui a été réalisé les années précédentes, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG) mènera chaque début d'été une campagne de nettoyage du Gapeau et de ses affluents à travers le ramassage des macro-déchets présents (plastiques, verres, papiers, fer ...) sur les berges et dans l'eau. Ponctuellement, après chaque crue et tout au long de l'année, des opérations de ramassage seront organisées en fonction des besoins identifiés. Le nettoyage sera réalisé par une association d'insertion professionnelle. Les déchets seront ramassés, triés (plastiques, bois, canettes, fer, etc.) et caractérisés (volume...). Cette intervention est complémentaire aux travaux d'entretien de la végétation et des berges réalisés par le SMBVG. Elle est menée pendant l'été, en concertation avec les 15 communes et les 6 EPCI du bassin versant qui identifient les secteurs où s'accumulent des macro-déchets. Cette action répond en partie à la disposition D2.8 du SAGE « améliorer la gestion des déchets et rejets industriels »
Contenu technique de l'opération	1/ Audit des mairies et EPCI 2/ Prospection des cours d'eau par le SMBVG 3/ Cartographie des tronçons concernés 4/ Communication à l'association d'insertion 5/ Ramassage par l'association d'insertion et suivi par le SMBVG 6/ Communication à la population par différents biais dont la presse locale 7/ Bilan, information à la CLE
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	40 000 €



	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
Co-financements possibles	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023/3024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Taux de réalisation</li> <li>☞ Poids des déchets collectés chaque année</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	D2.8 du SAGE « améliorer la gestion des déchets et rejets industriels »				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Mise en œuvre des chartes Zéro plastique en mer</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.5. Réduire les déchets dans les milieux naturels</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input checked="" type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Les 12 communes de la Métropole TPM
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le Ministère de la Transition Ecologique a décidé de compléter son dispositif issu de la loi antigaspillage de 2020, qui prévoyait de sortir du plastique à usage unique, en mobilisant les communes littorales éco-exemplaires sur des actions spécifiques. Ainsi a été créée la charte « Plages sans déchet plastique » que la Métropole a votée en juin 2022. En complément du projet ministériel, la Région Sud a décidé d'inclure dans sa nouvelle politique d'aide une charte « sud zéro plastique ».</p> <p>La Métropole TPM a décidé de s'engager dans les deux chartes aux côtés de toutes les communes volontaires du territoire, sachant que la plupart des communes littorales sont engagées et mettent en place des actions.</p> <p>Afin de participer activement, le siège de la Métropole propose de créer une gouvernance technique spécifique dont les travaux seront présentés régulièrement aux élus de la Métropole. Il s'agit de mutualiser les moyens, d'organiser des retours d'expériences pour aider les demandeurs, de former et sensibiliser les acteurs.</p>
Contenu technique de l'opération	<p><u>Sensibiliser le grand public, les professionnels et les scolaires à la problématique des déchets marins par la mise en place de plusieurs actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des campagnes de communication envers les usagers afin de réduire les déchets marins notamment les plastiques et les mégots et mettre en valeur le vrac en insistant sur le fait que 80% des déchets retrouvés en mer sont jetés sur terre.</li> <li>- Développer l'opération de sensibilisation grâce à la mise en place de plaques ou autres matériels sur les avaloirs de réseaux « la mer commence ici ». La commune de Six Fours les plages a déjà recensé les bouches d'égout et souhaite être pilote sur cette action.</li> <li>- Afficher / communiquer sur ce qui est ramassé tous les jours lors du nettoyage des plages. L'idée est de rendre visible les déchets.</li> <li>- Mettre en place des affiches sur les panneaux d'entrée des plages et sur les postes de secours en lien avec les antennes.</li> </ul>

	<p>- Afficher / communiquer sur ce qui est ramassé tous les jours lors du nettoyage des plages. L'idée est de rendre visible les déchets.</p> <p><u>Soutenir des actions en lien avec la lutte contre les déchets marins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la charte régionale auprès des concessionnaires des plages et commerces alentours afin de créer l'engagement : prévoir notamment l'utilisation de vaisselle réutilisable, l'interdiction des pailles et autres objets (en fait faire respecter la réglementation en vigueur depuis le 1er janvier 2020 sur l'interdiction de l'utilisation de la vaisselle jetable)</li> <li>- Promouvoir la labellisation des plages sans tabac en partenariat avec la ligue contre le cancer</li> <li>- Adhérer à la démarche SMILO et obtenir le label « îles durables » pour les îles de Porquerolles et du Levant (en cours)</li> <li>- Installer des points d'apports de mégots sur les plages.</li> <li>- Promouvoir ou intervenir dans le cadre du programme « Adopt'1 Spot », programme anti déchets sauvages qui valorise et renforce les interventions des organisations sur des zones ou « spots » choisis et permet d'identifier les organisations qui souhaitent s'engager sur le long terme sur un secteur et devenir référents.</li> </ul> <p><u>Animer chaque année un Comité de suivi des actions menées dans le cadre des chartes avec les communes signataires.</u></p> <p><u>Rendre compte auprès des instances de gouvernance de la Métropole (Comité d'Orientation Stratégique Déchets notamment)</u></p>
--	---

#### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	12 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var	Contacter le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires				

#### CALENDRIER DE L'OPERATION

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					

**SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION**

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"><li>☞ Montant annuel engagé ou mandaté pour l'action</li><li>☞ Nombre d'animations</li><li>☞ % des plages équipées d'affiches relatives à la lutte contre les déchets marins.</li></ul>
--	---

**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>CIETM</b>	<b>Organisation et coordination de l'opération annuelle Provence propre</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.5. Réduire les déchets dans les milieux naturels</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	L'opération Provence Propre a lieu majoritairement sur le littoral de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Elle peut également constituer certaines zones de collecte en mer, dans les terres et sur les abords des cours d'eau ainsi que sur des communes extérieures à la métropole.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Partant du constat que la Méditerranée est l'une des mers les plus polluées au monde, nous nous investissons dans la préservation des milieux naturels de notre région et dans la lutte contre les pollutions par les macro-déchets des bassins versants et du littoral. Nous œuvrons pour sensibiliser les usagers, nettoyer notre territoire et regrouper des données scientifiques sur les macro-déchets, dans le but d'aider nos collectivités.</p> <p><u>Les objectifs généraux de cette opération sont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-mettre en œuvre l'opération annuelle d'envergure dans le département du Var, de nettoyage et de caractérisation des macro-déchets appelée "Provence Propre"</li> <li>-impliquer les acteurs du territoire dans un projet d'intérêt général</li> <li>-informer et sensibiliser un large public sur les problèmes causés par la présence des macro-déchets sur les écosystèmes</li> <li>-fournir aux collectivités des données analysées sur les macro-déchets, pour les aider à mieux comprendre ce fléau et ainsi pouvoir lutter efficacement contre leur présence.</li> </ul> <p>La spécificité de cette action est donc de proposer une démarche concrète, mobilisatrice et fédératrice pour les citoyens varois, tout en apportant en retour aux collectivités, des données utilisables dans le cadre de la gestion des macro-déchets.</p> <p>Cette manifestation aura un fort écho médiatique et permettra de valoriser le travail engagé par tous, citoyens comme collectivités. Il s'agit donc ici d'un véritable point de rencontre pour le vivre ensemble et la réappropriation de son territoire.</p>

Contenu technique de l'opération	<p>Provence Propre constitue le dédoublement dans le département du Var, de la manifestation "Calanques Propres", qui a lieu chaque année depuis 2008 dans les Bouches-du-Rhône.</p> <p>Le CIETM coordonne l'opération générale et sur chaque zone d'intervention dans le département du Var, un référent local s'occupe de l'organisation d'un nettoyage.</p> <p>Les bénévoles membres des structures organisatrices se retrouvent sur leur spot à une heure prévue et ramassent les déchets, à pied, en plongée, ou quel que soit le moyen d'intervention sur le terrain à terre ou en mer.</p> <p>Sur chaque spot, les déchets sont ensuite regroupés, triés et caractérisés (comptage du nombre de déchet par type et/ou matériau) selon un protocole scientifique, avant d'être jetés dans des bennes de tri ou valorisés par des partenaires comme Recyclop.</p> <p>Ces ramassages et caractérisations permettent d'obtenir grâce à l'exploitation des données, un instantané de la présence des macro-déchets à large échelle, ce qui permet de mieux comprendre la pollution par les macro-déchets et de déterminer son origine.</p> <p>La reproduction de cette action d'année en année, permet ensuite d'évaluer l'évolution de ces pollutions, ce qui peut aider les politiques locales sur ces questions.</p>
----------------------------------	---

#### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	16 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) : Un geste pour la mer			2 000 € HT / an
Commentaires				

#### CALENDRIER DE L'OPERATION

Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Cette opération est soumise aux autorisations des communes de la réalisation des collectes sur leur territoire.				

**SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION**

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action

- ☞ Bilan annuel de l'opération
- ☞ Volume de macro-déchets collectés, triés et caractérisés
- ☞ Nombre de participants (structures et bénévoles) et de points de collecte

**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**

Lien avec le SDAGE  
Rhône Méditerranée  
Corse 2022-2027 (DCE)

Lien avec le DSF  
Méditerranée (DCSMM)

Lien avec les autres  
démarches du territoire

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>	<b>Organisation annuelle de l'opération « Rade propre » en milieu marin</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.5. Réduire les déchets dans les milieux aquatiques</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Littoral et fonds des emprises militaires.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Dans le cadre de ces activités opérationnelles, la Marine Nationale réalise de façon permanente le nettoyage des fonds et du littoral. La semaine européenne du développement durable est mise à profit pour incarner cette préoccupation environnementale en rassemblant l'ensemble des acteurs de la base de défense de Toulon et ceux du domaine civil local dans une vaste opération de nettoyage de la rade.			
Contenu technique de l'opération	<p>Les 187 unités de la base de défense de Toulon sont sollicitées pour des opérations communes de nettoyage sur le littoral et dans les fonds des emprises militaires. Dans le domaine civil, des activités conjointes avec les collectivités locales pourront être réalisées selon les besoins exprimés.</p> <p>La valorisation d'un partenariat consolidé avec la Métropole TPM sera recherchée.</p> <p>Ces opérations sont réalisées sur moyens propres sans investissement pour des prestations externes</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	150 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var			




	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023/2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de participants</li> <li>☞ Volume et nature des déchets collectés</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Développement du logiciel de localisation et d'identification des épaves au niveau de la Rade de Toulon</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.5. Réduire les déchets dans les milieux naturels</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Rade de Toulon (possible extension aux ports métropolitains)			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>La rade de Toulon est constituée d'un ensemble de plans d'eau gérés par plusieurs administrations, chacune d'entre elle ayant un certain nombre de compétences associées.</p> <p>Il s'agit principalement de la Marine nationale, la DDTM et La Métropole dans le cadre de leur compétence de police portuaire.</p> <p>Le but de l'application est de partager l'information, le traitement administratif et au final le traitement brut des épaves et navires abandonnés, afin d'éviter la dégradation des milieux marins par divers polluants dont les micro- plastiques.</p> <p>L'usage de l'application permettra à d'autres acteurs de s'intégrer dans la démarche (Gendarmerie Maritime, Municipalités et concessionnaires portuaires).</p>			
Contenu technique de l'opération	La première réunion technique avec la DRNM (cellule informatique) est prévue en octobre 2022 afin de définir le type de marché et le développement adaptés au projet. ( <a href="http://u.osmfr.org/m/725629/">http://u.osmfr.org/m/725629/</a> ).			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	20 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD	20%	20 000€	4 000€
	Département du Var	Contactez le Département		

Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de La Seyne-sur-Mer</b>		<b>Opération de retrait des épaves sur le littoral de la commune de la Seyne</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.5. Réduire les déchets dans les milieux naturels</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Enlèvement des épaves de bateaux échoués sur le littoral Seynois (ciblé sur la corniche) mais aussi parfois dans une moindre mesure des épaves de bateaux terrestres			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Débarrasser le littoral des déchets occasionnés par la présence des épaves, sources potentielles de pollution du milieu marin et éventuel danger non seulement pour la navigation, mais aussi, selon leur emplacement, pour les citoyens dès lors qu'elles sont accessibles par la côte.			
Contenu technique de l'opération	A chaque échouage, un constat photo très détaillé est fait et transmis à la DDTM, en charge de mettre en demeure le propriétaire, s'il est identifié, avant transmission à la ville de la déchéance de propriété l'autorisant ainsi à procéder au retrait du bateau. Ces opérations de levage-transport-dépollution-broyage-recyclage des déchets sont effectuées par un prestataire titulaire d'un marché.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	50 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires				


CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	2023	2024	2025	2026	2027
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Le retrait des épaves est soumis à la réception des mainlevées transmises par la DDTM lorsque l'épave n'est pas identifiable ou lorsque le propriétaire identifié, et mis en demeure, n'a pas réagi et fait donc l'objet d'une déchéance de propriété.				
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Tenue d'un tableau de recensement des épaves sur le littoral Seynois</li> <li>☞ Mise à jour d'un tableau interactif métropolitain qui recense les épaves au niveau du territoire de la Métropole TPM</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>		<b>Valorisation du guide de traitement des navires abandonnés et des épaves maritimes sur le DPM</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.5. Réduire les déchets dans les milieux naturels</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Périmètre littoral et maritime du Contrat de baie			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Partager la connaissance des outils juridiques aux collectivités qui participent au contrat de baie La connaissance partagée avec les collectivités territoriales de l'ensemble des procédures réglementaires permettra d'améliorer la prise en charge du péril.			
Contenu technique de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réactualisation de la première version du guide ;</li> <li>- Diffusion du guide aux collectivités ;</li> <li>- Elaboration de fiches synthétiques à destination des usagers et associations.</li> </ul>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Coûts internes			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC			
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires				

CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Nombre de collectivités destinataires du guide				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>		<b>Démantèlement des infrastructures portuaires et des navires en fin de fin de la Marine nationale</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.5. Réduire les déchets dans les milieux naturels</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Base navale de Toulon.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Assainissement du port, suppression de la pollution visuelle et du risque de pollution environnementale.			
Contenu technique de l'opération	Mise en place de marchés de déconstruction et de démantèlement des équipements portuaires obsolètes ainsi que des navires retirés du service actif (départ de huit grandes coques entre 2023-2025).			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	15 000 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires				



CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Nombre de coques retirées et démantelées				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de Hyères</b>	<b>Robots dépollueurs récupérateur de déchets et hydrocarbures de surface au cœur des bassins du port d'Hyères (Saint-Pierre).</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.5. Réduire les déchets dans les milieux naturels</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	 <p>Pour un rendement idéal, deux dispositifs « Robots DPOL » dans chacun des bassins doivent être positionnés, soit un total de 8 unités pour le port d'Hyères.</p>			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Le robot DPOL est un produit innovant. Il permet de répondre à la problématique écologique des déchets et des hydrocarbures dans les ports et ainsi garantir la qualité des eaux.			
Contenu technique de l'opération	Ce système de dépollution, doté d'une pompe aspirante et d'un refoulement, est alimenté par électricité. Un filet récupérateur emprisonne les déchets flottants de toutes tailles et deux feuilles de papier buvard absorbent les polluants liquides (hydrocarbures, huiles etc.)			

MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	32 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC				
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires					
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)					
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Nombre de DEPOL acquis				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]					
<b>Marine Nationale</b>	<b>Acquisition de dispositifs « DPOL » pour équiper le Club nautique de la base navale de Toulon</b>				
CLASSEMENT DE L'OPERATION					
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.5. Réduire les déchets dans les milieux naturels</b>				
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation	
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation		
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Localisation de l'opération	Le Club nautique de la Marine nationale à Toulon est installé dans la partie Ouest de la Darse Vieille de Toulon.				
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	L'objectif à atteindre est la certification Port Propre avant 2025.				
Contenu technique de l'opération	Le Club Nautique de la Marine portera son attention sur les actions d'amélioration environnementale de son port à travers l'acquisition d'un second robot D-POL d'EKKOPOL nettoyeur de surface.				
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	14 600€				
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>	
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'Agence			
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires					
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>

l'opération	
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>	
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Acquisition de DEPOL
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>		<b>Mise en place de dispositifs innovants de récupération de déchets flottants</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>A.5. Réduire les déchets dans les milieux naturels.</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Base navale de Toulon, possible intervention sur le périmètre maritime du contrat de baie.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Le port militaire constitue un exutoire naturel soumis au gré des courants et de la météo à un afflux de macro-déchets. L'utilisation de robots de nettoyage marins et d'un navire anti-pollution contribuera efficacement à la lutte contre les pollutions dues aux macro-déchets et aux hydrocarbures pouvant être déversés accidentellement.			
Contenu technique de l'opération	Achat d'un ou plusieurs robots DPOL portatifs pour leur utilisation au sein du port militaire. Obtention d'une embarcation de collecte de déchets flottants solides et liquides (macro-déchets et hydrocarbures) : embarcation WASTE CLEANER de la société EFINOR. Approprié pour intervenir dans des zones de faible profondeur, ce navire pourrait être utilisé aussi en second rideau des moyens lourds de haute mer dans le cadre d'une pollution majeure.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	127 700€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD	20%	127 700€	25 540€
	Département du Var			

	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

## ENJEU B :

GARANTIR UNE GESTION DURABLE ET  
EQUILIBREE DE LA RESSOURCE EN EAU,  
POUR MIEUX S'ADAPTER AUX EFFETS DU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE



## Objectif B.1 :

---

Améliorer les connaissances  
générales / Etudes  
structurantes

---

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Département du Var</b>	<b>Etude d'état des lieux et perspectives de l'alimentation en eau du Var à l'horizon 2050</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.1. Améliorer les connaissances générales/études structurantes</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Département du Var.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'année 2022 est particulièrement représentative d'une situation à laquelle le département du Var pourrait être de plus en plus souvent confronté. La succession d'un hiver, d'un printemps et d'un été sec à l'échelle de la région n'ont pas seulement eu des conséquences sur la recharge des aquifères locaux et sur les débits d'étiage des cours d'eau. Les retenues du système Durance-Verdon ont également durement souffert du manque de précipitations, notamment du manque de précipitations hivernales nécessaires à la constitution d'un stock d'eau sous forme neigeuse en amont des retenues.</p> <p>La situation de l'année 2022 dans le Var n'est qu'une déclinaison locale des changements climatiques en cours à l'échelle planétaire. Elle doit inciter à trouver et développer rapidement les stratégies, initiatives et mesures qui permettront de réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les effets de ces changements.</p> <p>Afin d'anticiper les effets du changement climatique en cours et pour orienter les décisions vers les scénarios les plus favorables de bonne gestion de la ressource en eau, le Département du Var fait réaliser une étude prospective sur les capacités à satisfaire les besoins en eau à l'horizon 2050, tous usages confondus (urbains, agricoles...), dans différents scénarios d'évolution de la ressource et des besoins.</p>

Contenu technique de l'opération	<p>L'étude, intitulée VAR EAU 2050, consistera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier le changement climatique et évaluer ses effets sur les ressources en eau disponibles ;</li> <li>• Faire l'état des lieux des usages de l'eau dans le département et identifier les tendances observées ;</li> <li>• Évaluer la vulnérabilité des systèmes naturels et la disponibilité de la ressource en eau à l'horizon 2050 dans le contexte de changement climatique ;</li> <li>• Définir des scénarios prospectifs d'évolution des territoires au regard de la ressource disponible en contexte de changement climatique ;</li> <li>• Définir le risque de restriction de l'usage de l'eau pour chaque scénario prospectif, proposer des leviers d'adaptation ;</li> <li>• Réaliser un document de synthèse à l'attention des élus et du grand public.</li> </ul> <p>Le volet agricole de cette étude sera confié à la chambre d'agriculture.</p>
----------------------------------	--

### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	180 000 € Action déjà financée hors Contrat de baie			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50 %	180 000	90 000
	Région SUD	30 %	180 000	36 000
	Département du Var	20 %	180 000	54 000
Commentaires	Sous réserve des décisions d'aides			

### CALENDRIER DE L'OPERATION

Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Marché fructueux				

### SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION


Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<p>L'étude d'état des lieux et perspectives de l'alimentation en eau du Var à l'horizon 2050 fera l'objet de plusieurs livrables :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapport sur le contexte général, l'étude du changement climatique, les effets attendus sur les ressources en eau disponibles.</li> <li>2. Rapport d'état des lieux des usages de l'eau et tendances observées.</li> <li>3. Rapport sur les ressources en eau disponibles, l'évolution des conditions naturelles hydrogéologiques et hydrologiques en contexte de changement climatique.</li> <li>4. Scénarios prospectifs (un tendanciel et deux contrastés) retenus pour</li> </ol>
--	---

	<p>chaque bassin-versant.</p> <p>5. Vulnérabilité au changement climatique liée à la disponibilité de la ressource en eau, leviers d'adaptation pour tendre vers l'équilibre et la résilience des territoires.</p> <p>6. Document de synthèse destiné à la communication grand public, aux élus et autres décideurs. Il reprendra les principales conclusions de l'étude.</p>
--	---

**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Elaboration du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable Métropolitain</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.1. Améliorer les connaissances générales/études structurantes</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	L'opération concerne l'ensemble du territoire géographique de la Métropole étendu aux ouvrages d'eau potable métropolitains situés hors du territoire ; notamment la retenue de Sainte Suzanne, le lac Saint Christophe et le trou de Combecave (sur les communes de Carcès, Vins sur Caramy et Cabasse) ainsi que l'aqueduc d'eau brute permettant d'acheminer l'eau depuis la retenue jusqu'à l'usine de la Valette du Var (sur les communes de Cabasse, Flassans-sur-Issole, Besse-sur-Issole, Carnoules, Puget-Ville, Cuers, Solliès-Pont, Solliès-Ville et La Farlède).
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Avec la prise de compétence eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Métropole a décidé de réaliser un schéma directeur sur l'ensemble de son territoire pour disposer d'une vision globale de son patrimoine et d'un outil de programmation et de gestion optimisée. Accompagnée d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, la Métropole a réalisé en 2021 un état des lieux préalable au lancement du schéma directeur lui permettant de définir précisément ses besoins. Cette étape a permis la rédaction en 2022 d'un cahier des charges pour l'élaboration du schéma.</p> <p>Sur cette base, la réalisation du schéma directeur sera lancée en 2023 et se déclinera au travers des objectifs principaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurisation de l'Alimentation en Eau Potable sur le périmètre métropolitain</li> <li>• Préservation et diversification des ressources au regard du changement climatique et des vulnérabilités identifiées</li> <li>• Déploiement d'une stratégie métropolitaine de gestion patrimoniale</li> <li>• Alimentation des zones à desservir en situation actuelle et future</li> </ul>
Contenu technique de l'opération	<p>L'élaboration du schéma directeur comprend la réalisation des cinq phases suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 : Analyse du fonctionnement du service</li> <li>• Phase 2 : Besoins futurs et adéquation des infrastructures</li> <li>• Phase 3 : Optimisation de la gestion des ressources et étude des ressources potentielles</li> <li>• Phase 4 : Analyse des scénarios</li> <li>• Phase 5 : Etude du scénario retenu et conclusions</li> </ul>

	L'objectif final est de disposer d'un outil de connaissance du service d'eau potable et d'un programme d'actions et de travaux chiffré et hiérarchisé pour les 15 ans à venir. La Métropole poursuit également la prestation de l'assistant à maîtrise d'ouvrage ayant produit l'état des lieux préalable et le cahier des charges pour qu'il l'accompagne dans le suivi du schéma.				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	<b>1 200 000 €</b> 1 155 000 €HT pour la réalisation du schéma directeur et 45 000 €HT pour le suivi des prestations par l'assistant à maîtrise d'ouvrage.				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50 %	1 200 000 €	600 000 €	
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Procédure d'attribution du marché fructueuse				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Production d'un rapport à l'issue de chacune des 5 phases présentées dans le contenu technique de l'opération				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

**CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]**

**Communauté  
d'Agglomération  
de la Provence Verte**

**Elaboration du schéma directeur eau potable de la  
commune de Méounes-lès-Montrieux**

**CLASSEMENT DE L'OPERATION**

Objectif(s) du Contrat de  
baie visé

**B.1. Améliorer les connaissances générales/études structurantes**

Nature de l'opération

- |   |                                    |  |   |
|---|------------------------------------|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Etude | <input type="checkbox"/> Travaux   | <input type="checkbox"/> Etude et travaux                | <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation |
| <input type="checkbox"/> Suivi            | <input type="checkbox"/> Animation | <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation |   |

**DESCRIPTION DE L'OPERATION**

Localisation de l'opération

La Commune de Méounes-lès-Montrieux est située au centre-ouest du Département du Var, à mi-distance de Toulon et de Brignoles. La Commune est desservie par la D2 et D202 vers Signes et est traversée par la D554 suivant un axe nord sud.

D'une superficie de 41 km<sup>2</sup> environ et limitrophes aux communes de Belgentier, La Roquebrussanne, Néoules, Mazaugues, Garéoult et La Valette du Var, MEOUNES-LES-MONTRIEUX est une Commune rurale de la Communauté d'Agglomération Provence Verte (basée à Brignoles).


Une grande majorité de la population est regroupée dans le vieux village et les quartiers adjacents (Les Ferrages, Saint Lazare, La Colle, Cros de l'Estang, ...). Le reste de la population se répartit en habitat diffus.


La commune se caractérise par de nombreux espaces forestiers, une forte présence de l'eau, une altitude moyenne de 250 m et un relief très marqué variant de 178 m d'altitude à 784 m.



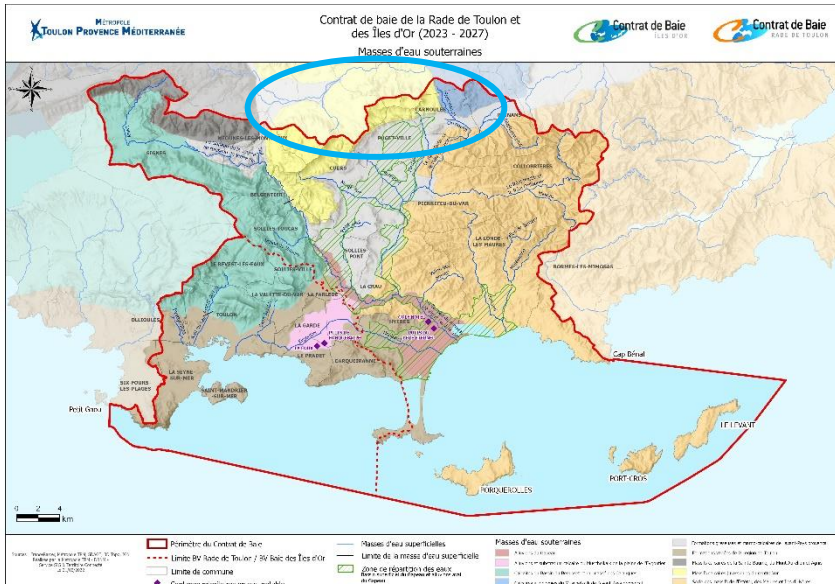
	<p>Le nouveau schéma directeur d'eau potable portera sur la totalité des ouvrages et équipements du système de production, d'adduction, de stockage et de distribution d'eau potable de la commune-lès-Montrieux.</p>
<p>Contexte et objectif / gain environnemental attendu</p>	<p>La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV) est compétente en matière d'eau potable depuis le 1er janvier 2020.</p> <p>Sur le territoire de la Commune de Méounes-lès-Montrieux, commune-membre de la CAPV, un schéma directeur a été fait en 2007 par le bureau d'études SIEE.</p> <p>A l'été 2021, la commune a connu des difficultés d'alimentation en eau potable toujours prégnantes à l'été 2022. Répondant à la nécessité d'une actualisation des données techniques et financières relatives à ses ouvrages et équipements de production, stockage et de distribution d'eau potable à destination des abonnés de la Commune de Méounes-lès-Montrieux, et afin de définir, chiffrer et planifier les travaux nécessaires au service d'eau potable dans les conditions prescrites par la réglementation, la CAPV a décidé de lancer une étude visant à établir un Schéma Directeur d'Approvisionnement en Eau Potable (SDAEP) à l'échelle du territoire de la Commune de Méounes-lès-Montrieux.</p> <p>Cette étude portera sur la totalité des ouvrages et équipements du système de production, d'adduction, de stockage et de distribution de la commune de Méounes-lès-Montrieux.</p> <p>L'objectif est de définir une planification de travaux fiable techniquement et viable financièrement pour permettre une diversification et sécurisation de la ressource (avec analyse des potentialités de mutualisation avec la commune de Néoules), une amélioration du rendement du réseau avec à minima atteinte des objectifs réglementaires, une optimisation du fonctionnement du réseau et des ouvrages de stockage.</p>
<p>Contenu technique de l'opération</p>	<p>L'étude comprendra 3 phases :</p> <p>Phase 1 : Etat des lieux des ouvrages et équipements et définition des objectifs de service :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• données contextuelles</li> <li>• bilan et analyse des données techniques sur ressources exploitées et ouvrages et équipements de production, adduction, stockage et distribution d'eau potable,</li> <li>• validation d'une stratégie de service en matière d'eau potable : définition des besoins, ciblage des secteurs d'investigation prioritaires, identification des secteurs-cibles en termes de potentialité de raccordement</li> <li>• validation des méthodes et moyens à engager en Phase 2 du Schéma Directeur.</li> </ul> <p>Phase 2 : Analyse et diagnostic du fonctionnement des ouvrages de production et de distribution pour identification des contraintes à l'atteinte des objectifs de service :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mesures quantitatives et qualitatives sur réseau et ouvrages et équipements de production et de stockage</li> <li>• compilation des données sur les ressources existantes et potentielles du secteur</li> <li>• identification et chiffrages estimatifs sommaires des options de réponses techniques à apporter aux objectifs fixés</li> </ul> <p>Phase 3 : Construction du Schéma directeur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation du secteur de desserte en eau potable à moyens termes,</li> <li>• Etablissement et validation du programme de travaux, pour sa déclinaison technique d'une part, et pour son planning, d'autre part,</li> </ul>



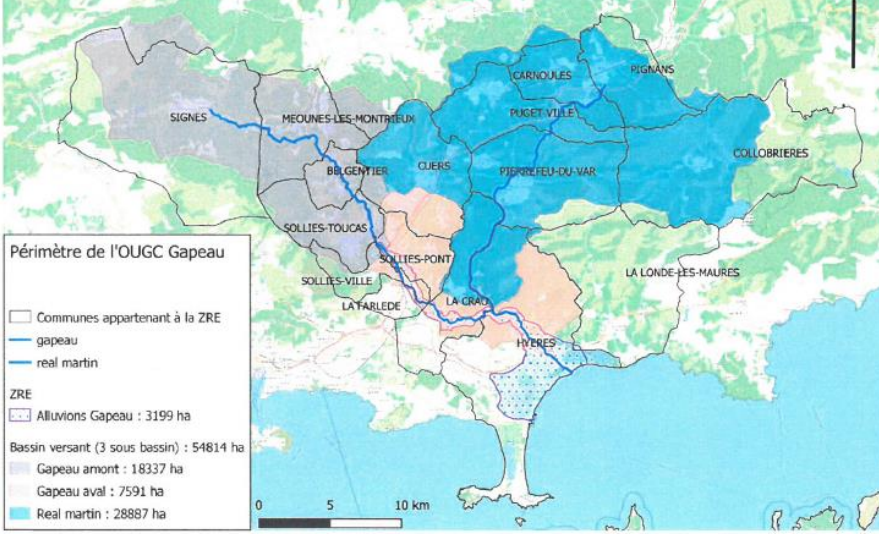
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement et validation du programme financier.</li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	75 000 €				
Co-financements possibles	Partenaire financier	Taux	Assiette éligible	Aide financière	
	Agence de l'Eau RMC	50%	75 000 €	37 500 €	
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre :				
Commentaires	Le CCTP devra être soumis pour avis à l'Agence de l'eau.				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	2023	2024	2025	2026	2027
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La réalisation de cette opération est liée à la fiche action « Régularisation administrative de la remise en service et exploitation de la source Font-Pétugue sur la commune de Méounes-lès-Montrieux ».				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Ordre de service de démarrage de l'étude</li> <li>☞ Remise du programme pluriannuel des travaux nécessaires</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau	Améliorer les connaissances sur la nappe alluviale du Gapeau
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.1. Améliorer les connaissances générales/études structurantes</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'amélioration des connaissances sur les ressources en eau souterraines est un préalable important pour proposer les solutions les plus adaptées pour une gestion équilibrée des ressources en eau sur le bassin versant du Gapeau.</p> <p>Dans ce cadre, les dispositions du SAGE Gapeau prévoient des études ciblées sur la nappe alluviale du Gapeau pour améliorer les connaissances sur les échanges nappe/rivière et sur l'intrusion d'eau salée.</p>
Contenu technique de l'opération	<p><b>Sur les échanges nappe/rivière :</b> les études hydrogéologiques conduites dans le cadre de l'élaboration du SAGE ont permis une première approche des échanges nappe alluviale/rivière notamment sur le Gapeau aval. La connaissance est moins fine sur le Réal Martin notamment sur sa partie aval. Une étude spécifique sera donc engagée afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De bien caractériser les conditions d'alimentation des alluvions par le cours d'eau ou à l'inverse de drainage des alluvions par le cours d'eau,</li> <li>- D'évaluer l'importance des échanges nappe/rivière dans l'hydrologie des cours d'eau (suivi en parallèle de la piézométrie des nappes alluviales (Gapeau médian et aval, Réal Martin) et de l'hydrologie des cours d'eau et des niveaux d'eau),</li> <li>- D'estimer le potentiel d'exploitation des nappes alluviales, et plus spécifiquement de la nappe alluviale du Gapeau, pour proposer des modalités d'exploitation permettant une gestion équilibrée de la ressource et la préservation des milieux. Concernant la partie aval de la nappe alluviale du Gapeau, les données relatives au dispositif Aqua Renova seront intégrées à la modélisation</li> </ul>

	<b>Sur l'intrusion d'eau salée</b> : valorisation des suivis piézométriques et de la conductivité réalisée sur la nappe alluviale du Gapeau aval, notamment dans le cadre de l'exploitation des captages AEP du Golf Hôtel et du Père Éternel (Hyères). Pour cela, le gestionnaire des ouvrages pourra mettre à disposition à disposition de la cellule d'animation du SAGE et des services de l'État les données de suivi dont il dispose. La mise en place de suivi complémentaire notamment dans le cadre de la gestion durable de la nappe alluviale du Gapeau				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	50 000€ Amélioration des connaissances sur les échanges nappes/rivière : 30 000 € HT Amélioration des connaissances sur les intrusions d'eau salée : 20 000 € HT				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	50 000€	25 000€	
	Région SUD	Contacteur la Région			
	Département du Var	Contacteur le Département			
Commentaires	Garantie de taux 50% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2023)				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	📄 Rendu de l'étude				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau</b>	<b>Etude et équipements des sources sur l'amont du bassin versant du Gapeau pour connaître leurs potentialités d'approvisionnement en eau potable</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.1. Améliorer les connaissances générales/études structurantes</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	 <p style="text-align: center;">FRGD169 : Calcaires et dolomies du Muschelkalk de l'avant-pays provençal FRGD170 : Massifs calcaires jurassiques du centre Var Au nord sur le bassin versant de l'Argens, limite nord matérialisée par l'Issole.</p>			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>La mise en place d'une gestion équilibrée des ressources en eau passe par la mobilisation des diverses ressources souterraines, en substitution à des prélèvements impactant l'hydrologie des cours d'eau ou pour sécuriser l'alimentation en eau potable. L'amélioration des connaissances sur les ressources profondes est un préalable important pour proposer les solutions les plus adaptées aux collectivités compétentes.</p> <p>Cette action est inscrite au Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) – RES 10 et RES 14 du Schéma de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant du Gapeau.</p>			

Contenu technique de l'opération	<p>Objectif : caractériser la géométrie des aquifères, évaluer leur degré de compartimentation, caractériser leur dynamique de recharge et de vidange, évaluer les relations entre le karst et les écoulements de surface, évaluer les volumes des zones noyées du karst.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation des données existantes</li> <li>• Reconnaissances de terrain des sources et forages, repérage instrumentation</li> <li>• Jaugeages des écoulements de surface pour caractériser relations ESU-ESO (karst)</li> <li>• Instrumentation des sources importantes et jugées représentatives, suivi pendant 2 cycles hydrologiques</li> <li>• Traitement des données, modélisation pour établir des bilans hydrologiques des MESO</li> <li>• Utilisation de l'approche KARSYS qui est une interface cartographique 3D qui permet de valoriser un modèle géologique 3D en le convertissant en modèle hydrogéologique conceptuel 3D</li> <li>• Identification de secteurs d'intérêt pour l'implantation future de forages d'eau</li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Pour mémoire (Déjà financée hors contrat)				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2022				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Taux de réalisation				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	SAGE GAPEAU : Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) – RES 10 et RES 14				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Chambre d'agriculture du Var</b>	<b>Mise en place de l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) sur le bassin versant du Gapeau</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.1. Améliorer les connaissances générales/études structurantes</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input checked="" type="checkbox"/> Animation <input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p>Périmètre de l'OUGC défini par arrêté préfectoral du 15/09/2020 (soit 16 communes du bassin versant du Gapeau)</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Cette action vise l'animation par la Chambre d'agriculture du Var de l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) créé en 2020 sur le bassin versant du Gapeau (sur la base d'une candidature déposée auprès des Services de l'Etat, l'agrément a été accordé par le Préfet en septembre 2020 à la Chambre d'Agriculture du Var.)</p> <p>L'OUGC aura en charge de travailler avec les gestionnaires des différentes ASA sur le bassin versant (mais aussi avec les agriculteurs individuels pour mieux connaître et gérer les prélèvements effectués pour l'irrigation agricole. L'objectif est de recenser les besoins en eau formulés par ces acteurs puis proposer au Préfet du Var un plan de répartition des volumes. Sur cette base, une autorisation</p>




	unique de prélèvements (AUP) sera délivrée pour le compte de l'ensemble des irrigants du périmètre de gestion. Cette autorisation unique sera pluriannuelle.				
Contenu technique de l'opération	<p><b>Missions OUGC obligatoires :</b>  <u>Constitution du dossier d'AUP (2023)</u>  - Poursuivre, actualiser les besoins en eau des irrigants et structures collectives  - Finaliser le volume global d'eau d'irrigation à l'échelle du bassin versant : montage du dossier d'Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP) et élaboration d'un projet de plan de répartition (PAR)  - Production du document d'incidence  - Préparation dossier Enquête publique (lancement en 2023)</p> <p><u>Animation de la gestion collective (engagement en 2023 + phase expérimentale de l'AUP 2024 – 2026)</u>  - Gérer/répartir le volume global d'eau d'irrigation à l'échelle du bassin versant  - Faire valider le plan de répartition annuel des prélèvements  - Notifier aux irrigants le volume individuel alloué  - Rendre compte annuellement des volumes prélevés auprès de l'Administration  - Animer les instances de gouvernance de l'OUGC : Réunion CODOR (Comité d'Orientation) / Réunions de concertation avec les irrigants en CODIR et Commissions Locales d'Irrigants informations sécheresse, PAR...),</p> <p><b>Missions secondaires :</b>  <u>Communication</u> : Actualisation de la page web avec toutes les informations utiles sur l'OUGC Gapeau  <u>Gestion de crise</u> : Gestion et mise en œuvre de tours d'eau à l'échelle d'unité hydrographique (sous bassins) en s'appuyant sur les CLI  <u>Collaboration Eptb</u> : Trouver une articulation des programmes d'actions entre CA83 et Syndicat Mixte du Gapeau (autres actions du PGRE en lien avec les canaux)</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	40 000€ 20 000/an				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	70%	20 000€	14 000€	
	Région SUD				
	Département du Var	–	–	–	
	Autre(s) : EPCI	20 %	–	4 000 EUR/an	
Commentaires	Garantie de taux 70% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2024)				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>

Année d'engagement (notification / ordre de service)	Après le dépôt du dossier de demande d'AUP en 2023, une phase expérimentale de minimum 3 ans de gestion collective est envisagée, avec possible reconduction (maximum de 15 ans au total).
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	<p>Demande de prorogation pour le dépôt du dossier d'AUP (en cours de validation par le Préfet).</p> <p>Collaboration avec le Syndicat Mixte du Gapeau et la Commission Locale de l'Eau pour la réalisation d'actions complémentaires du PGRE</p>
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>	
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Volumes maximums disponibles pour l'irrigation et autorisés</li> <li>☞ Plan Annuel de Répartition, Rapport d'activité annuel de l'OUGC</li> <li>☞ Nb d'agriculteurs et ASP concernés</li> </ul>
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	RES1001
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau</b>	<b>Animation territoriale liée à la mise en œuvre du PGRE Gapeau</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.1. Améliorer les connaissances générales/études structurantes</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input checked="" type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Bassin versant du Gapeau
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Création d'un poste d'animation territoriale du Plan de gestion de la Ressource en eau (PGRE) du bassin versant du Gapeau.</p> <p>Ce bassin versant est déficitaire en eau et a été classé en zone de répartition des eaux (ZRE) depuis 2010. Le PGRE GAPEAU (2021-2026) comporte 27 actions autour des axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire / limiter la pression des prélèvements sur les ressources en eau superficielles</li> <li>• Améliorer les connaissances sur les prélèvements et les ressources en eau du territoire, sur les échanges nappes/rivières, intrusion eau salée</li> <li>• Préserver les ressources stratégiques, identification des zones de sauvegarde, réduire les besoins en eau et la sollicitation des ressources naturelles...</li> <li>• Sécuriser l'approvisionnement en eau pour les différents usages : équipements des réseaux, de prises d'eau, des canaux...</li> <li>• Mettre en place une gestion durable et concertée des ressources en eau, OUGC</li> <li>• Sensibiliser l'ensemble des usagers, mettre en place une stratégie de communication</li> </ul>
Contenu technique de l'opération	
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	75 000€ (Phase 1 : 2023-2024)

	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>	
Co-financements possibles	Agence de l'Eau RMC	70%	75 000€	52 500€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	Garantie de taux 70% Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

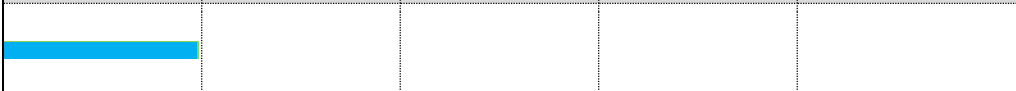
## Objectif B.2 :

---


Sécuriser les ouvrages de  
prélèvement, de traitement  
et de distribution d'eau

---

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Mise en œuvre d'une conduite sous-marine d'alimentation en eau potable de l'île de Porquerolles</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.2. Sécuriser les ouvrages de prélèvement, de traitement et de distribution d'eau.</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Le projet de canalisation sous-marine permet de relier la presqu'île de Giens (secteur de la Tour Fondue) et l'île de Porquerolles (secteur du Port).			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'île de Porquerolles est alimentée en eau potable via plusieurs puits et forages répartis dans les plaines alluviales présentes sur l'île. Mais, l'exploitation de ces ressources et les sécheresses consécutives ont entraîné la progression de l'eau salée jusqu'aux captages existants et une augmentation de la salinité de l'eau des forages. Afin de protéger les ressources, les pompages sont arrêtés dès que la ressource devient vulnérable au risque d'intrusion d'eau saline. Malgré les consignes de restriction de l'usage de l'eau potable appliquées sur l'île, cette situation nécessite chaque année la livraison d'eau potable par bateau ; à minima du mois d'avril au mois d'octobre.</p> <p>Afin de remédier à cette situation d'urgence et de poursuivre la préservation des ressources locales, plusieurs solutions ont été étudiées afin de mobiliser une ressource complémentaire en mesure de couvrir la totalité des besoins en eau potable de l'île. Ces phases d'études préalables menées sur la période 2017-2022 ont permis de retenir la mise en œuvre d'une canalisation sous-marine entre le continent et Porquerolles.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>Les travaux consistent en la pose de 5300 ml de canalisation d'eau potable depuis le port de la Tour Fondue jusqu'au port de Porquerolles selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 130 ml en tranchée pour les raccordements aux réseaux terrestres existants et 30 ml sous fourreau béton en traversée de digues ;</li> <li>• 600 ml de canalisation lestée et protégée par coquille pour les atterrages ;</li> <li>• 4 550 ml de canalisation fixée par ancre.</li> </ul> <p>La Métropole est accompagnée du maître d'œuvre ayant réalisé les études de conception pour le suivi des travaux, d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour leur suivi environnemental, d'un contrôleur technique et d'un coordonnateur de sécurité et de protection de la santé.</p>			


MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	3 400 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD	CRET			
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) : Etat (DSIL)				
Commentaires					
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	Démarrage des travaux : 4 <sup>ème</sup> trimestre 2022				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Notification du marché de travaux Respect de l'arrêté d'autorisation de réalisation des travaux				
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Avancement des travaux				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de Collobrières</b>		<b>Sécurisation des ouvrages de prélèvement et de stockage d'eau potable sur la commune de Collobrières</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.2. Sécuriser les ouvrages de prélèvement, de traitement et de distribution d'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Ensemble des installations du service de l'eau sur la commune de Collobrières (stations de reprise, de stockage, ouvrages de prélèvement, etc)			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine</li> <li>- Conformité plan VIGIPIRATE</li> <li>- Sécurité du personnel (amélioration conditions de travail)</li> </ul>			
Contenu technique de l'opération	<p>Ces travaux sont issus du Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE), réalisé par la commune en 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement des accès aux ouvrages (portes étanches, échelles ...)</li> <li>- Mise en place de détecteurs d'ouverture sur les points d'accès à l'eau</li> <li>- Mise hors niveau de crue de la station de pompage de la Rode</li> <li>- Etc.</li> </ul> <p>Le PGSSE est en cours de réalisation et sera achevé début 2023.</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	150 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			?

	Département du Var	Contacteur le Département		?	
	Autre(s) :			DETR ?	
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
Commune de Puget-ville		Exploitation d'un nouveau forage – terre blanche		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.2. Sécuriser les ouvrages de prélèvement, de traitement et de distribution d'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Le forage de Terre Blanche est situé au quartier de l'Escale sur la parcelle 382 située sur la Commune de Rocbaron.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	L'Alimentation en Eau Potable est gérée en régie à Puget-Ville. Le forage de Terre Blanche existant présentait un risque d'effondrement avec une dégradation très importante du tubage. Il convient donc d'en créer un nouveau afin de sécuriser la ressource en eau. Les travaux de forage ont été réalisés en 2022, il convient en 2023 de réaliser la phase 2 : l'équipement. Objectif : - Améliorer et sécuriser la ressource en eau - Amélioration et simplification d'utilisation par les agents			
Contenu technique de l'opération	<b>Réalisation d'études :</b> - Maitrise d'œuvre <b>Travaux :</b> - Installation d'une pompe - Installation d'un by-pass et turbidimètre			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	80 000€			
Co-financements e HT	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires				



CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Taux de turbidité</li> <li>☞ Volume d'eau prélevé</li> <li>☞ Temps de maintenance</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	RES0701				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]			
<b>Commune de Puget-ville</b>	<b>Renforcement de la ressource en eau secteur hameau de la Ruol</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.2. Sécuriser les ouvrages de prélèvement, de traitement et de distribution d'eau</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>			
Localisation de l'opération	Hameau de la RUOL à Puget-Ville – Forage de la Ruol		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>La ville de Puget-Ville est confrontée à une problématique de pollution à l'<b>Atrazine</b> de sa ressource en eau sur le forage situé au Hameau de la Ruol. L'arrêté dérogatoire obtenu en 2017 a été renouvelé pour une durée de 3 ans en 2020 et prend fin en octobre 2023.</p> <p>Une solution d'élimination de l'Atrazine doit être trouvée avant cette date. La solution la plus opportune est le raccordement de la Ville au Canal de Provence ce qui permettra une dilution de l'eau et donc la baisse du paramètre atrazine.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eliminer la pollution à l'Atrazine au quartier de la Ruol</li> <li>- Améliorer la qualité de l'eau potable au Hameau de la RUOL</li> <li>- Renforcer la ressource en eau en ayant une seconde ressource en eau potable.</li> </ul>		
Contenu technique de l'opération	<p><b>Réalisation d'études :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude préalable de faisabilité</li> <li>- Maitrise d'œuvre</li> </ul> <p><b>Travaux de création d'une canalisation permettant l'acheminement de l'eau jusqu'au bassin de la Ruol sur une distance de 3,5 km :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation d'un surpresseur au niveau du bassin</li> <li>- Terrassement, déblais, remblais</li> <li>- Installation de canalisation en PE d'un diamètre de 150</li> <li>- Installation d'un système de chloration et bi-pass</li> <li>- Tests de pression</li> </ul>		

### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	830 000 €			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) : ETAT	25%	830 000 €	207 500 €
Commentaires				

### CALENDRIER DE L'OPERATION

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La faisabilité de cette opération est soumise à l'accord du Canal de Provence de raccorder la Ville à son réseau et d'accepter de conventionner avec la Ville pour que celle-ci lui achète de l'eau pour la dilution.				

### SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Analyse d'eau : élimination ou diminution de l'atrazine dans l'eau</li> <li>☞ Volume d'eau pouvant être mobilisé en cas de besoin (sécheresse)</li> </ul>
--	--

### LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

**CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]**

**Communauté  
d'Agglomération  
de la Provence Verte**

**Remise en service et exploitation de la source Font-Pétugue  
sur la commune de Méounes-lès-Montrieux**

**CLASSEMENT DE L'OPERATION**

Objectif(s) du Contrat de  
baie visé

**B.2. Sécuriser les ouvrages de prélèvement, de traitement et de distribution  
d'eau**

Nature de l'opération

- |   |                                    |  |   |
|---|------------------------------------|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Etude | <input type="checkbox"/> Travaux   | <input type="checkbox"/> Etude et travaux                | <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation |
| <input type="checkbox"/> Suivi            | <input type="checkbox"/> Animation | <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation |   |

**DESCRIPTION DE L'OPERATION**

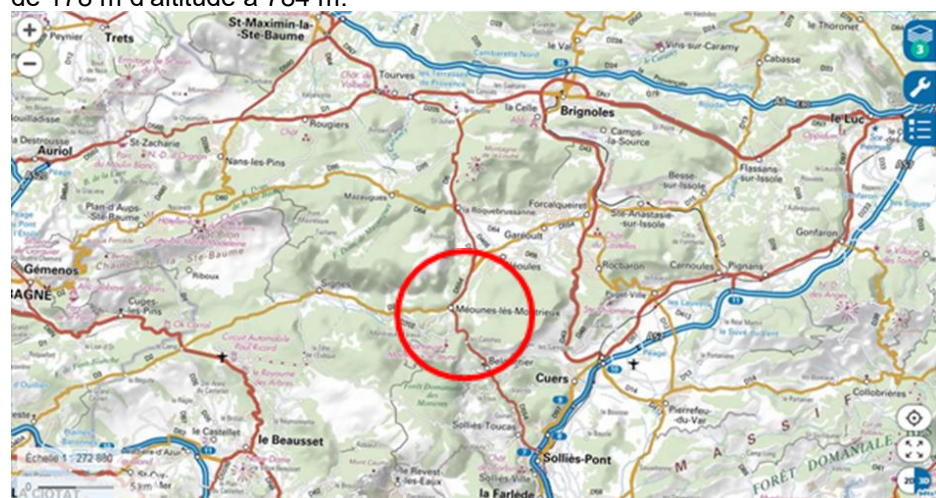
Localisation de l'opération

La Commune de Méounes-lès-Montrieux est située au centre-ouest du Département du Var, à mi-distance de Toulon et de Brignoles. La Commune est desservie par la D2 et D202 vers Signes et est traversée par la D554 suivant un axe nord sud.

D'une superficie de 41 km<sup>2</sup> environ et limitrophes aux communes de Belgentier, La Roquebrussanne, Néoules, Mazaugues, Garéoult et La Valette du Var, MEOUNES-LES-MONTRIEUX est une Commune rurale de la Communauté d'Agglomération Provence Verte (basée à Brignoles).

Une grande majorité de la population est regroupée dans le vieux village et les quartiers adjacents (Les Ferrages, Saint Lazare, La Colle, Cros de l'Estang, ...). Le reste de la population se répartit en habitat diffus.

La commune se caractérise par de nombreux espaces forestiers, une forte présence de l'eau, une altitude moyenne de 250 m et un relief très marqué variant de 178 m d'altitude à 784 m.



La source de Font Pétugue fait partie d'un ensemble d'émergences longeant la RD554, au pied du massif d'Agnis :

- Mère des sources ou Mère des Fontaines, 40 m au Nord-est de l'Hôtel-restaurant « La Source » ;
- Emergence proche de la Mère des sources ;
- Emergence drainée par le ruisseau passant sous l'Hôtel-restaurant « La Source » ;
- Source de Font Pétugue, 50 m au Sud-ouest de l'Hôtel-restaurant « La Source » ;
- Source de la Servie, 250 m au Sud-ouest de la Source de Font Pétugue.



Contexte et objectif / gain environnemental attendu

La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV) est compétente en matière d'eau potable depuis le 1er janvier 2020.

La Commune de Méounes-lès-Montrieux, commune-membre de la CAPV, connaît depuis plus de 15 ans des problèmes récurrents dans son alimentation en eau potable.

Au cours de l'été 2021, ses moyens de production se sont considérablement dégradés du fait de problèmes concomitants au niveau des forages de Vigne Groussière, impliquant tarissement de la ressource et valeurs élevées de la turbidité. La réduction des volumes produits s'est déroulée dans une période d'accroissement de la demande en période estivale englobant la période de pointe. Ces problèmes ont conduit à actionner les achats d'eau de Méounes-lès-Montrieux auprès de la commune voisine de Néoules via une adduction existante et suivant les termes d'une convention signée entre les 2 communes. Corrélativement, la persistance des achats d'eau a limité l'approvisionnement en eau potable de la commune de Néoules.

Cette situation a abouti à une restriction de l'usage de l'eau au robinet du 27 août au 1er septembre 2021.

Depuis cette date, ont été étudiées les possibilités de sécurisation, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, de l'approvisionnement en eau potable, tout en ayant pour objectif de pallier à un potentiel risque de rupture de l'alimentation dès la période estivale 2022.

	<p>La seule solution fiable pouvant être mise en œuvre dans un délai aussi court a été identifiée comme étant la remise en service de la Source de Font Pétugue, ouvrage exploité entre 2008 et 2010 et dont la procédure de régularisation a malheureusement été interrompue en 2018.</p> <p>La procédure de régularisation est fondée sur le principe d'une Autorisation de Prélèvement Temporaire (obtenue par arrêté préfectoral du 01/07/2022 pour une durée de 4 mois puis d'une démarche pour Autorisation de Prélèvement Permanente.</p>				
Contenu technique de l'opération	<p>L'étude comprendra 4 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase 1 : collecte et analyse des documents existants</li> <li>- Phase 2 : élaboration du dossier préparatoire à la visite de l'hydrogéologue agréé et étude complémentaire</li> <li>- Phase 3 : constitution du dossier d'enquête publique et parcellaire</li> <li>- Phase 4 : Notification de l'ouverture de l'enquête publique et parcellaire, notification aux propriétaires concernés de l'arrêté de DUP et rédaction de l'acte administratif pour enregistrement aux hypothèques</li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	50 000 €				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La réalisation de cette opération est liée à la fiche action « Elaboration du schéma directeur eau potable de la commune de Méounes-lès-Montrieux ».				

**SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION**

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action

- ☞ Ordre de service de démarrage de l'étude
- ☞ Enquête publique
- ☞ Obtention des arrêtés préfectoraux de régularisation administrative

**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**

Lien avec le SDAGE  
Rhône Méditerranée  
Corse 2022-2027 (DCE)

Lien avec le DSF  
Méditerranée (DCSMM)

Lien avec les autres  
démarches du territoire

Objectif B.3 :

---

Economiser l'eau

---



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]			
<b>Métropole TPM</b>	<p align="center"><b>Travaux de réhabilitation des réseaux de distribution d'eau potable pour lutter contre les fuites sur le territoire du secteur Centre de la Métropole TPM</b> <b>(Communes de Toulon, le Revest, le Pradet, La Valette)</b></p>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.3. Economiser l'eau</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation			
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Localisation de l'opération	L'opération se situe sur les communes de Toulon, La Valette-du-Var, Le Pradet, et le Revest-les-Eaux.		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau Caramy-Issole et des objectifs de réduction des pertes en eau sur les réseaux d'eau potable, les campagnes de réparation des réseaux d'eau potable fuyards sur les communes de Toulon, La Valette-du-Var, Le Pradet et le Revest-les-Eaux sont poursuivies.		
Contenu technique de l'opération	<p>Le programme de travaux d'amélioration de l'étanchéité des réseaux par réduction des pertes récurrentes a été établi en ciblant les conduites à fréquence de défaillances importante et concentré sur les secteurs pour lesquels des indices linéaires de pertes importants sont observés.</p> <p>A ce stade, le programme de travaux détaille les opérations permettant la suppression de plus de 600 000 m<sup>3</sup> de pertes en eau pour un montant global de 22 000 000 €HT sur la période 2023-2033 (échéance du contrat de concession de la Compagnie de l'Eau de l'Ozone qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de ces travaux pour la Métropole). Ce programme sera régulièrement mis à jour en fonction des priorités identifiées et de l'évolution des indices de pertes.</p> <p>Sur la période 2023/2027, ce programme se décline en moyenne annuelle et par commune tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toulon : 1 500 000 €HT/an - 38 000 m<sup>3</sup>/an économisés,</li> <li>• La Valette-du-Var : 200 000 €HT/an - 6 500 m<sup>3</sup>/an économisés,</li> <li>• Le Pradet : 200 000 €HT/an - 6 500 m<sup>3</sup>/an économisés,</li> <li>• Le Revest-les-Eaux : 100 000 €HT/an - 2 000 m<sup>3</sup>/an économisés.</li> </ul> <p>Les travaux consistent en la suppression des tronçons générant des fuites récurrentes et reconstitution de la continuité hydraulique par mise en place de tronçons intègres.</p>		

**MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	<b>4 000 000 €</b> 2 000 000 € par an sur la durée du contrat				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	3 457 051€	1 728526€	
	Région SUD (Contrat Régional d'Équilibre Territorial 2020-2023)				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) : Etat (Dotation de soutien à l'investissement local)				
Commentaires	<p>Garantie de taux 50% (AERMC)  <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)</u>            Faire part à la structure d'animation du PGRE Issole Caramy et à la DDTM des volumes d'eau économisés réalisés annuellement (contribution à retrouver l'équilibre quantitatif de la ressource sur le bassin versant Caramy Issole).</p> <p>Soumettre à la validation du COPIL du PGRE Issole Caramy l'inscription au PGRE d'un objectif de rendement des réseaux AEP supérieur à 85%.</p> <p>Engager une réflexion sur une démarche d'autorisation de prélèvement à l'échelle de l'ensemble des prélèvements de MTPM à l'issue et en lien avec le SDAEP.</p> <p>Ventilation des aides/communes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toulon : 1 262 142€</li> <li>• Le Revest : 66 384 €</li> <li>• Le Pradet : 200 000 €</li> <li>• La Valette : 200 000 €</li> </ul> <p>Les opérations de travaux sont portées par le délégataire en charge du service eau potable du Secteur Centre pour la Métropole (Compagnie des Eaux et de l'Ozone).</p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					

**SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION**

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action


☞ Volumes de pertes économisés

**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**Lien avec le SDAGE  
Rhône Méditerranée  
Corse 2022-2027 (DCE)Lien avec le DSF  
Méditerranée (DCSMM)Lien avec les autres  
démarches du territoire

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>	<b>Travaux de rénovation des réseaux d'eau potable au sein de la base navale de Toulon pour lutter contre les fuites</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.3. Economiser l'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Base Navale de Toulon			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Réduire les fuites d'eau sur les réseaux.			
Contenu technique de l'opération	<p>La base navale de Toulon, qui dispose d'installations de soutien sensibles, nécessite la mise en œuvre de travaux de rénovation communs eaux usées/eaux potables (tranchée unique).</p> <p>La première phase de travaux (2023-2024) concerne la zone Vauban. Cette action sera menée en complément du remplacement de la canalisation sous-marine reliant l'îlot Castigneau aux bassins Vauban (fiche-action n°121).</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	500 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC			
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires	<i>Pas de demande de financement</i>			


CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Linéaire réhabilité</li> <li>☞ Volumes d'eau économisée</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>	<b>Travaux de remplacement d'une canalisation sous-marine d'alimentation en eau potable reliant l'îlot Castigneau aux bassins Vauban</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.3. Economiser l'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Base Navale de Toulon			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Réduire les fuites d'eau sur les réseaux.			
Contenu technique de l'opération	La base navale de Toulon, qui dispose d'installations de soutien sensibles, nécessite la mise en œuvre de travaux de rénovation communs eaux usées/eaux potables (tranchée unique). Il s'agira de remplacer de la canalisation sous-marine d'AEP reliant l'îlot Castigneau aux bassins Vauban.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	210 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'Agence		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires				


CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Linéaire réhabilité</li> <li>☞ Volumes d'eau économisée</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>	<b>Travaux de rénovation des réseaux d'eau potable au sein de la base navale de Hyères/Le Palyvestre pour lutter contre les fuites</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.3. Economiser l'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Base aéronavale d'Hyères			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Réduction de la consommation en eaux potable			
Contenu technique de l'opération	Réfection du réseau d'eau potable de la base vie. Séparation réseau AEP et réseau incendie			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	167 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC			
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires				




CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Linéaire réhabilité</li> <li>☞ Volumes d'eau économisée</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>	<b>Travaux de rénovation des réseaux d'eau potable sur le Pôle logistique de Cuers pour lutter contre les fuites</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.3. Economiser l'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Pôle logistique aéronavale de Cuers			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Réduction de la consommation en eaux potable			
Contenu technique de l'opération	Réfection du réseau d'adduction d'eau potable- création d'un réseau d'eau destinée à la protection incendie- création d'un nouveau réseau destinée à l'arrosage par hydrant sur le sol ou enterré RT4.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	110 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	Pas de demande		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires	<i>Pas de demande de financement</i>			

CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Linéaire réhabilité</li> <li>☞ Volumes d'eau économisée</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>	<b>Mise en place d'un dispositif de récupération d'eau de pluie destiné à alimenter un jardin de permaculture sur le site du PEM DE Saint-Mandrier</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.3. Economiser l'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	PEM de SAINT MANDRIER			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Protection de la ressource en eau par utilisation des eaux de pluies			
Contenu technique de l'opération	Remise en état d'une cuve de récupération des eaux de pluies collinaires. Rénovation d'un réseau de chenaux de récupération des eaux de pluie servant au remplissage de la cuve. Mise en place d'un dispositif durable de distribution de l'eau en goutte à goutte à partir de la cuve afin d'assurer l'arrosage des plantations et l'alimentation de deux bassins.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	14 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'Agence		
	Région SUD	Contacteur la Région		
	Département du Var			
	Autre(s) :			


Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Volumes d'eau économisée				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Université de Toulon</b>	<b>Diagnostic des réseaux d'eau potable pour localiser les débits de fuites sur le campus universitaire de La Garde et priorisation des travaux à mener.</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.3. économisez l'eau</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	L'opération se situe sur le campus universitaire de La Garde.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	L'Université de Toulon constate des fuites de plusieurs m3 d'eau régulièrement sur la base de vérifications de compteurs et de comparatifs par rapport au talon de consommation. Les dernières mesures donnent un volume de 1500 m3 /semaine. Différents diagnostics localisés ont été lancés mais n'ont pas permis de localiser ces fuites qui perdurent. L'objectif attendu est de pouvoir localiser les fuites, constater l'état du réseau, et prioriser les travaux à mener.			
Contenu technique de l'opération	L'opération consistera au diagnostic des réseaux d'eau potable pour localiser les débits de fuites sur le campus universitaire de La Garde et priorisation des travaux à mener. Le linéaire de réseau d'eau potable est de 4,2 km environ (sur la base de plans non à jour). Le diagnostic devra permettre de définir précisément le cheminement du réseau, mais également son état de vétusté, pour définir les actions correctives et préventives à mener.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	25 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	50%	25 000€	12 500€
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			

Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La réalisation de cette opération est liée à l'obtention de financement et/ou la validation d'appel à projets.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Linéaire de réseau prospecté				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de Hyères</b>		<b>Diagnostic des réseaux d'eau potable dans l'enceinte du port Saint-Pierre en vue de lutter contre les fuites</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.3 Economiser l'eau</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Ensemble portuaire du port Saint Pierre			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	L'ensemble portuaire de Saint-Pierre est sujet à de nombreuses fuites sur ses réseaux d'eau potable. Ces fuites sont par ailleurs particulièrement difficiles à localiser car l'eau descend naturellement dans les bassins. Il est envisagé de faire réaliser un diagnostic des réseaux par le futur délégataire en 2023 et d'équiper les comptages et sous-comptages d'équipements neufs.			
Contenu technique de l'opération	Le futur délégataire sera chargé de réaliser un audit des installations notamment par la mise en place d'une campagne d'écoute acoustique, permanente ou ponctuelle. L'intégralité des comptages seront remplacés par des modèles communicants. Ce système permettra, via un maillage d'automates et une application web, de suivre en temps réel les consommations et d'identifier les surconsommations.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	20 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	20 000€	10 000€
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		



	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	📄 Rapport et préconisations de travaux pour lutter contre les fuites.				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de Collobrières</b>	<b>Travaux de réhabilitation des réseaux de distribution d'eau potable de la commune de Collobrières pour lutter contre les fuites d'eau</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.2. Sécuriser les ouvrages de prélèvement de traitement et de distribution d'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Centre ancien du village (Secteur place Rouget de l'isle et ses abords, Secteur rue Grammont et ses abords, ...)			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Economies d'eau Préservation de la ressource Suppression des branchements en plomb			
Contenu technique de l'opération	Remplacement des conduites et branchements dans le centre village, bouclage de réseau pour améliorer la desserte : - le remplacement des anciennes conduites en fonte grise et en PVC, - la reprise de la partie publique des branchements. La réfection de ces réseaux est prévue par le schéma directeur d'eau potable de la Commune.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	300 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'Agence		
	Région SUD			?

	Département du Var	Contacteur le Département		?	
	Autre(s) :				
Commentaires	Plafond agence = 50€/m3 économisé				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)					
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					


## Objectif B.4 :

---

Sensibiliser les usagers pour  
inciter des changements et  
favoriser des pratiques  
économiques en eau

---

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Université de Toulon</b>	<b>Etude en sciences humaines et sociales sur l'eau : les changements de pratique</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.4 Sensibiliser les usagers pour inciter des changements et favoriser des pratiques économes en eau</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Population résidente ou visiteurs sur le périmètre du Contrat de baie.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Etant donné la présence de bassins déficitaires en eau potable sur le territoire du Contrat de baie (Caramy-issole et Gapeau) et les forts enjeux présents et à venir d'économie de la ressource en eau, l'objectif de cette recherche est de définir les messages clefs qui permettraient d'impulser un changement de comportement du citoyen vers une consommation "écoresponsable" de la ressource en eau. Les cibles de travail pourront être différentes entre "citoyen habitant" et "citoyen touriste".			
Contenu technique de l'opération	Conception et délivrance d'un questionnaire sur mesure.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	3000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'Agence		
	Région SUD	Contacteur la Région		
	Département du Var			
	Autre(s) :			

Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023 ou 2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Sous réserve d'obtention de demande de subvention				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Rapport de master 2</li> <li>☞ Questionnaire et ses réponses</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Parc National de Port-Cros</b>		<b>Le circuit de l'eau sur l'île de Porquerolles (mise à jour du parcours et visites guidées et libres et valorisation de la REUT)</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>B.4 Sensibiliser les usagers pour inciter des changements et favoriser des pratiques économes en eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Île de Porquerolles à Hyères, sur le chemin du parcours de l'eau, du robinet jusqu'au champ.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le Parc national anime depuis plusieurs années « un parcours de l'eau » visant à sensibiliser le public sur cette ressource et à l'informer sur les processus mis en place pour la gérer, la traiter et optimiser son usage.</p> <p>Avec d'une part l'évolution à venir du contexte local sur la gestion de l'eau (construction du sealine, reconstruction de la STEP) et d'autre part l'accroissement de la tension sur la ressource dans le processus de changement global, il apparaît nécessaire d'actualiser cet outil pédagogique et de valoriser au passage encore davantage la REUT.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>On pourra ici s'appuyer sur la structure de l'outil existant en l'améliorant et en adaptant le propos à l'évolution du contexte mentionnée ci-dessus.</p> <p>Pour les visites libres, le parcours pourrait prévoir du contenu numérique en complément/substitution au guide papier. Cela permettrait d'enrichir l'information par du contenu complémentaire.</p> <p>Cet outil pourra également être mobilisé dans le cadre d'évènements thématiques sur le sujet de l'eau. Le système de REUT pourra à ce titre constituer un objet démonstrateur qui prouve depuis plus 40 ans que cette solution, rustique et donc fiable, est viable.</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	8 000 €			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		

	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Mise à jour des supports de communication</li> <li>☞ Nombre de visites guidées</li> <li>☞ Nombre d'événements thématiques accueillis</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					



## ENJEU C :


GERER DURABLEMENT LES MILIEUX  
AQUATIQUES CONTINENTAUX, EN LIEN  
AVEC LA PREVENTION DES RISQUES


## Objectif C.1 :

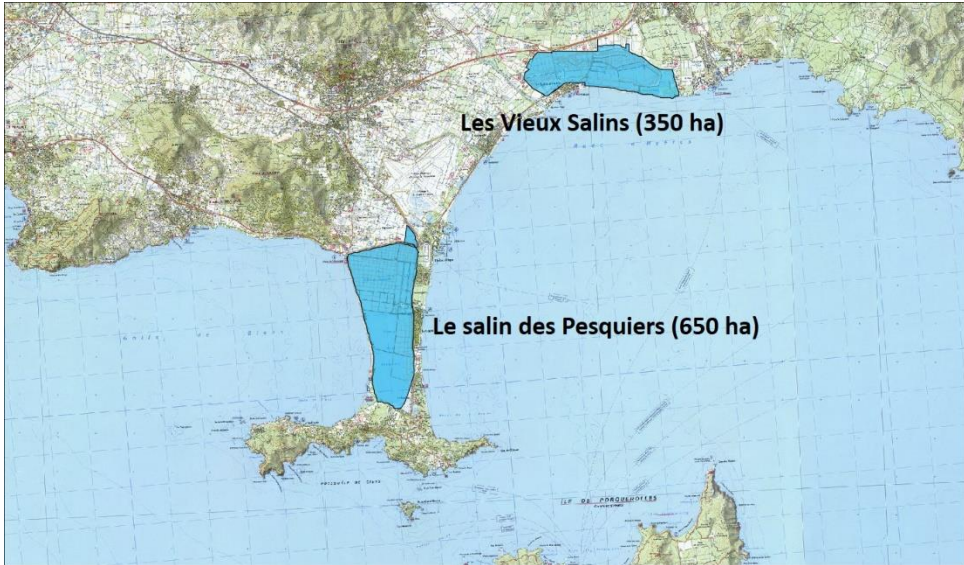
---

Améliorer les connaissances  
et les suivis des milieux, et  
des effets du changement  
climatique

---

<b>CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]</b>	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Etude sur le fonctionnement hydraulique des marais satellites du Salin des Pesquiers</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.1. Améliorer les connaissances et les suivis des milieux et des effets du changement climatique</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	<p>Zones humides : Estagnets, Pousset et Bergerie</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique et hydraulique ainsi que du patrimoine écologique de ces 3 zones humides périphériques au salin des Pesquiers (Bergerie, Pousset et Estagnets) afin de mettre en oeuvre une gestion répondant aux objectifs de la compétence GEMAPI.
Contenu technique de l'opération	<p>Cette étude devra permettre de préciser le fonctionnement hydrologique et hydraulique et les richesses naturelles de ces 3 zones humides au sein du Marais du Pousset et de la Bergerie : l'origine des eaux circulant sur ce secteur et les interrelations entre le Marais et les eaux du canal de ceinture des Pesquiers (et du salin dans son ensemble).</p> <p>La continuité écologique entre ces différentes zones humides sera étudiée. Sur le marais des Estagnets, il s'agira d'identifier plus précisément les arrivées d'eau du bassin versant, les sorties éventuelles, la circulation hydraulique au sein de la zone humide, les dysfonctionnements éventuels, et les travaux à réaliser pour améliorer la gestion hydraulique du site et le fonctionnement écologique de cette zone</p>

	humide. Pour chacune de ces zones humides satellites, il s'agira de définir l'Espace de Bon Fonctionnement et de préciser les relations avec le salin des Pesquiers dans une approche trame verte et bleue. Cette étude proposera les aménagements compatibles avec la compétence GEMAPI afin de renforcer et pérenniser ces zones humides				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	30 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%		15 000	
	Région SUD	Contacteur la Région			
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0601				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	DOCOB Natura 2000 Salins d'Hyères et des Pesquiers SAGE Gapeau				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Améliorer les connaissances sur la population d'anguilles sur le Site des Salins d'Hyères</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.1. Améliorer les connaissances et les suivis des milieux et des effets du changement climatique</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	<p>Les Anciens Salins d'Hyères regroupent 2 sites naturels (le Salin des Pesquiers et les Vieux Salins) totalisant 1000 ha de zones humides sur la commune d'Hyères (Var). Ces sites sont la propriété du Conservatoire du Littoral et ils sont gérés par la Métropole Toulon Provence Méditerranée.</p> 

<p>Contexte et objectif / gain environnemental attendu</p>	<p>Longtemps considérée comme une espèce nuisible, l'Anguille est aujourd'hui une espèce menacée en dehors de ses limites biologiques. Depuis les années 70, la population d'Anguille européenne, <i>Anguilla anguilla</i>, est en nette régression. Des travaux récents montrent une forte chute des indices d'abondances de civelles, et les captures totales ont diminué au niveau européen.</p> <p>Ce déclin est principalement dû aux activités d'origine anthropique, dont la pêche n'est qu'une composante. Les changements climatiques, la pollution, la réduction de l'accessibilité et la dégradation des habitats, la prédation et le parasitisme sont autant de facteurs qui agissent en synergie.</p> <p>A l'échelle des salins d'Hyères, plusieurs campagnes de pêche ont montré la présence de l'Anguille dans les secteurs où la salinité lui est favorable, mais hormis la présence/absence de l'espèce et quelques données biométriques, aucunes autres données n'ont été récoltées.</p> <p>La mise en place de ces mesures doit tout d'abord passer par un inventaire de l'existant : caractérisation des différentes sous-populations d'anguilles, de leurs habitats et des contraintes anthropiques qui s'exercent sur elles. Dans ce contexte, de nombreuses études ont été mises en place en France et en Europe.</p> <p><u>Dans ce contexte, la Métropole Toulon Provence Méditerranée souhaite lancer une étude sur les salins d'Hyères afin de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- caractériser la population d'Anguille,</li> <li>- recenser les facteurs pouvant l'influencer à l'échelle des salins et les interconnexions avec les autres zones humides locales,</li> <li>- évaluer le taux d'échappement des anguilles argentées,</li> <li>- proposer des préconisations de gestion de l'anguille en milieu lagunaire.</li> </ul> <p>Cette étude devrait ainsi permettre de mieux connaître et gérer la population d'Anguilles sur les Salins d'Hyères. A son terme, une seconde étude à l'échelle du bassin versant, voire des petits fleuves côtiers de la Métropole, pourrait être proposée.</p>
<p>Contenu technique de l'opération</p>	<p>L'objectif de cette étude est d'améliorer les connaissances de l'état de la population de l'anguille sur les sites des salins d'Hyères et le rôle de ces lagunes pour cette espèce emblématique et menacée.</p> <p>Plusieurs axes de travail devront être abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Une étude bibliographique</i> afin de définir au mieux les axes de travaux, de confirmer les éléments à collecter et la méthodologie à utiliser</li> <li>- <i>L'étude des civelles</i> tout d'abord, suivre leur pigmentation permettra de connaître leur âge et leur période d'arrivée sur site. Pour se faire un suivi mensuel pourra être imaginé, les modalités de capture seront à définir avec le prestataire retenu.</li> <li>- <i>L'étude sur les anguilles jaunes et/ou argentées</i> tous les individus capturés bénéficieront de mesures biométrique : longueur, poids, diamètre de l'œil, mesure des nageoires pectorales afin de définir le stade de développement des individus lors de leur présence dans la lagune. Un point sur la parasitologie de l'espèce pourra aussi être réalisé.</li> <li>- <i>La mise en place d'un programme de Capture Marquage Recapture et de capture au filet</i> afin de mieux comprendre la dynamique des populations présentes, d'estimer le taux de croissance, le taux de survie et le taux d'échappement vers la mer. La méthodologie de marquage par PIT tag et de dispositifs RFID pourra être développée avec la mise en place de station fixe sur les ouvrages hydrauliques clefs du salin et par dispositif mobile lors des campagnes de pêche au filet.</li> <li>- <i>La gestion de site</i> : au vu des résultats obtenus des mesures de gestion seront proposées afin d'optimiser les conditions d'accueil de la population d'anguille dans une démarche écosystémique à l'échelle du site.</li> <li>- <i>Extension de la zone d'étude</i> : des pistes de suivi hors salins sur les petits</li> </ul>

	fleuves côtiers (Gapeau, Roubaud, l'ônes) et les zones humides attenantes (plan de la garde, La lieurette, chevelu aquatique de la plaine alluviale) pourront être abordées voire proposées pour une extension de la zone d'étude pour les années à venir.				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	50 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	50 000€	25 000	
	Région SUD	Contacteur la Région			
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	L'équipe de gestion de la Métropole pourra être sollicitée pour la réalisation de certaines opérations.				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La faisabilité de ce projet se fera par une mise en concurrence des prestataires potentiels selon les règles des marchés publics en vigueur.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Estimation voire tendance d'évolution de la population d'anguilles</li> <li>☞ Nombre d'individus marqués à l'aide de PIT tag</li> <li>☞ Nombre de contrôles d'individus marqués via le dispositif RFID</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0601				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	DOCOB Natura 2000 Salins d'Hyères et des Pesquiers SAGE Gapeau PLAGEPOMI qui classe le Gapeau, le Réal Martin et les petits fleuves côtiers en zone prioritaire pour la sauvegarde de l'anguille d'Europe				






## Objectif C.2 :


---

Améliorer les fonctionnalités  
naturelles des cours d'eau

---

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Syndicat de gestion de l'Eygoutier</b>		<b>Animation de la mise en œuvre des actions de gestion des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Eygoutier</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Amélioration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Masse d'eau superficielle « L'Eygoutier » (FRDR115) Masse d'eau superficielle « Ruisseau Saint-Joseph » (FRDR10661)			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Pour restaurer les fonctionnalités naturelles de l'Eygoutier et de son affluent le ruisseau Saint Joseph, ainsi que de la zone humides marais de l'Estagnol, plusieurs opérations d'acquisition foncière, de travaux et d'entretien sont prévues. Elles sont assurées par un directeur et un technicien de rivière (fiche-action n°157) au sein du Syndicat de Gestion de l'Eygoutier.</p> <p>Le rôle du directeur est en effet essentiel pour développer les partenariats et mettre en œuvre les projets de la politique de gestion et d'aménagement de l'Eygoutier dans un objectif de reconquête du milieu naturel</p>			
Contenu technique de l'opération	Cette action a pour objet l'appui au poste de Directeur du SGE.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	90 000 € (Phase 1 : 2023-2024)			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	45 000 €	22 500 €
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires	Poste 2023 : aide classique AERMC Poste 2024 : aide AERMC contractualisée dans le cadre du Contrat de baie			


<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Syndicat de gestion de l'Eygoutier</b>	<b>Maîtrise d'œuvre (en phase réalisation) pour les travaux de restauration et de reméandrage de la Planquette et de l'Eygoutier (secteur entre le Parc nature et le Pont de la Clue)</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Amélioration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation <input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Les études préalables réalisées par le SGE en 2020 ont permis de dresser l'état des lieux hydraulique et morphologique de l'Eygoutier et de ses affluents et de définir un programme d'actions visant à la restauration des fonctionnalités du milieu aquatique. La renaturation d'un tronçon du ruisseau de "l'Eygoutier" (secteur entre le Parc nature et le Pont de la Clue) et d'un tronçon son affluent "La Planquette" sur le Commune de La Garde (83130), participe à cette reconquête.</p> <p>Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 et son programme de mesure identifient sur l'Eygoutier une altération de sa morphologie (bassin versant des Côtiers Ouest Toulonnais) nécessitant de « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau ».</p> <p>Le SGE a d'ores et déjà missionné un Bureau d'Études spécialisé en qualité de Maître d'œuvre pour l'assister dans cette démarche et déposer une demande de subvention pour la partie conception : 1/ L'Avant-projet (y compris étude</p>

	<p>écologique, morphologique et d'aménagement, analyse de la pollution des sols), 2/ le Projet, 3/ Analyse réglementaire.</p> <p>A la suite de l'analyse réglementaire, il conviendra de réaliser les études réglementaires dans le cadre de l'instruction du dossier de déclaration ou d'autorisation environnementale.</p> <p>Pour concrétiser les projets, il conviendra de poursuivre la mission de maîtrise d'œuvre pour la partie réalisation.</p>				
Contenu technique de l'opération	<p>Au stade actuel d'avancement de la mission de Maîtrise d'œuvre, le volet « Études Réglementaires » s'entend comme une mission à tiroir et dépendra de l'analyse réglementaire et de la concertation avec les services de l'Etat.</p> <p>Ce volet comprend pour chaque tronçon (Eygoutier, Planquette) les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau</li> <li>• Dossier d'autorisation environnemental</li> <li>• L'inventaire 4 saisons</li> </ul> <p>La mission de maîtrise d'œuvre pour l'exécution des travaux comprend les phases suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT)</li> <li>• Examen de la conformité (VISA)</li> <li>• Direction de l'exécution des travaux (DET)</li> <li>• Assistance aux opérations préalables à la réception (AOR)</li> <li>• L'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux (OPC)</li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	180 000 €				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	70%	180 000 €	126 000 €	
	Région SUD	Contacteur la Région			
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires	<p>Aide classique 50% et majoration 20% (AERMC)</p> <p><u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2023)</p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					

Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	<p>Les conditions préalables à cette opération sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La maîtrise foncière (fiche-action n°179)</li> <li>• L'instruction par les services de l'Etat</li> <li>• L'obtention de financement</li> </ul>
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>	
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Réception des travaux
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0602
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M013-MED1a
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Syndicat de gestion de l'Eygoutier</b>		<b>Maîtrise d'œuvre restauration morphologique du St Joseph secteur Léo LAGRANGE</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>				
Objectif(s) du Contrat de baie visé		<b>C.2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>		
Nature de l'opération		<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
		<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>				
Localisation de l'opération				
Contexte et objectif / gain environnemental attendu		<p>Le ruisseau de Saint-Joseph, affluent de l'Eygoutier dans l'aire toulonnaise est très artificialisé (canalisation, lit béton, seuil, ...). Malgré un écoulement régulier, la continuité écologique est très faible. Ce ruisseau est aujourd'hui inaccessible et peu favorable au milieu aquatique.</p> <p>Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 et son programme de mesure identifie sur le ruisseau du Saint-Joseph une altération de sa morphologie (bassin versant de l'Eygoutier – Côtiers Ouest Toulonnais) nécessitant de « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »</p> <p>Dans un objectif d'amélioration du cadre de vie, la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM) envisage à court terme de réaliser un espace vert au niveau du délaissé entre le stade Léo Lagrange et l'écoquartier. Sur cette emprise, le ruisseau St Joseph est busé.</p> <p>Dans le cadre de cette opération le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier souhaite réaliser la restauration morphologique de ce tronçon par une remise à l'air libre du cours d'eau.</p>		

	<p>Pour concrétiser les projets, il conviendra de missionner un Bureau d'Études spécialisé en qualité de Maître d'œuvre pour assister le SGE dans cette démarche.</p> <p>A ce jour les opérations de restauration morphologique pré-identifiées sur environ 320 ml de cours d'eau du ruisseau mais qui seront étudiées et affinés dans les études sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Terrassement et dépose de conduite</li> <li>• Reprofilage de berge,</li> <li>• Création de méandres,</li> <li>• Plantation de ripisylve,</li> <li>• Tout autre aménagement permettant de maximiser le potentiel écologique du secteur.</li> </ul>				
Contenu technique de l'opération	<p>La mission de maîtrise d'œuvre pour l'exécution des travaux comprend les phases suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modélisation hydraulique</li> <li>• Les études réglementaires</li> <li>• L'Etude d'Avant-Projet (AVP)</li> <li>• L'Etude Projet (PRO)</li> <li>• Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT)</li> <li>• Examen de la conformité (VISA)</li> <li>• Direction de l'exécution des travaux (DET)</li> <li>• Assistance aux opérations préalables à la réception (AOR)</li> <li>• L'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux (OPC)</li> </ul> <p>Les travaux relatifs à cette opérations sont prévus en phase 2 (2025-2026-2027)</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	80 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	80 000€	40 000€	
	Région SUD	Contacteur la Région			
	Département du Var	Contacteur le Département			
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	<p>Les conditions préalables à cette opération sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'instruction par les services de l'Etat</li> </ul>				



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'obtention de financement</li> </ul>
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>	
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Réception des travaux
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Acquisition foncière préalable aux travaux de restauration du cours d'eau de la Sauvette</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>				
Objectif(s) du Contrat de baie visé		<b>C.2. Amélioration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>		
Nature de l'opération		<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
		<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>				
Localisation de l'opération		Le cours d'eau de la Sauvette présente un linéaire très restreint de 3,5 km au total. Il prend sa source dans le centre urbain de Hyères et s'écoule ensuite sur 1,7km dans une zone agricole en mutation puis une zone naturelle présentant un potentiel écologique manifeste à préserver et valoriser (La Lieurette)		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu		<p>La restauration du ruisseau de la Sauvette, aujourd'hui fortement sous capacitaire, s'inscrit dans un double objectif à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La restauration morphologique et paysagère du cours d'eau et son espace de bon fonctionnement permettant une renaturation des milieux aquatiques favorable à la continuité écologique et la reconnexion avec la zone humide de la Lieurette,</li> <li>- Un recalibrage de la section hydraulique pour une protection contre le risque inondation pour un objectif de crue centennale, par une augmentation de la largeur du lit majeur jusqu'à 40m, le lit actuel étant contraint entre 2 et 5 mètres.</li> </ul>		
Contenu technique de l'opération		<p>La restauration morphologique de la Sauvette vise à créer, via un système de lits imbriqués et de risbermes (lit mineur / lit majeur), une diversification des profils en travers, et donc des écoulements (vitesses, profondeurs variables) ce qui favorisera l'hétérogénéité des habitats écologiques du cours d'eau. De plus, la suppression des digues existantes permettra la reconnexion du lit mineur avec son espace végétal environnement et une restauration de la mobilité.</p> <p>Des acquisitions foncières préalables à ces travaux seront effectuées.</p>		

### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	200 000 €			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	200 000 €	100 000 €
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires	Garantie de taux 50% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)</u>			

### CALENDRIER DE L'OPERATION

Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	janvier 2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Réalisation des acquisitions foncières amiables auprès des 3 propriétaires concernés début 2023.				

### SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Linéaire/surfaces acquis
--	----------------------------

### LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0202
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	.
Lien avec les autres démarches du territoire	

<b>CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]</b>				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Maîtrise d'œuvre préalable aux travaux de restauration du cours d'eau de la Sauvette (Hyères)</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>				
Localisation de l'opération	Le cours d'eau de la Sauvette, affluent en rive gauche du Roubaud, présente un linéaire très restreint de 3,5 km au total. Il prend sa source dans le centre urbain de Hyères et s'écoule ensuite sur 1,7km dans une zone agricole en mutation puis une zone naturelle présentant un potentiel écologique manifeste à préserver et valoriser (La Lieurette)			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 et son programme de mesure identifient sur le Roubaud une altération de sa morphologie (bassin versant des Côtiers Ouest Toulonnais) nécessitant de « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau ».</p> <p>La restauration du ruisseau de la Sauvette, aujourd'hui fortement sous capacitaire, s'inscrit dans un double objectif à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La restauration morphologique et paysagère du cours d'eau et son espace de bon fonctionnement permettant une renaturation des milieux aquatiques favorable à la continuité écologique et la reconnexion avec la zone humide de la Lieurette,</li> <li>- Un recalibrage de la section hydraulique pour une protection contre le risque inondation pour un objectif de crue centennale, par une augmentation de la largeur du lit majeur jusqu'à 40m, le lit actuel étant contraint entre 2 et 5 mètres.</li> </ul>			

<p>Contenu technique de l'opération</p>	<p>La restauration morphologique de la Sauvette vise à créer, via un système de lits imbriqués et de risbermes (lit mineur / lit majeur), une diversification des profils en travers, et donc des écoulements (vitesses, profondeurs variables) ce qui favorisera l'hétérogénéité des habitats écologiques du cours d'eau. De plus, la suppression des digues existantes permettra la reconnexion du lit mineur avec son espace végétal environnement et une restauration de la mobilité.</p> <p>Le projet se décompose en 3 secteurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Zone future d'aménagement</b> : Entre l'avenue Ritondale et le chemin du soldat Macri, est un secteur ouvert à l'urbanisation qui nécessite une emprise de 40m imposée pour le besoin hydraulique de restauration d'un lit mineur et d'un lit majeur qui doivent aussi être traité de manière écologique et paysagère avec une ripisylve adaptée pour la continuité écologique. Il s'agira également d'intégrer des cheminements doux et des aménagements récréatifs favorables à la vie des habitants de ce futur quartier des Rougières. Ce secteur est inclus dans le périmètre d'étude pour la modélisation hydraulique et les potentialités écologiques mais les futurs travaux seront à la charge de l'aménageur.</li> <li><b>Zone rurale</b> : Entre le chemin Macri et la Lieurette, est le secteur directement concerné par le projet de restauration porté par la Métropole et faisant l'objet de la présente demande de subvention Il s'agit de réaliser l'acquisition foncière d'une bande de 40m de large pour réaliser les travaux de recalibrage et de restauration au titre de la compétence GEMAPI.</li> <li><b>Zone humide naturelle de la Lieurette</b> avant la confluence avec le Roubaud, propriété de la ville d'Hyères, fait l'objet d'une gestion favorisant ses caractéristiques de Zone d'expansion des crues et de préservation de la faune et la Flore, totalement dans l'esprit de la compétence GEMAPI.</li> </ol> <p>Le montant total de l'opération est estimé à <b>950 000 € HT</b></p> <p>Pour la phase 1 du Contrat de baie (2023-2024) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisitions foncières : 200 000 € TTC (Fiche-action n°140)</li> <li>Etudes de Moe (AVP, PRO, Etudes règlementaires notamment Dossier Loi sur l'Eau : 125 000 € HT,</li> </ul> <p>Pour la phase 2 du Contrat de baie (2025-2026-2027) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux de terrassement (recalibrage selon le profil type et création de méandres et déplacement de piste d'accès) : 333 333€ HT,</li> <li>Travaux d'ouvrages hydrauliques (déconnexion du fossé de Macany, franchissement du chemin de Macany (Hors coût projet) connexion avec la Zone humide de la Lieurette) : 166 667 € HT,</li> <li>Travaux de renaturation (plantation d'une nouvelle ripisylves arborée en limite du faisceau de 40m, strate arbustive entre le lit mineur et le lit majeur, diversification de la nature du lit) et signalétique : 125 000 € HT.</li> </ul>			
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>				
<p>Montant prévisionnel de l'opération (HT)</p>	<p>Pour la phase 1 du Contrat de baie (2023-2024) : 125 000€          Pour la phase 2 du Contrat de baie (2025-2026-2027) : 625 000€          Montants sans les acquisitions foncières (fiche-action n°140)</p>			
<p>Co-financements possibles</p>	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	<p>Agence de l'Eau RMC</p>	<p>50%</p>	<p>125 000€</p>	<p>62 500 €</p>
	<p>Région SUD</p>	<p>30 %</p>	<p>125 000€</p>	<p>37 500 €</p>

	Département du Var	Contactez le Département			
Commentaires	Garantie de taux d'aide de l'Agence de l'eau :50% <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2023)				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Réalisation des acquisitions foncières amiables auprès des 3 propriétaires concernés début 2023.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Linéaire de cours d'eau restauré				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0202				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M013-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Travaux de reconnexion du canal de Saint-Lazare (Hyères) avec la zone humide littorale</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p>Secteur Aval du canal du St LAZARE en amont de sa traversée sous la RD 98 et sa zone estuarienne. Le canal du St Lazare est une parcelle privée de la Ville d'Hyères.</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Dans le cadre de l'étude sur l'amélioration du ressuyage de la plaine aval de Hyères dans le secteur St Lazare et Ritorte soumis également aux débordements du Gapeau, la reconnexion du St Lazare avec sa zone humide permettait d'améliorer la Zone d'Expansion des Crues en aval et de réduire la montée en charge des écoulements. Actuellement le St Lazare rejoint sa zone estuarienne après un tracé présentant 2 angles droits qui ne sont pas favorables. Outre cet aspect hydraulique, la reconnexion de la zone humide permet d'améliorer l'espace de bon fonctionnement du St Lazare et de favoriser la continuité écologique.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>Les travaux de reconnexion du St Lazare avec la zone humide* consistent à supprimer les merlons bordant le lit mineur qui se sont constitués progressivement après chaque entretien et faucardage du canal. La totalité des merlons s'étendent sur 400 m linéaires de berges. La reconnexion avec la zone humide doit se faire sur les 150 derniers mètres. En amont, le St Lazare est bordé par des parcelles de culture de canne de Provence à haute valeur ajoutée.</p>

	<p>Le chantier consiste en une évacuation des merlons (estimés à 1 à 0,5 m3 par berge, soit 500m3 environ).</p> <p><b>*Ces zones humides sont :</b>  CGVAR 2003 / 83CGLVAR0041 / Les cabanes du Gapeau / surface 8,194 Ha présent dans l'atlas initial de 2004  CEN_2015 / 83DPTVAR0025 / Prés salés des Fontêtes / surface 0,4 Ha. Ajout lors de la maj de 2016</p>
--	--

### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	30 000 €			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	30 000 €	15 000 €
	Région SUD	0		
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires	<u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (202)			

### CALENDRIER DE L'OPERATION

Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Finalisation de l'étude sur le ressuyage de la plaine aval du Gapeau.				

### SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Volume total de merlons extraits
--	------------------------------------

### LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M013-MED1a
Lien avec les autres démarches du territoire	



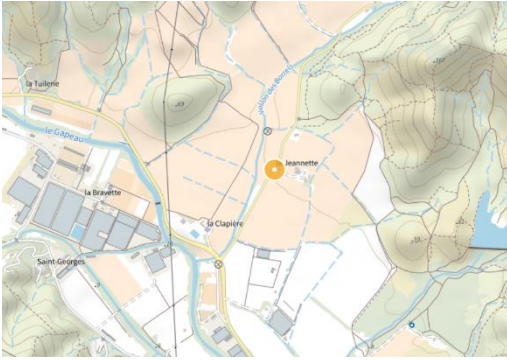


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau</b>		<b>Etude préalable à la restauration morphologique du Gapeau aval, secteur amont plan du pont à Hyères / La Crau</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Gapeau aval Hyères / La Crau			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	L'aval du Gapeau, du seuil de la Grassette à la confluence avec le Réal Martin, est fortement incisé et contraint par des remblais de type merlon. Même si l'incision est historique, il y a quelques formes mobiles (radier) qui attestent d'une dynamique. Par ailleurs, le lit est en surcapacité hydraulique ce qui a pour conséquence de chasser les sédiments, d'induire un pavage du fond du lit et de limiter la mobilité latérale. L'objectif de l'action est de mener une étude de faisabilité pour limiter les pressions (protection de berges, endiguement) et de restaurer la connectivité latérale par de la restauration physique du lit.			
Contenu technique de l'opération	<p>Etude de faisabilité en vue de restaurer le fonctionnement hydraulique et sédimentaire du Gapeau aval par une opération de restauration morphologique pour redonner un espace de mobilité et une fonctionnalité au fleuve sur sa partie aval.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude en phase 1 (2023-2024)</li> <li>• Travaux en phase 2 (2025-2026-2027)</li> </ul>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	70 000€			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	50%	70 000€	35 000€
	Région SUD	30%	70 000€	21 000€
	Département du Var	Contacteur le Département		

	Autre(s) : Etat (FPRNM)				
Commentaires	Garantie de taux 50% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2023)				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
	_____				
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Réalisation des travaux				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0202				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M013-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire	PAPI – action FA6-16 SAGE – D3-5 Engager des opérations de restauration morphologique des cours d'eau				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Syndicat mixte du Bassin versant du Gapeau</b>		<b>Travaux de restauration morphologique sur le Réal Collobrier à Collobrières</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau.</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Réal Collobrier à Collobrières			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Redonner un espace de mobilité et une fonctionnalité au cours d'eau – recul des installations la déchetterie. Restaurer le fonctionnement hydraulique et sédimentaire du Réal Collobrier par une opération de restauration morphologique et de replantation de la ripisylve			
Contenu technique de l'opération				
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	200 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	200 000€	100 000€
	Région SUD			
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) : Etat (FPRNM)			
Commentaires	Garantie de taux 50% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)</u>			

CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Réalisation des travaux				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	SAGE – D3-5 Engager des opérations de restauration morphologique des cours d'eau				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]	
<b>Syndicat mixte du Bassin versant du Gapeau</b>	<b>Etude de faisabilité pour la restauration hydro morphologique du vallon des Borrels à Hyères</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C. 2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation <input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	<p>Le vallon des Borrels est un affluent du Gapeau aval qui traverse la commune d'Hyères.</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 et son programme de mesure identifient sur le vallon des Borrels une altération de sa morphologie (bassin versant du Gapeau) nécessitant de « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau ».</p> <p>L'analyse hydromorphologique du cours d'eau montre que dans la traversée du village des 3e Borrels, le ruisseau des Borrels est très fortement incisé (entre 2,5 à 3 m de profondeur pour une largeur de 4 m). Le ruisseau est dans cette zone coincé entre la voirie d'une part et les habitations de l'autre.</p> <p>Sur cette zone des aménagements sont à prévoir pour éviter que le processus d'incision se poursuive et risque de déstabiliser les berges. L'espace disponible est très limité hormis une petite parcelle (n°134) d'environ 150 m<sup>2</sup> en rive gauche.</p> <p>La solution envisagée vise à créer plusieurs seuils de fond afin de limiter le processus d'incision. Ces ouvrages permettraient de limiter les processus d'érosion s'ils sont toujours un cours.</p> <p>Un aménagement plus ambitieux, qui permettrait également de redonner au cours d'eau une morphologie plus naturelle, consiste à reprofiler les berges de manière plus douce ou de créer une risberme. Les parcelles non construites en rive gauche peuvent alors être utilisées pour augmenter localement la capacité du lit.</p> <p>Sur le vallon des Borrels, la ripisylve est très dégradée avec la présence de nombreuses espèces invasives. Une restauration de berge à l'aval des 3e Borrels</p>

	sur 700ml et à l'aval des 1er Borrels sur 1.5 km est proposée. Des techniques de génie végétal seront utilisées avec la plantation d'espèces locales de ripisylve.				
Contenu technique de l'opération	<p>Les objectifs de l'étude de faisabilité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le fonctionnement hydraulique et hydromorphologique du ruisseau des Borrels</li> <li>- Améliorer les capacités hydrauliques des ouvrages et le fonctionnement naturel du cours d'eau</li> <li>- Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.</li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	70 000 €				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	70 000 €	35 000 €	
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) : Etat (FPRNM)	30%	70 000 €	21 000 €	
Commentaires	<p>Garantie de taux 50% (AERMC)          Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)</p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Réalisation des travaux				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0202				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					

Lien avec les autres  
démarches du territoire

SAGE – D3-5 Engager des opérations de restauration morphologique des cours  
d'eau



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Animation et coordination du programme pluriannuel d'entretien des berges et de la ripisylve des petits côtiers toulonnais et de leurs affluents (hors Eygoutier)</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	<p>La Métropole doit assurer la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur les bassins versants suivants du Contrat de baie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Secteur Ouest</b> : Fabrégas, Oïde, Loup, Lazaret Isnard, Vignelongue, Renardière, Cavalas</li> <li>• <b>Secteur Centre</b> : Faveyrolles et affluents, le Las et affluents</li> <li>• <b>Secteur Est</b> : Garonne, Marquisanne, Gavaresse, Oursinière, Coupereau, le Pradon, Grand Vallat, Martine, Roubaud</li> </ul>			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Ces principales missions ont pour objectif d'améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau et sont assurées par un technicien de rivière.</p> <p>Elles sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration et mise en œuvre du plan de gestion et d'entretien des cours d'eau</li> <li>- Suivi des opérations d'aménagement, de renaturation, d'entretien, de travaux sur les milieux aquatiques de la Métropole – cours d'eau, zones humides.</li> <li>- Suivi de la qualité des eaux des milieux aquatiques.</li> <li>- Actions pédagogiques vers les scolaires et le grand public sur les thématiques des milieux aquatiques</li> </ul>			

Contenu technique de l'opération	<p><b>Activités de terrain :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivi des opérations d'entretien des cours d'eau, notamment ripisylve (élagage, abattage, débroussaillage, contrôle des espèces invasives) auprès des entreprises prestataires ou auprès des antennes de la Métropole en application de la Déclaration d'intérêt général.</li> <li>▪ Suivi des travaux réalisés sur les cours d'eau dans le cadre d'aménagements (ouvrages de stabilisation de berge, continuité écologique, renaturation de cours d'eau et de zones humides).</li> <li>▪ Surveillance de la qualité des eaux et des milieux aquatiques.</li> <li>▪ Assurer une concertation sur le terrain auprès des usagers (association, riverains).</li> <li>▪ Assistance des services de la Métropole et des antennes pour la connaissance des cours d'eau pour les opérations de terrain (notamment la Direction de la gestion de l'eau et de la prévention des Risques) pour des reconnaissances, des suivis de chantier en lien avec les milieux aquatiques.</li> </ul> <p><b>Activités de bureau :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration des plans de gestion technique des cours d'eau (hors cours d'eau gérés par les syndicats de rivière).</li> <li>▪ Participation au montage des opérations techniques (élaboration des cahiers des charges, notes techniques, programmation, analyses techniques...).</li> <li>▪ Participation à la mise en œuvre des actions pédagogiques, de communication et de concertation pour les thématiques de l'eau et des milieux aquatiques.</li> <li>▪ Collaboration technique avec les services de la Direction de la gestion de l'eau et de la prévention des risques (notamment la mission PAPI et les syndicats de rivières) et des antennes via la Direction de l'Action Territoriale.</li> </ul>
----------------------------------	---

**MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	80 000€ Phase 1 (2023-2024)
--	--------------------------------

Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	30%	40 000€	12 000 €
	Région SUD			
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) :			

Commentaires	Poste 2023 : aide classique AERMC Poste 2024 : aide AERMC contractualisée dans le cadre du Contrat de baie
--------------	---

**CALENDRIER DE L'OPERATION**

Calendrier prévisionnel de l'opération	2023	2024	2025	2026	2027

Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>	
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Rapport d'activité du technicien de rivière
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

<b>CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]</b>				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Travaux pluriannuel d'entretien (DIG) des berges et de la ripisylve des petits côtiers toulonnais et leurs affluents cours d'eau de la Métropole (hors Eygoutier)</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>				
Objectif(s) du Contrat de baie visé		<b>C.2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>		
Nature de l'opération		<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
		<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>				
Localisation de l'opération		<p>Le programme pluriannuel d'entretien de la ripisylve porte sur les cours d'eau de la Métropole hors les bassins versants gérés par des syndicats de rivières (Eygoutier SGE, Gapeau SMBVG, Reppe SMRGV) auxquels TPM a transféré sa compétence GEMAPI.</p> <p>La cartographie des cours d'eau réalisée par la DDTM en 2015 et l'étude d'élaboration du programme d'entretien a permis de déterminer sur 5 ans les cours d'eau et les tronçons, sur lesquels les travaux d'entretien doivent être réalisés. Les cours d'eau se répartissent en 3 principaux secteurs géographiques (Secteur 1 : centre Las et affluents Faveyrolles, secteur 2 : est, Roubaud et affluents, cours de la plaine littoral hyéroise, Grand Vallat, cours d'eau pradétans. Secteur 3 : péninsule du Cap Sicié)</p>		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu		<p>Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Métropole exerce la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI), qui comprend l'entretien des cours d'eau et des zones humides. La Métropole TPM prend en charge les travaux de débroussaillage de la végétation rivulaire des cours d'eau avec l'enlèvement des déchets. Cette compétence ne modifie pas les droits et obligations du propriétaire privé riverain, auquel la Métropole se substituera éventuellement dans le cadre d'une Déclaration d'intérêt général (DIG)</p> <p>Dans un contexte de forte anthropisation, les cours d'eau apparaissent comme les derniers vestiges des continuités écologiques dont un des rôles est de permettre les migrations d'espèces entre les différents réservoirs de biodiversité notamment grâce aux ripisylves.</p> <p>L'entretien régulier des cours d'eau participe à la protection contre les crues par la prévention des risques d'embâcles et à la mise en valeur écologique des cours d'eau pour l'atteinte du bon état écologique par la gestion des ripisylves et des plantes invasives.</p>		

Contenu technique de l'opération	<p>Les travaux d'entretien prévus comprennent les différents types d'interventions suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Abattages sélectifs d'arbres dépérissants ou affouillés risquant de générer des embâcles ou une dégradation des berges ;</li> <li>▪ Élimination des arbres dangereux ;</li> <li>▪ Éclaircies sélectives et raisonnées pour favoriser les individus ou les essences les plus intéressantes et limiter le développement des essences exotiques indésirables ;</li> <li>▪ Élagages de branches mortes ;</li> <li>▪ Enlèvement des encombrants risquant de provoquer des embâcles ;</li> <li>▪ Débroussaillage régulier des caniers dans les secteurs où ils peuvent créer des bouchons ;</li> <li>▪ Débroussaillage annuel des très petits cours d'eau en assec traversant les secteurs urbanisés ;</li> <li>▪ Débroussaillages sélectifs et ponctuels au droit des ouvrages ou dans les secteurs contraints dans les autres cours d'eau (&gt;2m) ;</li> <li>▪ Élimination par des techniques adaptées et non chimiques (dessouchage, écorçage, bâchage...) de certaines plantes exotiques ou invasives ;</li> <li>▪ Ramassage des macro-déchets.</li> </ul>
----------------------------------	--

#### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	535 000 € (2023-2024) Total contrat 1 350 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	30%	535 000 €	160 500 €
	Région SUD			
	Département du Var	Contacter le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires				

#### CALENDRIER DE L'OPERATION

Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Mise en œuvre de ces travaux dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 27 août 2020 portant Déclaration d'intérêt Général (DIG), au titre de l'article L. 211-7 du code de l'environnement, du programme d'entretien des cours d'eau côtiers de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.				

**SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION**

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action

- ☞ Nombre de bons de commande / montant des interventions
- ☞ Linéaire de cours d'eau entretenus



**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**

Lien avec le SDAGE  
Rhône Méditerranée  
Corse 2022-2027 (DCE)

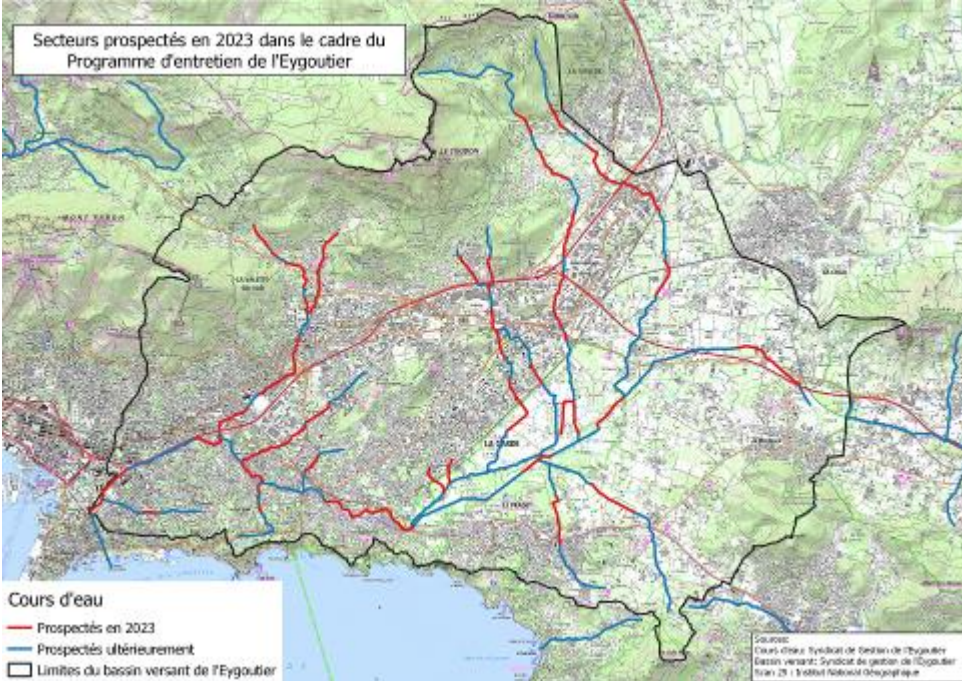
Lien avec le DSF  
Méditerranée (DCSMM)


Lien avec les autres  
démarches du territoire

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Syndicat de gestion de l'Eygoutier</b>		<b>Animation de la mise en œuvre des actions de gestion des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Eygoutier</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Amélioration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Masse d'eau superficielle « L'Eygoutier » (FRDR115) Masse d'eau superficielle « Ruisseau Saint-Joseph » (FRDR10661)			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Pour restaurer les fonctionnalités naturelles de l'Eygoutier et de son affluent le ruisseau Saint Joseph, ainsi que de la zone humides marais de l'Estagnol, des missions de travaux et d'entretien sont assurées par un technicien de rivière au sein du Syndicat de Gestion de l'Eygoutier.			
Contenu technique de l'opération	<p>Cette action a pour objet le financement d'un poste de technicien de rivière. Ses principales missions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration et mise en œuvre du plan de gestion et d'entretien des cours d'eau</li> <li>- Suivi des opérations d'aménagement, de renaturation, d'entretien, de travaux sur les milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides)</li> <li>- Assistance aux riverains</li> </ul>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	80 000 € (Phase 1 : 2023-2024) 20 000/an			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	30%	40 000 €	12 000 €
	Région SUD			
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) :			



Commentaires	Poste 2023 : aide classique AERMC Poste 2024 : aide AERMC contractualisée dans le cadre du Contrat de baie				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	 Rapport d'activité du technicien de rivière				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

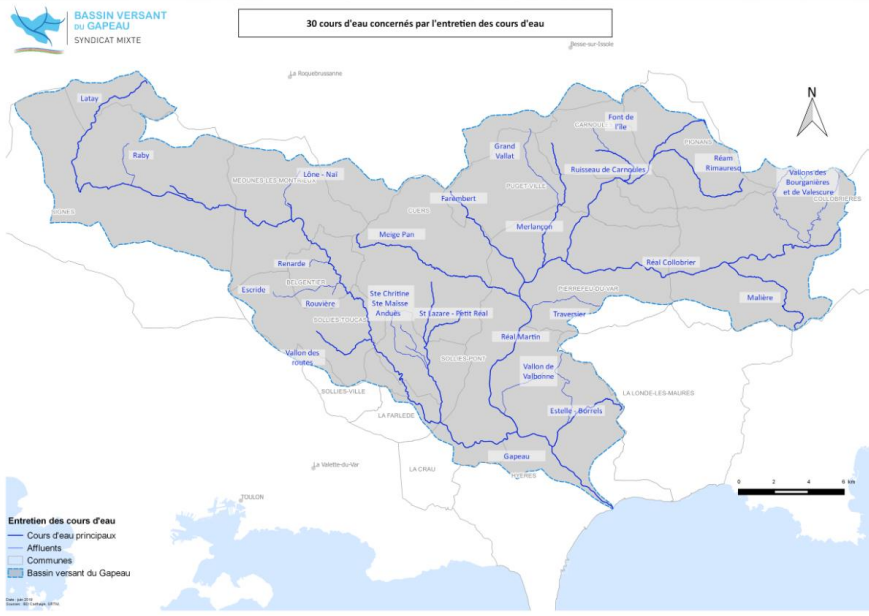


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Syndicat de gestion de l'Eygoutier</b>	<b>Travaux pluriannuels d'entretien (DIG) des berges et de la ripisylve de l'Eygoutier et ses affluents</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p>Ensemble des cours d'eau du bassin versant de l'Eygoutier</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier met en œuvre un programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau. Programme bénéficiant d'une DIG (Déclaration d'Intérêt Général).</p> <p>L'objectif de ce programme est de garantir le bon écoulement des eaux sur tout le réseau hydrographique du bassin de l'Eygoutier et de promouvoir les enjeux écologiques associés aux milieux aquatiques.</p>

Contenu technique de l'opération	<p>Un bureau d'étude spécialisé a rédigé un programme pluriannuel d'entretien stipulant le type d'intervention à réaliser sur différents secteurs et à des fréquences variables (débroussaillages, abattages...).</p> <p>Les travaux sont réalisés chaque année par une entreprise prestataire spécialisée durant la période 15 septembre – 1<sup>er</sup> mars.</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	83 000 €				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	30%	83 000 €	24 900 €	
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023-2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Obtention d'une DIG avec enquête publique. Arrêté du 27 juillet 2020.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Linéaire de cours d'eau entretenu				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau</b>		<b>Animation et coordination du programme pluriannuel d'entretien des berges et de la ripisylve du Gapeau et de ses affluents</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Bassin versant du Gapeau et ses affluents			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Les principales missions du technicien de rivière ont pour objectif d'améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau.			
Contenu technique de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la gestion des études et des travaux de restauration, d'entretien et de mise en valeur du Gapeau et de ses affluents ;</li> <li>- Assurer le suivi de l'élaboration du programme pluriannuel de travaux de restauration, d'entretien et de mise en valeur du Gapeau et de ses affluents ;</li> <li>- Organiser et assurer le suivi de la maîtrise d'œuvre des travaux : démarches réglementaires, administratives et techniques nécessaires à la réalisation des études, à la passation des marchés et des travaux ;</li> <li>- Communiquer aux élus et riverains, organiser des visites de terrains</li> <li>- Assurer la surveillance et le suivi des cours d'eau</li> <li>- Communiquer auprès des riverains, des élus, les acteurs du territoire sur les bonnes pratiques en matière de gestion des milieux</li> </ul>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	100 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	30%	50 000€	15 000€
	Région SUD			
	Département du Var	Contactez le Département		

Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Poste 2023 : aide classique AERMC Poste 2024 : aide AERMC contractualisée dans le cadre du Contrat de baie				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	 Rapport d'activité du technicien de rivière				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau</b>	<b>Mise en œuvre du programme d'entretien de la ripisylve du Gapeau et ses affluents</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	 <p><b>BASSIN VERSANT du GAPEAU</b> SYNDICAT MIXTE</p> <p>30 cours d'eau concernés par l'entretien des cours d'eau</p> <p>Entretien des cours d'eau — Cours d'eau principaux — Affluents — Communes — Bassin versant du Gapeau</p>
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau avec une intervention à l'échelle du bassin versant</li> <li>• Prévenir et diminuer les risques d'inondation et d'érosion en favorisant le retour à un fonctionnement plus naturel de l'hydrosystème</li> <li>• Améliorer la qualité des milieux et leurs fonctionnalités</li> </ul>
Contenu technique de l'opération	<p>Les interventions d'entretien visent à améliorer le fonctionnement naturel des cours d'eau avec des actions d'entretien courant et de restauration de la ripisylve, par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des opérations sélectives sur la végétation afin de diversifier les boisements : débroussaillage, abattage d'arbres penchés, élagage et</li> </ul>

	<p>recépage (coupe pour favoriser les arbres en forme de buisson qui ralentissent les écoulements) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des replantations ponctuelles d'espèces typiques de la ripisylve au niveau de secteurs dépourvus de végétation afin de lutter contre les érosions et diversifier les boisements.</li> <li>• Une prise en compte des espèces invasives des bords de cours d'eau lors des interventions (Renouée du Japon, Ailante, Buddleia, Canne de Provence...)</li> <li>• Une gestion du lit et des berges avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enlèvement sélectif des embâcles pour favoriser les écoulements dans les zones à enjeux</li> <li>• L'enlèvement et évacuation des déchets pour lutter contre les pollutions</li> <li>• une gestion des atterrissements (dépôts de sédiments)</li> </ul> </li> </ul>
--	---

### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	800 000 €			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	30%	800 000 €	240 000€
	Région SUD			
	Département du Var	Contacter le Département		
	Autre(s) : Etat (FPRNM)			
Commentaires				

### CALENDRIER DE L'OPERATION

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					

### SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Réalisation des travaux</li> <li>☞ Linéaire de cours entretenu</li> </ul>
--	--

### LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	SAGE – D3-7 Améliorer / restaurer les ripisylves et lutter contre les espèces invasives



<b>CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]</b>	
<b>Communauté de communes Méditerranée Portes des Maures</b>	<b>Travaux pluriannuels d'entretien (DIG) des berges et de la ripisylve du Maravenne et de ses affluents</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	La zone d'étude correspond au bassin versant du Maravenne, avec une surface d'environ 83 km <sup>2</sup> . Le linéaire représente 165 km pour La-Londe-les-Maures, dont 2 km en tête réseau du Pansard situés sur la commune de Pierrefeu-du-Var.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Structure porteuse de la compétence GEMAPI depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures (CCMPM) exerce ainsi les missions de gestion des inondations et de gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques sur l'ensemble de son territoire.</p> <p>Dans le cadre de l'intérêt général, et compte tenu des manquements de certains propriétaires à leurs obligations légales d'entretien, elle souhaite aujourd'hui entretenir, restaurer et mettre en valeur les principaux cours d'eau des communes de son territoire par le biais d'une Déclaration d'Intérêt Général (L. 211-7 du Code de l'Environnement).</p> <p>Cette mission a été confiée par voie de conventionnement au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG).</p> <p>Le SMBVG a ainsi fait établir, pour le compte de la CCMPM, un programme d'entretien et de renaturation des cours d'eau des trois communes littorales (environ 225 km) que sont le Lavandou, La-Londe-les-Maures et Bormes-les-Mimosas.</p> <p>Des interventions sectorisées ont été définies pour chaque tronçon homogène, sur la base d'une analyse locale des enjeux (sécurité publique, environnementale ou liés aux usages), avec attribution d'un niveau d'entretien, d'une fréquence et d'une priorité de gestion.</p> <p>Ce programme pluriannuel est établi pour 5 ans et vise la recherche d'un équilibre entre la préservation voire la reconquête de bandes végétales rivulaires fonctionnelles et le maintien des artificialisations incontournables pour assurer la sécurité des personnes et des biens.</p> <p>Les actions prévues portent sur la gestion de la végétation rivulaire, l'enlèvement d'embâcles ainsi que des décharges sauvages en berge et ponctuellement du traitement d'atterrissements.</p>



Contenu technique de l'opération	<p>Le programme pluriannuel d'entretien s'articule principalement autour de la mise en œuvre de deux grands types d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les opérations sur la ripisylve (R) – ou par extension sur la végétation des berges (quand celle-ci n'est pas strictement assimilable à une ripisylve),</li> <li>- les opérations sur l'encombrement du lit (E).</li> </ul> <p>Des priorités d'interventions sont précisées en fonction de l'état constaté et de la nécessité d'intervenir rapidement ou non.</p> <p>Selon les secteurs, l'état de la végétation rivulaire et des objectifs de gestion, on distinguera des opérations de restauration légère de la ripisylve, interventions visant à améliorer l'état de la végétation rivulaire en cherchant à diversifier les essences, les strates (herbacée, arbustive, arborée) et les classes d'âges, à permettre une meilleure densification du corridor rivulaire, à retrouver une continuité et/ou à améliorer la couverture du lit. Sur d'autres secteurs, un simple entretien sélectif courant sera réalisé.</p> <p>Les actions à mener font l'objet de fiches regroupées dans le fascicule technique complémentaire au programme de travaux, détaillant pour chacune les objectifs à poursuivre, le principe général de l'action, les modalités de mise en œuvre, le matériel nécessaire, le calendrier d'exécution, les erreurs à éviter, etc.</p> <p>Le programme d'entretien du réseau hydrographique s'appuie sur la hiérarchisation des secteurs d'intervention en tenant compte notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'urgence relative de l'intervention ;</li> <li>- de l'entretien prodigué jusqu'à présent sur l'émissaire ;</li> <li>- des obligations de résultat imposées par la Directive Cadre sur l'Eau à l'échéance 2021, voire 2027.</li> </ul> <p>Ce programme opérationnel est établi pour 5 ans à compter de la date d'approbation de la programmation en 2022. À noter que la planification est susceptible d'évoluer en lien avec la dynamique naturelle des milieux aquatiques, les résultats des premières campagnes d'intervention, les aléas exceptionnels (crue, tempête...).</p>
----------------------------------	--

**MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

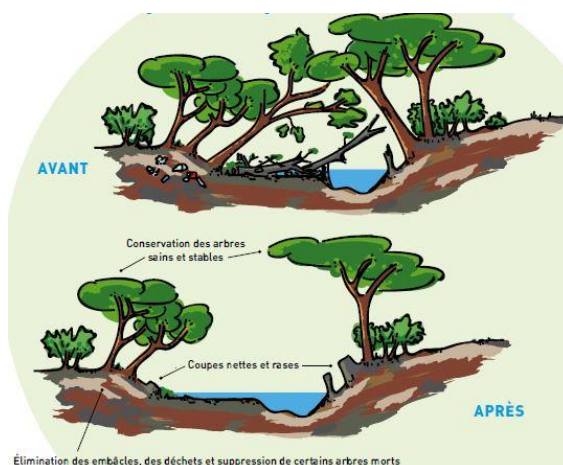
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Pour la commune de La Londe-les-Maures 140 000€ pour 2023-2024			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	30%	140 000€	42 000€
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires				

**CALENDRIER DE L'OPERATION**

Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>

Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Le dossier de Déclaration d'Intérêt Général, couplé à un dossier loi sur eau, a été envoyé à la DDTM83 le 31 mai 2022. Les travaux seront financés par la taxe GEMAPI.
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>	
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Linéaire de cours d'eau traité</li> <li>☞ Retour sur le budget de fonctionnement de la GEMAPI</li> </ul>
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
Métropole TPM	<b>Guide d'entretien des petits cours d'eau côtiers de la Métropole Toulon Provence Méditerranée à l'attention des propriétaires riverains</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Amélioration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	L'ensemble des cours d'eau de la Métropole, bassin versant de l'Eygoutier compris, car il s'agit d'une opération conjointe SGE.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Dans le cadre du programme d'entretien, adossé à l'arrêté préfectoral de DIG, du 27 août 2020, la Métropole peut se substituer aux riverain pour l'entretien. Toutefois, La compétence GEMAPI ne modifie pas les droits et obligations du propriétaire privé riverain et il est nécessaire de les informer et les sensibiliser à l'entretien de la végétation et la stabilité des berges par la diffusion d'un guide.</p> <p><u>Contenu du guide :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'est-ce qu'un cours d'eau ?</li> <li>• Les principaux cours d'eau du territoire de la Métropole</li> <li>• La GEMAPI ... Qu'est-ce que c'est ?</li> <li>• Les droits et les devoirs des propriétaires riverains</li> <li>• Les travaux d'aménagement soumis à une procédure préalable</li> <li>• Les interventions de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et du syndicat de gestion de l'Eygoutier</li> <li>• L'entretien régulier</li> <li>• L'aménagement de berge</li> <li>• Lexique, Liens utiles, Contacts</li> </ul>



Contenu technique de l'opération	Disponible essentiellement sous forme dématérialisée sur le site de la Métropole, le guide fera également l'objet d'un tirage papier pour toucher un maximum de propriétaires riverains de cours d'eau. Il sera également décliné synthétiquement sous forme de kakémonos pour illustrer les salons accueillant du public.				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	10 000 € (2023)				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	30%	10 000 €	3000 €	
	Région SUD	0			
	Département du Var	Contactez le Département			
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Mise en œuvre de ces travaux dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 27 août 2020 portant Déclaration d'intérêt Général (DIG), au titre de l'article L. 211-7 du code de l'environnement, du programme d'entretien des cours d'eau côtiers de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Nombre d'exemplaires du guide diffusés				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]			
<b>Métropole TPM</b>		<b>Etude de faisabilité de renaturation du lit du canal Decugis</b>	
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>		
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>			
Localisation de l'opération	Canal Decugis entre sa traversée sous l'avenue Alfred DECUGIS et la confluence avec le Roubaud. Commune d'Hyères		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le canal Decugis, d'une longueur totale de 1300m est un canal en béton construit pour permettre un délestage en crue des eaux de la Ritorte vers le Roubaud à 600 m de la mer. Compte tenu de la présence affleurante de la nappe, ce canal présente un profil peu profond (1m) et est donc très large (10m) pour présenter une section hydraulique intéressante. Les berges constituées de plaques préfabriquées de béton ont été déstabilisées progressivement par les rhizomes de cannes de Provence et sont actuellement remplacées par des gabions.</p> <p>L'objet de l'étude est de mettre en évidence la pertinence de poursuivre la réhabilitation du canal DECUGIS par également une renaturation du fond pour rétablir une continuité écologique, notamment pour les anguilles et une reconstitution de milieux aquatiques.</p>		
Contenu technique de l'opération	<p><u>Première phase</u> : réalisation d'une étude permettant de définir la pertinence environnementale pour la biodiversité de réaliser une renaturation du fond du canal et les éventuels impacts, notamment sur le fonctionnement hydraulique de l'ouvrage ou la remontée du biseau salé.</p> <p><u>Seconde phase</u> : proposition de restauration (AVP / PRO) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Largeur concernée (totalité ou partielle pour permettre l'accès à des engins pour la poursuite de l'entretien du canal)</li> <li>- Nature de la reconstitution du lit avec l'apport d'un matelas sédimentaires diversifié.</li> </ul>		



En fonction de la pertinence de l'opération, les travaux seront proposés dans la phase 2 du contrat de baie.

### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	20 000 €			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	20 000 €	10 000 €
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
Commentaires				

### CALENDRIER DE L'OPERATION

Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Collaboration étroite avec la Direction de Prévention des Risques dans le cadre du chantier de réhabilitation du canal DECUGIS				

### SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Linéaire de canal renaturé
--	------------------------------


### LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	






<b>CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]</b>	
<b>Fédération du Var pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique</b>	<b>Appui technique aux gestionnaires de milieux aquatiques</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2 Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input checked="" type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	D'échelle départementale, la Fédération du Var pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique agit sur l'ensemble des cours d'eau concernés par le Contrat de baie.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	L'émergence et l'animation de projets visant la restauration des continuités écologiques sur le territoire du contrat de baie s'inscrit dans la dynamique du SAGE avec l'appui du PLAGEPOMI qui classe le Gapeau, le Réal Martin et les petits fleuves côtiers en zone prioritaire pour la sauvegarde de l'anguille d'Europe. Les gains écologiques attendus sont la reconquête des milieux aquatiques pour les grands migrateurs et la restauration morphologique (gain d'habitat) pour les espèces patrimoniales (Blennie fluviatile, Barbeau méridional, Blageon).
Contenu technique de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution à la politique de gestion publique et intégrée eau et milieux aquatiques</li> <li>• Suivi technique études restauration de la continuité écologique sur tronçons en liste 1 et 2</li> <li>• Démarches en faveur de la restauration hydromorphologique dans le cadre de programmes de gestion globale</li> <li>• Concertation dans le but de faire émerger des projets de restauration de la continuité écologique (points bloquants)</li> </ul>
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	170 000€



	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
Co-financements possibles	Agence de l'Eau RMC	50%	85 000€	42 500€	
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires	Poste 2023 : aide classique AERMC Poste 2024 : aide AERMC contractualisée dans le cadre du Contrat de baie				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ CR d'activité du salarié concerné</li> <li>☞ CR de travaux le cas échéant</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	SAGE Gapeau PLAGEPOMI				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Aménagement d'une passe à poissons sur le barrage anti-sel à Hyères (seuil prioritaire Gapeau aval)</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Amélioration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Aval du Gapeau (premier seuil) à 1600 m de la mer.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'opération consiste à réaliser la mise en conformité du barrage anti-sel sur le cours d'eau Gapeau au niveau de la commune d'Hyères pour assurer par la construction d'une passe à poissons et rétablir la continuité écologique des anguilles, espèce migratrice, conformément à la loi pour la reconquête de la biodiversité.</p> <p>Suite à un transfert par la Région, la Métropole est propriétaire de l'ouvrage depuis le 28 novembre 2020 et doit assurer la mise en conformité de l'ouvrage.</p>			
Contenu technique de l'opération	Réalisation d'une passe à poisson en rive droite du Gapeau au niveau du barrage antisel au niveau d'une ancienne passe inopérante. La passe à poisson est dimensionnée pour l'espèce cible anguille et est constituée d'un plan incliné équipé de balai brosse.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	250 000 € (Déjà financée hors contrat de baie 2023-2027)			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC			
	Région SUD	30%	250 000 €	75 000 €

	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Lancement de la procédure marché.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Rétablissement de la continuité piscicole (espèce cible anguille)				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0301				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau</b>	<b>Travaux pour favoriser la continuité écologique sur le seuil de la Clapière (seuil prioritaire Gapeau aval)</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	<p>Le Gapeau aval</p> <hr/> <p>Localisation et vue aérienne du seuil de la Clapière issu du Géoportail</p> <div style="text-align: right;">  <p><b>BASSIN VERSANT DU GAPEAU</b> SYNDICAT MIXTE</p> </div> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="flex: 1;"> <p style="font-size: small; margin-bottom: 5px;">Figure 1 : Carte du périmètre du bassin versant et localisation du seuil de la Clapière</p>  </div> <div style="flex: 1;">  </div> </div>
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Restaurer le fonctionnement naturel du cours d'eau Améliorer la continuité écologique et notamment la continuité piscicole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Deuxième seuil en partant de la mer. L'ouvrage est situé sur le bas Gapeau à 5,7 km de la mer.</li> <li>• Seuil infranchissable avec une hauteur de chute globale d'environ 3,5 m.</li> <li>• Ouvrage prioritaire au Programme De Mesure du SDAGE Rhône Méditerranée 2015-2021.</li> <li>• Une station hydrométrique DREAL avec des capteurs de niveaux sont installés en amont du seuil en rive gauche pour connaître les hauteurs d'eau et débit pour la prévention des crues.</li> <li>• Le seuil serait transparent aux sédiments lors des crues (Thèse de M. R. Capanni)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une anse d'érosion menace la route départementale et la ripisylve y est absente.</li> <li>• L'espèce cible pour la montaison et dévalaison du seuil est l'anguille au stade juvénile (civelle) et adulte (anguille).</li> <li>• Le Réal Martin situé à 2,2 Km en amont. L'affluent principal du Gapeau est inclus dans la Zone d'Actions Prioritaire Anguilles (ZAP Anguilles).</li> <li>• Enjeux : Recolonisation des populations d'anguilles sur le Gapeau, Réal Martin et Meige Pan</li> </ul>
Contenu technique de l'opération	Trois scénarios sont envisagés dans le cadre de la restauration de la continuité écologique : 1. Le dérasement total de l'ouvrage (continuité piscicole pour toutes les espèces) 2. L'arasement d'une partie de l'ouvrage et l'aménagement d'une passe à anguilles 3. La conservation du seuil et l'aménagement d'une passe à poisson.

### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	300 000 €			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	300 000 €	150 000€
	Région SUD	30%	300 000 €	90 000€
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) : Etat (FPRNM)			
Commentaires	Garantie de taux 50% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2024)			

### CALENDRIER DE L'OPERATION


Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					


### SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Réalisation des travaux
--	---------------------------

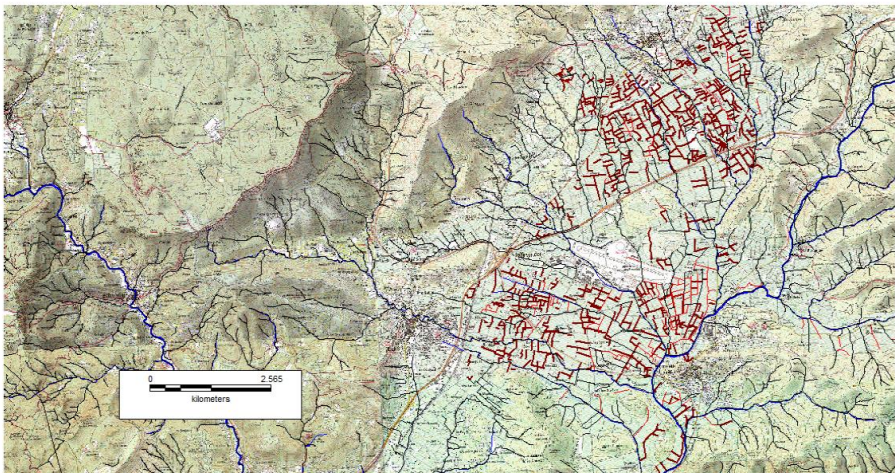
### LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE


Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0301
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	SAGE – D3-1 Intervenir sur les ouvrages impactant la continuité écologique

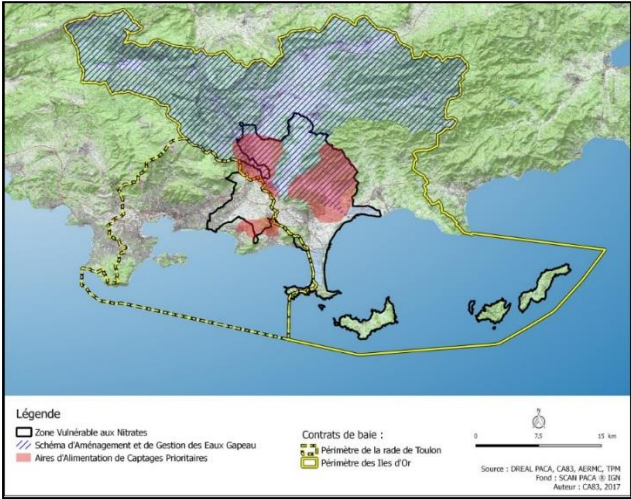
CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau</b>		<b>Travaux d'aménagement au niveau des 4 seuils sur le Meige Pan</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2.Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	<p align="center"><b>Le Meige Pan affluent du Réal Martin</b></p> 			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Restaurer la continuité sédimentaire du matelas alluvial (amélioration des habitats benthiques) Améliorer le fonctionnement hydromorphologique du Meige Pan</p>			
Contenu technique de l'opération				
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	150 000 €			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	70%	150 000 €	105 000€

	Région SUD	30%			
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) : Etat (FPRNM)				
Commentaires	Garantie de taux 70% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2024)</u>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Réalisation des travaux				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0301				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	SAGE – D3-1 Intervenir sur les ouvrages impactant la continuité écologique SAGE – D3-5 Engager des opérations de restauration hydromorphologique des cours d'eau				




CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau</b>	<b>Expérimentation pour limiter les impacts du ruissellement sur la qualité écologique du Réal Martin</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau.</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	 <p style="text-align: center;"><i>Figure 34 : Evolution du rapport entre débit du début de ressuyage et débit de pointe du Gapeau et du Réal Martin</i></p> <p style="text-align: center;">Plaine de Cuers-Pierrefeu</p>
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Améliorer les pratiques agricoles et la qualité des eaux de ruissellement
Contenu technique de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier un site test et réaliser des travaux de ralentissement dynamique des eaux en zone agricole : végétalisation de drains agricoles, création de haies végétales en bordure de parcelle, mise en place de bandes enherbées</li> <li>- Suivre et analyser l'efficacité de ces aménagements</li> <li>- Améliorer la qualité des eaux de ruissellement</li> <li>- Sensibiliser aux bonnes pratiques</li> </ul>
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	24 000 €

	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
Co-financements possibles	Agence de l'Eau RMC	30%	24 000 €	7 200 €	
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) : Etat	50%			
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de sites pilotes</li> <li>☞ Résultats de l'étude</li> <li>☞ Actions de sensibilisation</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	PAPI – action FA6-3 SAGE – D2-5 Améliorer les pratiques agricoles				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Chambre d'Agriculture du Var</b>	<b>Accompagnement des agriculteurs pour développer les plantations de haies sur le territoire</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.2. Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	<p>L'opération se déroulera sur le secteur géographique des deux périmètres de la Rade de Toulon et des Îles d'Or réunis, et donc sur l'ensemble des communes concernées.</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser un programme d'implantation de haies agricoles à l'échelle du territoire</li> <li>• Accompagner les agriculteurs dans le choix, l'implantation et l'entretien des haies</li> <li>• Engager le territoire dans une démarche exemplaire et durable en faveur de la biodiversité</li> </ul> <p>L'implantation de haies sur une exploitation agricole apporte de multiples bénéfices, tant économiques qu'agronomiques et environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrées au sein d'un parcellaire agricole, les haies offrent un <b>habitat aux insectes pollinisateurs des cultures</b>, mais également aux prédateurs des espèces considérées comme ravageurs : chauve-souris, souris, mulot...</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans les régions particulièrement venteuses, <b>elles font office de brise vent</b> et préservent ainsi les cultures à proximité en limitant l'assèchement des parcelles par le vent.</li> <li>• Elles apportent de l'<b>ombre</b> aux végétaux cultivés les plus sensibles et limitent ainsi l'évaporation, les risques de stress hydrique ou de brûlures par le soleil.</li> <li>• Elles contribuent à la <b>préservation de la qualité de l'eau</b> en jouant un rôle tampon vis-à-vis des cours d'eaux (limitation du ruissellement, rétention de matières en suspension, épuration de l'eau du sol (nitrates, phosphates et filtration de la terre transportée par le ruissellement ...).</li> <li>• Elles <b>luttent contre l'érosion des sols</b> en freinant le ruissellement et en augmentant l'infiltration des eaux de pluie, (régulation des crues, stabilisation des talus et des berges). Elles favorisent la vie biologique du sol par le dépôt de matière organique, la présence d'insectes, de décomposeurs, de lombrics et la création d'humus sur une large surface.</li> <li>• Elles <b>luttent contre le réchauffement climatique</b> grâce au stockage de carbone.</li> </ul>
Contenu technique de l'opération	<p><b>Modalités : 4 projets accompagnés par an</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche et sélection des exploitations à engager</li> <li>• Visite d'exploitations « vitrines » du territoire ayant déjà planté des haies</li> <li>• Evaluation des linéaires, cartographie des projets de plantation</li> <li>• Recherche de financements potentiels</li> <li>• Organisation et préparation des chantiers (distances légales, commande des plants, préparation des terrains ...)</li> <li>• Prestation adaptée aux besoins identifiés et à l'échelle du territoire ciblé</li> <li>• Accompagnement individuel des exploitations agricoles</li> <li>• Accompagnement collectif (formation financée VIVEA) des exploitations agricoles si besoin exprimé</li> <li>• Mise en place et suivi d'indicateurs de résultats</li> </ul> <p>➤ Sur la base de 4 projets accompagnés chaque année, 16 projets au total (plantations 2023/24, 2024/25, 2025/26, 2026/27)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En fin de programmation (automne 2027), organisation d'une tournée de visite de toutes les exploitations engagées en vue d'établir le bilan des plantations et bénéficier d'un retour d'expérience.</li> </ul> <p><b>Livrables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Document cartographique des haies implantées</li> <li>• Synthèse chiffré du programme et bilan des indicateurs de suivi</li> <li>• Fiche bilan par exploitation engagée</li> </ul>
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	<p>2023 : 5 415€ HT  2024 : 5 415€ HT  2025 : 5 415€ HT  2026 : 5 415€ HT  2027 : 5 054 € HT  <i>Total 2023-2027 : 26 741 € HT</i></p> <p><b>Total phase 1 (2023-2024) 10 830€</b></p>

	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>	
Co-financements possibles	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var				
	<b>Autofinancement Chambre Agriculture Var (dont financement CasDAR)</b> (dans le cadre d'une convention)	<b>10%</b>	<b>26 741 € HT</b>	<b>2 672 € HT</b>	
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre d'exploitations engagées dans un programme de plantation</li> <li>☞ Linéaire planté</li> <li>☞ Evaluation du stockage de carbone prévu</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

## Objectif C.3 :


---

Améliorer les fonctionnalités  
naturelles des zones humides

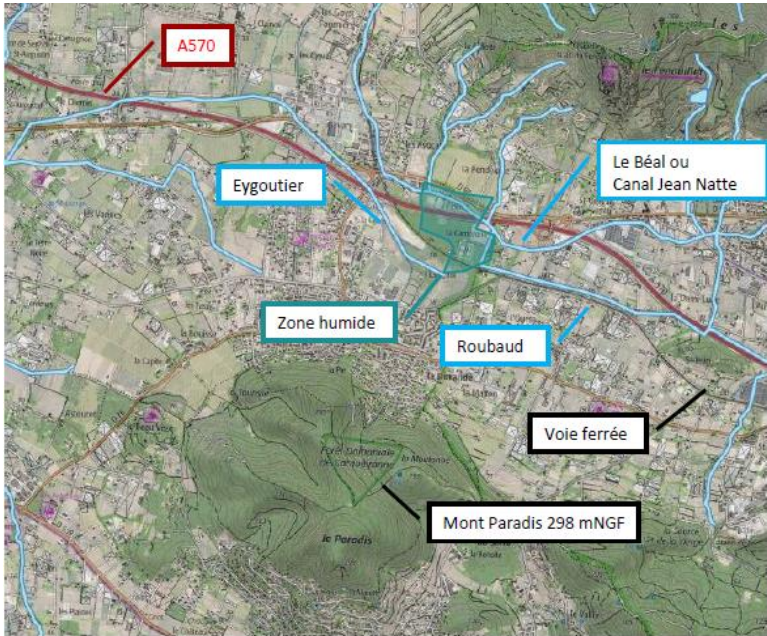
---

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Conservatoire du Littoral</b>	<b>Acquisition foncière de zones tampons en périphérie des Salins (Hyères)</b>			
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.3. Amélioration des fonctionnalités naturelles des zones humides</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>				
Localisation de l'opération	Communes de Hyères et de la Londe. Les parcelles sont les suivantes : Palyvestre, Lieurette, terrains entre l'aérodrome et le chemin de la levée (Lieux-dits de la Bascule et du Ceinturon, etc.), partie naturelle du bassin versant Sud du canal de ceinture des Pesquiers, Bas Jardin à La Londe etc.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Les Salins d'Hyères sont des zones humides littorales de premier plan pour lesquelles la collectivité développe une gestion volontariste en faveur de la biodiversité, des paysages et de l'accueil du public. En continuité immédiate des activités anthropiques, ces sites sont soumis à des nuisances périphériques externes (pollution chimique, macro-déchets, artificialisation des milieux de fonctionnalités écologiques, hydrauliques ou paysagères, etc.). L'acquisition de ces espaces permettra la création de zones tampons et pourra aussi concerner des sites intrinsèquement patrimoniaux. Ces opérations d'acquisition foncière sont par ailleurs en lien avec les objectifs de l'Opération Grand Site "Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères".			
Contenu technique de l'opération	Acquisition amiables ou par voie de préemption lorsque le cas se présente			
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	50 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50 %	50 000€	25 000€
	Région SUD			




	Département du Var				
	Autre(s) : Conservatoire du littoral	50 %			
Commentaires	Garantie de taux 50% (AERMC) Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2024)				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Cette opération est soumise aux conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mouvements fonciers</li> <li>• Accords des propriétaires</li> </ul>				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre et surfaces de parcelles acquises dans ces secteurs par le Conservatoire du littoral</li> <li>☞ Montant dédié à ces acquisitions</li> <li>☞ Titre de propriété</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0601				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M001-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
Syndicat de gestion de l'Eygoutier		Assistance à maîtrise foncière en vue des travaux restauration du Marais de l'Estagnol (La Crau)		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé		C.3. Améliorer les fonctionnalités naturelles des zones humides		
Nature de l'opération		<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
		<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
		<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération				
Contexte et objectif / gain environnemental attendu		<p>Dans l'objectif d'allier la prévention des inondations et la gestion et préservation des milieux, le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier conduit une étude sur la restauration du marais de l'Estagnol.</p> <p>Malgré les dégradations qu'elle a subies, cette zone reste d'un grand intérêt floristique et faunistique (ZNIEFF continentale de type 2) et présente un potentiel écologique très important. Sa situation à la source de l'Eygoutier, dans un secteur présentant une forte activité économique lui confère également un fort potentiel de régulation hydraulique.</p> <p>Pour concrétiser les projets développés dans cette étude soutenue par l'agence de l'eau et compte tenu des difficultés d'acquisition foncière à l'amiable de l'ensemble du périmètre concerné, le SGE prévoit de se faire assister par un cabinet spécialisé dans le domaine.</p>		

Contenu technique de l'opération	<p>Cette assistance comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une phase de négociation pour acquisition à l'amiable</li> <li>- L'assistance juridique</li> <li>- La constitution du dossier de DUP</li> <li>- La constitution du dossier d'enquête préalable à la DUP</li> <li>- La réalisation du dossier d'enquête parcellaire</li> <li>- La mise en compatibilité des documents d'urbanisme</li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	30 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	70%	30 000€	21 000€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	<p>Aide classique 50% et majoration de 20% (AERMC)  <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)</u></p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Acquisition à l'amiable				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Titre de propriété</li> <li>☞ Arrêté préfectoral de DUP</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0601				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					





CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]			
Syndicat de gestion de l'Eygoutier		Acquisition foncière du Marais de l'Estagnol	
CLASSEMENT DE L'OPERATION			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.3. Améliorer les fonctionnalités naturelles des zones humides</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
Gestion / Exploitation			
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Localisation de l'opération			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le SGE dans le cadre de la lutte contre les inondations et la préservation des milieux aquatiques est à la recherche de zones encore préservées de l'urbanisation. Le marais de l'Estagnol fait partie de ces rares secteurs. Compte tenu des difficultés d'acquisition à l'amiable et de l'estimation du coût des travaux (23 M € H.T), le projet a été découpé en 2 phases de réalisation. Pour concrétiser ce projet, le SGE doit maîtriser le foncier relatif à la phase 1 de l'opération.</p>		
Contenu technique de l'opération	<p>Cette action a pour objet l'achat des terrains constituant la phase 1 de la zone humide tel que défini dans l'étude de restauration (ZNIEFF, zone N du PLU). Compte tenu des acquisitions déjà réalisées par le SGE les parcelles restant à maîtriser sont :</p>		

	N° parcelle	Surface (m2)	Montant (€)		
	AP 122 et AP 289	39306	78612,00		
	AS 38	8600	17200,00		
	AS 30	2576	5152,00		
	AP 121	9972	19944,00		
	<b>TOTAL</b>	<b>60 454,00</b>	<b>120 908,00</b>		
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	121 000€				
Co-financements possibles	Partenaire financier	Taux	Assiette éligible	Aide financière	
	Agence de l'Eau RMC	70%	121 000€	84 700€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	Aide classique 50% et majoration de 20% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2024)</u>				
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	2023	2024	2025	2026	2027
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Acquisition à l'amiable				
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	📄 Titre de propriété				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0601				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M001-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					

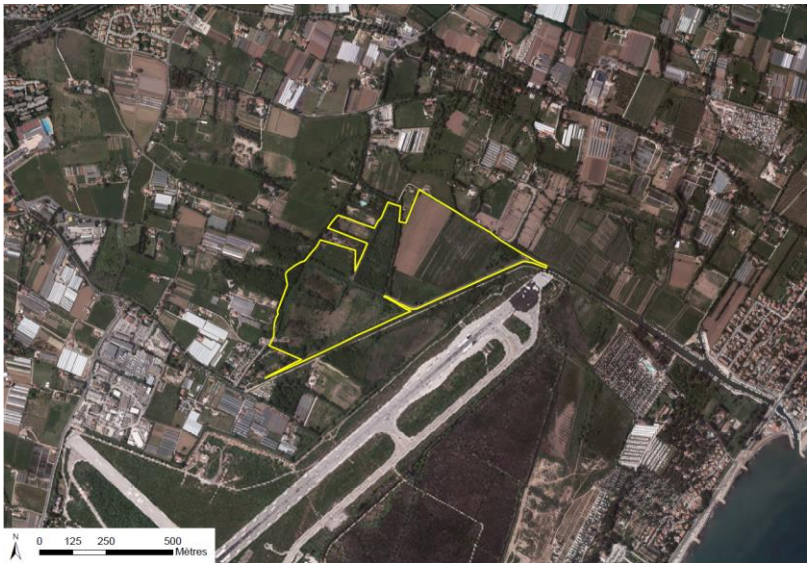






CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Syndicat de gestion de l'Eygoutier</b>	<b>Acquisition foncière de zones humides le long de l'Eygoutier en vue des travaux de restauration et de reméandrage du cours d'eau (secteur entre le Parc nature et le Pont de la Clue)</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.3. Améliorer les fonctionnalités naturelles des zones humides</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération				
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Les études préalables réalisées par le SGE en 2020 ont permis de dresser l'état des lieux hydraulique et morphologique de l'Eygoutier et de ses affluents et de définir un programme d'actions visant à la restauration des fonctionnalités du milieu aquatique. La renaturation d'un tronçon du ruisseau de "l'Eygoutier" (secteur entre le Parc nature et le Pont de la Clue) et d'un tronçon son affluent "La Planquette" sur le Commune de La Garde (83130), participe à cette reconquête.</p> <p>Le SGE a d'ores et déjà missionné un Bureau d'Études spécialisé en qualité de Maître d'œuvre pour l'assister dans cette démarche et déposer une demande de subvention pour la partie conception : 1/ L'Avant-projet (y compris étude</p>			


	<p>écologique, morphologique et d'aménagement, analyse de la pollution des sols), 2/ le Projet, 3/ Analyse réglementaire.</p> <p>Pour concrétiser les projets développés dans cette étude soutenue par l'agence de l'eau, le SGE doit maîtriser du foncier.</p>				
Contenu technique de l'opération	Cette action a pour objet l'achat des terrains constituant la zone humide d'accompagnement situé en ZNIEFF de type 2 et en zone Ni du PLU de La Garde.				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	250 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	70%	250 000€	175 000€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
Commentaires	<p>Aide classique 50% et majoration de 20% (AERMC)</p> <p><u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2024)</p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Acquisition à l'amiable				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	📄 <i>Titre de propriété</i>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0601				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M001-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
Commune de Hyères	Evacuation de remblais situés en entrée de site de la zone humide de la Lieurette
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.3. Amélioration des fonctionnalités naturelles des zones humides</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	 <p><i>Propriétés municipales de La Lieurette</i></p>
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le site de la Lieurette se trouve en rive gauche du Roubaud entre l'aéroport Toulon Hyères et la plaine agricole de Macany. Il est traversé par le ruisseau de La Sauvette.</p> <p>Il s'agit d'une zone humide d'une trentaine d'hectares qui présente à la fois un intérêt majeur en terme de gestion des flux hydrauliques (régulation des crues, alimentation de nappe phréatique permettant de limiter la remontée du biseau salé) et de biodiversité avec une grande variété de milieux naturels (prairies douces ou saumâtres, pâturées ou fauchées, mares et fossés temporairement inondés ou forêt riveraine à Frênes).</p> <p>Pendant de nombreuses années, cette propriété municipale a été pour partie un lieu de stockage des déchets de balayage des routes.</p>

	En 2014, la Ville d'Hyères a décidé d'y créer un refuge LPO. Les nombreux inventaires naturalistes ont depuis permis d'accroître les connaissances de ce site. La Ville souhaite supprimer les monticules de terre situés à l'entrée du site, afin de dépolluer et requalifier cet espace.				
Contenu technique de l'opération	Les travaux consistent à évacuer les remblais disposés en entrée de site vers un lieu de stockage adapté. La quantité de remblais est estimée à 300 m <sup>3</sup> .				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	10 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Département	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Volumes de remblais évacués				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Syndicat de gestion de l'Eygoutier</b>	<b>Maîtrise d'œuvre en vue des travaux de restauration phase 1 du Marais de l'Estagnol</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.3. Améliorer les fonctionnalités naturelles des zones humides</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation <input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Dans le cadre des précédents contrats, les phases d'études préparatoires du programme de préservation et de restauration de la zone humide du « marais de l'Estagnol » ont été lancées et ont fait l'objet d'une aide financière de l'agence de l'eau.</p> <p>Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 identifie cette zone humide comme prioritaire (bassin versant de l'Eygoutier – Côtiers Ouest Toulonnais) dans son programme de mesures pour obtenir la maîtrise foncière et réaliser une opération de restauration.</p> <p>Le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier porteur de cette opération a réalisé toutes les études préalables de définition des travaux de restauration : 27 hectares de surface à restaurer, principalement par des actions d'évacuation de remblais et de restauration par la création de mares écologiques.</p>

	<p>Le coût du projet est estimé à 11 M € HT en phase 1 et à 12 M € HT en phase 2. Ces montants incluent l'acquisition foncière, la MO, les dossiers réglementaires, et les travaux.</p> <p>Compte tenu des difficultés d'acquisition à l'amiable et de l'estimation du cout des travaux (23 M € H.T), le projet a été découpé en 2 phases de réalisation.</p> <p>La présente mission de maîtrise d'œuvre permettra la conception et le suivi d'exécution des travaux de la phase 1 (13 M € H.T) pour la réhabilitation de cette zone humide.</p>				
Contenu technique de l'opération	<p>Pour cette première phase du contrat, sera réalisé la mission de maîtrise d'œuvre jusqu'à l'exécution des travaux comprend les phases suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse bibliographique</li> <li>• Rédaction des dossiers réglementaires</li> <li>• Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT)</li> <li>• Examen de la conformité (VISA)</li> <li>• Direction de l'exécution des travaux (DET)</li> <li>• Assistance aux opération préalables à la réception (AOR)</li> <li>• L'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux (OPC)</li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	520 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	70%	520 000€	364 000€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
Commentaires	<p>Aide classique 50% et majoration de 20% (AERMC)  <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau</u> : année d'engagement (2024)</p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	<p>Les conditions préalables à cette opération sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La maîtrise foncière (fiche-action n°178)</li> <li>• L'instruction par les services de l'Etat</li> <li>• L'obtention de financement</li> </ul>				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Réception des travaux				

**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0602
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]	
<b>Conservatoire du littoral</b>	<b>Amélioration de la circulation hydraulique et des continuités écologiques des Salins des Pesquiers</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>C.3. Améliorer les fonctionnalités naturelles des zones humides</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	Canal de communication avec la mer du Salin des Pesquiers à Hyères (secteur port de la Capte-Portes de la mer)
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le Salin des Pesquiers est en communication hydraulique permanente avec la mer, via un canal artificiel allant de la mer jusqu'au lieudit des Portes de la mer, à l'intérieur du Salin, ce canal est en connexion avec le canal de ceinture du Salin, lequel canal récupère une partie des eaux pluviales provenant de la plaine du Palyvestre, de la colline de Costebelle et des contreforts nord de la presqu'île de Giens.</p> <p>Ce canal assure toutes les continuités hydrauliques du site et de son micro-bassin versant, mais aussi, les continuités écologiques entre la mer et les masses d'eau intérieures. Ses berges sont quasi totalement ouvragées et constituent un patrimoine bâti spécifique, typique de la mémoire salinière et pêcherie des lieux. Elles servent de point d'ancrage de plusieurs martelières permettant la protection du site en cas de submersion marine. La grande majorité de ces berges demeure dégradée, et une restauration patrimoniale s'impose</p>
Contenu technique de l'opération	<p>Opération révisable en plusieurs phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Première phase : réfection des berges et de la martelière entre le pont et la maison dite du bureau</li> <li>- Deuxième phase : reprise des berges en pierre et en bois du canal d'alimentation centrale entre le bâtiment « bureau » et les portes de la mer</li> <li>- Troisième phase : Restauration de l'ouvrage hydraulique des portes de la mer (ouvrage à deux canaux)</li> </ul>

**MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	530 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50 %	530 000€	265 000€
	Région SUD	Contactez la Région		
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) : DREAL PACA,			

Commentaires	
--------------	--

**CALENDRIER DE L'OPERATION**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération		—————			
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Opérations sur ouvrages existants, donc, pas soumise à instruction particulières				

**SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION**

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	
--	--

**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	



## ENJEU D :

GERER DURABLEMENT L'INTERFACE  
TERRE-MER ET LE MILIEU MARIN

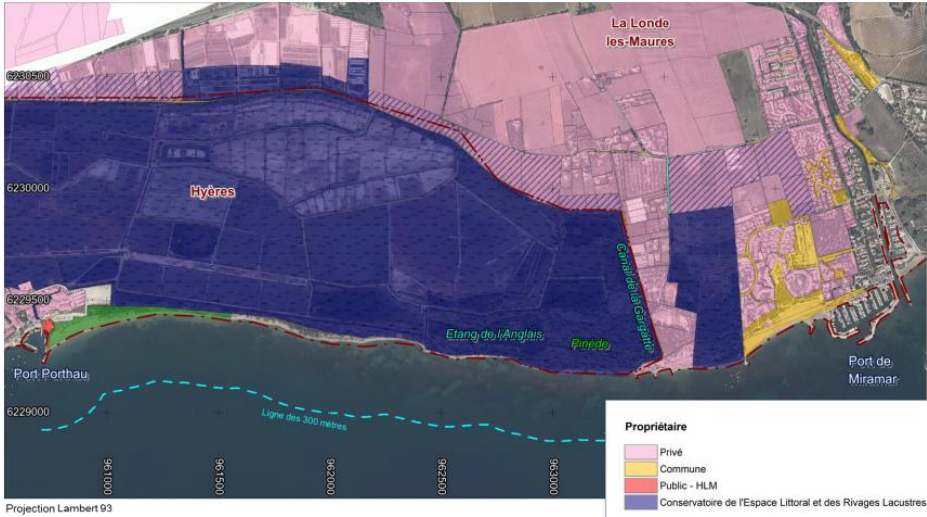



## Objectif D.1 :

---

Gérer durablement  
l'évolution du trait de côte,  
en lien avec les effets du  
changement climatique

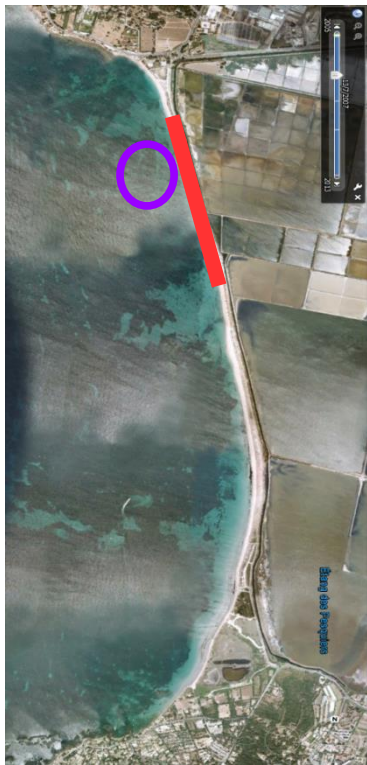
---

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Conservatoire du littoral/DDTM du Var</b>	<b>Etude de l'évolution du trait de côte sur la cellule hydrosédimentaire Miramar/Port Pothuau</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.1. Gérer durablement l'évolution du trait de côte en lien avec le changement climatique</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p>Cellule hydrosédimentaire Port Miramar/Port Pothuau sur les communes de La Londe Les Maures et Hyères.</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Les sites des Vieux Salins (Hyères) et du Bastidon (La Londe) sont propriétés du Conservatoire du littoral. L'ensemble Pinède du Bastidon/Camping/Vieux Salins est situé dans la même cellule hydrosédimentaire qui va du Port de Miramar (à l'est) au Port Pothuau (à l'ouest).</p> <p>Le littoral des Vieux Salins a été partiellement désenroché en 2019 et 2020 sur près de 600 ml. Cette opération a montré son efficacité sur le plan hydrosédimentaire, paysager, écologique, économique, etc. Il reste cependant un peu plus de 200 ml d'enrochements.</p> <p>Le littoral de la Pinède du Bastidon a été bétonné durant la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale (mur béton anti débarquement).</p> <p>Vieux Salins et Pinède du Bastidon sont séparés par un camping privé protégé de 3 épis en mer.</p> <p>Il s'agit d'étudier la faisabilité et les conditions à réunir pour la poursuite de la renaturation de ce littoral.</p>

Contenu technique de l'opération	<p>Il s'agit d'une étude qui devra faire un bilan sur l'évolution passée et à venir de l'ensemble de cette cellule hydrosédimentaire, et ce, au travers de plusieurs scénarios d'évolution et de renaturation.</p> <p>Partenaires : DDTM, DREAL, MTPM, communes de La Londe et Hyères, Agence de l'eau, Région</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	170 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC		non éligible		
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) : Life ou AFITF?				
Commentaires	Le portage se fera en co-maîtrise d'ouvrage Etat (DDTM) et Conservatoire du littoral				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Obtention de financements pour la réalisation de l'étude				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Rapport de l'étude : oui/Non</li> <li>☞ Nombre de comités de pilotage organisés</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]	
<b>Commune de la Londe les Maures</b>	<b>Rétablissement et préservation des équilibres sédimentaires de l'anse de Tamaris</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.1.Gérer durablement l'évolution du trait de côte en lien avec les effets du changement climatique</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	L'opération se situe sur le littoral de la commune de La Londe les Maures, dans l'anse Tamaris, entre la digue Est des Ports Marvenne - Miramar et la plage de l'Argentière. En arrière plage, se situe le terrain militaire des Bormettes, ancien site d'armement.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Les vestiges de l'appontement de l'ancienne usine d'armement se situe à l'Est de l'anse Tamaris. Ces vestiges sont appelés « Chaland ». Une 1ère opération de déconstruction s'est déroulée de 2006 à 2008. Depuis, le plan d'eau autour de ce chaland est toujours interdit d'accès en raison de ferrailles et autres points dangereux. Une nouvelle opération doit être programmée par les services de la DDTM.</p> <p>La 1ère phase de déconstruction de l'appontement a supprimé une partie de l'épi qu'il formait. Les courants de l'anse ont été modifiés et des zones d'accumulations de sédiments se sont créées, notamment dans la passe d'entrée du port Maravenne, ainsi que des zones en érosion de plage au centre de l'anse de Tamaris. La prochaine phase de déconstruction engendra de la même manière des modifications des courants et transports sédimentaires dans l'anse.</p> <p>En parallèle, 2 projets importants sont en cours de réalisation sur le pourtour de l'anse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de lutte contre les inondations sur le Pansard-Maravenne avec la création d'une nouvelle sortie du Maravenne dans l'anse Tamaris</li> <li>• Transformation de la friche des Bormettes en usine de développement de drones sous-mains par NAVAL Groupe. Dans le projet, un appontement dans l'anse de Tamaris doit être créé pour la mise à l'eau des drones.</li> </ul> <p>Ainsi de nombreux changements de configuration vont avoir lieu dans l'anse de Tamaris, d'ici à 2026. Il est donc primordial d'étudier les effets cumulés de ces changements et de veiller à rétablir un équilibre sédimentaire de l'anse pour limiter les phénomènes d'érosion des plages et d'ensablement du port. Ces études pourront conduire à des adaptations et aménagements spécifiques de la part des différents maîtres d'ouvrage (Ville- Commune de Commune</p>

	Méditerranée Porte des Maures, NAVAL Group).				
Contenu technique de l'opération	Phase 1 : Étude des modifications des courants et transports sédimentaires par modèle numérique Phase 2 : concertation et aménagement si nécessaire				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Etudes : 45 000 € (Phase 1 : 2023-2024) Aménagements : 300 000 €				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
Commentaires	Les études et aménagements pourront être portés par l'un ou l'autre des maîtres d'ouvrage.				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	Etude : 2023/2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Les aménagements seront conditionnés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats de l'étude</li> <li>• Autorisations administratives Environnementales et Domaniales</li> </ul>				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Avancée des études</li> <li>☞ Avancée des aménagements si nécessaire</li> <li>☞ Evolution des dynamiques sédimentaires anse de tamaris</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Protection du Tombolo Occidental de la Presqu'île de Giens - Etude de définition d'un scénario de référence</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.1.Gérer durablement l'évolution du trait de côte en lien avec les effets du changement climatique</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p>Sur la commune d'Hyères, l'érosion du tombolo ouest de la Presqu'île de Giens dans sa partie nord est particulièrement critique depuis plusieurs années, nécessitant presque tous les ans <b>une reconstruction artificielle d'un cordon littoral</b> séparant la route du sel de la plage.</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Dans le cadre de l'Opération Grand Site de la Presqu'île de Giens et des Salins d'Hyères, la préservation du double tombolo constitue un des enjeux majeurs. L'érosion du tombolo ouest dans sa partie nord est particulièrement critique depuis plusieurs années, nécessitant tous les ans une reconstruction artificielle</p>

d'un cordon littoral séparant la route du sel de la plage et du salin des Pesquiers. La forte pente des petits fonds et la faiblesse des stocks de sables dans ce secteur ne permettent plus au littoral dans ce secteur d'avoir une résilience naturelle et d'être en équilibre hydro-sédimentaire. Il faut noter que la route du sel créée entre 1967 et 1969 a très rapidement fait l'objet d'une forte érosion entraînant dès les années 70 la construction d'ouvrages de protection divers (enrochements, protection en bois...) qui n'ont pas amélioré la situation. Depuis le milieu des années 90, les actions visent à engager une reconquête naturelle du tombolo et ont permis d'améliorer le fonctionnement naturel du site sur les secteurs les moins exposés. Toutefois sur la partie nord, presque chaque année à l'occasion des principales tempêtes de secteur ouest, le cordon sableux est effacé, la route du sel est coupée, sa structure est attaquée et le canal de ceinture du Salin des Pesquiers est comblé.

La ville d'Hyères et la Métropole TPM ont souhaité engager une réflexion permettant de mettre en œuvre un programme d'aménagement concret pour conforter le trait de côte, maintenir la route du sel à sa position actuelle pour une durée d'au moins une trentaine d'année et préserver le Salin des Pesquiers, zone humide remarquable notamment du point de vue l'avifaune littorale.

Un marché a été attribué à la société ARTELIA Eau et Environnement pour l'étude de définition des travaux. Cette prestation s'organisait autour de 5 phases :

- **La phase 1 « Diagnostic »** s'est déroulée de janvier à avril 2017 et avait pour objectif la compréhension du fonctionnement hydrosédimentaire de la zone d'étude. Le rapport a été présenté et validé en comité technique le 5 mai et au comité consultatif le 19 juillet 2017.
- **La phase 2 « Identification des solutions réalisables »** avait pour objectif d'analyser les différentes solutions techniques envisageables et justifier leur efficacité par le calcul et la modélisation numérique. Le rapport a été réalisé et présenté au comité technique le 13 octobre 2017. Plusieurs scénarii ont été choisis.
- **La phase 3 « Modélisation des solutions retenues »** a été présentée au comité technique le 11 septembre 2018. Trois solutions ont été modélisées : le comblement de la brèche sous-marine, le comblement des fosses et de la brèche, la construction d'une digue sous-marine.

La solution retenue par la commune consiste à réaliser une digue sous-marine sur un linéaire de 450m implantée au droit des fosses et arasée à -1m par rapport à la cote marine.

**En attente :**


- Phase 4 : rédaction du programme des travaux et du DCE
- Phase 5 : analyse des candidatures, analyse des offres, finalisation de la procédure, conseil etsuivi.

De septembre 2018 à décembre 2021, la collectivité est dans l'attente d'une inspection générale qui doit être missionnée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ces travaux étant soumis à autorisation ministérielle, il est nécessaire d'attendre cette inspection avant de lancer la phase de maîtrise d'œuvre.

L'inspection générale organisée finalement le 14 décembre 2021 propose dans


	<p>son rapport d'étudier un autre scénario sans artificialisation du domaine public maritime (et donc sans réalisation de la digue sous-marine), mais avec rechargement approprié (volume à définir), et comblement des fosses créées par l'homme, pour permettre d'avoir des éléments de comparaison en termes d'effets produits. Pour cela, l'inspecteur général des sites conseille une étude de l'évolution de la brèche existante, la réalisation d'un suivi bathymétrique régulier et une modélisation s'appuyant sur des observations sur plusieurs années.</p> <p>Par courrier de M. le Préfet du Var en date du 05/07/2022, les services de l'Etat mettent en évidence l'absence de définition d'un scénario de référence sans une intervention sur le milieu. Il est donc nécessaire de réaliser une étude prospective du littoral de l'Almanarre que ce soit sur l'évolution de la biodiversité ou de la géomorphologie à +10 ans / +30 ans / +50 ans en cas d'absence d'intervention technique sur ce site.</p> <p>Il s'agit ainsi de pouvoir appréhender les avantages et inconvénients d'une solution qui ne peut être que globale vis-à-vis des enjeux paysagers émergés et immergés, des impacts directs et indirects sur les espèces protégées de type Herbier de Posidonie en lien avec l'évolution des mouvements hydro-sédimentaires, ainsi que des incidences sur les activités maritimes et la sécurité de ces dernières.</p>
Contenu technique de l'opération	<p><b>Analyse bibliographique</b></p> <p><b>Diagnostic :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement physique (topo-bathymétrie, caractéristiques physico-chimiques des eaux et des sédiments, fonctionnement hydraulique du salin, trait de côte et submersion,</li> <li>- Inventaires biologiques marins et de la zone humide,</li> <li>- Analyse paysagère.</li> </ul> <p><b>Projection d'évolutions (+10, +30, +50 ans) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution du trait de côte et de la topo-bathymétrie, évolution morphologique du salin,</li> <li>- Evaluation de la sensibilité des habitats naturels de la zone humide à la submersion et à la salinité,</li> <li>- Croisement des habitats naturels avec l'évolution morphologique,</li> <li>- Evolution possible des habitats naturels,</li> <li>- Evolution paysagère.</li> </ul> <p>Les projections d'évolution tiendront compte du rôle de la route du sel, de sa présence ou de sa suppression.</p> <p>Cartographies et photomontages seront réalisés pour appuyer le diagnostic et les projections d'évolution du littoral et de l'arrière plage incluant le salin des Pesquiers.</p>
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	100 000 €



	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>	
Co-financements possibles	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Aucune				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	📄 Livrables de l'étude				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Elaboration de la stratégie de gestion durable du trait de côte à l'échelle du littoral métropolitain</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.1. Gérer durablement l'évolution du trait de côte en lien avec le changement climatique</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Ensemble du territoire métropolitain
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le bassin méditerranéen est au cœur de ces changements climatiques qui se manifestent principalement de la manière suivante : une augmentation de la température moyenne annuelle de l'atmosphère, une diminution des apports des fleuves à la mer, une diminution des précipitations moyennes, une hausse des températures de l'eau, une hausse du niveau de la mer méditerranée et un réchauffement de sa température, des intrusions salines dans les eaux souterraines, une acidification du milieu marin, une augmentation de la fréquence et de l'intensité des forçages météorologiques (tempêtes) et donc des risques naturels.</p> <p>La tempête Xynthia en 2010, a souligné la nécessité de disposer, à l'échelle nationale, d'une vision à moyen et long terme de l'évolution du trait de côte pour anticiper un aménagement durable et équilibré des territoires littoraux. C'est ainsi que l'Etat s'est doté en 2012 d'une stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte qui engage l'Etat et encourage les collectivités à mieux prendre en compte les dynamiques d'érosion côtière dans les politiques publiques.</p> <p>En décembre 2017, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est dotée d'un Plan climat - une COP d'avance. Près d'une vingtaine de ces mesures concernent la politique maritime et littorale de la Région. Parmi elles, la mesure n°79 vise à « adapter les plages au changement climatique en prenant en compte le risque de submersion marine tout en préservant les petits fonds côtiers, réservoirs de biodiversité ».</p> <p>Depuis 2018, la DDTM du Var travaille sur l'élaboration d'une stratégie de gestion des côtes sableuses en érosion. À travers cette stratégie, il s'agit d'établir des recommandations afin de promouvoir une gestion cohérente et efficace des côtes sableuses en érosion, et en fonction du type de plages défini, de proposer différentes méthodes de gestion afin de protéger et de gérer durablement les côtes sableuses. Enfin, le Département du Var dans le cadre du projet INTERREG MAREGOT élabore également une étude stratégique prospective du littoral varois.</p> <p>Afin de pouvoir adapter son territoire face aux changements climatiques, et dans le cadre de ses compétences GEMAPI et lutte contre l'érosion, la Métropole</p>

	souhaite se doter d'une véritable stratégie de gestion de son littoral (côtes sableuses et rocheuses).
Contenu technique de l'opération	<p><b>Volet 1 – Analyse du fonctionnement « physique » du littoral et sa probable évolution</b></p> <p><u>Seront analysés</u> : les conditions physiques et environnementales, les caractéristiques et l'évolution des plages/falaises, les ouvrages littoraux, leur fonctionnement et leurs impacts, les modes de gestion et pratiques actuels pour identifier les bonnes actions/pratiques et les expériences à améliorer, les dégâts / interventions / réparations récurrentes liées aux coups de mer, les effets du changement climatique, les cellules hydrosédimentaires, les gisements de sable situés au large, l'importance des fleuves.</p> <p>Sur la base des dernières hypothèses d'évolution du climat du GIEC une projection de l'évolution des sites aux échéances 2050 / 2100 sera proposée et des zones d'exposition plus importantes aux aléas (y compris coups de mer) identifiées.</p> <p><u>Résultats prioritaires attendus</u> : détermination des cellules hydrosédimentaires, une proposition argumentée de découpage du territoire pour la réalisation d'études d'impacts rationalisées à l'échelle de la Métropole pour le rechargement en matériaux des plages et la gestion des banquettes de Posidonies.</p> <p><b>Volet 2 – Diagnostic territorial du littoral métropolitain</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Confrontation des enjeux déjà référencés aux résultats du volet 1 pour alimenter le diagnostic,</li> <li>- Analyse des enjeux (environnementaux, socio-économiques...) liés à l'évolution des plages et des falaises,</li> <li>- Analyse multicritères du littoral pour en classer les enjeux et leur vulnérabilité, tenant compte notamment des aspects environnementaux, socio-économiques et sociétaux.</li> </ul> <p><u>Résultats/production attendus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Classement des plages et des falaises par typologie d'enjeux,</li> <li>• Définir les modes de gestion des plages au regard des enjeux environnementaux et économiques,</li> <li>• Une classification des espaces littoraux en fonction des opportunités ou des freins à une éventuelle recomposition spatiale.</li> </ul> <p><b>Volet 3 - Propositions de solutions d'adaptation au changement climatique sur le littoral</b></p> <p><u>Des propositions seront formulées en croisant les données des volets 1 et 2, et en y intégrant :</u></p> <p><u>Des actions générales</u> : recommandations pour engager des projets de recomposition spatiale, propositions de gestion des stocks sableux et des sédiments portuaires, propositions de gestion des posidonies, propositions d'actions de communication, de pédagogie, de sensibilisation, en lien avec la GEMAPI.</p> <p><u>Des actions spécifiques à court et moyen termes appuyées par une estimation des coûts</u> : propositions de modes de gestion adaptés des plages en fonction des enjeux environnementaux et économiques, propositions de protection via des méthodes dites « douces », fondées sur la nature, des méthodes dites « classiques » (épis, digues, butées de pied...), ou des méthodes innovantes dans le cadre d'expérimentations permettant de développer les connaissances et les retours d'expérience.</p> <p><u>Des actions spécifiques à long terme</u> : évaluation des actions et des modes de gestion notamment via la création d'un observatoire et d'un suivi des mesures, propositions pour engager des recompositions spatiales.</p>

	<b>Résultats/productions attendus :</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un guide méthodologique d'aide à la décision préalable aux actions d'aménagement du littoral assorti de recommandations pour le long terme sera ainsi établi,</li> <li>• Des propositions d'adaptation au changement climatique qui pourront faire l'objet de recommandations dans les documents de planification (SCoT, PLU),</li> <li>• L'élaboration de fiches de synthèse sur le fonctionnement physique de chaque cellule hydrosédimentaire dans un objectif de diffusion au public.</li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	157 000 € (pour mémoire car financée en dehors de ce Contrat)				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD	Voir avec la Région			
	Département du Var				
	Autre(s) : CEREMA	50%			
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Rapport de l'étude : oui/Non</li> <li>☞ Nombre de comités de pilotage organisés</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M016-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire	Volet littoral et maritime du SCOT Provence Méditerranée				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Etudes de maîtrise d'œuvre et travaux de protection de la baie des Sablettes</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.1.Gérer durablement l'évolution du trait de côte en lien avec les effets du changement climatique</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p>La baie des Sablettes située sur le littoral de la commune de la Seyne-sur-Mer est soumise à une intense érosion qu'il convient de pallier. La Métropole Toulon Provence Méditerranée, concessionnaire de la plage des Sablettes, et compétente depuis le 01/01/2019 en matière de lutte contre l'érosion a souhaité protéger et valoriser cet élément majeur de son patrimoine naturel, touristique et économique.</p> <p>Les secteurs sujets au phénomène d'érosion concernent surtout :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La partie Ouest de la baie, entre l'ancien Casino (Grand hôtel des Sablettes) et le blockhaus de Mar Vivo,</li> <li>- La partie Est au droit du parc Fernand Braudel.</li> </ul> <p>La baie étant pleinement orientée face au Sud, elle est principalement soumise aux sollicitations des houles d'incidence Sud-Est à Sud-Ouest.</p> <p><b><u>Le secteur Mar Vivo</u></b> est caractérisé par une érosion chronique, une plage émergée très étroite, accentuée par la présence d'un mur en haut de plage qui favorise la réflexion des houles et l'affouillement en pied d'ouvrage. Durant les tempêtes de Sud, on observe des pertes sédimentaires vers le large et une accumulation au niveau des petits fonds et de l'ancien brise lames en enrochements.</p> <p><b><u>Le secteur Est</u></b> est, quant à lui, caractérisé par une érosion éolienne de la plage et des dunes, ainsi que par des franchissements de paquets de mer lorsque les houles de tempêtes sont combinées à une surcote du niveau marin. Sur ce secteur, on remarque également des courants de retour vers le large, favorisant le transport et les dépôts sédimentaires (et de Posidonies) vers le Port de Saint Elme.</p> <p>Il s'agit d'un secteur à fort enjeux puisqu'il est caractérisé par une forte urbanisation et une population dense.</p>



Contexte et objectif / gain  
environnemental attendu

Pour mémoire, la commune avait lancé en 2005 une étude afin de définir les modalités de protection de la Baie des Sablettes contre l'érosion marine. A l'issue de cette étude, plusieurs scénarios d'aménagement avaient été envisagés et testés par modélisation. L'étude n'avait donné lieu à aucune réalisation.

Une étude d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a donc été lancée pour étudier la mise en œuvre d'un ou de dispositifs permettant de lutter contre l'érosion de la plage, protégeant le parc Fernand Braudel de l'érosion de la dune et du risque d'envahissement par la mer, et contribuant à maintenir sur le long terme une concession de plage conforme au profil ayant servi de base à l'enquête publique de 2017.

L'objectif de cette étude diagnostic était donc l'identification des réponses techniques à opposer à ces problématiques, en termes d'aménagement visant au confortement de la plage et à sa pérennité à travers une démarche écologique durable. L'étude devait donc actualiser les données collectées en 2005/2006 par la commune en intégrant notamment les données issues de l'étude en cours concernant le réaménagement du port de St Elme à La Seyne sur Mer, ainsi que définir un principe d'aménagement respectueux de la « stratégie départementale de lutte contre l'érosion » favorisant l'application de méthodes dites « douces ».

L'étude comprenait 4 missions :

- Mission 1 : diagnostic du littoral de la Baie des Sablettes,
- Mission 2 : identification des solutions d'aménagement,
- Mission 3 : modélisation des solutions retenues et principes d'aménagement,
- Mission 4 : production d'un programme de travaux de la solution retenue.

Les causes de l'érosion du littoral des Sablettes sont multiples et dépendent des secteurs.

**Pour le secteur Ouest**, l'érosion est due à une combinaison entre :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'interruption des apports solides (consécutives à l'artificialisation du cours d'eau de Mar Vivo) ;</li> <li>▶ L'affaiblissement chronique de l'herbier de Posidonies de la baie (et notamment les matras frangeantes qui avaient une fonction de « récif barrière » naturelle d'atténuation de l'énergie des houles) ;</li> <li>▶ La présence d'un mur en haut de plage (perré maçonné) qui favorise la réflexion des houles détempêtes et des affouillements.</li> </ul> <p><b>Pour la partie Est</b>, les causes de l'érosion sont principalement liées à la construction en 1970 des endiguements de la base nautique de Saint Elme qui a vraisemblablement généré une modification des modes de distribution de l'énergie des houles et courants induits dans la baie.</p> <p>Dans un contexte d'élévation du niveau de la mer en lien avec le changement climatique, dans lequel les notions d'aménagement durable (notamment les principes solutions basées sur la nature) et de résilience côtière apparaissent essentiels, la mise en place d'un schéma d'aménagement à l'échelle de la baie incluant des techniques souples de maintien du trait de côte (rechargement et reprofilage de cordons dunaires, pose de ganivelles, plantation d'espèces fixatrices, couverture par laisse de mer et mise en place d'un mille-feuille de Posidonies, récifs artificiels pour repeuplement de la faune et de la flore) et de protection du littoral contre les aléas érosion et submersion (rechargement de plage associé à une butée de pied vraisemblablement en géotubes associé au dispositif géocorail), a été proposé dans cette étude.</p> <p>Dans une démarche plus globale et après avoir appréhendé l'ensemble des problématiques écologiques, économiques, foncières, paysagères, sociales, la concrétisation de ce projet permettrait à court et moyen terme de maintenir les activités de plage en lien avec les concessions actuelles, de maintenir l'attractivité touristique et économique de ce secteur, et de limiter les conséquences de l'érosion littorale en terme de submersion marine tout en préservant la qualité écologique et paysagère des lieux. A plus long terme, cela permettrait aux collectivités, acteurs économiques, associations locales d'engager une réflexion prospective sur l'opportunité et la faisabilité d'une recomposition spatiale du secteur.</p>
<p>Contenu technique de l'opération</p>	<p>Les principes d'aménagement pour la solution de base sont rappelés ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Secteur Mar Vivo</b></li> </ul> <p>Les aménagements projetés sur le secteur de Mar Vivo doivent permettre de remplir les fonctions inhérentes au site. Pour cela, il est proposé un aménagement de la plage d'un point de vue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Sédimentologique</b> : les aménagements permettront de contenir l'érosion actuelle de la plage ;</li> <li>■ <b>Socio-économique</b> : le potentiel pour les activités balnéaires sera maintenu voire redéveloppé (augmentation de la surface de plage, possibilité de parcours de randonnée aquatique avec le panaché de récifs artificiels, etc) ; l'idée étant de pérenniser les activités durant une trentaine d'années le temps de développer une stratégie de recomposition spatiale à long terme ;</li> <li>■ <b>Ecologique</b> : une préservation du site avec des solutions dites douces est prise en compte tout en proposant des zones de refuges et/ou d'alimentation permettant de développer la faune et flore grâce notamment à un panaché de récifs artificiels.</li> </ul>



Les aménagements projetés assureront une renaturation de la plage coté Mar Vivo avec un assemblage de techniques traditionnelles et innovantes :

- Rechargement massif sur Mar Vivo - renaturation de la plage avec mise en place d'un bourrelet dunaire en haut de plage et d'un sentier littoral en pied de mur (cheminement sur platelage bois) ;
- Combinaison du rechargement avec une butée de pied (nature à définir mais qui pourrait être un GEOTUBE rempli de sable associé au dispositif GEOCORAIL afin consolider naturellement la structure de l'ouvrage) sur le principe d'une plage perchée permettant de limiter les volumes de rechargement déjà importants et de fonctionner par casier hydrosédimentaire distincts ;

L'objectif de ces 2 mesures est d'empêcher la mer de venir heurter le mur en arrière plage et d'accélérer la disparition de la plage. Un rechargement permettant d'obtenir une largeur de plage d'environ 40 mètres est ainsi modélisé et dimensionné.

- Rehausse de la digue sous-marine existante en enrochements, comblement du chenal entre les 2 sections et ajout d'enrochements ou de modules préfabriqués pour accroître la rugosité du fond et la cote d'arase de l'ouvrage ;
- Mise en place d'un panaché de récifs artificiels (dont le rôle n'est pas tant d'atténuer la houle mais plutôt de créer de la rugosité sur le fond et d'aider au repeuplement de la faune et la flore sous-marines) entre la butée de pied et la digue immergée en enrochements ;

#### ► **Secteur Parc Braudel**

Les aménagements projetés assureront la continuité de la gestion de ce secteur à l'aide de techniques douces et fondées sur la nature ;

- Rechargement et reprofilage des cordons dunaires existants, remplacement des ganivelles et ajout de plantes fixatrices (éventuellement ajout de brise vents) ;
- Mise en place d'une rangée additionnelle de dune artificielles en quinconce - altimétrie crête de dune à +2,0m NGF ;
- Mise en place d'une couverture de débris (par ex. posidonies) – création d'un millefeuille sur la plage ;
- Reprise du muret de haut de plage sur le secteur du Cannier ;
- Mise en place d'un panaché de récifs artificiels (dont le rôle n'est pas tant d'atténuer la houle mais plutôt de créer de la rugosité sur le fond et d'aider au repeuplement de la faune et la flore sous-marines) dans la continuité des récifs posés sur le secteur Mar Vivo.
- Pas de rechargement de plage sur le secteur Braudel.

**Remarque :** la butée de pied dans la continuité du secteur Mar vivo n'est pas pressentie dans le cadre de la solution de base, elle l'est en revanche pour la solution optimale. Les modélisations montrent cependant que le gain est marginal en implantant la butée de pied dans le secteur Parc Braudel. Pour des



	raisons financières mais également paysagère il semble envisageable de privilégier la solution de base. Les modélisations au stade de la Maîtrise d'œuvre permettront de le confirmer.
--	--


### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	<b>12 314 938 €HT dont :</b> Phase 1 (2023-2024) : MOe (9%) : 876 158 €HT Phase 2 : (2025-2026-2027) Travaux : 11 438 780 €HT
--	---

Co-financements possibles	Partenaire financier	Taux	Assiette éligible	Aide financière
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD (CRET PACA clause de revoyure)	20%		2 462 987 €
	Région Su AAP Trait de Côte	50% plafonné à 200 000€	200 000 € plafond études (MOe)  200 000 € plafond travaux	400 000 €
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) :			

Commentaires	
--------------	--

### CALENDRIER DE L'OPERATION

	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					

Année d'engagement (notification / ordre de service)	Date de commencement : 1 <sup>er</sup> trimestre 2023 Date de notification des marchés : 1 <sup>er</sup> trimestre 2023 pour la Moe / 1 <sup>er</sup> trimestre 2025 pour les travaux Date de fin : 1 <sup>er</sup> trimestre 2026 Durée d'exécution : à ce stade, la durée d'exécution du projet est estimée à 33 mois à compter de la notification du marché de Maîtrise d'œuvre jusqu'à la fin des travaux
--	--

Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	L'étude AMO a été transmise à la DDTM et des adaptations ont ainsi été réalisées dans le programme de travaux en vue du lancement de marché de maîtrise d'œuvre. Les dossiers réglementaires seront réalisés par l'équipe de maîtrise d'œuvre et soumis à l'autorité environnementale.
---	--

### SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	Des démarches de suivi et d'évaluation pourront être mises en place :  - <b>Suivi par vidéo quantification numérique des processus</b>
--	--

	<p><b>hydrosédimentaires</b></p> <p>Exemple du littoral de VALRAS PLAGE dans l'Hérault :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Suivi du trait de côte et possibilité d'affiner les projections,</li> <li>○ Surcote de tempête</li> <li>○ Dynamique des barres d'avant côte</li> <li>○ Fréquentation des plages</li> </ul> <p>- <b>Suivi par prise de photographies aériennes par drone</b></p> <p>Exemple du Département de l'Hérault : création de profils pour les levés de mesures dans les zones de rechargement, de restauration dunaire.</p> <p>- <b>Suivi photographique régulier et également avant et après les périodes de tempêtes</b></p> <p>Exemple des Salins d'Hyères (projet ADAPTO) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Suivi de l'évolution du littoral après désenrochement et restauration de la dérive hydrosédimentaire.</li> </ul> <p>- <b>Suivi morphologique topo - bathymétrie</b></p> <p>Exemple de la Baie des Sablettes à La Seyne sur Mer dans le cadre de la phase AMO</p>
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

## Objectif D.2 :

---

Limiter l'altération des  
écosystèmes marins

---

**CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]**

**Métropole TPM**

**Actualisation de la cartographie des biocénoses marines sur le périmètre du Contrat de baie**

**CLASSEMENT DE L'OPERATION**

Objectif(s) du Contrat de baie visé

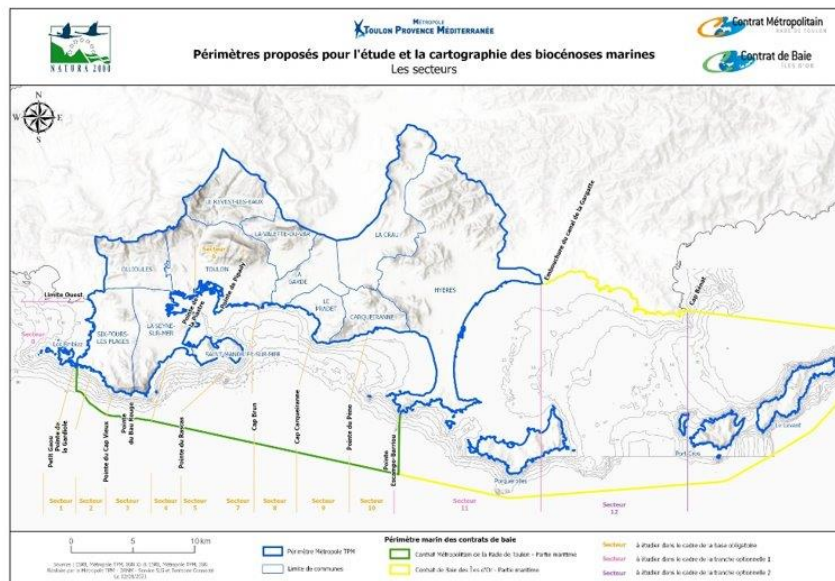
**D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins**

Nature de l'opération

- |   |                                    |  |   |
|---|------------------------------------|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Etude | <input type="checkbox"/> Travaux   | <input type="checkbox"/> Etude et travaux                | <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation |
| <input type="checkbox"/> Suivi            | <input type="checkbox"/> Animation | <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation |   |

**DESCRIPTION DE L'OPERATION**

Localisation de l'opération



Cette étude sera menée depuis la limite Ouest du territoire de la Métropole TPM, sur la commune de Six-Fours, jusqu'à la limite Est du territoire du Contrat de baie, sur la commune de Bormes. Cette nouvelle cartographie ne sera cependant pas réalisée autour de l'île de Port-Cros et du Levant mais prendra en compte la face Nord de l'île de Porquerolles.

Contexte et objectif / gain environnemental attendu

La présente étude permettra d'actualiser les données cartographiques dont la Métropole dispose, acquises en 2009 dans le cadre d'une étude mutualisée Natura 2000 / Contrat de baie de la Rade de Toulon, et d'étendre cette connaissance à l'ensemble du périmètre du nouveau Contrat de baie ainsi qu'à celui de la Métropole TPM (à l'ouest).

L'objectif est donc d'avoir, sur l'ensemble de ce territoire, d'une part un même niveau d'informations, et d'autre part, des données actualisées qui seront transmises aux différentes directions opérationnelles de la Métropole et des communes du territoire pour aider à la gestion (définition de mesures de gestion

	adaptées pour l'organisation des mouillages par exemple, ou la mise en place de balisage écologique...).				
Contenu technique de l'opération	<p>En particulier, cette mission comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'inventaire et la répartition surfacique des habitats marins, en vue d'établir une cartographie actualisée, avec une précision au 1/5000 (étages supralittoral, médiolittoral, infralittoral, circalittoral). La tranche bathymétrique concernée est 0-50m ;</li> <li>➤ L'analyse écologique des différentes biocénoses inventoriées ;</li> <li>➤ L'appréciation de l'évolution des biocénoses depuis les campagnes précédentes, avec des propositions d'explication des évolutions constatées au regard des paramètres environnementaux ;</li> <li>➤ La formulation et la sectorisation de préconisations de gestion au regard des impacts constatés ;</li> <li>➤ L'identification et le géoréférencement des espèces remarquables ou d'intérêt communautaire rencontrées lors de la mission terrain ;</li> <li>➤ L'identification (et le géoréférencement pour les espèces végétales) des espèces à caractère invasif rencontrées lors de la mission terrain ;</li> <li>➤ L'identification, la géolocalisation et la description des engins de pêches abandonnés, observés lors de la mission terrain ;</li> <li>➤ La préparation de la maquette d'une plaquette de communication pour illustrer les résultats de l'étude.</li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	200 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	200 000€	100 000€	
	Région SUD	à étudier			
	Département du Var	Contacteur le Département			
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Demandes d'autorisation auprès des Services de l'Etat concernant les interventions en mer, ainsi que de la Marine nationale				

**SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION**

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action

☞ Livrables

**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)


M005-MED1a

Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)

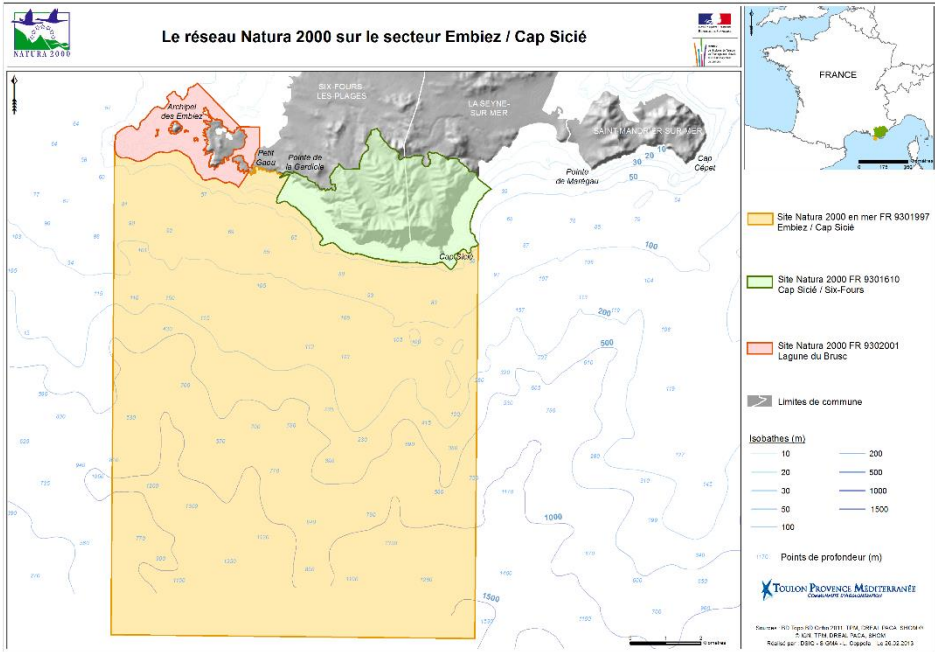
Lien avec les autres démarches du territoire

Charte du PNPC  
Volet Littoral et maritime du SCOT Provence Méditerranée  
DOCOB sites Natura 2000 Cap Sicié / Six-Fours, Embiez / Cap Sicié et Rade d'Hyères

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
Parc national de Port-Cros		Etude sur les pressions et les enjeux des récifs barrière de posidonies à l'échelle du territoire du Contrat de baie		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	6 herbiers de Posidonie, se présentant sous la forme très particulière de « récifs barrières », sont présents dans le territoire du Contrat de baie (au droit des communes d'Hyères et de Bormes les Mimosas). La présente étude portera sur 3 d'entre eux : La Madrague (Giens Est), de La Badine (Giens Ouest) et des Vieux-salins à Hyères.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Les récifs barrières de Posidonie sont des structures particulières des herbiers, sous forme de récifs, considérés comme de véritables monuments patrimoniaux naturels. Comme tous les herbiers de Posidonie, ces zones font l'objet d'une protection stricte. Toutefois, la réglementation n'empêche pas ces formations très particulières de subir de nombreuses pressions anthropiques. Situés dans des zones prisées du littoral, ces récifs barrières peuvent être impactés par les nombreuses activités. Les changements climatiques globaux peuvent également être sources de pressions. Des études récentes ont permis de cartographier précisément ces formations et d'étudier leurs fonctions écologiques mais peu (voire pas) de données ont été recueillies concernant les pressions engendrées par les usages.</p> <p>Il est nécessaire d'inventorier ces pressions, de les quantifier et de les hiérarchiser afin d'agir prioritairement sur les plus impactantes et/ou les plus rapidement maîtrisables. Il s'agit <i>in fine</i> de renforcer la protection de ces habitats.</p>			
Contenu technique de l'opération	L'étude démarrera par une phase importante de synthèse bibliographique qui permettra dans un second temps de cibler les mesures sur le terrain et de préciser les méthodes à mettre en œuvre. Parmi les méthodes de suivis envisagées : étude de la fréquentation par comptage directs et enquêtes auprès des usagers, transects en plongée pour évaluer des impacts, la présence de déchets, d'espèces invasives, mesures de déchaussement de l'herbier, mesures de la turbidité, etc.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	30 000 €			

	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
Co-financements possibles	Agence de l'Eau RMC	Pas de demande			
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) : OFB LIFE MARHA				
Commentaires	Cette étude est inscrite dans le programme Life Marha dont le Parc national de Port-Cros est partenaire.				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	Engagement prévu fin 2022				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Il pourrait être envisagé un complément à cette étude en intégrant dans un second temps les 2 autres récifs-barrières du territoire (situés à Giens et à Bormes es Mimosas) sous réserve de financements.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Synthèse bibliographique et définition du plan d'action</li> <li>☞ Phase de terrain et traitement des données</li> <li>☞ Rapport d'étude listant et hiérarchisant les pressions par herbier et des propositions de mesures de gestion</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	Natura 2000 « Rade d'Hyères », Charte du Parc national e Port-Cros				



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Miraceti Métropole TPM</b>	<b>Mis en place d'une stratégie de suivi des cétacés sur les sites Natura 2000 marins du Cap Sicié</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation <input checked="" type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	<p>Site Natura 2000 marins du « Cap Sicié-Six Fours » « Embiez-Cap Sicié » pour le périmètre du Contrat de baie dont la Métropole TPM est gestionnaire.</p> <p>L'opération englobe également le site Natura 2000 « Lagune du Brusç » non inclut dans le périmètre du Contrat de baie</p> 
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'objectif de cette opération est de fournir un état initial des populations de cétacés au sein des sites Natura 2000 et de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de suivi long terme des cétacés cohérent avec les programmes de suivis façade et nationaux notamment pour la mise en œuvre des directives européennes DCSMM et DHFF.</p>

Contenu technique de l'opération	<p>Cette action sera menée par la Métropole TPM en partenariat avec MIRACETI et l'OFB.</p> <p>Elle suit deux objectifs :</p> <p><u>1 - La réalisation d'un état initial des populations de cétacés pendant 24 mois.</u></p> <p>Cet état initial sera établi selon un protocole de collecte de données de photo-ID, de biopsies (si possible) et de comportement (acoustiques et visuelles) avec un objectif de 2 sorties par mois pendant 2 ans organisé par MIRACETI, en partenariat avec la Métropole TPM et l'OFB. Les données collectées permettront de renseigner les paramètres de fréquentation des cétacés au sein des sites Natura 2000.</p> <p><u>2- La contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de suivi long terme des cétacés dans les sites en cohérence avec les programmes de suivis façade et nationaux notamment pour la mise en œuvre des directives européennes DCSMM et DHFF pendant 12 mois.</u></p> <p>Cette phase s'organise de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un état des lieux des connaissances, de la population et des enjeux de conservation</li> <li>- Appui à la définition d'indicateurs « cétacés » et élaboration des fiches protocoles associées,</li> <li>- Evaluation des moyens et méthodologies de suivis nécessaires et disponibles</li> <li>- Elaboration d'un programme de collecte de données de suivi sur le long-terme</li> <li>- Formation des gestionnaires d'AMP et de leurs équipes à la mise en œuvre en autonomie du suivi à long terme élaboré.</li> </ul>
----------------------------------	--


**MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Miraceti : 80 000€ Métropole TPM : 24 000€
--	---

Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC			
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	DREAL PACA 100% à Miraceti	100%	80 000€	80 000€

Commentaires	
--------------	--

**CALENDRIER DE L'OPERATION**


	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					

Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>	
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de sorties par mois</li> <li>☞ Collecte de données</li> <li>☞ Mise en place d'une stratégie de suivi des cétacés sur les sites Natura 2000 marins du Cap Sicié</li> </ul>
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	Natura 2000 Cap Sicié-Six Fours » « Embiez-Cap Sicié

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Elaboration du Schéma Territorial de Restauration Ecologique (STERE) du littoral du Contrat de baie</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Ce schéma sera élaboré à l'échelle du littoral du Contrat de baie de la Rade de Toulon et des Iles d'Or			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le littoral de la Métropole TPM est composé d'une mosaïque d'habitats marins, des fonds sablo-vaseux sous l'influence de l'Eygoutier, du Las ou d'autres petits fleuves côtiers, aux tombants rocheux abruptes, en passant par des herbiers de Posidonie denses. Ces habitats naturels ont subi des dégradations parfois importantes principalement liées à l'urbanisation (aménagements, rejets) et à l'attractivité du territoire en période estivale (mouillages). De nombreux efforts ont été fait localement pour éviter ou réduire ces atteintes et certaines pressions sont stabilisées (lutte contre les pollutions). Avec ce projet de STERE, l'ambition est d'aller plus loin en prévoyant des actions directes pour renforcer le rétablissement des écosystèmes atteints et retrouver des fonctionnalités écologiques perdues. Le STERE constituera ainsi un outil pour la Métropole TPM qui permettra la planification d'actions positives pour la protection, la restauration et la gestion des petits fonds côtiers, et cohérents avec les autres documents de planification existants (volet littoral et maritime du SCoT Provence Méditerranée, PLU).</p> <p>Le STERE de la Métropole permettra de prendre en compte les opérations en cours et aidera à la définition des actions à mener sur son territoire afin de dynamiser la restauration des zones littorales. Il aura pour objectif d'assurer une cohérence territoriale entre les actions de non-dégradation et celles de restauration afin renforcer la préservation du milieu marin et suppléer des fonctionnalités écologiques perdues par des actions directes.</p>			


Contenu technique de l'opération	<p>Cette étude sera externalisée et les différentes phases de ce travail seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identification des sites propices en croisant notamment enjeux / contraintes / opportunités</li> <li>➤ Définition d'actions adaptées aux sites propices, en associant des partenaires extérieurs si nécessaires + cartographie</li> <li>➤ Détermination d'un phasage et de financements mobilisables pour chaque site propice et/ou action identifiés</li> <li>➤ Rédaction de STERE à visée communicante</li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	50 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	70%	50 000€	35 000€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
Commentaires	<p>Garantie de taux 70% (AERMC)  <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)</u></p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Livrables				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0701				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M005-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire	Volet littoral et maritime du SCoT Provence Méditerranée ; Charte du Parc national de Port-Cros ; DOCOB des sites Natura 2000 Rade d'Hyères, Cap Sicié / Six-Fours et Embiez / Cap Sicié				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Conservatoire du littoral</b>	<b>Etude des possibilités d'affectation du domaine public maritime au Conservatoire du littoral au droit du Cap Sicié</b>			
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	La Seyne sur Mer, au droit du site du Cap Sicié			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Le Conservatoire du littoral et la commune de La Seyne sur Mer sont en réflexion pour la cession au Conservatoire du littoral de propriétés au Cap Sicié ainsi que pour la protection marine au droit de ce cap afin de favoriser la faune et la flore maritimes.			
Contenu technique de l'opération	<p>Le Conservatoire souhaiterait se faire affecter le DPM au droit du Cap Sicié afin de pouvoir mieux maîtriser les usages et de favoriser la restauration écologique des petits fonds marins.</p> <p>Pour cela, il s'agit de réaliser une étude préalable à l'affectation qui permettra d'établir les enjeux écologiques, économiques, de mieux recenser les usages... et de définir le coût de gestion lié à la surveillance de cet herbier et à des actions de restauration de fonds marins.</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	40 000 €			
Co-financements possibles	<i>Partenaire financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Assiette éligible</i>	<i>Aide financière</i>
	Agence de l'Eau RMC	50 %	40 000€	20 000€
	Région SUD	A étudier		
	Département du Var			
	Autre(s) :			


Commentaires	Maîtrise d'ouvrage : Conservatoire du littoral Partenaires : DDTM, DREAL, Agence de l'eau, MTPM, commune de La Seyne sur Mer, Région, Département				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La date de notification dépendra de l'obtention des subventions				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Rapport de l'étude : OUI/NON</li> <li>☞ Nombre de comité de pilotages organisés</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M005-NAT1b				
Lien avec les autres démarches du territoire	DOCOB du site Natura 2000 Cap Sicié / Six-Fours				


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Conservatoire du littoral</b>		<b>Etude des possibilités d'affectation du domaine public maritime au Conservatoire du littoral au droit des Vieux Salins d'Hyères</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>				
Localisation de l'opération	Hyères, au droit du site des Vieux Salins			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le site des Vieux Salins, labellisé Ramsar, a fait l'objet d'une renaturation sur 600 ml de littoral : désenrochement, reconstitution d'un cordon dunaire protégé de ganivelles...</p> <p>Ce site est protégé de l'érosion côtière par un herbier récif de posidonie frangeant assez exceptionnel sur plus de 1.6 km.</p> <p>Cet herbier souffre malheureusement du mouillage de petites embarcations. Il convient de règlementer le mouillage dans cette zone et d'en faire la surveillance.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>Le Conservatoire souhaiterait se faire affecter le DPM au droit des Vieux Salins afin de pouvoir mieux maîtriser les usages et surtout le mouillage dans l'herbier.</p> <p>Pour cela, il s'agit de réaliser une étude préalable à l'affectation qui permettra d'établir les enjeux écologiques, économiques, de mieux recenser les usages... et de définir le coût de gestion lié à la surveillance de cet herbier.</p>			
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	30 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50 %	30 000€	15 000€
	Région SUD	A étudier		
	Département du Var			
	Autre(s) :			



Commentaires	Partenaires : DDTM, DREAL, MTPM, commune de Hyères, Agence de l'eau, Département, Région				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La date de notification dépendra de l'obtention des subventions				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Rapport de l'étude : OUI/NON</li> <li>☞ Nombre de comité de pilotages organisés</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M005-NAT1b.				
Lien avec les autres démarches du territoire	Charte du PNPC Volet littoral du SCOT Docob Natura 2000 Rade d'Hyères				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Parc national de Port-Cros</b>	<b>Organisation des mouillages de plaisance autour de l'île de Porquerolles</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Le projet d'organisation concerne la totalité du cœur marin de Porquerolles (1654 ha), soit une bande de 600 mètres de large tout autour de l'île (sauf grand chenal de l'entrée au port).
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Les espaces maritimes autour de Porquerolles, et plus particulièrement les quatre grandes plages du Nord de l'île font l'objet d'une très forte fréquentation par les navires de plaisance durant la période estivale. Les jours de pic, on peut dénombrer un millier de navires qui ancrent simultanément. Plus de 40 % de ces navires ancrent dans la Posidonie, le reste occupant les zones de sable, considérées moins sensibles.</p> <p>L'objectif du projet vise à supprimer totalement et en tous temps la pression de mouillage afin d'assurer une protection stricte de l'herbier de Posidonie dans tout l'espace couvert par le cœur de Parc national. En corollaire, le projet vise également à préserver le caractère du site, ses paysages et assurer la sécurité des visiteurs, sur terre et en mer.</p>
Contenu technique de l'opération	Le projet consiste en l'élaboration d'un schéma d'organisation et la mise en place d'aménagements. Ce schéma établira trois type des zones : Les zones totalement interdites au mouillage en raison des enjeux écologiques et/ou paysagers, les poches de mouillage libre qui concerneront ponctuellement les sites à faible enjeu sur le long des côtes rocheuses (Est et Sud pour l'essentiel) et enfin les zones aménagées sous forme de ZMEL équipées de bouées d'amarrage permettant d'éviter totalement la dégradation des herbiers. Les ZMEL pourront également comporter des espaces de mouillage libre, notamment lorsque de grandes étendues sableuses sont disponibles.
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	1 300 000 € (dont 600 000 € en phase 1 pour l'aménagement d'un premier site)

	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
Co-financements possibles	Agence de l'Eau RMC	70%	600 000 €	420 000 €	
	Région SUD				
	Life MARHA				
	Autre(s) :				
Commentaires	Garantie de taux 70% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2024)</u>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	L'engagement des premiers travaux est prévu en 2024.				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	<p>La réalisation effective des aménagements est soumise à de multiples autorisations, principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen au cas par cas (R122-2 CE)</li> <li>• AOT par le biais d'un arrêté interpréfectoral ;</li> <li>• Loi sur l'eau (<i>a priori</i> régime de déclaration) ;</li> <li>• Autorisation spéciale au titre des sites classés ;</li> <li>• Autorisation spéciale au titre du cœur de parc national</li> </ul>				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Mise en place effective des équipements et de la réglementation associée au fonctionnement de la zone</li> <li>☞ Observation de la dynamique de restauration de l'herbier</li> <li>☞ Observation de l'évolution de l'usage de l'espace maritime à l'échelle de la rade d'Hyères (notion d'effet report).</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0701				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M032-MED1b				
Lien avec les autres démarches du territoire	Volet littoral et maritime du SCOT Provence Méditerranée DOCOB Natura 2000 Rade d'Hyères				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]																																																				
<b>Commune de Bormes</b>	<b>Réalisation d'une étude de faisabilité de l'installation d'une (ou de) Zone(s) de Mouillage et d'Equipements Légers (ZMEL) sur la commune de Bormes-les-Mimosas.</b>																																																			
CLASSEMENT DE L'OPERATION																																																				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins</b>																																																			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation																																																
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation																																																	
DESCRIPTION DE L'OPERATION																																																				
Localisation de l'opération	<p>L'opération devra permettre d'étudier l'ensemble des plages de la commune de Bormes-les-Mimosas afin d'identifier un ou plusieurs sites potentiels pour le déploiement de ZMEL (Figure 1). L'objectif de l'étude est de définir des scénarii pour la mise en place d'une ou plusieurs ZMEL, leur faisabilité technique, juridique et financière, y compris dans les modes de gestion. Cette étude devra intégrer les impacts potentiels de la mise en place de telles zones, sur les aspects environnementaux, sociaux, économiques et touristiques.</p>  <table border="1" data-bbox="1189 1238 1445 1635"> <thead> <tr> <th>Numéro de plage</th> <th>Plage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>Plage du Pellegrin</td></tr> <tr><td>2</td><td>Plage de la Pointe du Pellegrin</td></tr> <tr><td>3</td><td>Plage de la Chapelle de Saint-Georges</td></tr> <tr><td>4</td><td>Plage de Leoube</td></tr> <tr><td>5</td><td>Plage du Cap de Leoube</td></tr> <tr><td>6</td><td>Plage de l'Estagnol</td></tr> <tr><td>7</td><td>Plage du Grand Jardin</td></tr> <tr><td>8</td><td>Plage de la Mere-Dieu</td></tr> <tr><td>9</td><td>Plage de la Vignasse</td></tr> <tr><td>10</td><td>Plage de Cabasson</td></tr> <tr><td>11</td><td>Plage de Bregançon</td></tr> <tr><td>12</td><td>Crique de Bregançon</td></tr> <tr><td>13</td><td>Plage du Moulin</td></tr> <tr><td>14</td><td>Plage de la Galere</td></tr> <tr><td>15</td><td>Plage de la Reine Jeanne</td></tr> <tr><td>16</td><td>Calanque de la Tripe</td></tr> <tr><td>17</td><td>Calanque du Port-Qui-Pisse</td></tr> <tr><td>18</td><td>Plage des Fourirades</td></tr> <tr><td>19</td><td>Plage du Port du Pradet</td></tr> <tr><td>20</td><td>Calanque de Porto Fino</td></tr> <tr><td>21</td><td>Plage du Gaou</td></tr> <tr><td>22</td><td>Plage de Faviere</td></tr> <tr><td>23</td><td>Plage de la Pointe de Gourou</td></tr> </tbody> </table> <p>Figure 1. Sites potentiels pour le déploiement de la ZMEL (liste non exhaustive). Conception : Qgis. Source : GoogleMaps.</p>				Numéro de plage	Plage	1	Plage du Pellegrin	2	Plage de la Pointe du Pellegrin	3	Plage de la Chapelle de Saint-Georges	4	Plage de Leoube	5	Plage du Cap de Leoube	6	Plage de l'Estagnol	7	Plage du Grand Jardin	8	Plage de la Mere-Dieu	9	Plage de la Vignasse	10	Plage de Cabasson	11	Plage de Bregançon	12	Crique de Bregançon	13	Plage du Moulin	14	Plage de la Galere	15	Plage de la Reine Jeanne	16	Calanque de la Tripe	17	Calanque du Port-Qui-Pisse	18	Plage des Fourirades	19	Plage du Port du Pradet	20	Calanque de Porto Fino	21	Plage du Gaou	22	Plage de Faviere	23	Plage de la Pointe de Gourou
Numéro de plage	Plage																																																			
1	Plage du Pellegrin																																																			
2	Plage de la Pointe du Pellegrin																																																			
3	Plage de la Chapelle de Saint-Georges																																																			
4	Plage de Leoube																																																			
5	Plage du Cap de Leoube																																																			
6	Plage de l'Estagnol																																																			
7	Plage du Grand Jardin																																																			
8	Plage de la Mere-Dieu																																																			
9	Plage de la Vignasse																																																			
10	Plage de Cabasson																																																			
11	Plage de Bregançon																																																			
12	Crique de Bregançon																																																			
13	Plage du Moulin																																																			
14	Plage de la Galere																																																			
15	Plage de la Reine Jeanne																																																			
16	Calanque de la Tripe																																																			
17	Calanque du Port-Qui-Pisse																																																			
18	Plage des Fourirades																																																			
19	Plage du Port du Pradet																																																			
20	Calanque de Porto Fino																																																			
21	Plage du Gaou																																																			
22	Plage de Faviere																																																			
23	Plage de la Pointe de Gourou																																																			

Contexte et objectif / gain environnemental attendu

La ville de Bormes-les-Mimosas possède un territoire peu urbanisé, lui conférant une haute richesse environnementale. Cette richesse constitue un attrait touristique, notamment en période estivale où la population peut décupler en période de pointe. Cette forte pression touristique peut impacter la qualité environnementale des milieux naturels mais aussi l'expérience de visite ou de séjour. C'est notamment le cas du littoral Borméen, fréquenté par de nombreux navires de plaisance. Le mouillage de ces navires aux abords des plages de la ville peut dégrader certains habitats méditerranéens sensibles comme les herbiers de posidonies et de zostères (Figure 2).

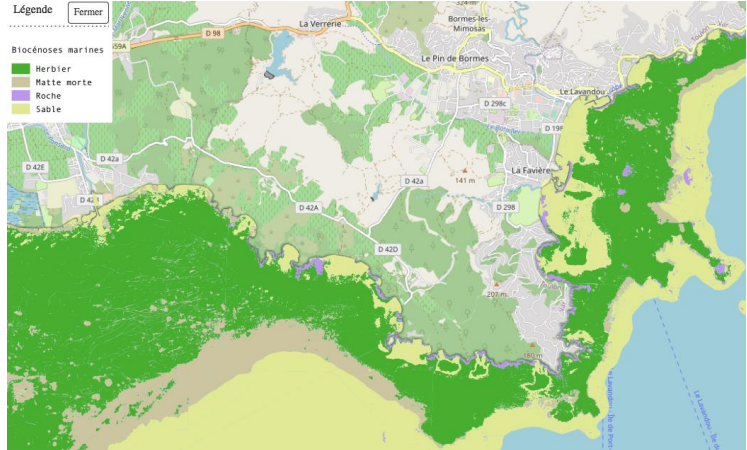


Figure 2. Habitats marins de la commune de Bormes-les-Mimosas et environs. Source : MEDTRIX/DONIA, consulté le 22/09/2022.

L'objectif de l'action est d'identifier la ou les plage(s) de la commune de Bormes-les-Mimosas (Fig. 1) pouvant faire l'objet de la mise en place d'une ou plusieurs ZMEL. Cette action comprendra la caractérisation de l'impact de la plaisance sur les habitats marins des plages afin de définir les sites prioritaires d'un point de vue environnemental. L'action comprendra aussi un accompagnement de la ville sur le processus logistique, économique, social et juridique de la mise en place d'une ZMEL.


Contenu technique de l'opération

- L'opération se composera des volets suivants :
- Volet 1 : Etude de diagnostic / comptage...
  - Volet 2 : Etude de projet de conception et dimensionnement du projet de ZMEL- Présentation et hiérarchisation des scénarii sur la base d'études d'impact environnementales, socio et éco. ACB. Simulations financières des scénarii. Fonctionnement + investissement
  - Volet 3 : Etudes réglementaires visant à aboutir à un dossier d'autorisation de ZMEL
  - - Volet 4 conditionnel : AMO pour accompagnement dans la mise en œuvre


**MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	<p>Volet 1 : 60 000€</p> <p>Volet 2 : 50 000€</p> <p>Volet 3 : 30 000€</p> <p>Volet 4 : A définir</p> <p><b>TOTAL : 140 000€</b></p>
--	--

Co-financements possibles	Partenaire financier	Taux	Assiette éligible	Aide financière
	Agence de l'Eau RMC	50%	140 000 €	70 000 €


	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	Garantie de taux 50% (AERMC) <u>Contrepartie demandée par l'Agence de l'eau : année d'engagement (2023)</u>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	ACB positive Capacité de la collectivité à absorber ces investissements et les coûts associés. Capacité à générer une approche intercommunale ?				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Lancement et réalisation des études en %,</li> <li>☞ Mesures d'info et de concertation,</li> <li>☞ Vote des crédits.</li> <li>☞ Retour des usagers et professionnels.</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0701				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M032-MED1b				
Lien avec les autres démarches du territoire	Charte du PNPC Volet Littoral et maritime du SCOT Provence Méditerranée DOCOB Natura 2000 Rade d'Hyères				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Etudes préliminaires à la création d'une zone de mouillage organisée entre le port de La Madrague de Giens et le secteur des Barques</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Plan d'eau sous compétence de L'Etat : Les Barques (Hyères)			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Cette zone de mouillage destinée uniquement à l'accueil de bateaux passagers, permettrait de répondre à l'enjeu de préservation de la biodiversité en proposant une solution à l'impact de l'ancrage libre sur les herbiers de Posidonie.</p> <p>Dans le cadre la traversée du SeaLine, les études préliminaires à la création d'une zone de mouillages organisés est proposée au titre de la compensation. Le secteur des Barques est préconisé.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>Mesures de compensation de l'impact des travaux du projet SEA-LINE dans le volet « autorisation de dérogation espèces protégées » de la Demande d'Autorisation Environnementale de la canalisation sous-marine d'alimentation en eau de Porquerolles.</p> <p>Recommandations de la DREAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour 3 000 m<sup>2</sup> d'herbiers impactés, il convient de protéger 3 ha d'herbiers, dans un secteur où il est dégradé.</li> <li>• Il faut intégrer l'engagement du Maître d'ouvrage pour la gestion de la ZMEL dans la mesure compensatoire.</li> <li>• Le site à prioriser est situé entre le port de La Madrague de Giens et le secteur des Barques, dans la rade de Giens.</li> </ul>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	150 000 €			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	/		/

	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	Pas de financement de l'Agence de l'eau car mesure compensatoire aux travaux du sealine				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Rendu de l'étude				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	MIA0701				
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M032-MED1b				
Lien avec les autres démarches du territoire	Charte du PNPC Volet Littoral et maritime du SCOT Provence Méditerranée DOCOB Natura 2000 Rade d'Hyères				



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Etudes préliminaires à la création d'une zone de mouillage organisée au niveau de l'avant-port de l'Ayguade du Levant</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Abords du domaine portuaire de l'Ayguade du Levant (Hyères)			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Dans le cadre la mise en sécurité du port de l'Ayguade du Levant, les études préliminaires à la création d'une zone de mouillages organisés est proposée au titre de la compensation.			
Contenu technique de l'opération	Cette zone de mouillage destinée uniquement à l'accueil de bateaux passagers, permettrait de répondre à l'enjeu de préservation de la biodiversité en proposant une solution à l'impact de l'ancrage libre sur les herbiers de posidonie.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	150 000 €			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	/		/
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires	Pas de financement de l'Agence de l'eau car mesure compensatoire aux travaux de mise en sécurité du port de l'Ayguade.			

CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	La consultation pour l'étude préalable et de fréquentation (40 000 €) est prévue pour 2023.				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Rendu de l'étude				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	Charte du PNPC Volet Littoral et maritime du SCOT Provence Méditerranée DOCOB Natura 2000 Rade d'Hyères				


CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Maintien et entretien des dispositifs de mouillage écologique (SUBMED) sur les sites de plongée du littoral métropolitain</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Le long des côtes de la Métropole entre l'archipel des Embiez à l'ouest et la pointe de l'Estérel à l'est.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Réduction de l'impact des ancrages sur les habitats sensibles, en particulier l'herbier de posidonie, préservation du milieu marin.</p> <p>En 2006, dans le cadre d'un programme Interreg IIIB (FEDER), TPM a participé à un programme pour développer une stratégie de développement durable du tourisme subaquatique en Méditerranée qui a permis l'installation de 15 équipements de mouillages écologiques. En 2009, compte tenu d'un retour très positif des usagers et après un travail précis de concertation avec les clubs de plongée, les pêcheurs, les plaisanciers et les services de l'Etat, le dispositif a été étendu permettant l'installation de 29 équipements supplémentaires soit 44 au total.</p> <p>Afin de préserver les fonds marins sur les sites présentant une richesse écologique, la Métropole entretient ce dispositif de 44 mouillages écologiques.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>L'Entretien des mouillages écologiques pour les bateaux supports de plongée ou tout autre usager de la mer était réalisé par la Métropole Toulon Provence Méditerranée dans le cadre de 2 marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien des mouillages sur Posidonies : 6 mouillages</li> <li>• Entretien des mouillages hors posidonies : 38 mouillages (dont 12 sans ligne de mouillage, uniquement anneau fixé sur roche par faible profondeur).</li> </ul> <p>A partir de 2023, l'entretien sera regroupé sous un seul marché, reconduit en 2022.</p> <p>La totalité des mouillages fait l'objet d'une AOT qui a été reconduite pour 5 ans le 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2023.</p>

MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	50 000 € HT / an soit 100 000 € pour la période 2023-2024				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires	Il s'agit d'une gestion des mouillages qui ne bénéficie d'aucun co-financement.				
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023-2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Nombre de prises d'amarrage.				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	Charte du PNPC Volet Littoral et maritime du SCOT Provence Méditerranée DOCOB Natura 2000 Rade d'Hyères				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Parc national de Port-Cros</b>		<b>Maintien et entretien des dispositifs de mouillage écologique sur les sites de plongée de l'île de Port-Cros et de l'île de Porquerolles</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	L'opération concerne 28 sites de plongée, tous dans le coeur marin du parc national de Port-Cros, dont 14 autour de l'île de Port-Cros et 14 autour de Porquerolles.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Le Parc national met depuis plusieurs années maintenant à disposition des navires support de plongée des postes d'amarrage. Cet équipement permet d'une part aux navires de stationner sur zone sans risque de porter atteinte aux fonds marins et d'autres par de réguler l'activité afin d'assurer la quiétude de la faune sous-marine. Le maintien opérationnel de ces équipements est assuré par l'établissement qui en supporte la totalité des coûts.			
Contenu technique de l'opération	Les équipements sont déjà en place. Ils nécessitent cependant des opérations périodiques de vérification et de maintenance afin de maintenir des conditions opérationnelles et de sécurité satisfaisantes.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	22 000 € / an, soit 44 000 € pour la phase 1 du Contrat de baie			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			

Commentaires	<p>Le coût indiqué ci-dessus correspond exclusivement aux frais d'entretien et de mise en sécurité, supportés à 100 % par l'établissement.</p> <p>A ces coûts, il conviendra à terme d'ajouter les montants relatifs au remplacement des matériels arrivés en fin de vie.</p>				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	Tous les ans à partir de 2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Nécessite de s'assurer du renouvellement des AOT				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Durée de disponibilité des équipements</li> <li>☞ Nombre de navires utilisant les bouées.</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	<p>Charte du PNPC</p> <p>Volet Littoral et maritime du SCOT Provence Méditerranée</p> <p>DOCOB Natura 2000 Rade d'Hyères</p>				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de La Londe</b>		<b>Mise en œuvre de dispositifs écologiques pour le balisage des plages</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	L'opération se situe sur le littoral de la commune de La Londe les Maures, dans la bande maritime des 300m.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	La Commune de La Londe Les Maures procède au balisage de la bande littorale des 300m de juin à octobre. Ce balisage est réalisé par des bouées sur corps-morts. Une partie du balisage se situe sur des herbiers de posidonie. Pour préserver ces herbiers il est prévu de remplacer les corps-morts par des ancrs à vis écologiques.			
Contenu technique de l'opération	Achat et pose en régie d'environ 60 ancrs à vis.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	17 000 € (achat fourniture : 10 000 € + 7 000 € main d'œuvre)			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	17 000 €	8 500€
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires				

CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	2023	2024	2025	2026	2027
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023/2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Nombre de corps-morts retirés				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	Charte du PNPC DOCOB Natura 2000 Rade d'Hyères				



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]

**Association LRS  
(Les Ressources  
Sous-Marines)**

**Etat des lieux de la pression liée à la présence de filets de pêche fantômes dans les fonds marins et opérations de retrait**

CLASSEMENT DE L'OPERATION

Objectif(s) du Contrat de baie visé

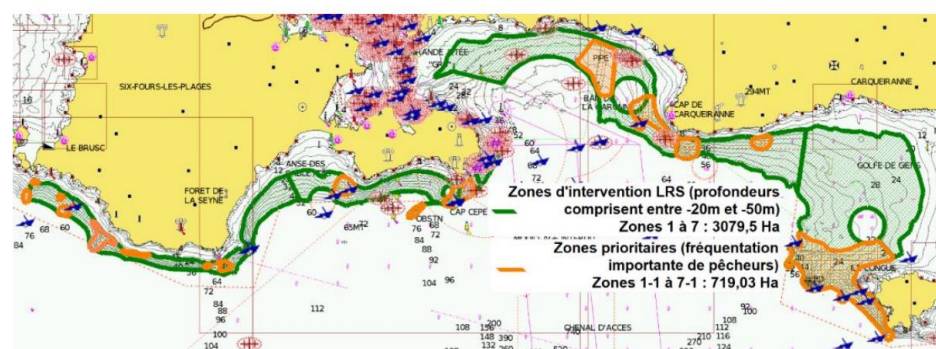
**D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins**

Nature de l'opération

- Etude     Travaux     Etude et travaux     Gestion / Exploitation  
 Suivi     Animation     Communication / Sensibilisation

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Localisation de l'opération



Contexte et objectif / gain environnemental attendu

Les engins de pêche perdus représentent une cause importante de nombreux problèmes écologiques et socio-économiques à l'échelle mondiale (FAO., 2020). Ils sont une source possible d'impacts sur la faune, dont la capture accidentelle d'espèces commerciales ou protégées (tortues marines, cétacés, sélaciens) est l'impact le plus connu sous le nom de pêche fantôme, mais également le recouvrement ou l'arrachage de faunes marines fixées sont concernés. Les engins de pêche perdus ont aussi un effet néfaste sur les fonds marins, altérant et recouvrant le substrat le rendant indisponible pour la faune, mais aussi un impact sur le paysage, modifiant la structure de celui-ci. De plus, le fait qu'un pêcheur perde son outil de travail représente une perte financière pour celui-ci ; le remplacement de l'engin occasionnant des dépenses et des jours sans travail.

Les métiers concernés sont particulièrement ceux des filets, pratiqués par 76 % de l'activité de la flottille méditerranéenne des navires dits de petite pêche. Ces navires pratiquent en outre divers autres métiers, comme les nasses, les palangres pouvant être aussi en cas de perte sujets d'impact sur l'environnement et la ressource. Selon, l'étude Fantared 2, chaque fileyeur méditerranéen perd environ annuellement entre 0,1 et 0,3 % par longueur calée. À titre d'exemple, parmi les quelque 160 navires de petite pêche du Var, une soixantaine pratique d'une façon exclusive les métiers de filets à raison de 180 sorties par an. Selon diverses sources et enquêtes (Ifremer, CLPMEM), entre 500 et 3500 m de filets sont calés au cours de chacune d'elles selon les espèces ciblées. On peut donc estimer qu'en moyenne plus de 40 km de filets peuvent être perdus chaque année dans les eaux


	<p>du Var sous diverses formes (nappes déchirées, pièces entières, etc.). Les tentatives de récupération des filets par les pêcheurs se soldent souvent par la perte d'une partie du matériel qui restera prise sur les points de croches, points critiques connus par les pêcheurs pour être favorables à la pêche et concentrant en conséquence de grandes quantités d'épaves de filets et matériels de pêche divers. En France, le Code de l'environnement regroupant les lois structurantes de la gestion des déchets et de l'environnement marin intègre la Convention de Londres et la Convention MARPOL, entraînant leur mise en œuvre effective sur le territoire français (Ruitton et al., 2021). La Métropole Toulon Provence Méditerranée est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) rassemblant douze communes varoises autour de Toulon. Elle a en particulier pour ambition, au travers du contrat de Baie à restaurer la qualité des eaux côtières et des milieux aquatiques par notamment la réduction des pollutions, à valoriser le patrimoine, ainsi que les activités liées à la mer dans la Grande rade toulonnaise, entre la pointe de l'Éperon du cap Sicié et le cap de Carqueiranne. L'association Les Ressources Sous-marine (LRS) est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général dont la mission principale est de conduire des interventions sous-marines à des fins de préservation. Elle possède les compétences et les moyens subaquatiques nécessaires pour pouvoir intervenir jusqu'à 100 m de profondeur.</p> <p>Elle a acquis une grande expertise dans les travaux sous-marins, en particulier dans la recherche, l'analyse d'impact et récupération d'engins de pêche perdus. LRS propose au travers du projet ci-joint, de rechercher par prospection sous-marine la présence d'engins de pêche perdus sur les secteurs potentiellement les plus affectés de la Grande rade, dans un secteur limité entre 3100 hectares et de les retirer si l'opération ne présente pas plus de risque de dégradation du milieu. Les engins de pêche remontés, et à l'état de déchets, seraient par la suite récupérés par des filières de recyclage et de traitement des déchets. Cette zone, sous la responsabilité de TPM, est très fréquentée en mer par la pêche professionnelle et récréative en mer ; elle est donc potentiellement fortement impactée par les pertes d'engins de pêche</p>
<p>Contenu technique de l'opération</p>	<p>Une analyse bathymétrique préalable des zones de croches potentielles ; • Une prospection directe par un plongeur équipé d'une caméra, d'un scooter sous-marin permettant un déplacement facilité et plus rapide sous l'eau ; • Le retrait du filet repéré si possible directement effectué par le plongeur ou le balisage de l'engin dans l'attente de son retrait ultérieur. L'estimation de retrait se fera à l'aide d'un indice d'aide au retrait (IAR) décrit plus loin dans ce document ; La législation française autorise jusqu'à 6 h de plongée répartie en une ou plusieurs interventions, les deux dernières phases peuvent donc être répétées plusieurs fois dans la journée (Legifrance, 2019). Par la suite : • retour sur zone pour retrait si la récupération n'a pas pu être effectuée au cours de la prospection plongeur ; • dépôts des déchets remontés. Pour des points spécifiques (épave ou zone rocheuse isolée), une prospection au ROV (Remote Operated Vehicule) sera faite. Si un déchet est repéré, les plongeurs peuvent intervenir directement spécifiquement, encore par souci d'économie de temps et de carburant, après analyse vidéo et utilisation de l'IAR. Indice d'Aide au Retrait (IAR) Certains engins ne peuvent pas être retirés, car trop recouverts de vie (le retrait serait fait au détriment du milieu), d'autres ne pouvant pas être retirés, car dangereux pour les plongeurs, un indice a été développé pour définir si un engin est à remonter.</p> <p>L'estimation de la difficulté de retrait d'engins de pêche sera effectuée en utilisant l'Indice d'Aide au Retrait développé par l'Institut Méditerranéen d'Océanologie (MIO) (Ruiton et al., 2020) et utilisé lors des protocoles GhostMed et Recupmed, adapté pour nos travaux et nos compétences. Notre expérience dans ce domaine nous permet de savoir si un filet peut être relevé seul et sans danger pour le plongeur et pour le biotope environnant. Cet indice doit être utilisé en cas de doute ou de filet particulièrement grand, et dont l'estimation de l'impact de son retrait pourrait demander une évaluation plus importante. Tâches hors prospection et plongées Aux opérations de prospection et de plongées succéderont les opérations suivantes : • montage des vidéos réalisées au cours des travaux en</p>

	plongée : un montage vidéo sera réalisé pour montrer l'avancement des travaux, mais aussi comme support à l'analyse de ceux-ci ; • Analyse vidéo et IAR : la réalisation des vidéos permettra l'analyse ultérieure des opérations de récupération, des caractéristiques de l'engin de pêche (longueur, maillage, type de fil, son état opérationnel, son état de concrétion, présence d'espèces fixées. Ces informations, essentielles à l'utilisation de l'IAR, seront consignées dans des fiches spécifiques pour chaque engin de pêche repéré et seront jointes aux comptes-rendus des interventions ; • Récupération des déchets : une collaboration sera recherchée avec des associations ou des organismes impliqués dans le traitement et la reconversion des matériels de pêche dégradés. À défaut ces déchets une fois récupérés pourront être dirigés vers les services de déchèteries les plus proches.
--	--

### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	600 000€ (dont 120 000 euros en autofinancement)			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non-éligible		
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
Commentaires				

### CALENDRIER DE L'OPERATION

Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					

### SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	
--	--


### LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	DOCOB Natura 2000 Embiez Cap Sicié

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>		<b>Expérimentation du dispositif anti-collision REPCET et déploiement à bord des navires de la Marine</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Réduire l'altération des écosystèmes marins</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Périmètre maritime du contrat de baie			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	La mise en place du dispositif REPCET sur le bâtiment de soutien et d'assistance affrété Pionnier participe au réseau de surveillance des cétacés, mais aussi au signalement des objets flottants, contribuant ainsi à la prévention du risque de collision et à la démarche d'assainissement des déchets flottants.			
Contenu technique de l'opération	L'Armement du BSAA Pionnier (moyenne de 130j de navigation par an) permettra une participation intéressante sur le périmètre non seulement en matière de détection des cétacés mais aussi des objets flottants. Cette démarche sera coordonnée avec celle du CROSSMED. L'équipage SEAOWL communiquera un bilan mensuel des détections réalisées à la cellule affrétée du bureau opération côtière de CECMED.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	8 725 €			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			

Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M040-MED2				
Lien avec les autres démarches du territoire	Charte du PNPC Charte PELAGOS DOCOB Natura 2000 Rade d'Hyères				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Marine Nationale</b>		<b>Mise en place de mesures pour limiter les impacts des actions de contre-minage sur les cétacés</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Zone maritime du périmètre du contrat de baie			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Réduire l'impact sur la faune marine des opérations de déminage en mer réalisées par le groupement des plongeurs démineurs de la Marine Nationale</p> <p>Le groupement des plongeurs démineurs de la marine nationale réalise des opérations de déminage d'engins explosifs de la deuxième guerre mondiale en mer Méditerranée à proximité ou au sein des parcs nationaux, des aires marines protégées ou dans la zone Pélagos.</p> <p>Ces opérations s'effectuent par destruction de ces engins avec utilisation préalable de grenades d'exercice afin d'effaroucher les espèces marines.</p>			
Contenu technique de l'opération	Achat et mise en œuvre de dispositifs innovants. Détecteur-effaroucheur. Présentation en commission de financement environnement MINARM d'un projet mur de bulles.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	240 000 €			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			


Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de dispositifs</li> <li>☞ Fréquence d'utilisation</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	Charte PELAGOS				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
Commune du Pradet		Surveillance, suivi et éradication de la <i>Caulerpa taxifolia</i> dans la baie de la Garonne (Le Pradet)		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Baie de la Garonne – Le Pradet (80 ha) ZNIEFF marine et Aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Depuis 2002, la Ville du Pradet, accompagnée de ses partenaires, est engagée dans la lutte contre l'algue verte originaire d'Australie « <i>Caulerpa taxifolia</i> » qui a colonisé massivement les fonds côtiers méditerranéens.</p> <p>L'objectif de cette opération est de restaurer et préserver le fonctionnement normal des écosystèmes aquatiques terrestres littoraux et marins et de limiter le développement des espèces invasives.</p> <p>Même si une régression de la <i>Caulerpa taxifolia</i> a été constatée depuis quelques années, le changement climatique et le réchauffement des eaux de la mer méditerranée fait craindre une nouvelle vague d'expansion de cette algue. C'est pourquoi il est important de faire perdurer cette action.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>L'opération mise en œuvre chaque année s'articule autour de trois piliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La prospection</b> de l'algue chaque automne afin : <ul style="list-style-type: none"> <li>* D'établir un recensement des zones de <i>Caulerpa taxifolia</i>,</li> <li>* De vérifier et constater les colonies préalablement repérées et éradiquées</li> <li>* De répertorier les espèces rencontrées, faune et flore</li> </ul> </li> <li>- <b>L'éradication</b> des colonies repérées lors de la campagne de prospection ;</li> <li>- <b>La sensibilisation</b> des usagers du milieu marin chaque été.</li> </ul> <p>Ainsi, depuis 2004, la commune du Pradet organise, chaque année à l'automne, avec l'aide des associations, des partenaires du milieu marin, et du Parc national de Port-Cros (soutien logistique et appui scientifique) une campagne de prospection et d'éradication de l'algue <i>Caulerpa taxifolia</i> qui mobilise une quinzaine de plongeurs, tous bénévoles, particuliers ou appartenant aux associations pradétanes et des communes environnantes.</p> <p>En parallèle, durant toute l'année, diverses opérations de sensibilisation et de communication sont menées, notamment pendant la saison estivale, afin de sensibiliser les usagers du milieu marin, les scolaires et le grand public.</p>			



MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	8 300 €/ an, soit 16 600 € pour la phase 1 du Contrat de baie				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	Tous les ans				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M010-NAT1b				
Lien avec les autres démarches du territoire	Charte du PNPC				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de la Garde</b>		<b>Surveillance, suivi et éradication de la <i>Caulerpa taxifolia</i> dans l'anse San Peyre (La Garde)</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Anse San Peyre sur la commune de la Garde			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Dans le cadre de la lutte contre le développement de la <i>Caulerpa Taxifolia</i> dans le milieu marin, une plongée de prospection effectuée fin octobre 2022 à l'anse San Peyre (en face de la grotte Sainte-Marguerite) par des représentants du Parc national de Port-Cros, le Naturoscope et l'association Telosub a mis en évidence la présence de 4 grandes tâches de <i>Caulerpa Taxifolia</i> et des très petites boutures dispersées.</p> <p>Si la majorité des tâches ont été supprimées à l'aide de l'aspirateur à Caulerpe M82, il reste cependant nécessaire de repérer toutes les petites boutures présentes et de développer une véritable stratégie d'éradication de cette espèce.</p> <p>L'objectif de cette opération est de restaurer et préserver le fonctionnement normal des écosystèmes aquatiques terrestres littoraux et marins et de limiter le développement des espèces invasives.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>L'opération vise à développer une stratégie de prospection (recensement des zones de <i>Caulerpa taxifolia</i>, diagnostic des colonies repérées et éradiquées etc.) d'éradication des colonies repérées lors de la campagne de prospection voire de sensibilisation.</p> <p>Cette action sera menée en partenariat avec le Parc national de Port-Cros, l'association le Naturoscope et Telosub.</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	3200€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>

	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Nombre de tâches éradiquées				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M010-NAT1b				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
Parc national de Port-Cros		Surveillance, suivi et éradication de la <i>Caulerpa taxifolia</i> et autres espèces invasives dans les cœurs du Parc national de Port-Cros et en AMA		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	D.2. Limiter l'altération des écosystèmes marins.			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	L'opération concerne en priorité les espaces en coeur marin du parc national de Port-Cros, soit les bandes de 600 mètres autour des îles de Port-Cros et de Porquerolles et éventuellement l'aire maritime adjacente			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Dans le contexte du changement global, et notamment des modifications des caractéristiques physiques des milieux (température, salinité, acidité...) les espèces exotiques trouvent des conditions de plus en plus favorables à leur développement. Cela est le cas pour des espèces telles que les Caulerpes (<i>taxifolia</i> et <i>racemosa</i>) qui ont commencé à s'implanter il y a déjà plusieurs décennies. Grâce aux opérations d'éradication menées à Port-Cros concernant <i>Caulerpa taxifolia</i>, on peut confirmer aujourd'hui que l'algue n'est plus présente autour de l'île depuis 2013. Des prospections continues d'être menées chaque année pour repérer une éventuelle reprise et intervenir rapidement. A Porquerolles, les efforts sont concentrées dans la zone ressource, au Sud de l'île, dans laquelle les autres pressions pouvant favoriser le développement de l'algue ont été supprimées (pêche, navigation, mouillage, etc.). En parallèle, d'autres missions sont menées dans l'Aire maritime adjacente du PNPC pour lutter contre cette espèce invasive, notamment au Pradet.</p> <p>Au-delà de <i>Caulerpa taxifolia</i>, d'autres espèces exotiques envahissantes marines peuvent apparaître et se développer sur le territoire. C'est récemment le cas avec l'algue rouge filamenteuse <i>Lophocladia lallemandii</i>, probablement introduite depuis la Mer rouge, et qui peut coloniser les prairies de Posidonie.</p> <p>L'objectif est aujourd'hui de conduire une veille sur ces EEE afin de suivre leur dynamique, la ralentir voire au mieux, et lorsque cela et techniquement possible et pertinent, procéder à des tentatives d'éradication.</p>			
Contenu technique de l'opération	L'opération consiste à organiser des prospections, par la méthode des transects, en plongée sous-marine dans les secteurs à enjeux et propices au développement de ces espèces invasives. Pour les espèces où une intervention est possible et pertinente, comme <i>Caulerpa taxifolia</i> , les techniques d'éradication consistent à baliser les 'tâches' lors d'un 1 <sup>er</sup> passage en plongée sous-marine puis à procéder à une éradication manuelle ou à l'aide d'outils permettant 'd'aspirer' directement l'algue en évitant tout risque de dispersion. Un suivi régulier annuel permet de contrôler la réapparition de l'algue ou non.			

MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	5000€/ an, soit 10 000 € sur la phase 1 du Contrat				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible			
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires					
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	Opérations annuelles de prospection / éradication (pour la Caulerpe)				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Cette action est effective pour les cœurs de Parc. En AMA cela dépend des opportunités et des porteurs de l'action (communes, associations etc.)				
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Cartographie des prospections et des espèces relevées</li> <li>☞ Opération d'éradication sur <i>Caulerpa taxifolia</i></li> <li>☞ Nombre de « tâches » éradiquées</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M010-NAT1b				
Lien avec les autres démarches du territoire					


## Objectif D.3 :

---

Favoriser la restauration  
écologique des petits fonds  
côtiers

---

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Installation de nurseries artificielles dans les ports métropolitains et harmonisation des suivis écologiques</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.3. Favoriser la restauration écologique des petits fonds côtiers</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	L'ensemble des ports métropolitains avancés dans la certification « Ports Propres actifs en biodiversité » : Port de la Tour Fondue, port de La Madrague de Giens, Port du Bruscat et port de Porquerolles.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>L'avancée des ports dans la démarche « Ports Propres » s'étend à la certification « Ports Propres actifs en biodiversité ».</p> <p>Il est envisagé le lancement d'un Accord-cadre à bons de commande pour la mise en place d'équipements de restauration et d'expertise écologique dans les ports métropolitains.</p>
Contenu technique de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Installation de nurseries artificielles à poissons</b> dans le but de protéger les post-larves et les jeunes recrues de la prédation, leur permettant ainsi d'atteindre la « taille refuge ». Elles doivent ainsi contribuer efficacement à l'accroissement de la population adulte.</li> <li>• <b>Suivi écologique :</b> Le suivi concernera au minimum la faune ichthyologique (les poissons). L'expertise de la faune naturaliste prendra en compte toutes les espèces de poissons évoluant dans les nurseries à proximité immédiate. L'expertise correspondra à :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- un relevé de l'abondance</li> <li>- un relevé de la diversité</li> <li>- un relevé de la taille des individus.</li> </ul> <p>Le suivi comprendra donc chaque année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expertise naturaliste ichthyologique à 3 périodes de l'année</li> <li>- Traitement et analyse des données des suivis</li> <li>- Edition d'un rapport annuel (rendu au 4ème trimestre de chaque année)</li> </ul> </li> <li>• <b>Sensibilisation à l'environnement :</b> Publications et animation de journées de sensibilisation.</li> </ul>


MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	150 000 €				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	150 000 €	75 000 €	
	Région SUD	20%	150 000 €	30 000 €	
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de nurseries installées</li> <li>☞ Résultats des suivis réalisés</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	Charte du PNPC				



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Commune de La Londe</b>		<b>Restauration écologique du port Miramar, avec actions d'entretien, de suivis scientifiques et campagnes de communication et de sensibilisation</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.3.Favoriser la restauration écologique des petits fonds côtiers</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	L'opération se situe dans le port Miramar – La londe les Maures.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Le port Miramar est équipé de 24 nurseries à poissons depuis juin 2021 avec mise en place d'un suivi scientifique sur 3 ans. Sur la période de ce suivi, des actions de sensibilisation seraient à réaliser tel qu'une journée d'animation avec scolaire et/ou grand public, exposition, film démo etc. Au-delà de 2024 et selon les résultats obtenus de cette 1ère phase, un maintien des nurseries pourra être envisagé avec également entretien et suivis.			
Contenu technique de l'opération	Phase 1 : 2023-2024 : communication – sensibilisation Phase 2 : 2025-2027 : prolongation du dispositif d'entretien et de suivi			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Phase 1 : 5 000 € HT Phase 2 : 40 000 € HT			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC		Non éligible	
	Région SUD		Non éligible	
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) :			

Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Types actions de communication</li> <li>☞ Résultats des suivis</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Marine Nationale</b>	<b>Suivi écologique des dispositifs de restauration écologique installés au niveau de la Grande Jetée</b>
CLASSEMENT DE L'OPERATION	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.3. Favoriser la restauration écologique des petits fonds côtiers</b>
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Localisation de l'opération	Grande jetée, commune de Toulon
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>La réfection de la grande jetée susceptible de générer la destruction d'habitats et d'espèces (datte de mer et Posidonie) a conduit à la mise en œuvre de mesures d'évitement et de réduction d'impact en phase de travaux. Des mesures compensatoires et d'accompagnement en faveur de la biodiversité ont aussi été déployées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de nouveaux habitats colonisables (roches calcaire) ;</li> <li>- Restauration de l'herbier de posidonie ;</li> <li>- Nurserie artificielle ;</li> <li>- Création de cuvette pour maintien de la Cystoseire ;</li> </ul> <p>La mise en place d'un suivi écologique va permettre d'évaluer l'efficacité des dispositions prises</p>
Contenu technique de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi annuel de la recolonisation des enrochements implantés (roches calcaires) ;</li> <li>- Suivi annuel de l'herbier de posidonie restauré ;</li> <li>- Suivi annuel de l'efficacité de nurserie artificielle ;</li> <li>- Suivi annuel de la colonisation des cuvettes par la Cystoseire.</li> </ul> <p>Les données recueillies seront versées dans la base de données régionale SILENE.</p>

MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	50 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC				
	Région SUD				
	Département du Var				
	Autre(s) :				
Commentaires					
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023-2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Evolution des surfaces de Posidonie</li> <li>☞ Diversité colonisation des nurseries</li> <li>☞ Evolution colonisation des cuvettes par la Cystoseire</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

Objectif D.4 :

---

Sensibiliser aux enjeux du  
milieu marin

---

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Association Naturoscope</b>		<b>Animation et coordination des campagnes Inf'eau mer / Ecogestes Méditerranée sur le littoral du Contrat de baie</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.4. Sensibiliser aux enjeux du milieu marin</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	<p>Les actions seront menées sur toutes les communes littorales du Contrat de Baie de la Rade de Toulon, selon l'engagement des communes.</p> <p>En 2022, les campagnes étaient présentes sur les territoires suivants :</p> <p><u>Inf'eau Mer</u> : La campagne Inf'eau Mer ayant pour structure ambassadrice, le Naturoscope, s'est déroulé sur les plages de Six-Fours, de La Seyne-sur Mer, de St Mandrier, de La Garde, du Pradet, de Carqueiranne, de La Londe les Maures et de Bormes les Mimosas. Les autres structures ambassadrices ont déployé les campagnes sur Toulon pour Chercheurs en herbe et Hyères pour l'APG avec ville d'Hyères en régie.</p> <p><u>Ecogestes Méditerranée</u> : La campagne Ecogestes Méditerranée assurée par le Naturoscope s'est déroulée sur Six-Fours La Seyne-sur-Mer, St Mandrier, Toulon, Le Pradet, Carqueiranne, Hyères, La Londe les Maures, Bormes-les-Mimosas. Les Mariolles de la Bleue agissaient sur Six-Fours. Le CIETM, l'APG et le Parc national de Port-Cros étaient présents sur Hyères.</p> <p>Le Naturoscope est relai départemental pour cette campagne. Du temps spécifique d'animation de réseau est sollicité.</p>			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Sensibilisation à la lutte contre les macrodéchets, à la pollution diffuse et à la préservation de la biodiversité et des milieux</p> <p>Les problématiques abordées avec les usagers des plages et les plaisanciers sont divers et en lien avec la qualité de l'eau et la préservation des milieux marins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les déchets solides et liquides</li> <li>- Le respect de la réglementation</li> <li>- La détérioration des petits fonds méditerranéens</li> <li>- Les changements climatiques</li> <li>- La méconnaissance du milieu marin</li> </ul>			

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'entretien des bateaux (plus spécifique à Ecogestes Méditerranée)</li> <li>- La vie au port – démarche Ports Propres (plus spécifique à Ecogestes Méditerranée)</li> <li>- l'application de la réglementation concernant le mouillage et les plans de balisage</li> </ul> <p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et sensibiliser un large public sur la protection de la mer et de l'environnement par une approche ludique et éducative pour une connaissance du milieu littoral et marin et de la politique de gestion du littoral.</li> <li>- Développer un tourisme plus respectueux de l'environnement.</li> <li>- Informer le public sur les actions menées par les collectivités en faveur de l'environnement.</li> <li>- Recueillir des informations sur la perception des vacanciers et des résidents concernant l'environnement dans la commune et leurs pratiques à travers un questionnaire.</li> <li>- Promouvoir l'écocitoyenneté en proposant des écogestes de la plaisance et à la maison en passant par le port</li> </ul>
<p>Contenu technique de l'opération</p>	<p><b>INF'EAU MER</b> </p> <p><b>Sur la plage, un stand tenu par deux animateurs propose :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Des jeux sur l'environnement marin pour les enfants,</i></li> <li>▪ <i>Des livrets d'informations sur l'environnement,</i></li> <li>▪ <i>Une exposition sur le milieu marin méditerranéen,</i></li> <li>▪ <i>Un questionnaire aux usagers sur leur perception de la gestion intégrée du littoral</i></li> </ul> <p>Le questionnaire est une enquête de terrain qui permet de mieux appréhender le ressenti et les attentes des usagers des plages et donc de travailler sur la mise en place des politiques publiques de gestion intégrée du littoral. Cet outil peut être réorienté de façon très localisée et permettre aux financeurs d'obtenir des informations qui peuvent leur sembler utiles. Le questionnaire sera donc co-construit avec les financeurs en amont du début de la campagne.</p> <p>Du <b>temps de communication</b> est prévu dans cette campagne afin d'avoir une couverture médiatique assurée par la presse et les médias télévisés. Les journées de présence sur le territoire seront disponibles sur nos réseaux sociaux et auprès des Offices du Tourisme ou Maisons du Tourisme des territoires concernés ainsi que sur le site et la page Facebook de cette campagne.</p> <p><u>Moyens matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parasol et stand Inf'eau Mer</li> <li>- Livrets « Cap sur... » du Réseau Mer Région SUD Paca</li> <li>- Goodies de la campagne : cendriers de plage, sacs en tissus...</li> <li>- Petits jeux pour tous les publics</li> </ul> <p>Chaque année, afin de coller à la thématique annuelle, un temps de conception et de réalisation d'outils pédagogiques spécifiques sera nécessaire pour traiter au mieux la thématique choisie.</p> <p><u>Moyens humains :</u></p> <p>Pour mettre en œuvre cette opération, nous disposons de la médiatrice permanente du Naturoscope et une embauche est prévue. Pour des raisons de sécurité, les équipes sont toujours constituées de 2 personnes sur le terrain.</p> <p><b>ECOGESTES MEDITERRANEE</b> – accompagnement à la gestion de  l'écoplaisance</p> <p>Les ambassadeurs vont à la rencontre des plaisanciers où ils sont le plus accessibles c'est à dire au mouillage.</p>

	<p>La rencontre doit être l'occasion d'aborder les problématiques générales des impacts de la plaisance sur le milieu marin (mouillage, produits d'entretien écologiques, pêche, gestion des déchets à bord, ...) et des problématiques locales (Contrat de Baie, aires marines protégées, plan de balisage, réglementations locales, nouveau Parc national de Port-Cros...).</p> <p>L'entretien se clôt avec la remise du livret général "Ecogestes Méditerranée" compilant leur propre perception de leur pratique à bord et les points qu'ils s'engagent à améliorer le cas échéant. Cette campagne est fondée sur la communication engageante.</p> <p>Les jours de mauvaise météo les équipiers restent à terre et peuvent aborder les plaisanciers au port. Ceci leur permet aussi d'approvisionner les points relais (magasins d'accastillage, capitaineries...) en fiches conseil et posters.</p> <p>Les interventions auprès des professionnels peuvent se présenter sous plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Entretien avec distribution des supports de communication « Points relais ».</li> <li>-Conférences/formation au sein même des structures professionnelles, sociétés nautiques, ou encore assemblées portuaires.</li> </ul> <p><u>Moyens matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 kayaks de mer avec les équipements de sécurité (près par les partenaires locaux)</li> <li>- Des outils de sensibilisation spécifiques aux structures ambassadrices.</li> <li>- Livrets "Ecogestes pour la Méditerranée"</li> <li>- Fanions de la campagne</li> <li>- Fiches Conseils</li> <li>- Plaquettes spécifiques aux territoires (plaquette sur l'Aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros par exemple)</li> </ul> <p><u>Moyens humains :</u> Pour mettre en œuvre cette opération, et pour des raisons de sécurité, les équipes sont toujours constituées de 2 personnes sur le terrain.</p>
--	--

#### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	30 000 € / an, soit 60 000 € sur la phase 1 du Contrat			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	60 000 €	30 000 €
	Région SUD			
	Département du Var	Contacter le Département		
	Autre(s) : Métropole TPM / Communes			
Commentaires	Bien que nos coûts journée soient supérieurs à ce qui est évalué et pris en charge à 50% par l'Agence de l'Eau, notre évaluation du budget prévisionnel prend en compte ce montant Agence de l'Eau.			


#### CALENDRIER DE L'OPERATION

Calendrier prévisionnel de	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
----------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



l'opération	
Année d'engagement (notification / ordre de service)	Tous les ans à partir de 2023 (campagnes estivales)
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	La mise en œuvre et la faisabilité sont dépendants des financements attribués pour les opérations de terrain et d'animation du territoire avec les structures ambassadrices.
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>	
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de journées calendaires réalisées</li> <li>☞ Nombre de personnes sensibilisées</li> <li>☞ Nombre d'entretiens – Ecogestes Méditerranée</li> <li>☞ Nombre de questionnaires remplis - Inf'eau Mer</li> <li>☞ Engagement (moyens techniques et financiers) des institutions</li> </ul>
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M056-MED1a
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Sensibilisation des scolaires et du grand public dans les ports</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.4. Sensibiliser aux enjeux du milieu marin</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Ensemble des ports gérés par la Métropole TPM.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Pour la plupart urbains, les ports de la Métropole sont aussi bien fréquentés par les plaisanciers que par les habitants. Ils sont par ailleurs le réceptacle de nombreuses nuisances et pollutions dont les déchets issus des bassins versants.</p> <p>L'objectif de cette opération est de favoriser auprès du jeune public scolaire et du grand public une meilleure connaissance et appropriation des enjeux environnementaux portuaires, sur les déchets retrouvés dans les ports et la réduction des déchets à la source, le cycle de l'eau, le tri des déchets et la biodiversité marine. Elle est l'opportunité également de valoriser et expliquer la démarche de certification « Port Propre » et « Port propre actif en biodiversité » dans laquelle de nombreux ports métropolitains sont engagés.</p>			
Contenu technique de l'opération	Plusieurs ateliers auprès des publics scolaires et du grand public seront organisés au sein des ports.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	30 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	30 000€	15 000€
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		

	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)					
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ ▪ Nombre d'élèves sensibilisés</li> <li>☞ ▪ Nombre de ports accueillis des animations</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M056-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire	Charte PNPC				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Animations scolaires dans le cadre du programme pédagogique "La Rade m'a dit"</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.4. Sensibiliser aux enjeux du milieu marin</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Classes des écoles élémentaires situées sur le territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Chaque année scolaire, 70 classes d'écoles élémentaires (CE1 au CM2) de la Métropole Toulon Provence Méditerranée peuvent bénéficier d'un programme d'éducation au développement durable d'étude et de sensibilisation aux milieux aquatiques « La Rade m'a dit ».</p> <p>L'accompagnement apporté doit permettre aux élèves de découvrir leur territoire proche : ses fleuves côtiers, ses bassins versants, son milieu marin, son histoire locale... qui ont sculpté le paysage actuel. Les enjeux liés aux différents usages de l'eau et des milieux aquatiques leur sont également présentés afin qu'ils prennent conscience du rôle à jouer par tous les acteurs du territoire.</p> <p>Le but de la démarche est de faire d'eux de futurs citoyens responsables, conscients des enjeux de l'eau et des milieux aquatiques portés par le Contrat de Baie.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>Le programme d'éducation au développement durable « La Rade m'a dit » propose trois options (marché public avec 3 lots distincts) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Le Bassin versant et les cours d'eau » : le programme associé aborde principalement le fonctionnement d'un bassin versant, le cycle de l'eau, les espèces animales et végétales présentes dans les cours d'eau, les activités affectant la qualité du milieu.</li> <li>- « L'eau dans la ville » : le programme associé aborde principalement le cycle de l'eau, les sources de pollutions liées à la ville, les macro-déchets, l'urbanisation du littoral.</li> <li>- « Mer et littoral » : le programme associé aborde principalement le cycle de l'eau, les spécificités liées à la région méditerranéenne, les sources de pollution potentielles, les actions de protection et de valorisation des littoraux et les conflits d'usages.</li> </ul> <p>Chaque classe bénéficie de deux séances en classe avec des animateurs scientifiques et d'une séance sur le terrain.</p>			

	<p>Les programmes pédagogiques proposés sont fondés sur l'implication des élèves et de l'enseignant et sont en lien avec les programmes de l'éducation nationale.</p> <p>Chaque séance est composée de séquences adaptées en temps et en contenu au niveau des élèves. Ces séquences font alterner phases de questionnement, manipulations, expérimentations et réflexions pour une pédagogie active visant à faire prendre conscience à l'enfant des enjeux de l'eau et des milieux aquatiques dans notre quotidien et notre proximité.</p> <p>Les prestataires ont élaboré un certain nombre d'outils pédagogiques, techniques et méthodologiques qui visent à appréhender la nature et les sciences non pas comme un monde complexe réservé aux spécialistes, mais comme un outil éducatif et culturel favorisant la curiosité, l'esprit critique, la capacité d'analyse, la compréhension du monde.</p> <p>Les principes essentiels qui guident ces interventions, sont inspirés des bases mêmes de la démarche scientifique et s'articulent autour de : un sujet ou une thématique, une problématique associée, une démarche d'investigation suite à diverses hypothèses répondant à cette problématique, une conclusion et une ouverture en lien avec la thématique et la problématique.</p> <p>La succession de phases d'observation, de questionnement, de débat, d'expérimentation et d'analyse permet de construire progressivement les savoirs de l'élève et de structurer son raisonnement. Cela passe de la simple contemplation à une attitude plus active, plus rigoureuse qui conduit à la connaissance formalisée.</p> <p>Afin de formaliser / fixer les connaissances et notions abordées, il est demandé aux enseignants de produire une restitution en fin de programme. Le type de support choisi pour réaliser cette restitution est présenté par l'enseignant lors de son inscription. En fin d'année, la Métropole recueillera les travaux de restitution réalisés et les valorisera durant des journées à destination des scolaires ou du grand public.</p>
--	--

<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>				
----------------------------------	--	--	--	--

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	50 000 € / an soit 100 000 € sur la phase 1 du Contrat : années scolaires 2023-2024 et 2024-2025)
--	---

Co-financements possibles	Partenaire financier	Taux	Assiette éligible	Aide financière
	Agence de l'Eau RMC	50%	100 000 €	50 000 €
	Région SUD			
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) :			


Commentaires	
--------------	--

<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>				
----------------------------------	--	--	--	--

Calendrier prévisionnel de l'opération	2023	2024	2025	2026	2027

Année d'engagement (notification / ordre de service)	Notification du marché en 2021 pour les années scolaires 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	L'opération est actuellement en cours et sera reconduite en collaboration avec l'Education Nationale.
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>	
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre d'élèves sensibilisés</li> <li>☞ Nombre de travaux de restitutions recueillis</li> <li>☞ Qualité et pertinence des travaux de restitutions</li> <li>☞ Nombre d'actions de valorisation des travaux de restitutions</li> </ul>
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M061-MED1a
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Organisation du concours pédagogique « Ici commence la mer »</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.4. Sensibiliser aux enjeux du milieu marin</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>				
Localisation de l'opération	Toulon			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Les ambitions de ce concours sont de développer les connaissances hydrologique et hydrauliques du territoire de Toulon afin de faire prendre conscience aux citoyens de l'importance de préserver et respecter la ressource en eau.			
Contenu technique de l'opération	<p>Concours gratuit, ouvert aux cycle scolaires de niveau 3 et 4 (CM1, CM2, 6ème et 5ème). Une équipe d'enseignants réalise avec 2 classes maximum un projet (imaginer, réaliser, animer des actions en faveur de l'écologie, de la gestion des risques inondation et pollution) dans 3 domaines, aux choix de l'enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Je gère l'eau sur ma parcelle,</li> <li>- J'adopte un cours d'eau</li> <li>- Je communique, j'informe</li> </ul>			
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	18 000€ (Phase 1) (9000€ /an)			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Contacteur l'agence		
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires				

<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	2023	2024	2025	2026	2027
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M056-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]			
<b>Parc national de Port-Cros</b>	<b>Animation du réseau de gestionnaires des sentiers sous-marins de l'AMA du Parc national et accompagnement vers l'agrément de deux sentiers</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.4.Sensibiliser aux enjeux du milieu marin</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Localisation de l'opération	Les lieux de l'opération concernent différents sites de l'aire maritime adjacente du parc national de Port-Cros, en proximité directe du littoral des communes adhérentes à la Charte. Le réseau des sentiers sous-marins partenaires du Parc national de Port-Cros réunit 10 sentiers sous-marins de La Garde à Ramatuelle.		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Outre le bénéfice social qu'apporte ce type d'aménagement en matière d'activité récréative, il constitue également un outil ludique pour communiquer sur les enjeux de préservation de l'environnement, du milieu marin plus particulièrement, en sensibilisant les publics de tous les âges. Par le fait de sécuriser ces zones en y réglementant la circulation et le mouillage, ces lieux constitue de facto des zones de protection efficace des habitats marins et des espèces qui y sont inféodées/		
Contenu technique de l'opération	<p><i>Afin</i> de poursuivre l'animation de ce réseau il est proposé pour les années à venir (2023 à 2027) de soutenir :</p> <p>1- l'aménagement et l'équipement des différents lieux pour en améliorer l'accueil ainsi que la réalisation de supports visuels et de petits matériels adaptés (cartes, plaquettes des espèces immergeables, flammes, expositions, supports de sensibilisations, goodies eco-responsables, etc.),</p> <p>2- la poursuite de la coordination avec l'implication de nouveaux partenaires,</p> <p>3- l'organisation de journées de formations à destination des animateurs de sentiers sous-marins (associations d'éducation à l'environnement du territoire, collectivités, structures privées). Ces animateurs pourront ainsi également participer au parcours éducatif du Parc national de Port-Cros : AME, Classes plongées, jeunes ambassadeurs du PNPC, BTS GPN et les formations des éco guides.</p>		

	<p>4- le développement de nouvelles actions pédagogiques,</p> <p>6- la conception de supports de sensibilisation adaptés aux animations en bord de mer,</p> <p>7- la préparation de l'édition actualisée du carnet des sentiers sous-marins,</p> <p>8- l'accompagnement vers le classement en ZPF de ces espaces afin de permettre une sécurisation permanente des pratiques,</p> <p>9- le développement de visuels innovants pour une valorisation éco-touristique de qualité des acteurs et de leur pratique (en lien avec la marque Esprit Parc).</p> <p>L'ensemble de ces aménagements, actions et équipements devra permettre aux structures partenaires du Parc national de Port-Cros d'accompagner et de sensibiliser au mieux les visiteurs aux bons gestes permettant de découvrir la biodiversité sous-marines.</p> <p>Le maître d'ouvrage précisera le détail technique de l'opération (phases de l'étude / nature des travaux / nature du suivi ...)</p>
--	--

#### MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de l'opération (HT)	50 000 € / an, soit 100 000 € pour la phase 1 du Contrat			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Life MARHA			
	Autre(s) :			
Commentaires	<i>Montage financier à réfléchir et à compléter en fonction des opportunités à venir</i>			

#### CALENDRIER DE L'OPERATION

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Attente des possibilités de financements AOT Réglementation des zones par arrêté du préfet maritimes				


**SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION**

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"><li>☞ Type d'aménagements réalisés</li><li>☞ Nombres de supports édités</li><li>☞ Journées de rencontres organisées</li></ul>
--	---

**LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE**

Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	
Lien avec les autres démarches du territoire	

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Association GALATHEA</b>		<b>Organisation annuelle du festival GALATHEA</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>D.4. Sensibiliser aux enjeux du milieu marin</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Hyères			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Sensibiliser le grand public ainsi que les scolaires aux richesses et à la fragilité du milieu marin.			
Contenu technique de l'opération	<p>Le Festival d'Hyères du monde marin est organisé chaque année depuis 2016 pendant 4 jours : 2 jours dédiés à l'accueil des scolaires et 2 jours dédiés à l'accueil du grand public. A travers des concours photos, des films, des expositions, des conférences et des visites, il invite les visiteurs à découvrir la faune, la flore et les vestiges qui peuplent le monde du silence et le littoral qui l'entoure.</p> <p>Plus de 40 stands d'associations et d'institutionnels, mais aussi de professionnels et d'artistes œuvrant dans ce domaine sont proposés au public. Des animations adaptées sont également organisées auprès des scolaires ainsi qu'un certain nombre d'animations pour le grand public sur le terrain (sentiers sous-marins, sorties en mer, visites guidées...).</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	150 000€			
Co-financements possibles	Partenaire financier	Taux	Assiette éligible	Aide financière
	Agence de l'Eau RMC	50 %	60 000€	30 000€
	Région SUD			
	Département du Var	Contactez le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires				

CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	2023	2024	2025	2026	2027
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de classes accueillis</li> <li>☞ Nombre de visiteurs accueillis</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M056-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire	Charte du Parc national de Port-Cros.				

## ENJEU E


RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES  
ENJEUX "EAU" DANS LES DOCUMENTS  
D'URBANISME

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]					
<b>Métropole TPM</b>		<b>Animation du groupe de travail des urbanistes sur la thématique « Eau »</b>			
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>					
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation	
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation		
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>					
Localisation de l'opération	Le périmètre de l'étude comprend l'intégralité du territoire métropolitain.				
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Les documents d'urbanisme se heurtent fréquemment à la difficulté de prise en compte des enjeux liés à la protection de la ressource en eau, des milieux aquatiques, la gestion des eaux pluviales etc...</p> <p>Le groupe des urbanistes sera l'occasion de communiquer, de sensibiliser, de les former pour une meilleure intégration des enjeux liés à l'eau dans les documents d'urbanisme de la Métropole.</p> <p>Cette thématique est d'autant plus prégnante au vu de l'urgence climatique.</p>				
Contenu technique de l'opération	<p>L'agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var (audat.var) accompagne la Métropole TPM dans l'animation d'ateliers au sein du groupe des urbanistes. Des ateliers spécifiques lui seront proposés sur les thématiques de l'eau, en particulier : le risque lié aux inondations, la gestion des eaux pluviales, la pollution des eaux, la protection des milieux aquatiques, la désimperméabilisation des sols, l'adduction en eau potable, la gestion des eaux usées ou bien la protection des captages.).</p> <p>Ces ateliers pourront contenir un recueil des études existantes, le croisement de données disponibles ainsi que des recommandations pour les documents d'urbanisme.</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Coûts internes (inclus dans la convention avec l'Audat)				
Commentaires	Cette opération est/sera intégrée dans le programme partenarial avec l'audat.var Contacter la Région pour étudier un cofinancement.				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
	████████████████████				


Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>	
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Comptes rendus des ateliers</li> <li>☞ Intégration de ces enjeux dans les documents d'urbanisme</li> <li>☞ Rédaction de fiches-pratiques</li> </ul>
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>	
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)	Les PLU ou futur PLUi doivent être compatibles avec les objectifs du SDAGE c'est-à-dire avec les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et leurs objectifs de qualité et de quantité des eaux. L'intégration de ces orientations et de ces objectifs est une obligation.
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	Les SCoT valant schéma de mise en valeur de la mer, tel est le cas du SCoT Provence Méditerranée approuvé en 2019, doivent intégrer les orientations du DSF Méditerranée. Ces orientations doivent être intégrées dans les documents d'urbanisme
Lien avec les autres démarches du territoire	Cette réflexion est en étroite lien avec le SCOT Provence Méditerranée et sa révision à venir (approbation prévue en 2024).



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Améliorer la prise en compte des enjeux « Eau » dans les documents d'urbanisme : organiser un RETEX du PLUi de la Métropole Aix-Marseille</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input checked="" type="checkbox"/> Animation <input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	Ensemble des communes de la Métropole TPM
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Dans le contexte de réchauffement climatique et de nécessaire adaptation du territoire métropolitain à ses multiples conséquences sur l'eau et les milieux aquatiques, la construction du PLU intercommunal à l'échelle de la Métropole TPM est l'opportunité d'intégrer davantage les enjeux « Eau » dans la planification territoriale.</p> <p>A l'image de ce qui a été fait par la Métropole Aix Marseille à travers l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Eau de son PLUi, le risque lié aux inondations, la gestion des eaux pluviales, la pollution des eaux, la protection des milieux aquatiques, la désimperméabilisation des sols, l'adduction en eau potable, la gestion des eaux usées ou encore la protection des captages d'alimentation en eau potable sont autant d'enjeux à intégrer dans le futur PLUi de la Métropole TPM.</p>
Contenu technique de l'opération	En lien avec le groupe de travail « Eau » intercommunal (fiche-action n°220) animé par la Métropole TPM avec l'appui technique de l'AUDAT Var, la cellule d'animation du Contrat de baie organisera un retour d'expérience de la Métropole Aix-Marseille sur la question de l'intégration des enjeux « EAU » dans leur PLUi. Des échanges pourront ainsi avoir lieu, à la fois sur la méthodologie de travail (et les éventuels écueils) ainsi que sur le contenu et la forme selon lesquels s'est traduite cette meilleure prise en compte des enjeux EAU.
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Inclus dans le poste d'animation du Contrat de baie
Commentaires	

CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Compte rendu du retour d'expérience</li> <li>☞ Nombre de participants</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]	
<b>Syndicat mixte SCOT Provence Méditerranée</b>	<b>Mieux intégrer les enjeux liés à l'eau dans le cadre de la révision du SCoT</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	Le SCoT porte sur 32 communes, et comprend l'ensemble des territoires de la CA SSB, de la M TPM, de la CC VDG et de la CC MPM. Il comprend également un périmètre en mer défini dans son volet littoral et maritime.
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>La révision du SCoT doit permettre d'approfondir les enjeux liés à l'eau, notamment comme ressource (quantité et qualité) à mettre en adéquation avec le projet de développement souhaité.</p> <p>Le SCoT étant un document de planification intégrateur des démarches supra comme le SRADDET, le SDAGE, le SAGE ... il doit donner un cadre prescriptif renouvelé et plus précis notamment auprès des documents d'urbanismes locaux, afin d'y renforcer la prise en compte des enjeux liés à l'eau.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>Dans les zones littorales et maritimes, le SCoT doit définir les orientations en matière d'équilibre entre les enjeux environnementaux et climatiques et les activités notamment économiques, résidentielles et touristiques ; les orientations relatives à l'accès au littoral et au partage des usages, notamment dans le cadre du développement des énergies marines renouvelables, du maintien et du développement des activités de loisirs, aquacoles ou halieutiques ; et les orientations de gestion des milieux aquatiques, de prévention des risques naturels liés à la mer et d'adaptation des territoires au recul du trait de côte.</p> <p>Ces travaux seront menés avec les Personnes Publiques Associées et en concertation avec le public. Ils intégreront en la matière en particulier les mesures du SDAGE.</p>
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Les travaux du SCoT sont conduits dans le cadre de son propre budget (pas de recherche de financement annexe sur le sujet)
Commentaires	Contacteur la Région pour étudier un cofinancement.

<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	Le SCoT est mis en révision depuis le 13/01/2020. L'arrêt du projet est prévu en 2023 / début 2024				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Pas de conditions particulières				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Les indicateurs de suivi sont en cours de définition				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau</b>		<b>Accompagnement des collectivités pour la transcription des dispositions du SAGE du bassin versant du Gapeau dans les documents d'urbanisme</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>				
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> ANIMATION	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>				
Localisation de l'opération	Communes du Bassin versant du Gapeau			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Mise en comptabilité des documents d'urbanisme avec le SAGE			
Contenu technique de l'opération	Adhésion du SMBVG à l'AUDAT 1 plate-forme lizmap créée mise à jour en continu 2 Ateliers collectifs – présentation du SAGE 21 ateliers individuels menés (6 EPCI, 15 communes) – présentation du Lizmap Analyse des documents d'urbanisme et proposition d'écriture Réflexion sur la traduction des volumes maximum disponibles à l'échelle administrative			
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	20 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	20 000€	10 000€
	Région SUD	Contacteur la Région		
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires				

<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)					
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre d'ateliers réalisés</li> <li>☞ Taux de prise en compte dans les documents d'urbanisme</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	<p>SAGE D5-2 réaliser un porter à connaissance du SAGE</p> <p>SAGE D5-3 associer la CLE dans le cadre des plans, programmes et projets Scot Provence Méditerranée</p>				

# ENJEU F

ANIMER LE CONTRAT, FAIRE VIVRE LE  
RESEAU D'ACTEURS ET PROMOUVOIR LA  
DEMARCHE

Objectif F.1 :

---

Animer le réseau d'acteurs


---



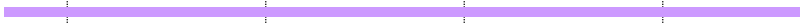
CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]			
Métropole TPM		Pilotage et animation du Contrat de baie	
CLASSEMENT DE L'OPERATION			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	F1. Animer le réseau d'acteurs		
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Localisation de l'opération	L'ensemble du périmètre du Contrat de baie		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Le pilotage et l'animation du Contrat de baie sont essentiels à la conduite et au bon déroulement de la démarche. Ces missions répondent de manière transversale à tous les objectifs du Contrat de baie.		
Contenu technique de l'opération	<p>Cette action se compose de deux axes :</p> <p><b>L'animation et la coordination de la démarche par la structure porteuse du Contrat de baie tout au long des 6 années du Contrat.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner et veiller à la bonne mise en œuvre opérationnelle des actions inscrites par les maîtres d'ouvrage,</li> <li>- Réaliser les bilans annuels, à mi-parcours et en fin de Contrat des actions menées,</li> <li>- Assurer le secrétariat des différentes instances du Contrat (Conseil Scientifique, Comité technique et financier, Comité de baie),</li> <li>- Elaborer et exploiter les outils de suivi du Contrat de baie (site internet, tableau de bord de suivi environnemental),</li> <li>- Produire les outils de communication du Contrat et diffuser l'information,</li> <li>- Garantir une bonne articulation avec les autres démarches structurantes du territoire (Charte du Parc national, Volet littoral et maritime du SCoT PM, SAGE Gapeau, Natura 2000, Opération Grand Site Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères),</li> <li>- Valoriser / promouvoir le Contrat de baie à l'extérieur (participation à des conférences, colloques ou autres réseaux d'acteurs).</li> </ul> <p><b>Le pilotage et le suivi des études en lien avec les thèmes du Contrat de baie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement et pilotage des études inscrites au Contrat de baie et relevant de la cellule d'animation : guide méthodologique à l'usage des gestionnaires portuaires pour maîtriser l'impact chimique des travaux maritimes dans la Rade, Schéma Territorial de Restauration Ecologique du littoral métropolitain, actualisation de la cartographie des biocénoses marines, connaissance des flux polluants issus du bassin versant de la</li> </ul>		

	<p>Rade d'Hyères et de la qualité des sédiments marins, mutualisation de la campagne RINBIO-RADES avec le suivi IFREMER</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et animation du tableau de bord de suivi environnemental,</li> <li>- Appui à l'animation du Conseil Scientifique des Contrats de baie.</li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	440 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	245 000€	122 500€	
	Région SUD				
	Département	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre d'instances organisés</li> <li>☞ Livrables : bilans techniques et financiers</li> <li>☞ Outils de communication déployés et diffusés</li> <li>☞ Nombre d'études lancées</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)	M002-MED1a				
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau</b>		<b>Animation du SAGE GAPEAU</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>F.1. Animer le réseau d'acteurs</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Bassin versant du Gapeau			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	La mise en œuvre et l'animation du SAGE requiert des moyens techniques et humains adaptés aux ambitions affichées. La structure porteuse du SAGE et la CLE doivent être identifiées comme des acteurs incontournables de la gestion de l'eau, d'où l'obligation de disposer de ressources suffisantes pour répondre aux sollicitations.			
Contenu technique de l'opération	Postes d'animation du SAGE			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	130 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	50%	65 000 (année 2024)	32 500€
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			
Commentaires	Poste 2023 : aide classique AERMC Poste 2024 : aide AERMC contractualisée dans le cadre du Contrat de baie			

<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	Pour mémoire				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	SAGE – D5.1 Structurer la cellule d'animation du SAGE				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]			
<b>Métropole TPM</b>	<b>Développer des outils de communication interne pour faire vivre le réseau d'acteurs</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>F1. Animer le réseau d'acteurs</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>			
Localisation de l'opération	L'ensemble du périmètre du Contrat de baie		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Cette action a pour objectif de développer et structurer les échanges entre les différents acteurs du Contrat de baie et de favoriser leurs échanges d'expériences sur diverses thématiques.		
Contenu technique de l'opération	<p>Cette action se traduira par :</p> <p><b>La mise en place et l'animation de groupes de travail transversaux au sein du réseau d'acteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ GT communes littorales (RETEX balisage écologique, suivi baignade, espèces invasives, lessivage des voiries littorales)</li> <li>▪ GT gestionnaires portuaires (économies d'eau, opérations de dragage, gestion des sédiments dragués, suivi de la qualité des eaux, suivi écologique des nurseries, pompes mobiles de récupération EU)</li> <li>▪ GT services Aménagement / Urbanisme (prise en compte des enjeux EAU dans les documents d'urbanisme)</li> <li>▪ GT Chambres consulaires (sensibilisation des acteurs économiques sur les économies d'eau)</li> <li>▪ GT professionnels du tourisme (sensibilisation des acteurs du tourisme sur les économies d'eau)</li> </ul> <p><b>L'édition de la lettre d'information "Contrat de baie"</b></p> <p>La cellule d'animation éditera deux fois par an une lettre d'information à l'attention des membres du Comité de baie. Cet outil de communication interne contribuera à faire vivre le réseau d'acteurs. Il mettra en avant les actions menées au cours du semestre précédent et pourra également faire le point sur certaines actualités ou échéances à venir. Cette lettre d'information pourra également être relayée par les acteurs via leurs propres outils de communication (bulletins municipaux des communes par exemple, sites internet...), afin de faire connaître et valoriser la démarche contrat de baie sur le territoire.</p>		


	<p><b>L'organisation de journées techniques et de visites de terrain à destination des acteurs du réseau</b></p> <p>La cellule d'animation prévoit de proposer une journée technique par an à destination des acteurs du Contrat, en s'appuyant sur des personnes ressources parmi les membres du Comité de baie, en fonction de la thématique concernée. Ces journées auront pour objectif de partager les expériences et favoriser les échanges entre les acteurs. Ces journées pourront également prendre la forme de visites de terrain pour mettre en avant certaines opérations.</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	2 000€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	2 000€	1 000€	
	Département	Contacteur le Département			
	Région SUD				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de participants aux Groupes de travail et aux journées techniques</li> <li>☞ Nombre de lettres d'information diffusées</li> <li>☞ Nombre de destinataires des lettres d'information</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]			
<b>Pôle Mer Méditerranée</b>	<b>Valorisation et retours d'expériences des projets labellisés par le Pôle Mer auprès des gestionnaires du territoire du Contrat de baie</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>F.1. Animer le réseau d'acteurs</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>			
Localisation de l'opération	L'opération se déroulera sur l'ensemble du périmètre d'animation du contrat de baie, notamment au sein des groupes de travail « Communes littorales » et « Gestionnaires portuaires ».		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le Pôle de compétitivité Mer Méditerranée accompagne et labellise chaque année plus d'une trentaine de projets d'innovation répondant aux enjeux des filières économiques maritimes, notamment au sein des domaines d'activités « Littoral et environnement marin » et « Ports, infrastructures et logistique ».</p> <p>Une majorité de ces enjeux sont partagés avec les communes littorales inscrites dans la démarche Contrat de baie. Les résultats de ces projets, souvent portés en collaboration entre des acteurs économiques privés et la recherche publique, sont source de solutions innovantes pour répondre aux objectifs des contrats de baies.</p> <p>Le Pôle Mer Méditerranée se propose donc de contribuer à l'animation des groupes de travail qui seront mis en place dans le cadre de ce nouveau contrat, en particulier les groupes de travail « Communes littorales » et « Gestionnaires portuaires », en associant les parties prenantes des projets innovants labellisés en cours de réalisation ou terminés afin de les valoriser et contribuer à l'atteinte des objectifs du nouveau contrat.</p>		


Contenu technique de l'opération	<p>Les contributions du Pôle Mer Méditerranée pourront être sous les formes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide à l'élaboration des programmes techniques des réunions de groupe de travail, notamment pour l'identification des projets d'innovation en lien avec les enjeux adressés par les groupes de travail ;</li> <li>- Organisation des interventions pour présenter les résultats et retours d'expériences des projets innovants identifiés ;</li> <li>- Mises en relation des parties prenantes des projets innovants avec les acteurs membres de la démarche des contrats de baies.</li> </ul>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Coûts internes				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	/	/		
	Région SUD	/	/		
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de participations aux réunions de GT</li> <li>☞ Nombre de projets innovants valorisés</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Université de Toulon</b>		<b>Renforcer le partenariat entre l'enseignement supérieur et le Contrat de Baie</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>F.1. Animer le réseau d'acteurs</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>				
Localisation de l'opération	Rade de Toulon – Zone des contrats de Baie			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Le contrat de Baie manque d'une reconnaissance auprès de l'Université de Toulon et des ces étudiants. Renforcer les liens entre contrat de Baie, Université et Etudiant est le but de cette action en intégrant des stages pérennes de master ou licence sur les objectif du contrat de baie.			
Contenu technique de l'opération	Proposition de stage chaque année, le temps du quadriennal avec financement public pour inciter la recherche locale avec restitution au CS du contrat de Baie.			
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Action à mener en lien avec les axes de l'UTLN. 2 stages (8 k€) / an : 1 stage Sciences sociale et 1 stage science « dure » 32 000€			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	Non éligible		
	Région SUD			
	Département du Var			
	Autre(s) :			
Commentaires				

CALENDRIER DE L'OPERATION					
	2023	2024	2025	2026	2027
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Rapport /présentation annuel devant le CS</li> <li>☞ Rapport d'activité en fin de quadriennal</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Favoriser l'articulation du Contrat de baie avec les autres démarches environnementales du territoire</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>F.1. Animer le réseau d'acteurs</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Ensemble du périmètre du Contrat de baie			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Le territoire du Contrat de baie est le siège de nombreuses démarches de planification et de gestion opérationnelle avec lesquelles le Contrat de baie doit nécessairement s'articuler : charte du PNPC, OGS Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères, DOCOB Natura 2000 des sites marins, SAGE Gapeau, SCoT Provence Méditerranée (et son volet littoral et maritime), PCAET.</p> <p>L'objectif est de développer des outils pratiques entre toutes ces démarches pour travailler en synergie et optimiser leur articulation.</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>Cela pourra se traduire par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise à jour et complétude des fiches relatives à chacune des démarches territoriales pour identifier à la fois les spécificités de chaque démarche et les axes de travail en commun ou points de synergie ;</li> <li>• La création d'un agenda partagé.</li> <li>• L'organisation de points réguliers entre les animateurs des démarches</li> <li>• La participation et coanimation de groupes de travail</li> </ul>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Inclus dans le poste d'animateur du Contrat			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	/		
	Région SUD			

	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre de réunions</li> <li>☞ Actualisation des fiches « démarches »</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire	Charte du PNPC, OGS Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères, DOCOB Natura 2000 des sites marins, SAGE Gapeau, SCoT Provence Méditerranée (et son volet littoral et maritime), PCAET.				

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ÎLES D'OR [2023-2027]				
<b>Fédération MART</b>		<b>Constituer un réseau d'observateurs sur le territoire du Contrat de baie</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>F.1. Animer le réseau d'acteurs</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Cette action consiste à faire remonter les constatations de l'atteinte à l'environnement (toutes les sortes de pollution : chimique, environnementale...) au niveau des masses d'eau côtières, des bassins versants... sur le territoire du contrat de baie.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	Cette action permettra de mieux cibler les points faibles, sur le territoire, soumis à pollution et donc de renforcer les zones sensibles en cherchant, autant que faire se peut, une parade et des solutions.			
Contenu technique de l'opération	Cette opération n'a pas de délai, puisqu'elle peut s'appliquer immédiatement et s'exercer pendant toute la durée du contrat.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Coûts internes			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC	/		
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			

Commentaires	Cette opération pourrait, pour aider les associations dans leurs démarches et remboursement de frais, être chiffrée à une somme forfaitaire de 1000 €				
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)					
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité	Les résultats des constatations peuvent être transmis aux administrations, collectivités, institutions... ainsi qu'au coordonnateur du contrat de baie (cellule d'animation MTPM). Une liste sera établie avec les coordonnées de chaque service pour une efficacité maximum.				
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Bilan semestriel du nombre de constatations.				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

Objectif F.2 :


---

Faire connaître le contrat de  
baie et ses enjeux

---

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]			
<b>Métropole TPM</b>	<b>Développer des outils de communication externe pour faire connaître la démarche</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>F2. Faire connaître le Contrat de baie et ses enjeux</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>			
Localisation de l'opération	La communication sera prioritairement ciblée sur le périmètre du Contrat de baie mais aura vocation à rayonner aux niveaux départemental, régional, national et international.		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	L'atteinte des objectifs du Contrat de baie nécessite de faire connaître et valoriser la démarche auprès de tous les acteurs du territoire. Initiée depuis 20 ans par la Métropole TPM, la démarche Contrat de baie constitue un vivier d'expériences et d'acteurs sur les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques intéressants à valoriser et faire connaître.		
Contenu technique de l'opération	<p>Cette action se traduira par :</p> <p><b>La réalisation d'un kit de communication « Contrat de baie »</b> Afin de faciliter la bonne connaissance de la démarche, plusieurs outils de communication pourront être développés et diffusés, dès le démarrage du Contrat : plaquette de communication, mini clips vidéo, lettre d'information...etc.</p> <p><b>La création d'une exposition itinérante "Contrat de baie"</b> Une exposition sur la démarche Contrat de baie sera conçue sur la base de panneaux d'information souples (roll-up) en abordant les informations générales sur le contrat, ses enjeux, ses objectifs, des exemples d'actions phares prévues, l'articulation avec les autres démarches du territoire etc. Cette exposition servira à communiquer lors des événements liés au Contrat de baie et pourra également être mise à disposition des communes du territoire du Contrat de baie à tour de rôle, pour faire connaître la démarche.</p> <p><b>La présentation du Contrat de baie lors de manifestations extérieures et la promotion de la démarche.</b> La cellule d'animation continuera à faire connaître la démarche en participant dès que possible aux événements organisés localement en lien avec les thématiques du Contrat de baie.</p>		




	Cette valorisation de la démarche pourra également se faire via des interventions de la cellule d'animation ou du Président du Comité de baie sur sollicitation ou à l'occasion de formations.				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	10 001€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	10 001€	5 001€	
	Département	Contacteur le Département			
	Autofinancement				
	Total				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Livrables : kit communication, exposition.</li> <li>☞ Nombres d'interventions extérieures</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]			
<b>Métropole TPM</b>		<b>Organisation d'un évènement annuel autour de la « Fête du {cours d'eau}: de la source à la mer »</b>	
CLASSEMENT DE L'OPERATION			
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>F.2.Faire connaître le contrat de baie et ses enjeux</b>		
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>			
Localisation de l'opération	Cette manifestation se tiendra successivement le long des 5 fleuves côtiers du territoire du Contrat de baie que sont le Las, l'Eygoutier, le Roubaud, le Gapeau et le Maravenne.		
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Cette action vise à organiser un évènement annuel pour faire vivre le Contrat de baie. Le territoire étant parcouru par 5 fleuves côtiers principaux, il pourra concerner un fleuve différent durant toute la durée du contrat.</p> <p>Cet évènement grand public devra permettre de donner une vision globale des enjeux liés à l'eau et la protection des milieux aquatiques sur le territoire du Contrat de baie et à sensibiliser les participants sur la notion de solidarité amont / aval.</p>		
Contenu technique de l'opération	<p>L'évènement proposera différentes animations, depuis la source du cours d'eau jusqu'à la mer et sera organisé en partenariat étroit avec la structure en charge de la compétence GEMAPI sur le BV concerné, et en lien avec les associations locales.</p> <p>Plusieurs animations pourraient être proposés et organisés à cette occasion : conférences, contes, sorties et observations nature (aux abords de la rivière, à l'interface terre / mer), opérations de nettoyage des macrodéchets sur certains tronçons de la rivière, etc...</p> <p>L'évènement sur les 5 fleuves côtiers (ordre à confirmer) :</p> <p>Année 1 : "Fête du Las : de la source à la mer"</p> <p>Année 2 : "Fête de l'Eygoutier : de la source à la mer"</p> <p>Année 3 : "Fête du Roubaud : de la source à la mer"</p> <p>Année 4 : "Fête du Gapeau : de la source à la mer"</p> <p>Année 5 : "Fête du Maravenne : de la source à la mer"</p>		

MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	20 001€				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC	50%	20 001€	10 001€	
	Région SUD				
	Département du Var	Contactez le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
CALENDRIER DE L'OPERATION					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Nombre d'évènements organisés</li> <li>☞ Nombre de participants</li> </ul>				
LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]	
<b>Métropole TPM</b>	<b>Définir une stratégie de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sur les enjeux prioritaires du Contrat de baie</b>
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>	
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>F.2.Faire connaître le contrat de baie et ses enjeux</b>
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Etude et travaux <input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi <input type="checkbox"/> Animation <input checked="" type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
Localisation de l'opération	Ensemble du périmètre du Contrat de baie
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>Cette action vise à définir une stratégie de sensibilisation et d'éducation à l'environnement propre au Contrat de baie afin de mieux cibler les objectifs, les publics et les messages à véhiculer.</p> <p>Cette stratégie comprendra plusieurs actions de communication auprès des différents publics sur la mise en œuvre et l'avancement des réalisations du Contrat de baie et sur les objectifs prioritaires du bassin versant pour l'atteinte du bon état des milieux aquatiques, en réponse aux principales pressions identifiées (prélèvement en eau, altération du régime hydrologique, altération de la morphologie des cours d'eau, pollutions liées aux pesticides, altération par les activités maritimes etc.).</p> <p>La valorisation des projets menés dans le cadre du Contrat de baie aura pour objectif de faire comprendre les actions locales menées par l'ensemble des partenaires de la démarche, de relayer l'information au plus près du territoire, de nourrir la culture commune autour de la démarche « Contrat de baie », de sensibiliser et éduquer la population à la préservation des milieux aquatiques et faire évoluer les comportements.</p>
Contenu technique de l'opération	<p>L'élaboration de cette stratégie définira :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1/ Les objectifs précis de la communication à mettre en place</li> <li>2/ Les types publics ciblés (membres institutionnels du Comité de baie, agriculteurs, riverains, élus en charge de l'environnement, habitants, scolaires, visiteurs)</li> <li>3/ Les messages à véhiculer en lien avec les projets réalisés et les pressions majeures sur l'eau et les milieux aquatiques identifiées sur le territoire</li> <li>4/ Les outils de communication à développer. La stratégie inclura notamment les outils de communication inscrits au programme d'actions 2023-2027 du Contrat de baie que sont :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- La lettre d'information "Contrat de baie" (fiche-action n°226)</li> <li>- L'organisation de journées techniques / visites de terrain à destination des acteurs du réseau (fiche-action n°226)</li> </ul> </li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réalisation d'un kit de communication Contrat de baie (plaquette de communication, mini clips vidéo etc.) (fiche-action n°232)</li> <li>- La création d'une exposition itinérante "Contrat de baie" (fiche-action n°232)</li> <li>- L'organisation de la fête du cours d'eau : de la source à la mer (fiche-action n°233)</li> <li>- La Rade m'a dit (fiche-action n°216)</li> <li>- La création d'un guide des petits cours d'eau côtiers à l'attention des propriétaires riverains (fiche-action n°162)</li> </ul> <p>Une attention particulière sera portée à la bonne articulation de cette stratégie de communication avec celle du SAGE Gapeau.</p>				
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>					
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Coûts internes				
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>	
	Agence de l'Eau RMC				
	Département	Contacteur le Département			
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Définition d'une stratégie de communication</li> <li>☞ Déploiement des outils issus de cette stratégie</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

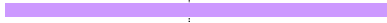
Objectif F.3 :

---

Évaluer le contrat de baie

---

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Réalisation du bilan environnemental du Contrat Métropolitain de la Rade de Toulon (2020-2021) et du Contrat de baie des Iles d'or (2016-2021)</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>F.3. Evaluer le contrat de baie</b>			
Nature de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Ensemble du territoire du Contrat de baie			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	L'objectif est de dresser un bilan de l'impact environnemental sur l'eau et les milieux aquatiques des actions menées dans le cadre des Contrats de baie achevés fin 2021 (Contrat métropolitain de la Rade de Toulon et Contrat de baie des Iles d'Or).			
Contenu technique de l'opération	<p>Ce travail permettra d'apprécier l'évolution de l'état des masses d'eau (souterraines et superficielles) pendant la durée des contrats.</p> <p>Il sera mené par la cellule d'animation du Contrat de baie dès 2023, en collaboration étroite avec le Conseil Scientifique et viendra compléter le bilan administratif, technique et financier présenté pour chacun des deux Contrats lors de la réunion du Comité de baie du 22 juillet 2022.</p> <p>Ses résultats permettront d'identifier les axes de travail qu'il faudra approfondir pour la phase 2 du nouveau Contrat de baie [2023-2027].</p>			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Coûts internes			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC			
	Région SUD			


	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Calendrier prévisionnel de l'opération					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action					
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					



CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Création du Tableau de bord de suivi environnemental du Contrat de baie et mise à jour annuelle</b>		
CLASSEMENT DE L'OPERATION				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>F.3. Evaluer le contrat de baie</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Localisation de l'opération	Non concerné.			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	L'objectif de cette opération est d'évaluer l'efficacité de la démarche. Pour cela, des indicateurs de suivi (indicateurs d'état et indicateurs de réponse) du programme d'actions du Contrat de baie seront définis et présentés sous la forme d'un tableau de bord de suivi environnemental. Pour plus d'efficacité, l'évaluation régulière de la démarche devra permettre, le cas échéant, un réajustement de la programmation.			
Contenu technique de l'opération	Il s'agira d'établir des indicateurs à la fois simples et pertinents pour permettre de faire vivre ce tableau de bord de suivi environnemental tout au long de la démarche. La fréquence de renseignement et la source qui permettra de renseigner ces indicateurs seront également précisés. Ce travail sera mené par la cellule d'animation du Contrat de baie dès 2023, en collaboration étroite avec le Conseil Scientifique.			
MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Coûts internes			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC			
	Région SUD			
	Département du Var	Contacteur le Département		
	Autre(s) :			

Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Réunions de travail sur la définition des indicateurs pertinents</li> <li>☞ Création du tableau de bord de suivi environnemental</li> </ul>				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					

CONTRAT DE BAIE DE LA RADE DE TOULON ET DES ILES D'OR [2023-2027]				
<b>Métropole TPM</b>		<b>Production des bilans annuels</b>		
<b>CLASSEMENT DE L'OPERATION</b>				
Objectif(s) du Contrat de baie visé	<b>F.3. Evaluer le Contrat de baie</b>			
Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Etude et travaux	<input type="checkbox"/> Gestion / Exploitation
	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi	<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Communication / Sensibilisation	
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>				
Localisation de l'opération	Ensemble du périmètre du Contrat de baie			
Contexte et objectif / gain environnemental attendu	<p>La production des bilans annuels est importante pour suivre et évaluer les actions qui sont menées au titre du Contrat de baie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'un point de vue administratif et technique (avancement des opérations, taux de réalisation, difficultés rencontrées, points éventuels de blocage)</li> <li>- D'un point de vue environnemental sur l'évolution de la qualité des milieux au regard des actions mises en place par le Contrat de baie.</li> </ul> <p>Ce volet qualitatif ne sera réalisé qu'en fin de contrat d'après le Tableau de bord de suivi environnemental qui sera mis en place (fiche-action n°237)</p>			
Contenu technique de l'opération	<p>Chaque année, l'animateur du Contrat devra dresser un bilan de l'année écoulée, sur le plan administratif et technique. Il y présentera une synthèse des opérations menées au cours de l'année écoulée, en y illustrant des opérations phares qui méritent une attention particulière, et ce, pour chaque enjeu du Contrat. Les perspectives de l'année à venir y seront également présentées pour compléter ce document.</p> <p>Ces bilans annuels seront présentés lors de la réunion annuelle du Comité de baie qui réunit tous les acteurs du territoire.</p>			
<b>MONTANT DE L'OPERATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>				
Montant prévisionnel de l'opération (HT)	Inclus dans le poste d'animateur du Contrat			
Co-financements possibles	<b>Partenaire financier</b>	<b>Taux</b>	<b>Assiette éligible</b>	<b>Aide financière</b>
	Agence de l'Eau RMC			

	Région SUD				
	Département du Var	Contacteur le Département			
	Autre(s) :				
Commentaires					
<b>CALENDRIER DE L'OPERATION</b>					
Calendrier prévisionnel de l'opération	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
					
Année d'engagement (notification / ordre de service)	2023				
Conditions de mise en œuvre et de faisabilité					
<b>SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION</b>					
Indicateurs de suivi de la réalisation de l'action	☞ Nombre de bilans annuels réalisés				
<b>LIENS DE L'OPERATION AVEC LES DOCUMENTS CADRE ET LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE</b>					
Lien avec le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 (DCE)					
Lien avec le DSF Méditerranée (DCSMM)					
Lien avec les autres démarches du territoire					



© Photos de couverture et 4<sup>ème</sup> de couverture : TPM - Andromède (photos sous-marines)

Métropole Toulon Provence Méditerranée  
DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire  
Service Gestion intégrée de la zone côtière

Hôtel de la Métropole  
107, boulevard Henri Fabre  
CS 30536 - 83041 Toulon Cedex 9

Tél. 04 94 05 35 25 - [contratdebaie@metropoletpm.fr](mailto:contratdebaie@metropoletpm.fr) - [f](#) [in](#)

